


# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13356 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 7 JANVIER 1988


## L'enfant déchiré

Le coup de cœur d'un adolescent de dix-sept ans et demi met dans l'embarras les gouvernements d'Alger et de Paris. Comme quarante-trois autres enfants de couples franco-algériens séparés, Sélim était venu rejoindre sa mère en France pour les vacances de Noël, étant entendu qu'il retrouverait ensuite son père en Algérie. Un accord avait été conclu dans ce sens par deux médiateurs désignés. Mais, dans l'avion du retour, Sélim manquait à l'appel : l'adolescent est fermement décidé à rester en France. Il serait choquant – et d'ailleurs légalement impossible – de le forcer à regagner l'Algérie, même si les autres mères craignent que sa défection ne démolisse un compromis laborieusement obtenu.

Cette affaire émouvante démontre, une fois de plus, qu'un simple accord tacite entre gouvernements ne peut résoudre des conflits de ce genre. Une convention s'impose, à l'image de celles que la France a établies avec plusieurs autres pays. Cette convention est réclamée depuis des années, mais l'Algérie fait la sourde oreille, et on peut se demander si Paris a vraiment mis *tout son poids dans la balance* pour l'obtenir.

Il ne s'agit pas seulement, à vrai dire, d'un conflit entre Etats. Ce sont deux conceptions du droit et de la famille qui s'opposent. Les juges algériens n'ont pas exactement les mêmes soucis que leurs homologues français quand il s'agit de trancher des affaires douloureuses, où au drame du divorce s'ajoute celui de la distance culturelle et géographique entre époux.

Il ne faut pas perdre de vue que ces pères ont souffert, eux aussi. Et qu'ils ont parfois décidé de partir avec leur enfant et de couper toute relation avec la mère parce qu'ils redoutaient *que le droit de garde ne leur soit* pas accordé. Dans la plupart des cas, en effet, c'est à la mère que l'enfant est confié, en dehors de toute question de nationalité. Mais cela n'excuse pas une attitude qui s'apparente à un enlèvement.

Les mariages entre Français et Algériens sont de plus en plus nombreux (près de deux mille cinq cents par an). Sans doute continueront-ils à se multiplier, malgré le drame public de ces enfants, déchirés entre deux parents, ballottés entre deux cultures. Mais l'attitude des pères ne sert certainement pas l'image des immigrés maghrébins en France. Ceux-ci ont déjà du mal à se faire accepter en cette période de chômage ; ils n'avaient pas besoin d'être *montrés du doigt dans* des affaires qui émeuvent et révoltent naturellement l'opinion française.

Le nouveau ministre algérien de l'intérieur, M. El Hadi Khediri, est apparemment conscient de ce mauvais effet. Souhaitons qu'il use de toute son influence pour faire avancer le dossier.

En tout état de cause, un enfant a le droit de rester en relation avec ses deux parents. Ce principe élémentaire devrait figurer dans la future Convention internationale sur les droits de l'enfant, réclamée – à juste titre – par plusieurs organisations humanitaires. Une convention qui serait plus contraignante pour les Etats que des déclarations, *si* généreuses fussent-elles...

*(Lire nos informations page 28.)*

Les menaces d'expulsion contre des manifestants des territoires occupés

## Les Etats-Unis votent au Conseil de sécurité une résolution sévère pour Israël

*Pour la première fois depuis plus de cinq ans aux Nations unies, le gouvernement américain s'est associé, le mardi 5 janvier, à un vote hostile à Israël. Il a appuyé une résolution du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, qui demande à l'Etat hébreu de renoncer à son projet d'expulser neuf militants palestiniens des territoires occupés. Ce texte rappelle Israël aux obligations que lui impose, en tant que puissance occupante, la convention de Genève de 1949 sur la protection des populations civiles en temps de guerre.*

*Il est très rare que les Etats-Unis prennent position contre Israël à l'ONU. Le dernier vote en ce sens remonte à septembre 1982 : Washington avait alors voté une résolution du Conseil de sécurité dénonçant l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth.*




*NEW-YORK*
*(Nations unies)*
*de notre correspondant*

Réuni d'urgence à la demande de la Jordanie, le Conseil de sécurité a infligé, le mardi 5 janvier, une nouvelle et sévère défaite au gouvernement de Jérusalem en adoptant à l'unanimité une résolution qui « *engage Israël à s'abstenir de déporter des civils palestiniens des territoires occupés* ». Présenté par le groupe non aligné du conseil, le texte « *réaffirme une fois de plus que la convention de Genève du 12 août 1949, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, s'applique aux territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem* », et « *demande de façon pressante à Israël, puissance occupante, de respecter les obligations que lui impose la convention* ».

CHARLES LESCAUT.

*(Lire la suite page 3.)*

Le doute sur la candidature présidentielle

## Les exercices de style de M. Mitterrand

*Les cérémonies des vœux à l'Elysée se sont terminées le mardi 5 janvier. Devant la presse, le chef de l'Etat, harcelé de questions sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, a continué d'entretenir le doute sur ses intentions.*

« *Que ceux qui croient qu'un homme politique est toujours insincère fassent crédit. Eliminez la notion de jeu ou de calcul.* » M. Mitterrand le demande sur un ton grave, avec un tel accent de sincérité qu'on ne voit pas pourquoi la requête serait repoussée. Cette demande et la réponse concernent les interrogations incessantes sur ses intentions pour l'élection présidentielle les 24 avril et 8 mai prochains. Sera-t-il ou non candidat ? La question n'est pas qu'un jeu. Les refus de réponse – une phrase en avant, deux phrases en arrière et la quatrième suspendue en l'air – non plus.

On comprend bien que M. Mitterrand ne veuille pas se prononcer trop tôt afin de n'être pas dépouillé, quel que soit le cas de figure, de ses attributs présidentiels à la manière du « citoyen candidat » Giscard d'Estaing, fin 1980-début 1981. Cela a été souvent expliqué. Mais la démocratie a ses exigences et les électeurs des droits. Quel citoyen soucieux de l'avenir de son pays n'est pas curieux de connaître, suffisamment à l'avance, la nature des bulletins de vote qui lui seront proposés ainsi que la signification qu'ils prendront. Qui, à quatre mois et demi de l'échéance, est candidat, pour quoi faire et avec qui ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

*(Lire la suite page 9.)*

Le rapport de la commission créée par M. Valade

## Des « collèges universitaires » pour les étudiants du premier cycle

*M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, fera connaître, le jeudi 7 janvier, les propositions qu'il retient du rapport de la commission Demain, l'université. Ce document préconise la création de collèges universitaires rassemblant le premier cycle, qui accueilleraient tous les étudiants, mais distingueraient les formations courtes à caractère professionnel des formations préparant aux études longues. Le rapport propose de donner plus d'autonomie aux universités.*

**Lire page 21 l'article de Gérard Courtois.**



L'ENQUÊTE : images d'une Chine communiste saisie par la consommation

## Les mille et un trafics de Pékin

*La renaissance du petit commerce privé est l'une des caractéristiques les plus marquantes de la réforme économique en Chine. Boutiques en plein air, petits trafics plus ou moins tolérés, essor du tourisme, sont aussi des manifestations tangibles du renouveau de l'individualisme chinois.*

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

Toutes les heures, comme si rien n'avait changé depuis la révolution culturelle, le carillon tonitruant de la poste centrale de Pékin fait retentir les premières notes de l'hymne maoïste, « *L'Orient est rouge* ». Non loin, dans la résidence Zhongnanhai, ancienne dépendance de la Cité interdite où siègent les plus hautes instances du Parti communiste, l'écho du carillon vibre pour les quelques dirigeants qui y vivent encore, comme le rappel majestueux d'une évidence rassurante.

Presque partout ailleurs dans la ville, force est de constater que l'Orient est, en réalité, de moins en moins « *rouge* ». Pékin – jadis Pékin la Pure, Pékin la Fière – a renâclé longtemps avant de se mettre à l'heure d'un relâchement complet de l'austérité économique socialiste. Aujourd'hui, les Pékinois mettent les bouchées doubles pour rattraper ceux qui, ailleurs en Chine, avaient pris de l'avance dans ce domaine. Du fait de la présence du gouvernement, l'évangile socialiste est toujours omniprésent à la télévision, dans les journaux. Mais, dans la vie quotidienne, dans les rues, c'est tout autre chose.

A commencer par cette question : « *Hello, change money ?* ». Il n'aura fallu que quelques années pour que cette offre, le plus naturellement du monde, soit proférée à nouveau à tous les coins de rue des quartiers commerçants de Pékin, après plus de trente ans d'une surveillance policière omniprésente. Ils sont des dizaines aujourd'hui à traquer l'étranger, en quête d'une transaction illicite de devises.

Il n'aura pas fallu longtemps non plus, après le lancement des réformes en milieu urbain, en 1982, pour que renaisse à grande échelle le petit commerce prolifique des rues qui faisait de Pékin, avant l'avènement du communisme, une ville méridionale malgré son climat continental. La capital regorge à présent de petits marchés privés. On n'y trouve pas encore de tout, loin s'en faut. Mais on y trouve, avant tout, ce qui manquait le plus aux Pékinois : le manger et le vêtir libres.

Des centaines de « décrochez-moi-ça » offrent des copies locales d'habits à la dernière mode de Hongkong ou de Taiwan : blue-jeans, chandails chatoyants, anoraks de textiles synthétiques modernes, ensembles de cuir, chapeaux, bottes de cheval. Tout ce qui rappelle l'uniforme des années du maoïsme se porte mal.

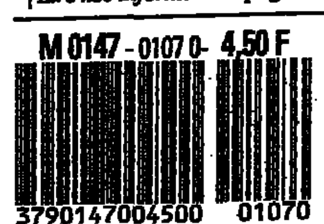
Avec la liberté du commerce de détail, la criée a refait son apparition, remplaçant agréablement dans l'univers sonore pékinois le klaxon, désormais interdit, des véhicules. L'un vante la qualité de son approvisionnement en blousons seyants, tandis que son voisin hurle la saveur de ses brochettes de mouton cuites au feu de bois.

FRANCIS DERON.

*(Lire la suite page 6.)*

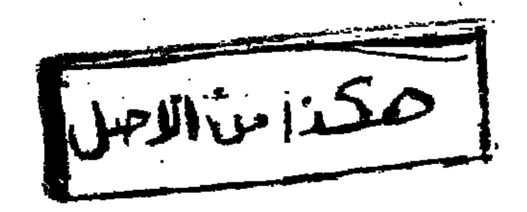



M 0147-0107 0- 4,50 F


3790147004500 01070

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.

# Débats

L'islam en marche

## « Ecoute, homme blanc »

par RENÉ SERVOISE (*)

SI tous les otages étaient rendus, si les navires circulaient librement dans le Golfe, si l'ayatollah et le colonel étaient rappelés à Dieu, quel soulagement à Washington et à Jérusalem, à Paris et à Londres ! Et à Moscou... Or rien ne serait réglé.

Ruhollah Khomeiny et Mohamed Al Kadhafi sont des révélateurs beaucoup plus que des inspirateurs. Interprètes d'un mouvement appelé à leur survivre, ils sont portés par une vague beaucoup plus qu'ils n'ont contribué à la crise.

∴

L'Occident se refuse à prendre les dimensions véritables du conflit, pressentant que s'il en mesurait l'importance, il serait contraint de remettre en cause son hédonisme. Hier, un débarquement de « marines » sur les côtes de Tripoli constituait la solution. Aujourd'hui, porté par une de ces immenses lames de fond qui, périodiquement, le soulèvent, l'islam connaît un renouveau né des profondeurs de son être. Mais il y a davantage ; de nos jours, il est nourri par les ressentiments des peuples prolétaires. Aussi les aspirations religieuses et les insatisfactions matérielles sont-elles étroitement mêlées. Elles se conjuguent parfois avec l'inquiétude de l'avenir.

De l'Atlantique au Pacifique (du Maroc à l'Indonésie) ; du nord au Sud (des Républiques islamiques d'URSS à l'Afrique noire), c'est le réveil de l'islam. Islam imposant par le nombre (mille millions de fidèles) et plus encore par la formidable simplicité de sa doctrine « Obéir à la volonté de Dieu et contraindre les infidèles à lui obéir. » Islam jeune, par la composition de sa population croissante, alors que l'Occident, qui « a étouffé ses fils dans son lit », vieillit sans se renouveler. Islam recevant un concours décisif de ses femmes, effrayées par la société vers laquelle l'entraîne l'amoralité occidentale, mortelle aux faibles. Islam qui, comme tout mouvement, ne peut réussir que s'il fait face à un opposant qui le grandisse. Or il l'a trouvé dans l'Occident, et, confondant son propre combat avec les aspirations du tiers-monde, il le transforme pour en faire le combat du siècle.

∴

Seul l'Occident pouvait permettre à l'islam et de s'unir et de réunir. Pourquoi ? C'est que l'Occident, ayant consommé sa rupture avec l'Eternel, est un scandale pour les croyants du monde entier. Il affirme de plus en plus sa véritable nature. « L'Occidental est athée dans le fond » (Alain). L'Oriental, lui, est religieux et refuse la désacralisation de l'univers et la perçoit comme une mutilation. Aussi, la liquidation des empires coloniaux se poursuit-elle de nos jours. Voici la deuxième phase : l'éradication de l'héritage moral légué par l'Occident, dénoncé pour sa domination culturelle et son exploitation économique. Voici la cause générale. Le détonateur particulier ? Les centaines de milliers de réfugiés fils et filles de Palestiniens, hier parqués dans des camps de réfugiés, et aujourd'hui égaillés comme autant de brandons dans l'immensité du monde islamique, à la suite de la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Toutes ces aspirations de l'homme, naïvement niées et systématiquement écartées par le marxisme athée, l'islam les a récupérées dans son combat. Il les a intégrées dans sa revendication. La révolte n'est donc pas uniquement celle de quelques pays touchés par le fondamentalisme islamique. Un rejet de l'Occident, l'Afrique noire ou l'Amérique latine, ou l'Extrême-Orient auraient certes pu le concevoir ou le formuler, mais non l'universaliser dans son articulation. Il fallait, pour ce faire, une philosophie, une religion qui, transcendant les frontières imposées par l'Europe, s'avère capable d'unir en une même vague des peuples différents par leur couleur, de les rassembler sous une même bannière, de les conduire par des mots d'ordre. Nous sommes bien, reconnaissons-le, face à une pulsion formidable de l'histoire.

∴

Après des décennies, sinon des siècles, de sommeil et parfois de soumission, voici venir le temps de la revanche et souvent de l'enivrement, si même, dans cette coalition hétérogène, les ambitions s'opposent et les dogmes rivalisent. Dans des pays où il y a le soleil ou l'ombre, le croyant ou l'infidèle, la vision est simple : tout est blanc ou noir. Le bien ou le mal s'incarnent en des personnes. Il y a Dieu ou Satan. Dans les bidonvilles et dans les universités, des centaines de milliers de Julien Sorel — dont les esprits incultes ou formés aux disciplines occidentales (mais dont les cœurs ne sont point fermés aux appels mystiques) — rongent leur frein. Le marxisme leur offre une explication simplificatrice de leur misère et de leur sous-développement. Et les voici spirituellement mobilisés, matériellement motivés et intellectuellement armés. Bref, ils en veulent et nous en veulent.

∴

Des hommes-prophètes apparaissent. Ils s'évanouissent et se réincarnent. Symboles d'une espérance, ils se succèdent comme les tempêtes de sable au désert, qui s'élèvent, frappent et tombent pour réapparaître ailleurs. L'Esprit souffle où il veut. Certains sont respectables, d'autres méprisables, tous, par leur exaltation, sont dangereux. Tous offrent aux jeunes une alternative à la société occidentale matérialiste ; d'où leur immense audience.

∴

A une époque où le maoïsme a rejoint son fondateur dans sa tombe, où le marxisme est remis en question jusqu'en URSS ; où le christianisme s'interroge plus qu'il n'inspire l'Occident, l'islam (ce terme signifie « soumission ») s'affirme dans le monde comme un immense soulèvement. Ses contradictions sont moins faiblesses qu'occasions de surenchère. Du tiers-monde, il reflète et traduit les aspirations comme les revendications. Le fondamentalisme musulman est en marche.

(*) Ambassadeur.

Réponse à Lionel Jospin

## Les gesticulations du PS sur la défense

par FRANÇOIS FILLON (*)

LE principal intérêt du long article de Lionel Jospin sur la dissuasion paru dans *le Monde* du 5 décembre réside dans la confirmation de l'incapacité des socialistes à définir une politique claire et stable de défense pour la France.

Cette incapacité n'est pas nouvelle. Personne n'a oublié les arguments que développait François Mitterrand dans les années 60, quand la France adoptait, sous l'autorité du général de Gaulle, la dissuasion nucléaire, à l'encontre de ce qu'il qualifiait « *un entêtement de vieillard* ».

Arguments moraux : « *On n'organise pas la paix quand (...) on refuse la cessation des expériences nucléaires (...) et le désarmement contre la course folle à la bombe atomique.* »

Arguments d'ordre social : donner « *la priorité à la bombe atomique contre l'éducation nationale* » est inacceptable.

Arguments militaires : il n'y a pas de dissuasion pour « *un pays de moyenne superficie géographique, de moyenne population, de moyenne production* ».

D'autant qu'existait à ses yeux une autre politique donnant toute satisfaction : le système atlantique, avec intégration des forces européennes sous commandement américain ; justifiant la censure qu'il déposait contre le gouvernement Pompidou coupable de « *quitter le bloc militaire atlantique* », bloc qui adoptait pourtant la doctrine de la riposte graduée et l'emploi massif des armes nucléaires tactiques en cas d'agression soviétique !

Quinze années auront été nécessaires aux socialistes pour accepter la doctrine de la dissuasion nucléaire.

Et encore, cette étape franchie, ont-ils alors fait leurs les positions les plus extrêmes de la sanctuarisation, du neutralisme, de la doctrine du tout ou rien. Condamnant dans leur projet pour les années 80 « *l'armée conventionnelle* » au motif que « *sa vocation semble n'être que de fournir l'aliment d'une bataille en Europe* » ou ironisant par la voix de son premier secrétaire d'alors, François Mitterrand, et disant de l'arme à neutrons : « *A quoi sert-elle ?... de deux choses l'une : ou bien nous irons chercher l'ennemi hors du sanctuaire, ou bien nous attendrons qu'il touche à nos frontières, et le bruit de la bombe à neutrons se perdra dans le fracas de la guerre totale.* »

L'exercice du pouvoir va les contraindre à plus de réalisme. Même s'ils ne peuvent renoncer à des gesticulations sans intérêt : réorganisation en rien justifiée qui bouleverse la première armée ; constitution de la force d'action rapide (mobilisation dérisoire d'énergie à propos de l'arme nucléaire tactique qui devient par la magie des mots « *préstratégique* » ; abandon du satellite militaire d'observation, annulation de la fusée sol-sol inscrite en 1983 dans la loi de programmation ou report du développement du système M5 pour le nouveau sous-marin lance-missiles.

Aussi quand Lionel Jospin reproche au gouvernement « *un immobilisme de la pensée* », là où il y a pérennité d'une doctrine et maintien des moyens, peut-on lui opposer un éparpillement et une méconnaissance justifiant la plus grande prudence dans l'examen des propositions socialistes ?

Envisager la diminution de nos armes nucléaires stratégiques si les Deux Grands ramenaient les leurs au nombre de mille ? Peut-être ! Mais suivons d'abord l'éventuelle diminution de moitié de leurs arsenaux intercontinentaux. Et assurons-nous que l'un et l'autre aient bien abandonné leurs recherches dans le domaine de la « guerre des étoiles ». Il sera temps alors de penser à nous associer à un processus qui, au stade actuel, ne nous concerne en aucune façon.

### Un procès électoraliste

Condamner toute bataille nucléaire limitée et prolongée en Europe qui aurait pour effet la vitrification des amis et des alliés pour arrêter l'agresseur sur leur sol ? Qui s'y opposerait ? Mais Lionel Jospin cherche-t-il là à faire la leçon à un chef d'Etat qui réfute désormais tout argument moral, considérant qu'« *il n'y a pas de guerre douce* », que « *l'horreur accompagne la marche des sociétés depuis l'origine* » et justifie l'éventualité de l'adoption de l'arme à neutrons ?

Limiter les armements classiques ? Bien sûr ! Mais la France qui dispose d'un millier de chars face aux quarante ou cinquante mille chars soviétiques est-elle d'emblée concernée ?

Conforter la défense de notre continent ? Assurément ! Mais sans oublier que c'est le général de Gaulle qui en manifesta le premier la volonté, que l'émergence d'un pilier européen ne pourrait s'envisager en l'absence de l'arme nucléaire française et qu'aucun gouvernement n'a autant fait en si peu de temps en faveur de la défense de l'Europe que celui de Jacques Chirac.

En réalité, Lionel Jospin est plus soucieux de faire, sans raison sinon électoraliste, un procès à l'actuelle majorité, que d'apporter des propositions véritablement constructives en faveur de la sécurité de notre continent.

Dans l'intérêt de notre pays, il devrait plutôt faire siennes les sages considérations du premier ministre : exclure un sujet aussi essentiel que celui de notre défense « *des polémiques qui ne seraient justifiées que pour des raisons politiciennes* ».

(*) Président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, député RPR de la Sarthe.

# Au courrier du Monde

ISRAËL

### Normal ?

Dans l'entretien publié dans *le Monde* du mardi 29 décembre, M. le grand rabbin de France déclare qu'« *il est normal* » que la communauté juive française interroge « *les candidats à la présidence de la République... sur leur attitude à l'égard d'Israël* ».

*Est-ce vraiment normal ?*

JEAN DAIGLE
*Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).*

INTOXICATION

### Suicide et médicaments

J'ai pris connaissance du « Point de vue » d'Alain Moreau, éditeur du livre *Suicide, mode d'emploi*, dans votre numéro du 12 décembre, et quoi qu'il m'en coûte d'évoquer un événement extrêmement douloureux, je ne puis le laisser passer sans réagir. Il prétend que « *l'intoxication médicamenteuse permet le mieux, en raison du délai de plusieurs heures entre le geste suicidaire et la mort, les revirements du suicidant et les réanimations autoritaires. Autrement dit, la censure par la loi de* Suicide, mode d'emploi, *où seul était traité le suicide par ingestion de médicaments, fait perdre à nombre de suicidants une chance de survivre* ».

Or que lit-on à la page 221 de ce livre (3e édition) ? « *On doit être sûr d'au moins une journée de tranquillité. Plus la découverte est tardive, plus minces sont les risques de réanimation.* » Vous avez bien lu : la « *chance de survivre* » évoquée, la main sur le cœur, par M. Moreau fait place aux « *risques de réanimation* » encourus par le candidat au suicide qui n'aurait pas pris soin, par exemple, de payer une chambre d'hôtel deux jours d'avance et de « *prévenir l'hôtelier qu'on ne veut pas être dérangé* ».

Voici ce qu'ont donné pour ma fille ces « Recommandations » (c'est le titre du paragraphe) : stagiaire du CAPES, elle venait d'apprendre sa première nomination de titulaire à Metz, et elle s'était sentie exilée de son Midi natal ; mais surtout, nous l'avons appris depuis, cela avait coïncidé avec une crise dans ses relations avec un jeune Américain rencontré l'année précédente. En somme, des problèmes comme en connaissent les jeunes de tous les pays et de toutes les époques. Mais elle a rencontré ce livre, retrouvé à son chevet, dont elle a suivi les conseils à la lettre, y compris le plus décisif, celui du délai de deux jours : elle a choisi le week-end de Pentecôte 1984...

J. CARCANAQUE
*(Paris).*

PRESSION

### Pour un lobby du troisième âge ?

Maintien à domicile des personnes âgées ? Bien sûr, mais ne soyons pas trop idylliques. A Toulouse, nous avons créé une association, Dépann' 3e âge, qui propose aux retraités, sur simple appel téléphonique, un service de dépannage, de petit bricolage et de portage de courses. Par respect de la loi 1901 sur les associations non lucratives, ces interventions sont facturées au prix coûtant. C'est-à-dire à 50 F l'heure, déplacement compris. Ce service est indispensable. Pour rester chez soi, il faut que les petites pannes « normales » (ampoules grillées, robinet qui fuit) ne deviennent pas angoissantes ou dangereuses. En outre, de nombreuses personnes âgées souhaitent améliorer leur intérieur : déplacer un meuble, changer de rideaux, poser une étagère. Nous le leur permettons.

Notre association a créé deux emplois : un technicien, une secrétaire. Mais pour tenir les prix, il fallait des conventions avec les caisses de retraite et une subvention. Au terme d'un épuisant marathon, nous avons pu démarrer en novembre 1986 avec le soutien de certaines caisses de retraite, une subvention de 10000 F du conseil général de la Haute-Garonne (notre budget de fonctionnement est de 200000 F), la participation de certaines municipalités de banlieue et quelques dons. La mairie de Toulouse, dont les administrés sont les premiers bénéficiaires de notre service, s'est contentée de nous prêter ses panneaux d'affichage.

Nous ne pourrons pas continuer ainsi : la seule issue est d'augmenter le tarif horaire, c'est-à-dire de faire payer les personnes âgées. Quant aux politiciens que nous avons rencontrés, ils ne pensent, dans leur majorité, qu'à faire savoir qu'ils se préoccupent des retraités-électeurs, tout en refusant de s'engager réellement et, surtout, en dépensant le moins possible.

Cette attitude engendre lassitude et dégoût chez les bénévoles. Ils constatent que la quantité et la qualité des actions menées en faveur d'un groupe social dépendent, non de ses besoins, mais de sa capacité à prendre la parole et à devenir un groupe de pression.

Dr CECILE PAYEN-PIFFAUT,
*Association d'aide technique aux personnes âgées et handicapées. Toulouse.*



**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.






Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

## La répression dans les territoires occupés et les réactions internationales

## Jérusalem rejette les « conseils non sollicités » venus de l'étranger

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

*« C'est un cercle vicieux*, écrivait lundi le quotidien *Maariv : des soldats sont attaqués à coups de pierres, ils répondent avec des balles en plastique, des grenades lacrymogènes, en poursuivant leurs assaillants, en les arrêtant et, occasionnellement, en utilisant leurs armes. »*

Et la scène s'est encore reproduite mardi 5 janvier, cette fois dans l'extrême sud de la bande de Gaza, dans la ville de Khan-Younis, où un Palestinien a été tué par l'armée. Le scénario est inchangé depuis le 9 décembre. *Plusieurs manifestations* s'étaient formées dans le camp de réfugiés de la ville, aux abords des mosquées; les manifestants entendaient apparemment protester contre les mesures de bannissement prises *à l'encontre de neuf* Palestiniens.

Des barrages de pneus ont été disposés sur les routes, des pierres lancées contre les forces de sécurité. Selon un communiqué militaire, un soldat d'une patrouille a été blessé au visage. Pour disperser les manifestants, un officier ouvrit le feu après que les gaz lacrymogènes, les balles en plastique et les canons à eau eurent été utilisés. Un Palestinien fut tué par les tirs et au moins huit autres blessés.

Immédiatement, les commerçants fermèrent leurs boutiques, tandis que les troubles s'étendaient dans tout le territoire, notamment dans les villes de Gaza et de Rafah. Des heurts avec les forces de l'ordre eurent lieu jusque tard dans la soirée, au cours desquels quatre autres soldats israéliens furent légèrement blessés.

Dès que furent connus les troubles de Gaza, les manifestations gagnèrent la Cisjordanie, des accrochages sporadiques eurent lieu çà et là à Ramallah, dans le camp de Kalandia, près de Jérusalem, à Kalkilya et à Tulkarem notamment. Il s'agissait souvent d'incidents mineurs, très localisés, sans commune mesure avec ceux des semaines précédentes. Mais ils suffirent à entretenir le climat de tension que rien ne semble devoir dissiper depuis près d'un mois.

Les habitants des territoires attribuent ce regain de tension à des réactions spontanées de colère, suscitées notamment par la décision du gouvernement d'expulser neuf Palestiniens. Les autorités, comme l'a répété ce week-end M. Pérès, ministre des affaires étrangères, font une autre analyse. Elles estiment que les militants de l'OLP, après avoir été *« surpris »* par le déclenchement de cette vague de violences, tentent aujourd'hui de l'entretenir. L'organisation palestinienne, dit-on de même source, est évidemment consciente des points qui sont ainsi marqués aux dépens d'Israël dans l'opinion internationale — et particulièrement aux Etats-Unis.

Mais, si aucun porte-parole officiel ne le dit ouvertement, nombre d'Israéliens estiment que leur pays est jugé à l'aune de critères inégaux : seul pays du Proche-Orient où la presse nationale et internationale est libre, il n'en est pas moins dénoncé selon eux avec une vigueur qui ne serait pas appliquée aux autres Etats de la région. Dans la presse, les courriers des lecteurs sont remplis de ces lettres indignées.

Certains soulignent la vigueur avec laquelle la Jordanie et l'Egypte assuraient le maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza de 1948 à 1967, avant que ces territoires ne soient occupés par Israël : *« Nous n'aurions aucun problème avec la presse occidentale si, pour maintenir l'ordre, nous adoptions les méthodes de notre voisin de Syrie, le président Assad »*, écrit un physicien au *Jerusalem Post*. D'autres dénoncent les leçons de morale infligées par l'Occident.

### Paralysie gouvernementale

Le président de l'Etat, M. Chaïm Herzog, a eu ainsi, mardi, des mots très durs pour stigmatiser la prestation effectuée la veille par le ministre adjoint au Foreign Office, chargé du Proche-Orient, lors de sa visite à Gaza. M. David Mellor avait, dans un camp de réfugiés, dénoncé *« des conditions de vie qui sont un affront aux valeurs de la civilisation »*, et qualifié de *« honteux »* le fait que les Israéliens n'y aient pas remédié (*le Monde* du 6 janvier). *« En tant qu'ancien ambassadeur de l'ONU*, avait dit M. Mellor, *je suis habitué au cynisme et à l'hypocrisie qui dominent la vie internationale, mais il y a des limites. »*

Pour le président Herzog, *« les conseils non sollicités qui nous sont donnés par des pays qui n'ont pas réglé très différemment des situations similaires me paraissent quelque peu exagérés »*. Il a affirmé qu'Israël avait favorisé l'implantation de dix mille familles de réfugiés de Gaza dans des résidences situées hors des camps. En revanche, a-t-il *relevé*, la Grande-Bretagne fait partie de ces pays *« qui, depuis 1971, votent à l'Assemblée générale de l'ONU une résolution adoptée par une large majorité, qui intime à Israël de ne pas déplacer les réfugiés hors des camps »*.

Ce débat sur l'image de marque du pays — comme celui sur le maintien de l'ordre — tend en fait à occulter l'essentiel, à savoir l'absence de véritable réponse politique de la part du gouvernement face à cette crise sans précédent. Le cabinet d'union nationale, plus divisé que jamais, est paralysé par ses querelles intestines. *« Nous réagissons avec myopie*, écrivait cette semaine le *Jerusalem Post. Nous traitons une crise majeure politique et nationale au coup par coup, en nous préoccupant seulement des problèmes de sécurité face à une situation dans les territoires qui se détériore à grande vitesse. »*

**ALAIN FRACHON.**

## Washington vote à l'ONU une résolution sévère

*(Suite de la première page.)*

Ouverte dans une atmosphère manifestement tendue, la séance du Conseil de sécurité a débuté par une demande algérienne visant à admettre l'OLP — qui dispose d'un statut d'observateur auprès de l'ONU — à *siéger* dans la salle, pour la durée de la séance, au même titre qu'un Etat membre de l'organisation. En raison de l'opposition de principe du président, Sir Crispin Tickell (Grande-Bretagne), le Conseil (1) a préféré *voter : dix membres se sont prononcés* pour la proposition, quatre membres, dont la France, se sont abstenus, alors que les Etats-Unis s'y sont opposés. Le droit de veto n'étant pas prévu pour des questions de procédure, le représentant de l'OLP a pu prendre part aux délibérations, sans être admis à voter.

D'emblée, le représentant d'Israël, M. Benjamin Netanyahu, a donné le ton. Visiblement irrité, il a rejeté les termes du projet de résolution, affirmant que celui-ci était *« injuste et partisan »*. Estimant que *« tout gouvernement placé devant des circonstances similaires aurait tout mis en œuvre afin d'assurer la sécurité et la liberté de mouvement des populations »*, il a cité un passage de la convention de Genève qui *« autorise la puissance occupante à appliquer des mesures essentielles pour le maintien de l'ordre, pour la sécurité des membres des forces occupantes et des installations matérielles, administratives et de communication, appartenant à la puissance occupante »*.

*« Israël fait-il autre chose à Gaza et en Cisjordanie ? »*, a demandé M. Netanyahu, qui s'est étonné de voir le Conseil de sécurité aborder « soudain » le problème des déportations, alors que celles-ci *« étaient pratiquées tant par la Grande-Bretagne du temps du mandat que par la Jordanie et l'Egypte avant 1967, et par Israël depuis cette date »*. Soulignant que les violences qui se déroulent dans les territoires occupés sont *« organisées par un réseau de meneurs professionnels »*, M. Netanyahu a affirmé que *« depuis l'arrestation de neuf agitateurs, affiliés tous à des organisations terroristes, la situation s'est nettement améliorée »*. Assurant que *« les forces israéliennes étaient placées souvent dans des situations très difficiles »*, il a répété que son gouvernement *« fera tout pour assurer, dans le respect de la convention de Genève, la sécurité des personnes et des biens par les moyens qu'il estimera utiles et appropriés »*.

Si le représentant de l'OLP a rappelé à M. Netanyahu que les déportations pratiquées par la Grande-Bretagne visaient surtout des *« terroristes sionistes »*, c'est la prise de position américaine qui a retenu l'attention. Le représentant de Washington a déclaré que *« les actes de la puissance occupante doivent être conformes aux lois et pratiques internationales »*.

Selon les Etats-Unis, *« la déportation d'individus vivant dans des territoires occupés est une violation de l'article 49 de la convention de Genève, qui interdit expressément de telles pratiques, quel que soit leur motif »*. *« De plus*, a-t-il ajouté, *des mesures aussi agressives sont non seulement inutiles, mais également contraires à la recherche d'une atmosphère devant conduire à la réconciliation et à la négociation. »*

Les milieux diplomatiques occidentaux estiment que l'interprétation donnée par Israël à la convention de Genève est particulièrement imprécise, car celle-ci — tout en admettant les nécessités liées au maintien de l'ordre — interdit formellement *« tout déplacement forcé d'individus ou de populations »*. Interrogé à l'issue de la séance, M. Netanyahu a refusé de commenter ce nouvel et sérieux accroc aux relations, pourtant privilégiées, entre Washington et Jérusalem en moins de quinze jours (2).

**CHARLES LESCAUT.**

(1) La composition du Conseil de sécurité a changé le 1er janvier. Outre les cinq puissances permanentes dotées du droit de veto (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne), sont membres pour l'année 1988 : Algérie, Allemagne fédérale, Argentine, Brésil, Italie, Japon, Népal, Sénégal, Yougoslavie, Zambie.

(2) Le 22 décembre, les Etats-Unis se sont abstenus lors du vote d'une résolution du Conseil de sécurité, *« déplorant les pratiques »* de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

### Nouvelles manifestations d'étudiants

## L'hostilité à Israël s'accentue en Egypte

*LE CAIRE*
*de notre correspondant*

Les sentiments anti-israéliens et la condamnation de la répression à l'encontre des Palestiniens dans les territoires occupés se sont sensiblement accrus au cours des dix derniers jours, dans le gouvernement comme dans l'opposition.

Mardi 5 janvier, plus d'un millier d'étudiants de l'université d'Aïn-Chams, au Caire, ont à nouveau manifesté contre l'Etat hébreu et ont réclamé la rupture des relations diplomatiques avec Jérusalem. D'importantes forces des brigades anti-émeutes ont assiégé l'université et ont fait usage de grenades lacrymogènes pour empêcher les étudiants de sortir dans la rue.

Une centaine de manifestants ont été appréhendés et vingt d'entre eux déférés devant le parquet en vertu de la loi d'urgence qui, depuis l'assassinat du président Sadate, en 1981, interdit tout rassemblement de plus de cinq personnes. Devant le siège de l'ordre des avocats, dans le centre-ville, près de cinq cents personnes ont manifesté contre l'*« ennemi sioniste »* à l'occasion du regain de violence dans les territoires occupés et du premier anniversaire du suicide en prison de Soliman Khater.

Ce conscrit de la police avait tué en octobre 1985 sept touristes israéliens — dont plusieurs enfants — dans le Sinaï. Le gouvernement avait qualifié cet acte de *« folies furieuse »*, tandis que l'opposition, notamment islamiste, avait fait de Soliman Khater *« un héros défenseur de l'Egypte contre l'ennemi sioniste »*.

Le 1er janvier, des centaines de manifestants partis de la mosquée Al Azhar, après la prière du vendredi, avaient réclamé l'expulsion de l'ambassadeur d'Israël du Caire et appelé au *« djihad »*, la guerre sainte, contre l'Etat hébreu. Craignant que les manifestants ne marchent vers la synagogue du centre-ville, les brigades anti-émeutes étaient alors violemment intervenues. Vingt-deux personnes furent déférées devant le parquet, qui ordonnait leur libération sous caution deux jours plus tard. Cependant, le ministre de l'intérieur les remit en état d'arrestation avant même leur sortie de prison.

### Surenchère islamiste

Cette succession d'incidents a incité le ministre de l'intérieur, le général Zaki Badr, à mettre l'opposition en garde contre toute nouvelle manifestation. *« La liberté d'expression est garantie à condition qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité »*, a déclaré le général Badr. Deux jours plus tôt, il avait accusé les islamistes et la gauche de profiter de la situation dans les territoires occupés pour tenter de semer le désordre et l'insécurité dans le pays.

Le gouvernement estime que l'opposition fait de la surenchère. Les responsables égyptiens ont, en effet, multiplié leurs condamnations contre *« la répression israélienne »*, les *« procès iniques »* et les *« expulsions de Palestiniens »*. Le Caire a par ailleurs repoussé les tentatives d'explications israéliennes en refusant de recevoir, il y a une dizaine de jours, un émissaire israélien. Les Egyptiens ont, parallèlement, multiplié les démarches auprès de l'administration américaine pour faire condamner Israël par le Conseil de sécurité. Ils ont aussi informé l'ONU qu'ils n'accueilleraient pas de Palestiniens expulsés par Israël, en signe de protestation contre de telles mesures.

La tournée que doit entreprendre, fin janvier, le président Moubarak en Europe occidentale et aux Etats-Unis, sera sans doute dominée par la question palestinienne. La diplomatie égyptienne tentera une nouvelle fois de convaincre Washington d'accepter la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient à laquelle participeraient l'Union soviétique et l'OLP.

Mais c'est la tournée du raïs, la semaine prochaine dans les pays arabes du Golfe, qui préoccupe le plus la diplomatie égyptienne à l'heure actuelle. Les responsables égyptiens veulent, en effet, éviter que la détérioration de la situation en Cisjordanie et à Gaza n'ait des répercussions négatives sur les relations, rétablies de fraîche date, avec les pays arabes. Un durcissement du ton entre le pouvoir et l'opposition, qui réclame la rupture des relations avec Israël, serait d'autant plus embarrassant que ce sont justement ces relations qui avaient amené le monde arabe à rompre avec l'Egypte en 1979.

**ALEXANDRE BUCCIANTI.**

### A Paris et à Libreville

## Trente jours de grève de la faim pour les réfugiés iraniens

**Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) s'est déclaré préoccupé par l'état de santé des Iraniens qui observent une grève de la faim à Paris et à Libreville à la suite de l'expulsion au Gabon de douze opposants au régime de Téhéran et de trois Turcs. Le haut-commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, doit être reçu jeudi à ce propos par le président Mitterrand. Trois réfugiés expulsés sont hospitalisés à Libreville, où leurs camarades se sont organisés, dans leur hôtel, pour recevoir d'Europe les informations *les concernant.***

Sur la vitrine de la banque, les affiches vantant les mérites du tout nouveau plan épargne-retraite *côtoient* les photographies des douze Iraniens expulsés vers le Gabon selon la procédure d'urgence absolue, le 8 décembre dernier. Depuis maintenant près d'un mois, en signe de protestation, une quarantaine *d'opposants, en grève* de la faim, campent devant l'immeuble de la délégation du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) à Neuilly-sur-Seine, en face d'une agence de la Banque nationale de Paris.

De petits tabourets de plastique ont été soigneusement alignés le long de la vitrine sous de larges banderoles de couleur dénonçant *« l'odieux marchandage avec le régime de Khomeiny »*. Les sympathisants des grévistes s'y réunissent en fin de journée autour de trois malheureux chauffages à gaz portatifs. A quelques mètres, des militantes installées derrière une table à tréteaux font signer aux passants des cartes de soutien adressées à François Mitterrand. Une voiture de police reste constamment garée aux abords de ce campement improvisé, mais ses occupants se tiennent toujours à l'écart.

### Infatigables et déterminés

Les quarante grévistes de la faim qui ont entamé mercredi leur trentième jour de jeûne ne sont plus allongés sur le trottoir au pied des pancartes comme aux premiers jours du mouvement. Emmitouflés dans des vêtements chauds, ils restent désormais calfeutrés à l'intérieur des quatre caravanes garées au bord de la contre-allée et où ils se contentent de boire du thé ou de l'eau sucrée.

Huit grévistes sont actuellement hospitalisés dans les Hauts-de-Seine, deux à l'hôpital Louis-Mourier (Boulogne-Billancourt), deux à l'hôpital Raymond-Poincaré (à Garches) et quatre à l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne-Billancourt).

Un neuvième réfugié admis au centre Henri-Dunant à Paris est maintenu *« sous surveillance médicalisée »* bien que son état ne soit pas jugé *« très alarmant »*. Ce centre, qui accueille malades et réfugiés du monde entier *« dans le respect des principes de la Croix-Rouge »*, assure le suivi médical de certains des militants. Ceux qui peuvent encore marcher accompagnent leurs camarades allongés sur des civières. Ils viendront dans les jours prochains y subir des examens comportant électrocardiogramme et bilan sanguin.

Au fil des jours, le campement de fortune, installé à la hâte au lendemain des expulsions, s'est organisé. Caravanes et voitures sont venues s'installer au cœur de l'espace délimité par les longues banderoles tendues entre les arbres de l'avenue et un passant est venu offrir des sacs de couchage.

Le soir, lorsque le froid se fait plus mordant, les opposants iraniens étendent à même le sol des bouts de carton qu'ils tapissent de couvertures et ils dorment le long de la vitrine encore éclairée de la banque.

Les commerçants des alentours ne semblent pas faire grise mine : la pharmacie la plus proche leur a offert un stock inutilisé de matériel pharmaceutique et le propriétaire du café situé au coin de la rue, bien décidé *« à manifester son soutien »*, leur a ouvert la porte de son établissement afin qu'ils puissent bénéficier des commodités.

Infatigables, déterminés, les opposants iraniens se disent aujourd'hui prêts à poursuivre leur mouvement *« jusqu'au retour en France des réfugiés expulsés le 8 décembre »*.

**ANNE CHEMIN.**

### Une erreur de protocole

## Un Iranien à l'Elysée

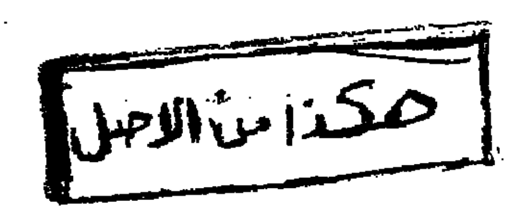
M. Mitterrand n'était pas au courant de la présence du chargé d'affaires iranien, M. Gholan Reza Haddadi, lors de la cérémonie des vœux du corps diplomatique, lundi 4 janvier à l'Elysée, mais ne regrette pas que ce dernier ait pu entendre sa déclaration sur les preneurs d'otages et les Etats complices. *« Je me demande bien pourquoi il était là »*, a déclaré mardi à la presse le président, interrogé sur la venue de M. Haddadi à l'Elysée, *« mais finalement c'était excellent qu'il puisse m'entendre. J'ignorais absolument cet incident quand j'ai parlé »*.

C'est le chef du protocole, M. Henri de Coignac, qui s'est aperçu, trois minutes avant l'arrivée du président, de la présence de l'intrus dans le salon. M. Haddadi, qui s'était glissé dans le coin des chargés d'affaires, comme l'année précédente, a été rapidement approché par M. de Coignac, qui lui a fermement rappelé qu'il n'était plus chargé d'affaires, les relations diplomatiques entre la France et l'Iran étant rompues depuis juillet dernier. M. Haddadi refusant de s'en aller, M. de Coignac l'a alors prié de se mettre dans la délégation pakistanaise, qui représente les intérêts de l'Iran en France. M. Haddadi a fini par obtempérer et s'est placé à l'arrière de la délégation, juste avant que le président n'arrive.

Selon M. de Coignac, l'origine de l'erreur se trouve dans le fait que le protocole avait utilisé la liste de 1987 et non celle de 1988 pour envoyer ses invitations. L'erreur rapidement repérée, il avait envoyé un contre-ordre à M. Haddadi, qui n'a répondu ni à l'invitation ni au contre-ordre.

Les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Inde, qui ont assisté à la scène entre M. Haddadi et le chef du protocole de l'Elysée, ont félicité ce dernier de sa fermeté en lui disant : *« Nous sommes fiers de vous »*, selon ce que M. de Coignac a lui-même déclaré.





(Publicité)

# Protestation mondiale contre l'exil forcé de France des réfugiés sympathisants des Modjahedines

## Appel de 310 membres des Parlements d'Allemagne fédérale, de Hollande, d'Irlande, de Suède et du Parlement européen au président Mitterrand pour le retour en France des réfugiés iraniens.

*Dans un appel adressé au président Mitterrand, 162 députés du Parlement européen, dont 5 vice-présidents de ce Parlement, 67 parlementaires ouest-allemands, 28 parlementaires hollandais, 32 parlementaires irlandais et 21 parlementaires suédois ont exprimé leur inquiétude sur l'exil forcé des réfugiés sympathisants des Modjahedines. Tout en soulignant les dangers qui menacent ces réfugiés, les parlementaires ont demandé leur retour en France.*

### TEXTE DE L'APPEL

Nous avons appris qu'un nombre de réfugiés politiques iraniens ont été arrêtés en France. Ils sont toujours assignés à résidence, et plusieurs d'entre eux ont été expulsés au Gabon.

Le régime iranien actuel est caractérisé par sa pratique du terrorisme. Ces réfugiés, hors de France, seront donc exposés à ce terrorisme.

Nous vous demandons, en tant que garant des valeurs humanitaires françaises, de vous assurer que le droit d'asile de ces réfugiés soit pleinement respecté, qu'ils retournent en France et qu'une libération rapide leur soit octroyée.

### PARLEMENT EUROPÉEN

**Victor Abens**, *Luxembourg (Lux.)*, groupe socialiste (Soc.); **Gordon J. Adam**, *Royaume-Uni (G.-B.)*, Soc.; **Jochen Van Aerssen**, *Allemagne (RFA)*, Parti Populaire Européen (PPE); **Alexandros Alavanos**, *Grèce (Gr.)*, Groupe Communiste (Comm.); **Jean-Marie Alexandre**, *France (Fr.)*, Soc.; **Werner Amberg**, *RFA*, Soc.; **Georgios Anastassopoulos**, *Gr.*, PPE., président de la commission des transports; **Ettore Giovanni Andenna**, *Italie (It.)*, Soc.; **Hedy d'Ancona**, *Hollande (P.-B.)*, Soc. présidente de la commission des femmes; **Paraskevas Avgerinos**, *Gr.*, Soc.; **Jean-Paul Bachy**, *Fr.*, Soc.; **Richard A. Balfe**, *G.-B.*, Soc.; **Mary Banotti**, *Irlande (Irl.)*, PPE; **Carla Barbarella**, *It.*, Comm.; **Otto Bardong**, *RFA*, PPE.; **Bouke Beumer**, *Hollande (Hol.)*, PPE., président de la commission économique monétaire et de la politique industrielle; **Roberto Barzanti**, *It.*, Comm.; **John A.-W. Bird**, *G.-B.*, Soc.; **Undine-UTA, Bloch Von Blottnitz**, *RFA*, Groupe arc-en-ciel; **Alfons Boesmans**, *Belgique (Belg.)*, Soc.; **Alain Bombard**, *Fr.*, Soc.; **Aldo Bonaccini**, *It.*, Comm.; **Margherita Boniver**, *It.*, Soc.; **Elise CAM Boot**, *P.-B.*, PPE.; **Elmar Brok**, *RFA*, PPE; **Beata Ann Brookes**, *G.-B.*, Démocrates européen, (DE); **Janey O'Neil Buchan**, *G.-B.*, Soc.; **Jose Miguel Bueno Vicente**, *Espagne (Esp.)*, Soc.; **Jesus Cabezon Alonso**, *Esp.*, Soc.; **Bryan M.-D. Cassidy**, *G.-B.*, DE; **Luciana Castellina**, *It.*, Comm.; **Barbara A. Castle**, *G.-B.*, Soc.; **Giovanni Cervetti**, *It.*, Président du groupe communiste au parlement européen; **Mauro Chiabrando**, *It.*, PPE, vice-président de la politique régionale et de l'aménagement du territoire; **Antonio Antero Coimbra Martins**, *(Portugal)*, *Port.*, Soc.; **Kenneth D. Collins**, *G.-B.*, Soc.; **Joan Colom I Naval**, *Esp.*, Soc.; **Petrus A.-M. Cornelissen**, *P.-B.*, PPE; **Christine M. Crawley**, *G.-B.*, Soc.; **Joachim Dalsass**, *It.*, *PPE*; **Margaret Daly**, *G.-B.*, DE; **Pieter Dankert**, *P.-B.*, Soc., vice-président du Parlement européen; **Pancrazio de Pasquale**, *It.*, Comm., président de la politique régionale et de l'aménagement du territoire; **Dimitrios Dessylas**, *Gr.*, *Comm.*; **Mario Dido**, *It.*, Soc., vice-président du Parlement européen; **Michael N. Elliott**, *G.-B.*, Soc.; **Arturo Escuder Croft**, *Esp.*, DE; **Louis Eyraud**, *Fr.*, Soc.; **Sheila Faith**, *G.-B.*, DE; **Alexander Falconer**, *G.-B.*, Soc.; **Léon Fatous**, *Fr.*, Soc.; **Ove Fich**, *Danemark (Dan.)*, Soc.; **James Glyn Ford**, *G.-B.*, Soc.; **Yvette M. Fuillet**, *Fr.*, Soc.; **Ludivina Garcia Arias**, *Esp.*, Soc.; **Jose Luis Garcia Raya**, *Esp.*, Soc.; **Salvador Garriga Polledo**, *Esp.*, DE; **Natalino Gatti**, *It.*, *Comm.*; **Ernest Glinne**, *Belg.*, vice-président du groupe socialiste et questeur; **Carlo Alberto Graziani**, *It.*, Comm.; **Eva Gredal**, *Dan.*, Soc.; **Klaus Hänsch**, *RFA*, Soc.; **Jose HG Happart**, *Belg.*, Soc.; **Brigitte Heinrich**, *RFA*, Groupe arc-en-ciel; **Len Van Den Heuvel**, *P.-B.*, Soc.; **Rüdiger Hitzigrath**, *RFA*, Soc.; **Magdalene Hoff**, *RFA*, Soc.; **Geoffrey W. Hoon**, *G.-B.*, Soc.; **Paul F. Howell**, *G.-B.*, DE; **Leslie J. Huckfield**, *G.-B.*, Soc.; **Stephen Hughes**, *G.-B.*, Soc; **John Hume**, *G.-B.*, Soc.; **Caroline F. Jackson**, *G.-B.*, DE; **Christopher M. Jackson**, *G.-B.*, DE; **Michael L. Kilby**, *G.-B.*, DE; **James L. Janssen Van Raay**, *P.-B.*, PPE; **Mark Killilea**, *Irl.*, Alliance démocrates européens; **Jan Klinkenborg**, *RFA*, Soc.; **Willy HGJM Kuijpers**, *Belg.*, Groupe arc-en-ciel; **Leonidas Lagakos**, *Gr.*, Soc.; **Bram Van Der Lek**, *P.-B.*, Groupe arc-en-ciel; **Rolf Linkohr**, *RFA*, Soc.; **John Joseph Mac Cartin**, *Irl.*, PPE; **Hugh R. Mac Mahon**, *G.-B.*, Soc.; **Luis Filipe Madeira**, *Port.*, Soc.; **J. R. H. Maij-Weggen**, *P.-B.*, Vice-président du groupe PPE au Parlement européen; **Luis Marinho**, *Port.*, Soc.; **John Leslie Marshall**, *G.-B.*, DE; **David W.-Martin**, *G.-B.*, Vice-président du groupe socialiste au Parlement européen; **Jose Manuel Medeiros Ferreira**, *Port.*, Soc.; **Thomas Megahy**, *G.-B.*, Soc., vice-président du Parlement européen; **Alman Metten**, *P.-B.*, Soc.; **David R. Morris**, *G.-B.*, Soc.; **Ernest Mühlen**, *Lux.*, PPE; **Hemmo J. Muntingh**, *P.-B.*, Soc.; **Antonio Navarro Velasco**, *Esp.*, DE; **Lore Neugebauer**, *RFA*, Soc.; **Arthur Stanley Newens**, *G.-B.*, Soc. Président du groupe des travaillistes britanniques au parlement européen; **Edward Newman**, *G.-B.*, Soc., **William Francis, Newton Dunn**, *G.-B.*, D.E.; **Tom Normanton** *G.-B.*, D.E.; **Diego Novelli**, *It.*, *comm.*; **Jeanette Oppenheim**, *Dan.*, D.E.; **Konstantinos Pantazi**, *Gr.*, *soc.*; **Christos Papoutsis**, *Gr.*, soc.; **Jean J.M. Penders**, *Hol.*, PPE; **Nicole Pery**, *Fr.*, soc. vice-présidente du Parlement européen; **Hans Johannes, Wilhelm Peters**, *RFA*, soc.; **Mario Pomilio**, *It.*, PPE; **Lars Poulsen**, *Dan.*, D.E.; **Thomas Raftery**, *Irl.*, PPE; **Andrea Raggio**, *It.*, comm.; **Marcel GH.A.A. Remacle**, *Bel.*, *soc.*; **Dieter Rogalla**, *RFA*, soc.; **Giorgio Rossetti**, *It.*, comm.; **Tommaso Rossi**, *It.*, comm.; **Mechtild Rothe**, *RFA*, soc.; **Willi Rothley**, *RFA*, soc.; **Henri Saby**, *Fr.*, vice-président du groupe socialiste; **Jannis Sakellariou**, *RFA*, soc.; **Heinke Salisch**, *RFA*, soc.; **Gerhard Schmid**, *RFA*, soc.; **Barbara Schmidbauer**, *RFA*, *soc.*; **Lydie Schmit**, *Lux.*, soc.; **Konrad Schön**, *RFA*, PPE; **Heinz Schreiber**, *RFA*, soc.; **Barry H. Seal**, *G.-B.*, soc.; **Horst Seefeld**, *RFA*, soc., vice-président du Parlement européen; **Hans-Joachim Seeler**, *RFA*, soc.; **Lieselotte Seibel-Emmerling**, *RFA*, *soc.*; **Alexander Sherlock**, *G.-B.*, D.E.; **Llewellyn T. Smith**, *G.-B.*, soc.; **Leopold Spath**, *RFA*, PPE; **Vera Squarcialupi**, *It.*, comm.; **Paul M.J. Staes**, *Belg.*, Groupe Arc-en-ciel; **George W. Stevenson**, *G.-B.*, soc.; **Kenneth A. Stewart**, *G.-B.*; soc.; **Fernando Suarez Gonzales**, *Esp.*, vice-président du Groupe D.E. au Parlement européen; **Wilfried Telkamper**, *RFA*, Groupe Arc-en-Ciel; **Bernard Thareau**, *Fr.*, soc.; **Claus Toksvig**, *Dan.*, vice-président du Groupe D.E. au Parlement européen; **Teun Tolman**, *P.-B.*, PPE; **John E. Tomlinson**, *G.-B.*, soc.; **Carole Tongue**, *G.-B.*, soc.; **Günther Topmann**, *RFA*, soc.; **Renzo Trivelli**, *It.*, *comm.*; **Lalla Trupia**, *It.*, comm.; **Frederick A. Tuckman**, *G.-B.*, DE; **Jaak H. Vandemeulebroucke**, *Belg.*, président du groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen; **Marie-Claude Vayssade**, *Fr.*, soc.; **Willem J. Vergeer**, *P.-B.*, PPE; **Heinz Oskar Vetter**, *RFA*, soc.; **P. Philli J. Viehoff**, *P.-B.*, soc.; **Ben Visser**, *P.-B.*, soc.; **Kurt Vittinghoff**, *RFA*, soc.; **Thomas Von Der Vring**, *RFA*, soc.; **Leen van der Waal**, *P.-B.*, Groupe de coordination technique et de défense indépendant; **Manfred W. Wagner**, *RFA*, soc.; **Gerd Walter**, *RFA*, soc., président des membres du Groupe SPD allemand; **Beate Weber**, *RFA*, soc. présidente de la Commission de l'environnement; **Norman West**, *G.-B.*, soc.; **Eisso P. Woltjer**, *P.-B.*, soc.

### ALLEMAGNE FÉDÉRALE

**Robert Antretter**, Parti social démocrate (SPD); **Max Amling**, SPD; **Angelika Beer**, Parti des Verts (Verts); **Arne Börnsen**, SPD; **Hans-Joachim Brauer**, Verts; **Paul Breuer**, Union des démocrates chrétiens (CDU); **Dr. Ulrich Briefs**, Verts; **Klaus Bühler**, CDU. Vice-président de la commission parlementaire des postes et téléphones; **Edelgard Bulmahn**, SPD; **Wolgfang Daniels**, Verts; **Ursula Eid**, (Verts); **Matthias Engelsberger**, Union sociale chrétienne (CSU); **Gernot Erler**, SPD; **Annette Fasse**, SPD; **Lothar Fischer**, SPD; **Dora Flinner**, Verts; **Monika Ganseforth**, SPD; **Johannes Ganz**, CDU; **Charlotte Garbe**, Verts; **Klaus Jürgen Hedrich**, CDU; **Güntger Heyenn**, SPD; **Willi Hoss**, Verts; **Ingrid Becker Inglau**, SPD; **Horst Jaunich**, SPD; **Wilhelm Jung**, CDU; **Klaus Kirschner**, SPD; **Matthias Kreuzeder**, Verts; **Uwe Lambinus**, SPD; **Günther Leonhart**, SPD; **Dr. Helmut Lippelt**, Verts; **Dr. Franz-Josef Mertens**, SPD; **Heinz-Werner Meyer**, SPD. Vice-président du Syndicat mondial de l'industrie, des mines et de l'énergie; **Hans Werner Müller**, CDU; **Rudolf Müller**, SPD. Président de la Commission d'alimentation et d'agriculture; **Werner Nagel**, SPD; **Albert Nehm**, SPD; **Engelbert Nelle**, CDU. Vice-Président de la Commission parlementaire de l'éducation et des sciences; **Edith Niehuis**, SPD; **Doris Pack**, CDU; **Günter Pauli**, SPD; **Horst Peter**, SPD; **Otto Reschke**, SPD; **Helga Brahmst Rock**, Verts; **Barbel Rust**, Verts; **Hannelore Saibold**, Verts; **Franz Sauter**, CDU; **Dieter Schanz**, SPD; **Heribert Scharrenbroich**, Président du groupe de travail CDU/CSU sur les employés; **Dr. Henning Scherf**, Sénateur SPD, ministre des affaires sociales et à la jeunesse. Etat de Bremen; **Gertrud Schilling**, Verts; **Wilhelm Schmidt**, SPD; **Werner Schreiber**, CDU; **Jutta Oesterle Schwerin**, Verts; **Peter Sellin**, Verts; **Wolfgang Sieler**, SPD; **Maria-Luise Teubner**, Verts; **Margitta Terborg**, SPD; **Günther Tietjen**, SPD; **Gertrud Unruh**, Verts; **Michael von Schmude**, CDU; **Rudi Walter**, SPD, président de la commission parlementaire du budget; **Michael Weiss**, Verts; **Gert Weisskirchen**, *SPD*; **Axel Wernitz**, SPD; **Roswita Wisniewski**, CDU; **Lieselotte Wollny**, Verts; **Otto Zink**, CDU.

### PAYS-BAS

**E.M.P. Barveld-Schlaman**, sénateur (sen.), Parti travailliste (tra.), Présidente de la Commission sénatoriale des affaires étrangères; **J.-P. Boersma**, sén. trav.; **Robert Cohen**, trav.; **R. Beckers de Bruijn**, Président du groupe parlementaire du Parti des démocrates radicaux (DR); **L. M. de Rijk**, sén., vice-président du groupe trav. au Sénat; **M. J. C. A Ermen**, sén. trav.; **B. de Gaay Fortman**, *sén.*, président du groupe DR au Sénat; **G. P. Hoefnagels**, sén. démocrates 66; **M. F. Jaarsma-Buijserd**, sén. trav.; **J. Kassies**, sén. trav.; **E. Klaassens-Postema**, sén. trav.; **G. A. Klein Bennink**, sén. trav.; **M. Pit**, sén. trav.; **H. Redemeijer**, *sén. trav.*; **J. J. Schinck**, sén., président du groupe trav. au Sénat; **J. H. Simons**, sén. trav.; **M.H.C. Smeets Janssen**, sén. trav.; **M. T. Mastik Sonneveldt**, sén. trav.; **B. Stam**, sén. trav.; **J. Tiesinga-Autsema**, sén. démocrates 66; **N. H. M. Tummers**, sén. trav.; **F. J. F. Uijen**, sén. trav.; **A. van Es**, Président du groupe du Parti socialiste pacifiste au Parlement; **T. E. M. van Leeuwen**, *sén.*, *Président* du groupe du Parti socialiste pacifiste au Sénat; **D. A. Th. van Ooijen**, sén. trav.; **A. van Veldhuizen**, sén. trav.; **J. J. Vis**, sén., président du groupe des démocrates 66 au Sénat; **W. van Zandschulp**, (sén. trav.); **J. H. Zoon**, sén. trav.

### IRLANDE

**Monica Barnes**, Fine Gael; **Neil Blaney**, *indépendant (ind.)*; **Paul Bradford**, sénateur (sén.) Fine Gael; **Mathew Brennan**, *Fianna Fail*; **Katherine Bulbulia**, sén. Fine Gael; **Liam Burk**, Fine Gael; **Frank Cluskey**, Parti travailliste (trav.), ancien ministre; **Donal Creed**, président du Fine Gael.
**Jack Daly**, sén. Fine Gael; **Proinsias de Rossa**, Parti des travailleurs; **Barry Desmond**, vice-président du Parti travailliste; **Michael Ferris**, *sén. trav.*; **Tony Gregory**, ind.; **Jack Harte**, sén. tra.; **Michael Higgins**, *trav.*; **Brendan Howlin**, tra. coordinateur du groupe parlementaire; **Liam Kavanagh**, trav. ancien ministre; **Jim Kemmy**, Président du Parti socialiste démocrate; **Pat McCartan**, Parti des travailleurs; **Brendan McGahon**, Fine Gael; **Tomas MacGiolla**, Parti des travailleurs; **Bell Michael**, Président du groupe travailliste au Parlement; **Brian O'Shea**, sén. trav.; **Toddy O'Sullivan**, trav. ancien ministre; **Joseph O'Toole**, sén. ind.; **Seamus Pattison**, trav. ancien ministre; **Ruairi Quinn**, *trav. ancien ministre*; **Brendan Ryan**, sén. ind.; **Joé Sherlock**, *Parti des travailleurs*; **Dick Spring**, dirigeant du Parti travailliste; **Emmet Stagg**, vice-président du Parti travailliste; **Mervin Taylor**, Président du Parti travailliste.

### SUÈDE

**Sten Andersson**, Parti modéré (mod.); **Gunnar Björk**, Parti du centre (cen.); **Hugo Hegeland**, mod.; **Rolf Keenerydy**, cen.; **Göthe Knutson**, mod.; **Gunnel Liljegren**, mod.; **Sven Munke**, mod.

*Dans un appel similaire, quatorze autres parlementaires suédois ont également demandé au président Mitterrand le retour des réfugiés sympathisants des modjahedines. Il s'agit de :*

**Jonny Ahlqvist**, Parti social démocrate (PSD); **Lennart Alsén**, Parti libéral (lib.); **Margareta Andren**, lib.; **Rune Backlund**, Parti du centre (cen.); **Elisabeth Fleetwood**, Parti modéré; **Karin Israelsson**, cen.; **Martin Olsson**, cen.; **Ulla Orring**, lib.; **Siw Persson**, lib.; **Bengt Silfverstrand**, Parti travailliste social-démocrate; **Alf Svensson**, Président du Parti démocrate chrétien; **Jörn Svensson**, comité du Parti de gauche; **Erkki Tammenoksa**, PSD; **Kjell-Arne Wellin**, lib.

M. Fiona McKay, 12 A Bukingham Court off Watford Way Hendon, LONDON NW4

# Francophonie

## Histoire de lycées...

L'une des « bottes secrètes » de la francophonie, que ce soit dans les pays *participant* politiquement à ce mouvement ou simplement dans ceux où la langue de Voltaire a une bonne place dans l'enseignement, ce sont les *« lycées français à l'étranger »*; contrairement à ce que le terme générique par lequel on les désigne n'indique pas, ils sont souvent — par exemple les sept établissements d'Egypte — *de statut* local.

En France, on oublie parfois *leur rôle-clé, y compris dans* les administrations parisiennes *ad hoc* où la tendance, depuis une dizaine d'années, serait plutôt à la fermeture de certains de ces établissements, *jugés « trop coûteux »*, à l'aune des budgets annuels et sans tenir compte du « rapport » réel, culturel et politique à long terme des lycées et des écoles.

### Du Liban...

Une année c'est le Stamboubliote Galata-Sérail, qui, depuis 1868, *forme une partie de l'élite* turque, qu'il faut rattraper *in extremis*. Un autre exercice, c'est le lycée Eugène-Regnault de Tanger, fondé en 1909, donc *avant le protectorat français qui* allait fermer en catimini et que seul sauve le « ramdam » fait par des parents d'élèves bien placés ou par d'anciens lycéens comme le *romancier Tahar Ben Jelloun* (*le Monde* daté 16-17 juin 1986).

A la fin de l'exercice scolaire *1986-1987, ce fut le tour du seul* lycée français de Beyrouth-Est, fondé sous l'Empire ottoman et qui dépend toujours de la Mission laïque française (association reconnue d'utilité publique en 1907), de flancher : il lui manquait 500 000 F pour redémarrer à la *rentrée* (*le Monde* daté 16-17 août 1987).

Il aura fallu des dizaines *d'interventions* auprès de Matignon — de M. Raymond Eddé, député libanais installé à Paris à M. Willy Dimeglio, député de l'Hérault (PR), *revenu d'une mission* au Liban — pour obtenir qu' *« une subvention exceptionnelle »* de 600 000 F soit dégagée pour le lycée beyrouthin ; à *cette somme s'est ajoutée « une subvention ordinaire »* de 100 000 F, selon la réponse faite en novembre par le Quai d'Orsay à une question de M. Jacques Legendre, *député* et *maire de* Cambrai (RPR). Afin de ne pas faire de jaloux, Paris a fait remettre à M. Mohamed Beydoun, député libanais et président de l'association de bienfaisance chiite Amalyeh, un chèque de 13 millions de livres libanaises.

Cela dit, c'est l'ensemble de *l'enseignement franco-arabe* au Liban (450 000 élèves) qui, en raison de la crise économique, est en train de s'effondrer. Une récente mission des Nations unies *a estimé que sur les quelque* 500 millions de francs nécessaires pour redresser un peu la *situation générale*, les deux tiers devaient aller au secteur scolaire et universitaire qui est majoritairement arabe-français. Ne pouvant tabler uniquement sur des *concours extérieurs de plus en* plus rares, des enseignants libanais ont pris eux-mêmes l'initiative d'organiser des réseaux de solidarité internationale privée.

Mme Aïda Kamar, conseillère pédagogique *libanaise*, a, à la faveur du sommet francophone de Québec, en septembre, lancé *la campagne* « Avec 500 F par an, entretenez un écolier libanais ! » (1). Mme Liliane Tyan, présidente de HELP Liban, a lancé en France une campagne identique (2). Criblés de dettes, les Frères des écoles chrétiennes, qui forment depuis un siècle la classe *moyenne libanaise multiconfessionnelle* et ont 13 000 élèves, dont 35 % n'ont pu payer leur *scolarité* en 1986, ne reçoivent pas d'aide publique extérieure ; ils ne voient plus guère, eux aussi, que la générosité privée pour sauver leurs établissements. Selon l'un des Frères : *« Tout le capital culturel accumulé depuis qu'il y a deux cent cinquante ans, maronites et melchites ont rendu l'alphabétisation obligatoire dans leurs villages, peut être démoli en moins de dix ans, si la situation actuelle n'est pas enrayée. »*

### ...à la Turquie

Toutes les nouvelles de *l'Orient proche ne sont heureusement* pas de cet acabit : ainsi à Smyrne (Izmir), le collège Saint-Joseph des *mêmes Frères* vient de devenir un lycée allant jusqu'au bac. Les meilleurs résultats à l'entrée dans les universités turques ont été enregistrés ces *dernières années* parmi les huit mille cinq cents élèves des établissements turco-français des trois principales villes.

A l'heure où Ankara frappe à la porte de la Communauté européenne, ces résultats n'ont fait qu'attiser le désir du gouvernement turc de voir Paris contribuer à mettre en place en Turquie une *« filière d'enseignement supérieur franco-turc, à commencer par les sciences administratives »*. Ce projet a désormais un nouveau défenseur : l'hebdomadaire francophone d'Ankara *l'Orient-Express* (3) ; *créé* il y a un an par un groupe de presse turc d'opposition modérée, il est devenu l'un des médias méditerranéens en français les plus riches en information *sur la région*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Fonds 3107655 pour les écoliers libanais, Banque libano-française, 33, rue de Monceau, 75008 Paris.

(2) HELP Liban, 25, rue Leconte-de-Lisle, 75016 Paris.

(3) *L'Orient-Express*, Tunus Caddesi, 497, Kavaklidere, Ankara, Turquie.

# Afrique

### RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

## Recrudescence des violences entre Noirs au Natal

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

La police sud-africaine a *confirmé qu'elle avait élaboré un* plan pour tenter de mettre un terme aux violences dans la région de Pietermaritzburg. Les modalités de ce projet sont tenues secrètes. La recrudescence des affrontements pendant les fêtes de fin d'année (quarante-trois morts) a donc incité les autorités à se préoccuper sérieusement d'une situation qui prend de plus en plus les allures de guerre civile.

Au moins deux cent quatre-vingts Noirs ont péri l'année dernière dans cette querelle fratricide qui a pour principal objet le contrôle politique des townships (banlieues noires) de cette région de la province du Natal. *Une lutte entre deux mouvements* rivaux, l'Inkatha, organisation zouloue conservatrice dirigée par Mangusuthu Buthelezi, et les forces progressistes du Front démocratique uni, l'UDF (*le Monde* du 27 octobre).

*Chaque jour* apporte son lot quotidien de victimes, pour la plupart assassinées à coups de couteau. Jusqu'alors, la police s'était contentée de renforcer ses effectifs sans parvenir à enrayer l'escalade meurtrière malgré plus de sept cents arrestations : un déchaînement de combats frontaux entre groupes d'obédience différente, mais aussi des meurtres isolés, des enlèvements, des incendies criminels, des exécutions suivies par la mise à feu des suppliciés. Des corps mutilés, *décapités, sont retrouvés* au petit matin dans les rues des cités noires dans la périphérie de Pietermaritzburg.

La semaine dernière, la police a *montré à quelques journalistes un* film vidéo tourné après l'attaque d'une maison au cocktail Molotov. Seule une femme, sœur d'un membre de l'Inkatha, a survécu à l'opération meurtrière qui a fait quatre victimes, dont un adolescent de seize *ans. Cet engrenage s'alimente de* représailles et de vengeances sans fin auxquelles se mêlent aussi des règlements de compte personnels, des rivalités de clans et la délinquance qui profite des circonstances.

La police peut-elle faire cesser ce que la presse appelle la « guerre de Pietermaritzburg » ? Pour le pouvoir, *il n'est pas de meilleure* illustration de l'incapacité des Noirs à s'entendre au cas *où ils* dirigeraient le pays. Mais le bilan devient alarmant, et la flambée n'épargne plus désormais les townships de Durban.

### Deux tendances opposées

Les racines du conflit plongent dans les différences idéologiques entre l'Inkatha et l'UDF. Celui-ci s'est cristallisé avec la révolte des années 1985-1986, et notamment les campagnes de boycottage auxquelles le mouvement zoulou était opposé. D'épisodiques, les affrontements sont devenus périodiques puis quotidiens. Chaque camp s'accuse aujourd'hui de *« barbarie »*.

*L'UDF reproche à son rival* ses méthodes d'intimidation pour tenter de contrôler un secteur où l'Inkatha n'est pas dominant. De son côté, Mangusuthu Buthelezi, *« chief minister »* du homeland du Kwazulu, ne cesse de critiquer ses anciens amis de l'ANC (Congrès national africain) et l'UDF qui en *est proche, leur reprochant* de vouloir rendre les townships *« ingouvernables »*.

A travers cette tentative sanglante de contrôle d'un secteur géographique se profilent deux conceptions radicalement opposées du combat de libération. Procapitaliste, hostile aux sanctions et aux *méthodes violentes* pour abattre le pouvoir blanc, Buthelezi cherche à accroître son audience, ce qui ferait de lui un interlocuteur indispensable pour l'avenir, alors que ses détracteurs le cantonnent au rang de chef tribal, produit du système de l'apartheid qui a institué les bantoustans.

L'UDF, en revanche, a une approche plus socialisante de l'avenir. Proche de l'ANC, il prône une redistribution des richesses et croit à l'efficacité des sanctions. Ce conflit droite-gauche est panaché des ingrédients propres à la situation sud-africaine au sein de la plus importante communauté noire du pays, les Zoulous, dont Buthelezi veut faire sa chasse gardée. Une lutte pour la suprématie dont Pietermaritzburg est le théâtre actuel mais qui, dans l'avenir, pourrait affecter tout le territoire en cas de victoire de l'un ou l'autre des camps au niveau national.

Jusqu'ici, toutes les tentatives de trêve, les appels au calme, les amorces de négociations ont échoué. *La chambre de commerce de Pieter*maritzburg sous les auspices de laquelle des pourparlers avaient été entrepris ne désespère pas de pouvoir les reprendre. Mais l'Inkatha n'y est pas disposé. Buthelezi a qualifié ces discussions d' *« exercices de futilité »*, estimant qu'il n'était pas besoin de *« courtiser ceux qui sont ouvertement violents »*. Il a rabroué sans ménagement l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, qui à la *fin de l'an dernier avait solennelle*ment appelé à la cessation des actes de violence, lui reprochant de n'être pas qualifié pour parler puisqu'il serait un suppôt de l'ANC.

A défaut d'essayer de trouver un terrain d'entente, l'Inkatha a *accueilli* favorablement l'annonce d'un renforcement de l'action de la police, estimant que c'était à elle de ramener le calme. L'UDF, pour sa part, voit cette action d'un mauvais œil, craignant qu'elle *ne* contribue à asseoir l'influence du mouvement rival, alors qu'il ferait seul les frais de l'opération.

MICHEL BOLE-RICHARD.

# Asie

## INDE

# Moscou a loué à New-Delhi un sous-marin à propulsion nucléaire

**L'Union soviétique a livré, mardi 5 janvier, à l'Inde son premier sous-marin à propulsion nucléaire, dans le cadre d'un contrat de prêt, a-t-on annoncé officiellement à Moscou et à New-Delhi. Selon l'agence Tass, le submersible *« a été loué à la République indienne pour son entraînement, aux termes d'un accord antérieur »*. *« Le sous-marin aidera la flotte indienne à acquérir de l'expérience dans l'utilisation de vaisseaux de ce type »*, a ajouté l'agence, qui précise qu'*« il n'y a aucune arme nucléaire à bord ni aucune imitation de telles armes »*.**

**L'ambassadeur indien à Moscou, M. TN Kaul, s'est rendu à Vladivostok pour prendre livraison du submersible.**

### *Une marine en expansion*

Classée au huitième rang mondial par le tonnage total (environ 160000 tonnes) et la diversité de sa composition, la marine de guerre indienne représente, à l'heure actuelle, la plus puissante flotte militaire de l'océan Indien. Une volonté explicite du gouvernement lui garantit, de surcroît, une montée régulière en puissance avec l'aide de l'Union soviétique, qui fournit directement des matériels neufs ou qui concède indirectement une assistance technique aux chantiers navals indiens.

Outre la flotte de surface, la marine indienne se développe dans deux directions : l'aéronautique navale et la *« sous-marinade »* nucléaire, qui marquent la progression de toutes les autres grandes marines dans le monde.

Ainsi, l'Inde a acquis auprès de la Grande-Bretagne les deux porte-avions *Hercules* et *Hermes*, qu'elle a rebaptisés *Vikrant* et *Viraat* en même temps qu'elle les modernisait avec des équipements d'origine soviétique. Ainsi, encore, l'Inde a reçu ou est en passe de recevoir jusqu'à quatorze sous-marins lance-torpilles à propulsion classique (diesel/électrique), qui déplacent, selon les modèles, entre 2 400 et 3 200 tonnes en plongée.

La cession par l'Union soviétique d'un sous-marin à propulsion nucléaire permet à l'Inde de devenir en Asie le deuxième pays, après la Chine populaire, détenteur d'une telle technologie navale. Dans le reste du monde, quatre autres pays — les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France — ont maîtrisé la propulsion nucléaire à bord de sous-marins stratégiques (lance-missiles) ou d'attaque (lance-torpilles). Un cinquième Etat, le Canada, cherche, de son côté, à accéder à la « sous-marinade » nucléaire en achetant des sous-marins d'attaque à deux fournisseurs rivaux (la France et le Royaume-Uni).

## AFGHANISTAN

# M. Mitterrand critique l'« injuste sanction » qui frappe M. Alain Guillo

Les réactions à la condamnation à dix ans de prison pour *« espionnage »* du photographe français Alain Guillo continuent d'affluer, allant toutes dans le même sens, celui de la condamnation d'un jugement injuste frappant un homme qui n'a fait que son devoir professionnel. Le président Mitterrand a dénoncé mardi 5 janvier l'*« injustice sanction »* dont est victime M. Guillo. Répondant aux vœux de la presse, le chef de l'Etat a observé que *« les pouvoirs qui ne supportent pas que l'on sache comment ils vivent ne peuvent que vous considérer que comme des gêneurs ou des coupables »*. Il s'est aussi montré critique des autorités pro-soviétiques de Kaboul en soulignant à propos d'Alain Guillo : *« On fait son métier, déjà lourd de risques physiques, et en plus on considère comme criminel le fait d'exercer ce métier qui est d'informer. »*

Recevant mardi l'ambassadeur soviétique, M. Jean-Bernard Raimond a demandé que le Kremlin intervienne en faveur de la libération de M. Guillo. *« L'ambassadeur a pris note de tout ce que je lui ai dit très fermement, et il m'a dit qu'il allait transmettre ma démarche immédiatement »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères sur la Cinq. *« Le réalisme veut que cette affaire se règle entre la France et l'Union soviétique, étant données les responsabilités de l'URSS en Afghanistan*, a-t-il ajouté. *Et le réalisme veut aussi que l'URSS détienne la clé de la solution qui est l'expulsion le plus rapidement possible d'un journaliste qui n'a fait que son métier. »*

Abordant la question du retrait possible des troupes soviétiques d'Afghanistan, M. Raimond a par ailleurs estimé qu'il n'était *« pas sûr qu'il ait lieu en 1988 »*. Le ministre a jugée *« ambiguë »* l'attitude du Kremlin sur cette question : *« Les dirigeants actuels considèrent que l'Afghanistan est une erreur de leurs prédécesseurs. »* Cependant, *« il est très difficile pour eux de prendre une décision de retrait avant de régler la question du pouvoir à Kaboul d'une manière satisfaisante pour eux »*.

*« Enfermer un journaliste, c'est toucher à une liberté essentielle »*, a pour sa part déclaré le ministre de la culture et de la communication. *« Nous avons le droit de savoir ce qui se passe en Afghanistan »*, a ajouté M. Léotard. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, va, pour sa part, *« effectuer une nouvelle démarche avec encore plus d'insistance en direction du PC soviétique »*.

Les Etats-Unis ont également apporté leur soutien à la France, au moment où le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Michael Armacost, rencontrait au Pakistan la plupart des chefs de la résistance afghane. Il leur a réaffirmé que le soutien américain à leur action se poursuivrait jusqu'à ce que les moudjahidines parviennent à leur but.

A Kaboul, l'agence officielle Pakhtar a affirmé que M. Guillo *« n'était pas un journaliste »*, mais un agent étranger qui *« guidait d'autres espions venant des Etats-Unis, du Pakistan, de France, de Grande-Bretagne et de pays arabes réactionnaires pour entrer en Afghanistan »*. *« Les agents professionnels étaient infiltrés illégalement sous différentes couvertures : médecins, aides médicaux, reporters, religieux »*.

Dans un tel contexte, on peut comprendre que les relations entre Kaboul et Paris soient de plus en plus limitées. A la fin de 1987, la France a fermé les sections commerciale et culturelle de son ambassade à Kaboul. La section culturelle était déjà *« en sommeil »* depuis 1983. Il ne reste plus de professeurs de nationalité française au lycée Istiqlal de Kaboul, où l'on pouvait faire ses études en français.

## CAMBODGE

# Les vœux du prince Sihanouk

A l'occasion de la nouvelle année, le prince Norodom Sihanouk a envoyé aux Khmers rouges — ses partenaires dans la coalition du Kampuchéa démocratique, dont il s'est mis en congé de présidence en 1987 — un message de vœux dans lequel il fait état de la *« lutte commune »* contre les *« colonialistes vietnamiens »*. *« Nous formons* [des vœux] *pour votre grand succès dans notre lutte commune sur les champs de bataille du Cambodge »*, écrit le prince, qui a affirmé que sa propre armée, l'Armée nationale sihanoukiste (ANS) continuera *« à lutter sans esprit de recul (...) jusqu'au départ du Cambodge du dernier militaire vietnamien »*.

D'autre part, le prince Ranariddh, qui représente le prince Sihanouk, son père, sur le terrain, a déclaré à Bangkok, le lundi 4 janvier, que ce dernier avait l'inention d'exiger un calendrier précis du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge lors de sa prochaine rencontre avec M. Hun Sen. Le prince, a-t-il ajouté, *« voudrait être informé par le Vietnam du nombre de mois nécessaire pour retirer toutes ses troupes du Cambodge et à quelles conditions »*. — (AFP, AP.)

## CHINE : en disgrâce depuis plus de trente ans

# L'évêque de Shanghai a été rétabli dans ses « droits politiques »

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

*Le plus célèbre des prélats chinois* condamnés comme *« contre-révolutionnaires »* pour leur refus de rompre avec Rome dans les années 50, *Mgr Ignatius Gong Pingmei*, évêque de Shanghai, s'est vu restauré dans ses *« droits politiques »*, au terme d'une disgrâce de plus de trente ans. Les autorités chinoises ont annoncé que le tribunal de Shanghai avait levé, mardi 5 janvier, les dernières mesures d'assignation à résidence et de privation de ses droits politiques, qui pesaient su l'évêque, âgé de quatre-vingt-six ans, depuis qu'il avait été *« libéré »* en juillet 1985. Mgr Gong, à en croire l'agence Chine nouvelle, a *« exprimé au tribunal ses remerciements pour la clémence du gouvernement et déclaré qu'il consacrera le reste de sa vie à l'effort de modernisation de la nation »*.

L'annonce ne revient que discrètement sur le *« repentir »* que les autorités avaient prêté à Mgr Gong pour *expliquer sa libération il y a* deux ans. L'évêque shanghaien avait été emprisonné en 1955 pour s'être opposé à l'engagement chinois dans *la guerre de Corée*, et pour avoir alors refusé de faire allégeance à l'Association catholique patriotique, fondée par le pouvoir communiste afin de mettre au pas les catholiques chinois et de rejeter l'autorité pontificale.

Ces *« aveux »*, sur lesquels Pékin n'avait fourni alors aucune preuve — ils étaient placés dans la bouche de fonctionnaires, mais jamais le prélat n'avait été cité explicitement par la presse officielle — avaient conféré un caractère quelque peu orwellien à ce qui ne pouvait être, sur le fond, qu'une mesure de clémence de la part de la Chine, destinée à faire un geste en direction du Vatican. Depuis, Mgr Gong était en résidence surveillée — Chine nouvelle assure aujourd'hui qu'il a été autorisé à dire la messe dans un couvent de Shanghai — et soigneusement empêché de rencontrer des journalistes.

### Succès pour la messe de minuit

En revanche, plusieurs prêtres, dont *trois Américains et un Chinois* de Hongkong, ont réussi à le voir peu après sa libération. Pékin parle encore d'une visite récente d'un évêque portugais. Les visiteurs disent avoir vu un homme encore en possession de toutes ses facultés intellectuelles, et les rares propos qui ont filtré de ces entrevues contredisent la thèse d'un homme rongé par le *« repentir »* à propos de ses homélies anticommunistes passées. Personne, *toutefois, ne semble avoir été en* mesure de parler en tête à tête avec Mgr Gong.

En tout état de cause, Mgr Gong reste, pour les catholiques chinois qui ne se sont pas joints aux trois millions de fidèles de l'Eglise officielle, un symbole du christianisme résolument pro-romain en Chine communiste. Dès lors, sa *« réhabilitation »* pose à Rome un problème : celui de son statut futur dans la hiérarchie catholique. L'actuel évêque de Shanghai, Mgr Zhang Jiashu, âgé d'environ quatre-vingt-quinze ans, a été nommé par le pouvoir communiste, comme son auxiliaire, Mgr Aloys Jin Luxian (soixante et onze ans), *qui s'est rendu en France* en visite *« privée »* en mai dernier. Le Saint-Siège ne peut en principe reconnaître ces nominations, pas *plus que la consécration de quatre* évêques par les autorités *« patriotiques »* en novembre 1986.

Ce nouvel épisode de la diplomatie des petits pas entre le Saint-Siège et Pékin fait suite aux faux espoirs, vite refroidis par les Chinois, auxquels *avaient donné lieu les déclarations* du cardinal de Manille, Mgr Jaime Sin (*le Monde* du 18 novembre) sur les progrès envisa*geables en vue d'une normalisation*. Les rumeurs, nées à Hongkong, qui avaient suivi la visite du prélat philippin sur l'éventualité d'une visite du pape en Chine avaient été rapidement démenties par Rome.

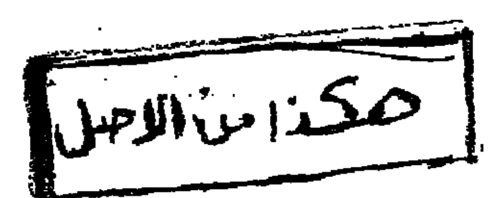
La question des nominations *d'évêques et de l'autorité spirituelle* sur le clergé chinois est, sans doute bien plus encore que la question de Taiwan — avec qui le Vatican est sommé par Pékin de rompre ses relations diplomatiques, — la pomme de discorde principale. Il semble qu'avec ce nouveau petit geste la Chine populaire renvoie la balle dans le camp du Saint-Siège.

Ce dernier devra, en outre, tenir compte de la popularité croissante des cérémonies chrétiennes auprès de la population chinoise, comme en a témoigné la célébration de la Nativité cette année. Pas moins de quarante milles catholiques ont assisté aux messes de minuit dans la seule capitale. Bon nombre étaient, certes, de jeunes curieux attirés par les apparats du plus grand rassemblement public nocturne à n'être pas placé directement sous le contrôle de la police et du Parti communiste...

Mais, parmi eux, également, à côté de vieux chrétiens sur les visages de qui se lisait la *« foi du charbonnier »*, figuraient bien des gens pour qui la religion peut remplacer un vide idéologique patent *dans la Chine post-maoïste*. *« Après des dizaines d'années d'interdiction du culte, il est normal que tout soit vague dans l'esprit des gens »*, nous disait une jeune catholique *« officielle »* à Nantang, l'une des trois grandes églises de Pékin. Entre la doctrine et le réalisme, le Vatican est confronté, en Chine, à des choix décidément délicats.

Fr. D.





## Enquête

Images d'une Chine communiste

# Les mille et un trafics de Pékin


KELER/SYGMA

Le marché de la moto d'occasion à Pékin.

*(Suite de la première page.)*

Au pied des silhouettes de la Cité interdite qu'on devine dans la pénombre, un marché nocturne aligne sur plusieurs centaines de mètres ses gargottes ambulantes, qui proposent chacune sa spécialité : crêpes, beignets, « *soupe de thé* » pékinoise — ce mélange sur lequel on verse l'eau bouillante d'un énorme récipient de cuivre. Ces ustensiles, invisibles pendant des décennies en Chine, ont soudain resurgi des greniers pour servir à la préparation de l'une des friandises préférées des Pékinois, grands amateurs de tout ce qui est restauration sur le pouce, entre amis, au bord du trottoir.

### « L'avenir est aux petits capitalistes » !

L'Etat n'est pas absent, bien sûr. On en voit la trace dans l'effort d'organisation des plus grands marchés. Les échoppes, d'un modèle astucieux qui combine une tente et une charette, sont toutes identifiées par une licence portant la photographie du propriétaire. L'alignement est respecté, et quelques policiers circulent pour faire observer l'ordre... et les prix, du moins ceux d'entre eux qui ne sont pas libérés ou « *conseillés* ».

Même si ces endroits sont chers — *deux à trois fois le prix de* revient d'un repas à domicile — la foule est au rendez-vous, et pas seulement celle des nantis. De même que le petit peuple est au rendez-vous de toutes ces petites activités de service, réparateurs de toutes sortes, taxis collecifs ou *individuels, non seulement* comme client, mais, quand il le peut, comme entrepreneur.

« *L'avenir est aux petits capitalistes* », lance un tel, qui n'a pas oublié, pourtant, les huit ans qu'il a passés à piocher la terre glacée du Nord-Est mandchou sous Mao Zedong. Il songe à accroître le potentiel de sa coopérative de dactylographie en installant une boutique sur une grande rue passante, de façon à attirer le client. Son revenu ? Humble encore pour Pékin : trois à quatre fois le salaire d'un professeur d'université seulement... Et si la politique change, par exemple à la mort de M. Deng Xiaoping ? « *Impossible. Ils ne peuvent plus nous faire revenir en arrière.* »

Naïveté, opiniâtreté frisant la provocation, simple constat d'un rapport de forces où le régime n'est guère en bonne posture pour le moment ? Un peu de tout, sans doute. Le plus frappant est l'ardeur que ces petites gens développent, si soudainement, pour se mettre au travail dès lors que cela peut leur rapporter. Le fonctionnaire endormi, l'employé municipal tire-au-flanc, se sont révélés capitaines d'entreprise et forcenés du labeur du jour où ils se sont mis à leur compte.

L'impuissance du gouvernement devant la résurgence de ce que la morale révolutionnaire réprouvait éclate devant l'ancien Observatoire. Quotidiennement, quelques centaines de personnes négocient prix et devoirs sur le « marché aux domestiques », sans se soucier des rafles épisodiques opérées par la police. « *Le fait est que cela rend bien service* », disent des fonctionnaires.

### Explosion de l'individualisme

Pékin donne ainsi l'impression de reconstituer patiemment tous ses attributs d'antan, de la petite boutique à l'entreprise audacieuse, en passant par le cirque de rue — des forains effectuent leur numéro sur le trottoir avant de passer la sébile — que le Parti communiste s'était appliqué à faire disparaître dans les années 50. La ville sort de ses murs. Dans les grandes banlieues nouvelles, on rivalise d'ingéniosité pour repousser les parois des logements construits en de gigantesques lotissements, quitte à accrocher aux balcons d'inquiétantes verrières servant elles-mêmes de support à des entassements de matériaux et accessoires de ménage. Dans les ruelles du Vieux Pékin aux maisons sans étage, on grignote une parcelle de trottoir en édifiant une cahute en briquettes, qui servira à stocker les provisions de choux pour l'hiver, à ranger quelques affaires encombrantes. L'individualisme que Mao avait tant cherché à briser explose à travers la capitale, toute entière gagnée à l'idée de M. Deng que la pauvreté n'est pas l'idéal du socialisme.

La « *monnaie du peuple* » (c'est le nom officiel de la monnaie chinoise) a du coup piètre réputation. « *Je préférerais un yuan convertible* », dit, sans s'étonner de sa propre audace, la petite marchande d'azeroles au caramel, au coin du trottoir. Elle ne fait pourtant pas partie de la « *mafia des Ouigours* », ces jeunes originaires du Turkestan chinois qui sont les plus impliqués dans le petit trafic des devises. Mais elle sait le prix des choses : un yuan, s'il est convertible, vaut un yuan et demi au « *noir* ».

Comment en serait-il autrement, alors que les autorités multiplient les gestes destinés à frapper l'imagination des Chinois en leur montrant la prospérité occidentale ? Celle d'un Alain Delon, venu récemment présenter quelques films mais, surtout, vendre ses parfums. « *Il faut dire aux jeunes qu'il a beaucoup travaillé pour arriver là où il est* », commentait un journaliste du *Quotidien du peuple* à sa conférence de presse. Celle des « *milliardaires* » capitalistes que l'on envisage de faire venir en juin 1988 pour le week-end « *le plus cher du monde* » ou presque (8 000 dollars par tête), éventuellement retransmis à la télévision chinoise. Enfin, promesse à peine plus palpable de prospérité, les nantis peuvent se payer désormais le frisson culinaire américain dans un Kentucky Fried Chicken, ouvert à deux pas du mausolée de Mao. Il ne leur en coûtera qu'un dixième de leur salaire mensuel, au bas mot.

### « Les jeunes ne pensent qu'à l'argent »

*Des grincements de dents*, toutes ces transformations en provoquent nécessairement. La misère des démunis et des brimés se montre aux temples de la petite consommation anodine que sont les marchés libres : ce mendiant, qu'on croirait sorti d'un film des années 30, qui se précipite pour arracher à l'étranger une brochette achetée à l'étal. Cette vieille femme qui clame sa faim, à qui les passants jettent un petit billet, quand même. Intellectuels, ouvriers, sous-payés et mal logés, travaillant les uns comme les autres dans des conditions très dures, grognent. La jeune génération, qui se rue sur tout ce qui brille aux couleurs du capitalisme, a mauvaise réputation. « *Nous ne les comprenons pas. Ils ne pensent qu'à l'argent* », disent les aînés. Question de tempo plus que de principes généraux, car les mêmes, membres du PCC ou pas, se précipitent sur ce qui fait figure de luxe abordable pour *leurs moyens limités*, dans l'attente de mieux.

Ce responsable de rang moyen du parti qui dînait, l'autre jour, dans un grand hôtel de la capitale, en compagnie d'une élégante connaissance venue de Taiwan, manteau de fourrure et bijoux bien en évidence, au son d'une chanson d'amour du Shanghai des années 30, jadis condamnée pour « *capitulationnisme* » face à l'occupant japonais, aurait sans doute pu expliquer la scène par un discours idéologique en béton. Mais même les autorités de Taipeh, qui ont levé, non sans restrictions, l'interdiction aux citoyens de Taiwan de se rendre sur le continent, ne cachent pas l'espoir que l'opulence de ces derniers, par rapport au niveau de vie des citoyens de la République populaire, sera le meilleur avocat de leur cause.

Pékin, entend-on dire, ne restaure pas le capitalisme. « *Franchement, je ne crois pas qu'on puisse encore parler d'un pays socialiste ici* », dit un Soviétique pourtant lui-même ébranlé dans ses convictions par la « perestroïka » gorbatchevienne. La Chine, en tout cas, pousse singulièrement loin ces temps-ci le flirt qu'elle a engagé avec le capitalisme pour briser l'équation « *socialisme = pauvreté* ». Bien plus loin que ne le suggère la juxtaposition assez symbolique de deux époques au siège central de la Banque de Chine : à côté des ordinateurs et des employées qu'on confondrait avec leurs homologues de Hongkong ou de Singapour, des caissières renfrognées veillent sur des monceaux de billets entassés — faute de coffre-forts ? — dans des valises de fabrication locale, toutes de même couleur : rouge, encore. Hommage involontaire au bricolage héroïque des années d'austérité ou rappel des contingences du moment ? Au point où en sont les choses, la nuance revêt de moins en moins d'importance.

FRANCIS DERON.

## Des touristes chez Confucius

*QUFU*
*De notre envoyé spécial*

LA ville natale de Confucius est restée fière de son saint patron, mort il y a 2 538 ans. Plus de 20 % des habitants s'appellent Kong, le nom de famille du « *sage* ». « *Pendant la révolution culturelle, les masses ont protégé la résidence ancestrale contre les gardes rouges* », nous dit Mme Kong Demao, descendante à la 77e génération de Confucius, et dont le frère cadet, M. Kong Desheng, réfugié à Taiwan, est le « *chef du clan* ». « *Quand les étudiants sont venus de Pékin,* ajoute un officiel local, *les gens ont fermé les portes de la ville pour les empêcher d'entrer.* » Les murailles ont été détruites en 1976, mais les dégâts subis par Qufu ont été minimes si l'on se souvient de la campagne de haine lancée contre Confucius par la « bande des quatre » : « *Pi Lin pi Kong* », critiquer Confucius et Lin Biao, hurlait-on alors.

### Un philosophe au rayonnement mondial

La population de Qufu est traditionnaliste. La philosophie de Confucius, ossifiée de génération en génération, a servi d'idéologie officielle aux empereurs. « *La vertu du souverain est pareille au vent, celle des petites gens à l'herbe : l'herbe doit se courber quand le vent passe sur elle* », disait Confucius. Pas étonnant qu'une fois l'Empire tombé l'*intelligentsia*, *nationaliste* comme communiste, se soit lancée en 1919 à l'assaut de la « *boutique de Confucius* ».

Les temps ont changé. Qufu a accueilli, en septembre dernier, la première conférence internationale sur le confucianisme réunie en Chine depuis 1949. Les bouches s'ouvrent. Mme Kong Demao se refuse à citer les « *aspects négatifs* » de la pensée de son ancêtre, se contentant de dire que « *son œuvre est en train d'être étudiée du point de vue marxiste et matérialiste* », et *qu'il se place en tête des* grandes figures historiques de l'humanité. M. Kong Yangcheng, sous-chef des relations extérieures de Qufu et descendant de la 64e génération du sage, ajoute que la municipalité envisage de donner aux élèves un aperçu du confucianisme. « *Ce serait dommage, presque honteux qu'ils ne connaissent pas un philosophe au rayonnement mondial* », dit-il.

### Au profit du régime

Temple de Confucius, résidence familiale, « *Forêt* », où sont enterrés le sage et ses descendants, Qufu vit du tourisme, qui lui fournit le quart de ses revenus : 1,6 million de visiteurs en 1986, contribuant à l'enrichissement de commerçants privés — 120 photographes, des centaines de cochers et de cyclo-pousse... — et à la fortune de « *familles de 10 000 yuans* ». On y achète babioles et souvenirs. Mais l'étude de Confucius est réservée à certains initiés. « *La révolution culturelle a causé de graves bouleversements dans la morale et le comportement, le confucianisme peut aider à les restaurer. Mais il n'est pas question de ressusciter le culte de Confucius* », dit M. Kong.

La Chine d'aujourd'hui se caractérise à la fois par un renouveau du scepticisme et un retour aux religions ou superstitions, un temps interdites et de nouveau tolérées. Qui plus est, le confucianisme reste vivace à Taiwan et devient une des idéologies officielles dans la très capitaliste Singapour. Quoi donc de plus logique que d'appeler au secours d'une « *morale socialiste* » usée la morale traditionnelle chinoise ?

Le PCC veut mobiliser le confucianisme au service des « *quatre modernisations* » de M. Deng Xiaoping, le « *cannibaliser* » au profit du régime, qui a tout à gagner d'une philosophie de la classe dirigeante : on le découpe en tranches pour en prendre ce qui peut servir à l'éducation morale, mais on en rejette l'idéologie « *rétrograde* ». Le professeur Kong Lingren, lui aussi descendant du sage, estime que « *si Confucius était encore vivant, il apporterait sa pierre aux « quatre modernisations »* ».

Des universitaires se plongent à nouveau dans un débat d'idées dont on avait perdu l'habitude ici, s'attachant à séparer le bon grain de l'ivraie. Ainsi pour le professeur Zhang Liwen, il s'agit « *d'évaluer la pensée de Confucius, d'en prendre ce qui est valable et d'en rejeter ce qui ne l'est pas* ». Parmi les points positifs, il cite la compassion, les relations harmonieuses, l'amour du travail, l'obéissance des enfants aux parents, l'amour de la famille étendu à celui des ouvriers pour leur entreprise... Sont négatifs le paternalisme, la hiérarchie, le mépris des femmes, bref le « *féodalisme* ».

Membre du Conseil d'Etat, M. Gu Mu, président honoraire de la fondation sur le confucianisme, estime qu'« *aucune nation ne peut se couper de son histoire* », même si le confucianisme a été en partie responsable de la stagnation de la Chine pendant des siècles. Après tout, le Japon et les « *nouveaux pays industrialisés d'Asie* » (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taiwan), qui ont remporté tant de succès économiques et ouvert une voie dans laquelle la Chine souhaite s'engouffrer, ne doivent-ils pas une grande partie de leur réussite à l'idéologie confucéenne ?

PATRICE DE BEER.

## Les tontines de Pingtan

*ON a rarement vu un telle anarchie dans un district chinois. Pingtan, dans le Fujian, face à Taiwan, a fait en grand ce que beaucoup n'osent rêver de faire en petit. Jusqu'au drame.*

Tout a commencé, selon le très officiel *Quotidien des lois*, en 1986. Les Tontines, ces « *pots* » à investissement pyramidal constitués par des particuliers, qui peuvent en emprunter le montant à tour de rôle, comme il en existe dans tout le Sud-Est asiatique, sont réapparues à Pingtan. C'est le cas dans bien d'autres localités de Chine, Pékin comprise, mais là, ce fut à très grande échelle. Les Tontines ont poussé « *comme des champignons après la pluie* », écrit, non sans poésie, le journal.

Deux mille sept cents d'entre elles, rassemblent plusieurs dizaines de milliers de paysans, ainsi que plus de deux cents membres du Parti communiste, dont quarante-huit responsables. Pas moins de 25 millions de yuans furent investis — 36 millions de francs : une somme qui rend songeur, comparée au revenu moyen par habitant, 300 yuans (440 F) par an.

*Puis escrocs et spéculateurs s'en mêlèrent, et tout dégénéra.* Sept suicides. Cent quatre-vingts blessés. Quarante-cinq vols à main armée. Vingt-cinq cas de déprédations. Vingt maisons hypothéquées... Lorsque la justice mit le holà, elle n'eut pourtant pas la main bien lourde. Cinq escrocs seulement ont été jugés. (Ils ont quand même été condamnés à des peines de cinq à vingt ans de prison.) L'histoire ne dit pas s'ils étaient membres du parti.

La « note du rédacteur » qui accompagne la nouvelle ne laisse guère d'ambiguïté sur l'ampleur de tels phénomènes : « *Ce genre d'activités illégales a troublé l'ordre des finances de l'Etat. (...) Avec l'approfondissement de la réforme, d'autres formes d'activités illégales peuvent apparaître. Voilà qui mérite notre vigilance* ».

F. D.





# Enquête

saisie par la consommation

# A la découverte du téléphone

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

C'EST presque un symbole politique : le téléphone a fait son apparition dans la vie privée des Chinois. Une apparition timide, freinée par l'arriération du réseau que quelques commandes de technologie à l'Occident ne pourront pas pallier avant longtemps ; mais une apparition tout de même remarquée, car elle change profondément les habitudes, plus peut-être qu'elle ne l'avait fait dans les pays occidentaux en son temps.

Disposer du téléphone à son domicile dans une grande ville chinoise était, jusqu'à une date récente, un signe de puissance. Les lignes étaient rares et exclusivement réservées à des responsables qui pouvaient en justifier le besoin par la nécessité d'être en contact permanent avec leurs collègues. Dans le petit peuple, on s'écrivait, on se laissait des messages à son lieu de travail, mais on ne se téléphonait pas. Pour les urgences, il y avait le téléphone public, généralement installé dans une boutique du quartier, près de la caisse. Il fallait alors dialoguer avec son correspondant sous l'œil attentif de la caissière. Les échanges se limitaient à l'essentiel, les états d'âme ou les commentaires désobligeants pour le régime étaient naturellement bannis. Seuls les fonctionnaires, au bureau, pouvaient utiliser le téléphone pour leurs besoins personnels, ce qui, de l'aveu des autorités, continue d'encombrer les lignes d'appels totalement extra-professionnels.

Aujourd'hui, derrière les murs des cours de Pékin, le grelot de la *« parole électrique »* n'émeut plus. Non pas, certes, que recevoir chez soi un appel téléphonique soit à la portée de tout le monde. Pour installer une ligne, il en coûte au bas mot 2 000 yuans (vingt mois de salaire d'un fonctionnaire bien placé) avec un dessous-de-table variable selon que le quartier est plus ou moins mal desservi. Ce luxe est donc réservé à cette catégorie d'entrepreneurs privés ou de débrouillards qui parviennent à arrondir leurs fins de mois avec le produit d'affaires sur lesquelles le régime ferme les yeux. Avec un appareil pour deux cents personnes dans les villes, un peu plus de cinq cents dans les campagnes, la Chine reste bien sous-développée.

Il n'empêche : jadis instrument comparable à une arme de guerre, le téléphone sert désormais également le particulier sans attache avec la nomenklatura. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à Pékin à réclamer une ligne à domicile. L'Etat ne parvient à en satisfaire qu'une infime proportion.

C'est un progrès qui va loin dans le sens d'une démobilisation de la population, autrefois contrôlée par les autorités d'autant plus efficacement que les moyens de communication étaient faibles. Un dissident de la fin des années 70 était sidéré d'apprendre qu'un Sakharov, en URSS, pût disposer du téléphone, le jour où la nouvelle parvint à Pékin que la ligne avait été coupée à l'académicien soviétique.

### Un nombre incalculable d'erreurs

Conséquence de cette évolution, le trafic téléphonique est perturbé par un nombre incalculable d'erreurs d'appel, souvent dues au manque de familiarité des utilisateurs avec l'appareil. Néanmoins, même l'étiquette téléphonique, plutôt rustaude il y a peu, évolue. Jadis, deux correspondants se devaient de hurler en répétant plusieurs fois la même phrase pour parvenir à se comprendre. *Il leur fallait couvrir*, d'un côté, le bruit de la circulation et de la boutique où se trouvait le téléphone public, et, de l'autre, celui d'un bureau surpeuplé ou d'un atelier d'usine. L'amélioration du réseau — encore toute relative — a commencé à changer cela.

Les téléphones privés n'occupent encore que quelques-unes des 1 000 pages de l'annuaire de Pékin, mais la publication de celui-ci, depuis quelques années, est en soi une révolution. Les rares listes téléphoniques qui existaient il y a une dizaine d'années étaient considérées comme des secrets militaires, *inaccessibles au commun des mortels* et, *a fortiori*, aux étrangers. Aujourd'hui, l'annuaire officiel chinois ne fait plus mystère du numéro du secrétariat du comité central ou de celui du mausolée de Mao.

### La mode des « téléphones rouges »

Le pouvoir a pris en compte *l'évolution des mœurs, et retourne* désormais cette arme de la bureaucratie qu'était le téléphone contre cette dernière, qu'il entend réveiller. La grande mode est désormais aux « téléphones rouges » qui permettent au citoyen de faire connaître aux autorités ses griefs ou revendications. Le maire de Wuhan, la grande agglomération du centre de la Chine, insistait, au cours d'une récente conférence de presse, pour que les journalistes étrangers essaient sa propre ligne lors de leur visite dans sa ville, et la télévision faisait récemment de la publicité pour le « téléphone rouge » de la municipalité de Pékin.

On est loin, avec cette innovation, de la célèbre *« boîte à suggestions et dénonciations »* accrochée aux portes des comités de surveillance de chaque quartier, jadis le seul moyen de communication entre les citoyens et le régime. La libéralisation mesurée qui est en cours permettra peut-être que celle-ci soit moins policière et délatoire que l'ancienne.

F. D.

GILLES RIGOULET



Coiffeuse libre à Zhongwei (nord-ouest de la Chine).

## Deux lignes de métro pour 9 millions de Pékinois

COMME cadeau de Nouvel An, les Pékinois ont enfin obtenu l'interconnection des deux lignes de métro qui desservent la capitale. La première, construite pendant la révolution culturelle, avait en grande partie un but stratégique et desservait des abris anti-atomiques. La seconde, qui fait les trois quarts du tour des anciennes murailles de Pékin, a été ouverte en 1984, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la République populaire.

Il aura donc fallu plus de trois ans pour relier les deux lignes, distantes de 358 mètres. La ligne numéro un, qui va de la grande gare jusqu'aux aciéries de la capitale, dans la banlieue ouest, est souvent saturée et le matériel y est vétuste. Au point qu'il y a deux ans, aux heures de pointe d'un jour férié, des wagons explosèrent littéralement sous la pression exercée par les voyageurs. La ligne numéro deux, qui jusqu'à ce jour ne menait nulle part, restait, elle, désespérément vide. On pouvait voir, dans certaines stations, plus d'employés occupés à attendre les clients que de voyageurs.

Les autorités attendent de cette interconnection une augmentation de la fréquentation du métro, à un moment où Pékin connaît des embouteillages de plus en plus sérieux : le nombre des vélos dépasse en effet les six millions dans l'agglomération et celui des véhicules augmente de plusieurs dizaines de milliers d'unités chaque année. Il s'agit cependant plus de voitures que de bus, le nombre de ceux-ci étant insuffisant et la qualité des transports en commun ne cessant de se détériorer. Le gouvernement chinois a dans ses tiroirs des plans de développement de son réseau de métro, actuellement indigne d'une grande métropole. Des sociétés étrangères — en particulier françaises — sont intéressées.

Mais l'argent manque, et surtout les devises. En attendant, les Pékinois devront continuer de pédaler sur leur vélo noir Pigeon, Eternité, ou toute autre marque moins prestigieuse, dans la froidure de l'hiver ou la canicule de l'été. Ce qui explique le soin apporté à la bicyclette, choisie avec la même méticulosité qu'une auto chez nous — ne vaut-elle pas l'équivalent de deux mois de salaire moyen ? — et qui sert parfois d'unique moyen de transport pour une famille entière...

P. de B.

## Un symbole : la pénurie de porc

DEPUIS le début de décembre 1987, la viande de porc est à nouveau rationnée dans les plus grandes villes chinoises. Le sucre l'est également, mais c'est sans aucun doute le rationnement du porc — 1 kilo par personne et par mois sur le marché d'Etat, au prix subventionné — qui a le plus frappé les imaginations : le souvenir des moments les plus durs de l'ère de Mao Zedong, lorsque le ventre était le premier à souffrir de l'austérité, n'a pas encore disparu des mémoires. Le mouton et le bœuf ne sont pas rationnés, mais sont considérés avec dédain par les Chinois, au point que « viande » et « porc » sont synonymes dans le langage courant.

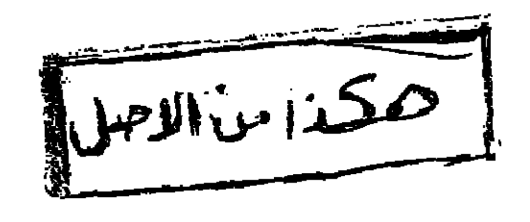
La pénurie de porc symbolise à elle seule le cercle vicieux des difficultés de la Chine à introduire ces mécanismes d'économie de marché qui font recette dans le secteur des biens de consommation. Les paysans des régions avoisinant les grands centres urbains ont abattu, en 1986, un grand nombre de porcs, se désintéressant de l'élevage en raison de la hausse des prix de l'alimentation du bétail — elle-même résultant d'une chute de la production des céréales, causée par une politique maintenant les prix artificiellement bas.

L'Etat, pour sa part, ne peut se permettre d'augmenter son prix d'achat de la viande de porc à la production, ce qui se répercuterait sur les prix à la consommation dans des centres urbains où les salaires sont trop faibles pour supporter des hausses significatives. *Nombre de paysans ont préféré*, de ce fait, se tourner vers des activités plus lucratives comme la culture des légumes, vendus au marché libre.

Les palliatifs annoncés par les autorités (fournitures exceptionnelles de porc par d'autres provinces, notamment) et l'assurance que ces difficultés sont *« temporaires »* ne consolent guère les citadins : ils savent, pour l'avoir lu dans les journaux officiels, que ce problème ne sera pas résolu avant plusieurs années, et que, au bout du compte, leur portefeuille en pâtira nécessairement.

F. D.





هكذا من الاصل



# Europe

## Les initiatives diplomatiques de M. Erich Honecker

### Première visite en France d'un chef d'Etat est-allemand

**Quatre mois à peine après sa visite historique en RFA, le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, effectue du jeudi 7 au samedi 9 janvier son premier séjour officiel en France. Il sera reçu à deux reprises par le président Mitterrand. Il aura également vendredi une série d'entretiens avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le président du Sénat, M. Alain Poher.**

La dernière fois que M. Erich Honecker est venu à Paris, c'était... en mars 1935. Il avait quitté quelques mois plus tôt sa Sarre natale – qu'il n'allait plus revoir jusqu'en septembre dernier – et il participait à *un rassemblement* qu'organisaient en France les jeunes travailleurs antifascistes européens. Parce qu'il est aujourd'hui le chef d'un Etat qui a fait de la résistance au fascisme le dogme fondateur, parce que la France conserve une place privilégiée dans l'esprit de nombre de ces combattants de la guerre d'Espagne *ou anciens résistants allemands* qui forment encore une large part du personnel *politique* de la RDA, M. Erich Honecker ne saurait manquer d'évoquer ces souvenirs des années 30.

Mais l'importance, pour la RDA, de la visite qu'il effectue en France du 7 au 9 janvier ne tient pas qu'à des raisons *sentimentales*. C'est la première fois en effet qu'un chef d'Etat est-allemand est reçu par l'une des trois puissances occidentales exerçant des responsabilités en Allemagne et à Berlin. En termes de reconnaissance internationale, cela *fait date*.

M. Honecker répond à une invitation qui lui avait été transmise en 1985 à Berlin par M. Laurent Fabius, alors premier ministre. Si elle tarda aussi longtemps à se concrétiser, c'est que Paris ne pouvait guère accueillir un dirigeant est-allemand qui boudait la République fédérale et qui, sous la pression de Moscou, reporta à plusieurs reprises la visite à laquelle le conviait le gouvernement de Bonn. La nouvelle politique étrangère soviétique, la décrispation Est-Ouest, *ont rendu possible* à l'automne ce voyage historique en RFA et levé l'obstacle pour Paris.

Du côté français, l'invitation faite à M. Honecker s'inscrit dans le cadre d'une politique de relations avec l'Europe de l'Est qui n'aura guère eu le temps de se développer au cours du septennat qui s'achève. Si *cette visite* devait *véhiculer un* message, ce ne pourrait être qu'un encouragement aux quelques ouvertures vers l'Occident dont a fait preuve ces derniers mois la RDA.

M. Honecker, même si l'on peut imaginer que l'envie ne lui en manque *pas, n'est pas en France un* interlocuteur habilité pour parler autrement qu'en termes généraux des questions relatives au désarmement. Il n'est pas d'autre part habilité à parler de Berlin, puisqu'en droit la situation de la ville est du *ressort exclusif* des quatre puissances de tutelle (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS) et que Berlin-Est, contrairement à ce qu'il voudrait faire admettre, n'est pas la capitale de la RDA, mais celui des quatre secteurs de la ville placé sous contrôle soviétique. La France observe scrupuleusement les *formes en la matière*, même quand cette observance peut paraître quelque peu artificielle (ainsi M. Laurent Fabius, dans la formulation officielle, ne se rendit-il jamais en visite à Berlin-Est, mais séjourna « à Berlin » dans le cadre de sa « *visite en RDA* »). *M. Honecker* n'aura donc pas à donner son avis sur les propositions récemment transmises à Moscou par les alliés occidentaux en vue d'améliorer la situation de Berlin-Ouest.

Au plan bilatéral, on n'attend pas non plus la signature d'accords particuliers, *et il s'agit simplement* de mettre en valeur les acquis de la coopération. Les échanges commerciaux entre les deux pays, désormais équilibrés, ont connu ces deux dernières années une progression modeste, mais l'on est encore très *loin des résolutions prises* lors du voyage de M. Fabius à Berlin, en dépit du souci des Allemands de l'Est de diversifier leurs partenaires économiques occidentaux. Le volume des échanges a été en 1986 de 5 milliards de francs, alors que *la France et la RDA s'étaient* engagées à les porter à 7 milliards dès 1985 et à 20 milliards en 1990. Cela place la France au deuxième rang des fournisseurs occidentaux de la RDA, très loin derrière la République fédérale, qui profite, il *est vrai, du traitement de faveur* réservé au commerce interallemand.

#### Le succès du centre culturel français

La véritable réussite et le plus beau fleuron des relations entre la France et la *RDA sont en fait* d'ordre culturel. La France n'a accepté en 1980 de signer avec ce pays un accord culturel dont les Allemands de l'Est étaient deman*deurs que moyennant* l'ouverture d'un centre culturel français à Berlin-Est. Ce centre, situé en plein cœur de l'ancienne capitale, sur l'avenue Unter den Linden, a été inauguré en janvier 1984 par M. Claude Cheysson. Quatre ans après, *il* connaît un remarquable succès auprès d'un public avide, parce que souffrant de la rareté ambiante, et qui s'est libéré de ses inhibitions des débuts : on fait la *queue pour certains spectacles* devant le centre culturel français ; c'est dire que l'on ne craint pas de s'y montrer.

Outre les activités classiques d'enseignement du français, le cen*tre met* à la disposition du public une bibliothèque et une salle de lec*ture où l'on peut consulter les journaux* français, introuvables ailleurs. Ses animateurs ont su, dans le choix des spectacles, expositions, conférences qu'ils proposent, à la fois préserver un très haut niveau culturel et être à l'écoute d'un public un peu *mieux informé* que celui des autres pays de l'Est, grâce notamment aux radios et télévisions ouest-allemandes. Sont venus à Berlin-Est, pour ne citer que quelques exemples, des expositions de Cartier-Bresson, de Man Ray, d'Agnès B ou d'affiches du musée de la publicité, d'innombrables spectacles et films (*le Nom de la rose* a battu les records d'affluence) ; sont venus Dominique Fernandez et Michel Tournier, Alain Robbe-Grillet, Patrice Chéreau pour s'entretenir avec le dramaturge Heiner Müller, ou bien Elisabeth Roudinesco pour *raconter l'histoire de la psychanalyse* devant une salle bondée qui semblait avoir lu tout Lacan (évidemment introuvable en RDA).

Les animateurs du centre organi*sent, en outre, des tournées de leurs* expositions et conférences dans les villeS de province, ce que ne prévoyaient pas les accords culturels, mais que les autorités laissent faire, et qui démultiplie l'impact de ces manifestations.

Ce centre culturel coûte cher, notamment parce que les Allemands de l'Est lui font payer la même somme qu'ils acquittent à Paris pour leur centre culturel, situé dans un *immeuble* cossu du boulevard Saint-Germain. Mais c'est à coup sûr l'une des plus belles réalisations de l'action culturelle française à l'étranger et qui assure à la France en RDA une présence dans ce domaine sans commune mesure avec *celle des autres pays occidentaux*.

CLAIRE TRÉAN.

### Une lettre au chancelier Kohl relance l'option « triple zéro »

*BONN*
*de notre correspondant.*

Le chef du Parti et de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, a adressé, le 16 décembre dernier, une lettre au chancelier Kohl, invitant le gouvernement de la RFA à joindre ses efforts à ceux de la RDA pour supprimer les missiles nucléaires de portée inférieure à 500 kilomètres.

Cette lettre, dont le porte-parole du gouvernement de Bonn avait accusé réception le 4 janvier, a été publiée intégralement mardi 5 janvier dans la presse est-allemande.

*M. Honecker déclare suivre avec « un intérêt soutenu »* les efforts de Bonn pour étendre à d'autre types d'armes nucléaires l'accord passé entre Soviétique et Américains sur la suppression des missiles à moyenne portée. Il répond aussi aux préoccupations du chancelier Helmut Kohl concernant la modernisation des missiles à courte portée stationnés en RDA et en Tchécoslovaquie. Le chancelier avait évoqué ce problème lors de la visite de M. Honecker en RFA, au mois de septembre dernier. *« Je peux aujourd'hui vous faire part, écrit le numéro un est-allemand, que nous procédons actuellement à des consultations sur ce thème avec nos alliés* (...) *Au cas ou vous seriez prêts à renoncer à la modernisation de ce type d'armes, cela pourrait conduire, sur la base du principe d'égalité,à la suppression d'asymétries et à d'autres options zéro. »*

Le message de M. Honecker est clair : la poursuite du rapprochement entre les deux Etats allemands et ses conséquences : augmentations des autorisations de sortie des citoyens de la RDA, *« humanisation »* de la frontière interallemande etc., sont liées à l'attitude du gouvernement ouest-allemand sur les questions de sécurité et de désarmement. En insistant sur les missiles à courte portée, le numéro un est-allemand touche un point sensible. Ces armes seraient en cas de conflit principalement utilisées sur le territoire allemand, de l'est et de l'ouest.

Les réactions ne se sont pas fait attendre à Bonn. Le président du groupe parlementaire CDU/CSU, M. Alfred Dregger, s'est déclaré d'accord avec une partie du contenu de la lettre de M. Honecker, celle concernant l'inclusion des armes à courte portée dans les futures négociations sur le désarmement. M. Dregger n'est toutefois pas favorable à une option zéro dans ce domaine. Il envisage seulement une réduction de ce type d'armement *« à un niveau qui permette de faire face à une attaque massive de forces conventionnelles »*. Pour M. Egon Bahr, porte-parole du Parti social-démocrate sur les questions de sécurité et de désarmement, la lettre de M. Honecker ne comporte en revanche *« aucun point inacceptable »*. *« Au contraire*, poursuit M. Bahr, *on peut estimer qu'il existe aujourd'hui en Europe centrale, après le traité FNI, des positions communes : désarmement, réduction au plus bas niveau possible des armes nucléaires de portée inférieure à 500 km, pas de modernisation de ces dernières pouvant annuler les effets du traité de Washington, sécurité commune par la réduction des forces conventionnelles. »*

Dans les milieux proches de la chancellerie, on indique que le chancelier Kohl répondra *« bientôt »* à la missive venue de Berlin-Est.

LUC ROSENZWEIG.

### ESPAGNE : Juan Carlos a cinquante ans

### Un éloge unanime

*MADRID*
*de notre correspondant*

C'est le 5 janvier 1938 que le roi d'espagne est né, à la clinique *anglo-américaine* de Rome, où son père Don Juan avait accompagné en exil son grand-père, Alphonse XIII.

Juan Carlos a fêté son anniversaire avec discrétion : comme de coutume, il s'est levé à 7 heures et a commencé sa journée de travail à 8 heures. Il a déjeuné et dîné en famille. Seule entorse aux habitudes pour ce jour exceptionnel, il a assisté dans l'après-midi à un concert donné en son honneur par l'Orchestre national d'Espagne avec, en soliste, le violoncelliste Rostropovitch, ami personnel de longue date du souverain et de son épouse.

*La discrétion de la famille* royale n'a pas empêché la presse de consacrer des dizaines de pages à l'événement. La télévision a diffusé une émission spéciale d'une heure retraçant la vie du roi. Toutes tendances confondues, c'est un concert d'éloges qui s'est manifesté à cette occasion : à gauche comme à droite, chacun rappelle l'indéniable rôle joué par le souverain dans le rétablisse*ment et la consolidation* de la démocratie en Espagne. Un rôle que bien peu s'attendaient pourtant à voir jouer, à la mort de Franco, par celui que l'on appellait à l'époque, cruellement, « Juan le Bref ».

Cet éloge unanime frise parfois l'adulation. Dans l'Espagne démocratique d'aujourd'hui, la monarchie reste le dernier sujet tabou, celui qui n'admet pas la critique. *La justice vient d'ailleurs* de le rappeler de manière spectaculaire : pour avoir écrit dans une revue basque, il y a cinq ans déjà, que Juan Carlos avait un passé franquiste, un journaliste, Juanjo Fernandez, a été condamné, il y a quelques jours, par le Tribunal suprême à six ans de prison !

Après quarante années de dictature et d'exclusion d'une partie du pays par l'autre, Juan Carlos a réussi à incarner ce dont les Espagnols avaient le plus besoin pour *panser les plaies du passé* : un dénominateur commun.

THIERRY MALINIAK.

● Un sondage récemment publié par l'hebdomadaire *Tiempo* montre que l'image du roi Juan Carlos est jugée *« bonne »* ou *« très bonne »* par 76 % des Espagnols, et que plus de 70 % d'entre eux acceptent l'institution monarchique.

## Les mutations dans les pays de l'Est

### Le gouvernement de Varsovie n'exclut pas un dialogue avec l'opposition

Le gouvernement polonais a posé, *mardi 5 janvier*, ses conditions à l'ouverture d'un dialogue avec les responsables du syndicat dissous Solidarité : il les a invités à abandonner leur *« politique de négation »* envers les réformes du gouvernement et à mettre un terme *« à leurs activités illégales »*.

Pour cette sorte d'invitation, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a pris prétexte d'une lettre non publiée adressée à l'hebdomadaire *Polityka* par un ancien conseiller de Solidarité. Dans ce texte, l'historien Jerzy Holzer, demandait au général Jaruzelski et à Lech Walesa de *« s'entendre et œuvrer en commun à la solution »* de la crise polonaise.

M. Urban a indiqué que le pouvoir *« n'excluait* a priori *personne au dialogue* [qu'il] *poursuit avec la société »*. *« Nous ne demandons à personne d'où il est venu. L'essentiel est ce qu'il veut faire pour le bien du pays »*, a-t-il ajouté. Invitant *« les anciens militants et conseillers de Solidarnosc à se joindre aux réformateurs »* (officiels). M. Urban a estimé que *« les réformes apportent de larges possibilités de dialogue. Les parties en présence n'ont pas l'obligation de perdre leurs particularités, traditions ou sentiments »*.

En réponse à ces déclarations, M. Lech Walesa a indiqué à Gdansk qu'il était prêt à négocier mais *« sans conditions »* et dans le respect de la législation nationale et des *conventions internationales sur* le pluralisme syndical et politique. *« Plus nous arriverons rapidement à nous entendre, mieux cela vaudra. J'estime cependant que sans pluralisme authentique l'entente entre Polonais est impossible »*.

Soulignant que le simple fait de mentionner l'existence de Solidarité dans un communiqué officiel était chose rare, l'historien Bronislaw Geremek, l'un des principaux responsables de Solidarité, a noté pour sa part *« un changement de ton évident »*. *« Cela ne peut pas être accidentel*, a-t-il dit, *mais nous devons attendre des actes et des décisions après ces paroles. »* – (AFP, Reuter.)

### L'agence Tass rejette à son tour tout parallèle entre la « Perestroïka » et le « printemps de Prague »

A la veille de la visite que doit faire à Moscou le nouveau chef du Parti communiste tchécoslovaque, *M. Milos Jakès, l'agence soviétique* Tass a repris à son compte l'analyse officielle faite par le régime tchécoslovaque du « printemps de Prague » (*le Monde* du 6 janvier).

Dans un commentaire diffusé *mardi 5 janvier, elle accuse* la propagande occidentale d'essayer d'établir un parallèle entre l'évolution actuellement en cours en Union soviétique et celle qui avait amené à l'intervention des forces du pacte de Varsovie en 1968 en Tchécoslovaquie.

Cette mise au point fait suite à des déclarations d'un historien soviétique, M. Smirnov, qui, en *novembre dernier*, avait tenu des propos ambigus laissant entendre que l'on pourrait peut-être revoir l'analyse du « printemps de Prague ».

Réaffirmant la thèse officielle tchécoslovaque, le quotidien du PCT, *Rude Pravo*, avait qualifié lundi de *« mensonge grossier »* toute tentative de parallèle entre la politique de « perestroïka » et la *« contre-révolution »* de 1968 en Tchécoslovaquie.

#### Le plénum de janvier 1968

*« Effectivement, la démocratisation, la rénovation et autres appels, apparus en Tchécoslovaquie après le plénum du comité central du PC tchécoslovaque, en janvier 1968, ressemblent beaucoup à ceux que l'on entend actuellement en Union soviétique »*, a concédé l'agence soviétique. Mais, ajoute-t-elle, *« les décisions de ce plénum de janvier sont restées lettre morte, dans la mesure où la direction opportuniste de droite du PCT ne put élaborer un véritable programme d'action »* dans les domaines économique et culturel. La politique menée par M. Alexandre Dubcek, souligne Tass, conduisait à l'*« affaiblissement des positions »* du PCT et *« portait préjudice aux bases du socialisme dans le pays »*.

### L'intervention surprenante d'Abbas Ali Hamadei

Düsseldorf (*AFP*). – Abbas Ali Hamadeï est intervenu spectaculairement, dès le début de son procès, mardi 5 janvier à Düsseldorf, en demandant à son clan de libérer l'otage allemand Rudolf Cordes détenu au Liban depuis janvier 1987. Abbas Ali Hamadei, vingt-neuf ans, est le premier des deux frères d'une famille chiite du Liban sud, incarcérés en RFA à être jugé.

Sûr de lui et détendu, il a laissé à ses avocats le soin de répondre à toutes les accusations sur l'enlèvement, annonçant qu'il n'ouvrirait pas la bouche à ce sujet. Il accepte seulement de parler de sa vie privée.

Les Moudjahidines pour la liberté (MPL, proche du Hezbollah pro-iranien), qui ont revendiqué la capture de M. Cordes et d'un autre otage allemand, M. Alfred Schmidt (libéré en septembre), ont prévenu que le sort de Rudolf Cordes dépendra de l'issue du procès.

Par ailleurs, les MPL accusent les autorités de Bonn de *« maltraiter »* en prison Mohammed Hamadei, le frère d'Abbas Ali Hamadei, accusé d'avoir participé au détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985 et en attente de jugement.



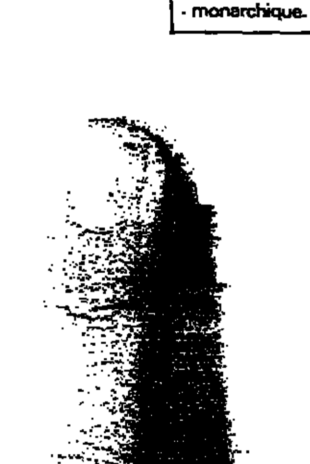
# Amériques

● **BRÉSIL : nomination de M. Maïlson da Nobrega comme ministre des finances.** – Le président brésilien, M. José Sarney, a nommé officiellement mardi 5 janvier M. Maïlson da Nobrega au poste de ministre des finances en remplacement de M. Luiz Carlos Bresser qui avait présenté sa démission le 18 décembre. Agé de quarante-cinq ans, M. Nobrega était auparavant secrétaire général de ce même ministère, poste qu'il avait déjà occupé de 1980 à 1985 sous le dernier gouvernement militaire du général Figueiredo. Depuis la démission de M. Bresser, il était ministre par intérim. – (AFP.)

● ***NICARAGUA : Commission* d'enquête internationale à Managua.** – Une commission d'enquête internationale est arrivée mardi 5 janvier à Managua pour vérifier le respect par le gouvernement sandiniste de l'accord de paix pour l'Amérique centrale signé le 7 août dernier à Guatemala. Le groupe de quinze personnes, comprenant des représentants des Nations unies, de l'Organisation des Etats américains et de treize pays latino-américains, devait rencontrer mardi et mercredi les dirigeants du gouvernement et de l'opposition. La commission, qui s'était rendue auparavant au Costa-Rica, ira ensuite au Guatemala, au Hunduras et au Salvador. – (Reuter.)

● **SURINAME : Sept civils tués par des militaires.** – Sept personnes ont été tuées, le 31 décembre dernier, par des militaires surinamiens à Pokigron dans le centre du pays, a affirmé, mardi 5 janvier à Paramaribo, un défenseur des droits de l'homme, M. Stanley Rensch, cité par l'agence de presse néerlandaise ANP.

Selon M. Rensch, les victimes étaient des membres de la communauté noire des « Bushnegroes », les descendants d'esclaves qui constituent le principal soutien à la guérilla conduite par Ronnie Brunswijk contre le régime du lieutenant-colonel Bouterse. Il s'agit du premier incident depuis les élections législatives du 25 novembre dernier, largement remportées par l'opposition au régime militaire. Les autorités surinamiennes ont ouvert une enquête sur cette affaire. – (AFP).



# Les traditionnelles cérémonies de vœux à l'Elysée

**La rituelle présentation des vœux à la presse est une occasion pour les dirigeants politiques de se souhaiter une réussite pleine et entière pour l'année qui s'ouvre. Surtout quand cette dernière débute par une consultation politique majeure. On espère beaucoup de réussite pour son camp, et autant d'échecs pour celui d'en face ; on glisse de fausses confidences et de vrais vœux assassins.**

**M. Jacques Toubon a indiqué, le mardi 5 janvier, que *« le RPR se battra pour que Jacques Chirac soit président de la République »*. Le secrétaire général de cette formation considère, évidemment, le premier ministre *« comme le meilleur candidat, le meilleur président possible pour la France, par les choix fondamentaux qui sont les siens, et par sa personnalité »*. Il est tout aussi naturel que l'objectif du RPR soit qu'*« il n'y ait plus de président socialiste à l'Elysée »*. Et si *« nous devons, au second tour, soutenir l'autre candidat de la majorité,* a précisé M. Toubon, *nous le ferons avec une ardeur égale. Nous ne lésinerons sur aucun moyen pour que le président socialiste soit battu »*. Et d'espérer que *« la réciproque soit vraie »*.**

**De son ministère de la rue de Grenelle, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a souhaité que l'emploi et la protection sociale soient *« au cœur de la campagne présidentielle »*. Il a proposé qu'on *« cesse de considérer le traitement social du chômage comme une maladie honteuse »*. *« Ce n'est pas un pis-aller, mais le seul,* a-t-il dit, *le meilleur remède contre le chômage. »***

**M. Lionel Jospin a, pour sa part, critiqué le gouvernement. *« Tout est fait pour gérer l'élection présidentielle, trop peu est fait pour préparer l'avenir »*, a déclaré le premier secrétaire du PS devant les journalistes. M. Jospin a jugé que l'*« optimisme »* de M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, en matière économique est *« assez déplacé »*. Le dirigeant socialiste a souligné que l'effort nécessaire, en 1988, ne sera pas accepté par les Français *« sans qu'il y ait partage »*.**

**M. Jospin a assuré que le PS *« se porte bien »*, en ajoutant que le groupe dirigeant se doit d'être *« cohérent et soudé »* pour que les prochains mois se présentent bien. *« A trois mois et demi de l'élection présidentielle,* a-t-il souligné, *le président Mitterrand reste dans une position très forte, en dépit de l'offensive qui été conduite contre lui. »* M. Jospin a remarqué que M. Valéry Giscard d'Estaing *« avait commencé à s'affaiblir »* à la fin de l'année 1980 et au début de 1981, alors que M. Mitterrand *« a tendance à commencer cette année en hausse »*. *« C'est un élément politique très important »*, a remarqué le premier responsable socialiste. Il a souhaité que *« les premiers mois de l'année 1988 ne ressemblent pas aux derniers de 1987, pour qu'on puisse parler d'autre chose que de ce qu'on a appelé les affaires »*.**

## *« Les lampions éteints »*



Les traditionnelles cérémonies de vœux à l'Elysée se sont terminées le mardi 5 janvier. Après avoir reçu les bureaux des assemblées (Assemblée nationale, Sénat, Conseil économique et social), la municipalité de Paris, les autorités religieuses et les « forces vives » de la nation (syndicats ouvriers et patronaux, associations...), le chef de l'Etat s'est adressé aux représentants de la presse. Il a répondu, sans dévoiler ses intentions, à de nombreuses questions sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, sur la campagne électorale et sur l'après-1988.

*« La seule chose qui me prive, c'est que je ne peux vraiment pas vous dire « à l'année prochaine » :* c'est ainsi que s'est terminé l'entretien informel que M. Mitterrand a accordé aux journalistes venus, à l'Elysée, lui présenter les vœux de la presse. Pendant plus d'une heure, le chef de l'Etat a été interrogé notamment sur ses intentions pour l'élection présidentielle de 1988. Ces propos avaient été précédés par une brève allusion d'où il ressortait qu'il serait audacieux de tirer de ce qui allait suivre la moindre conclusion définitive : *« Vous me posez toujours cette question* (de la candidature). *Qu'est-ce que je vous ai fait ? C'est une sorte de conspiration générale* [...] *Je me suis efforcé, pour vous être agréable, de changer les intonations. N'en parlons plus. »* M. Mitterrand en a pourtant parlé à nouveau.

A propos de l'amitié : *« Le moment arrive, dans toute vie, on le sait bien, qu'une fois dispersées les apparences, les lampions éteints, tout ce qui compte n'était pas là. »* A propos du caractère répétitif de ce genre de cérémonie : *« C'est la septième fois que je m'explique ainsi devant vous. Voyez le risque qu'il y aurait à recommencer ! »* A propos du pronostic formulé par M. Claude Estier, sénateur socialiste de Paris, selon lequel M. Mitterrand fera connaître sa décision *« dans la deuxième quinzaine de février, un soir à 20 heures »* : *« c'est une vérité de La Palice. »* A propos d'un éventuel affrontement présidentiel entre le président sortant et le premier ministre : *« Esthétiquement, ce ne serait pas mal, tout ce qui n'est pas interdit est permis. »* A propos du pouvoir qui ne l'a *« pas beaucoup »* changé : *« Je suis peut-être un peu plus aimable. Mais je sais encore dire non. »* A propos du septennat : *« Une fin, c'est toujours inachevé. Il n'y a de symphonies qu'inachevées. »*

Auparavant, M. Mitterrand avait déclaré : *« Croyez-moi, je ne m'amuse pas à jouer avec vous. Que ceux qui croient qu'un homme politique est toujours insincère fassent crédit. Quand le moment sera venu, je dirai au pays ce qu'il me paraît utile de faire pour son avenir. Eliminez la notion de jeu ou de calcul. »*

M. Mitterrand a également énuméré les grands sujets dont il aimerait qu'ils soient traités pendant la campagne électorale : *« Le désarmement, question numéro un ; le corps social et le sentiment de justice dans la répartition des profits nationaux ; les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud »*. Il a affirmé qu'un nouvel équilibre des pouvoirs entre le président de la République et le gouvernement sera maintenu après l'élection présidentielle, quel que soit le cas de figure. Il a également estimé que le futur gouvernement sera de *« coalition »*, comme d'ordinaire, à l'exception de la majorité socialiste homogène de 1981 : *« Aurions-nous un président et un premier ministre de même nuance, il y aura quand même un gouvernement de coalition, même si cette coalition se situait dans un même secteur d'opinion »*, a-t-il dit.

# Les exercices de style de M. Mitterrand

*(Suite de la première page.)*

Aucun des *« éligibles »* – MM. Chirac, Barre, Mitterrand ou Rocard – n'est officiellement déclaré. Pour MM. Chirac, Barre – et Rocard si M. Mitterrand renonce, – le doute, s'il existe, est infime. Pour M. Mitterrand, il reste entier. Le jeu – ce mot, malgré tout, est bien utile – dépend de lui.

Dès qu'il aura pris sa décision, le chef de l'Etat la communiquera aux principaux intéressés, M. Rocard, premier concerné, et M. Jospin, en charge du Parti socialiste et des ambitions qui, au sein de cette formation, ne demandent qu'à s'exprimer. Les Français attendront un peu plus longtemps, jusqu'à un soir indéterminé de la seconde quinzaine de février, à 20 heures, selon un pronostic formulé par M. Claude Estier, sénateur socialiste de Paris, mage de la prévision politique.

Pour l'heure, M. Mitterrand continue d'entretenir le doute devant les journalistes et, s'il ne veut pas que l'on prenne l'exercice pour un exercice de style ou un calcul, c'est sans doute qu'il craint que les Français ne s'en lassent. En privé, devant collaborateurs ou amis, il persiste à énumérer et analyser les éléments *« subjectifs »* et *« objectifs »* qui nourriront son choix.

Le chapitre du *« subjectif »*, sur lequel il insiste beaucoup pour le moment, est envahi par la réflexion d'un homme d'âge selon lequel, pour la résumer brutalement, la vraie vie est ailleurs qu'à l'Elysée. La phrase qu'il a prononcée mardi à l'occasion des vœux de la presse et qui traitait de l'amitié pourrait y prendre place : *« Le moment arrive, dans toute vie, on le sait bien, qu'une fois dispersées les apparences, les lampions éteints, tout ce qui compte n'était pas là. »* Il l'a répétée un peu plus tard, devant ses collaborateurs, en ajoutant la famille aux amis.

Le chapitre de l'*« objectif »* s'ouvre par une réflexion sur la victoire ou la défaite. M. Mitterrand refuse, dit-il, de se décider en fonction simplement de ses chances de l'emporter. La victoire ? Il l'a connue. La défaite ? Elle ne lui fait pas peur. Il sait ce que c'est. Voilà ce qu'il en dit. Il ajoute qu'il lui faut prendre en compte un Parti socialiste qui risquerait, s'il n'était pas candidat, de se défaire. Il affirme sa volonté de ne pas laisser une droite sans contrepoids prendre en toute liberté sa revanche, perspective qu'il a su, estime-t-il, éviter autant que possible depuis le 16 mars 1986.

Or la relève socialiste ne lui paraît pas encore prête. Il n'a plus de contentieux avec M. Rocard, mais il note que, jusqu'à ce jour, il ne s'est pas affirmé, qu'il ne « décolle » pas. Aucun de ceux qui lui sont historiquement les plus proches ne s'impose : ni M. Mauroy, qui n'a pas remonté le courant de son impopularité, ni M. Fabius, qui *« a des qualités »*, mais aussi beaucoup de défauts, ni M. Jospin, qui n'est pas mûr.

Le *« subjectif »* pousse à renoncer et l'*« objectif »* à persister. Lequel pèsera le plus ? Nul, dans son entourage, ne peut prétendre détenir une parcelle de vérité. Ceux qui assurent publiquement, comme M. Chevènement, que M. Mitterrand sera candidat n'en savent pas plus que les autres. M. Mauroy résume sans doute au mieux la situation lorsqu'il dit : *« François Mitterrand est monté dans son avion. Il roule vers la piste d'envol. Il peut encore faire demi-tour, mais ce ne sera pas sans dommage pour lui. »*

Car le chef de l'Etat a toujours en tête une ambition ancienne : installer le Parti socialiste à 35 % des suffrages et permettre à un socialiste de lui succéder. Ni l'un ni l'autre ne sont assurés.

JEAN-YVES LHOMEAU.

## Le financement des partis politiques

# Des députés RPR s'indignent de la « suspicion » pesant sur le patrimoine des élus

**Les deux projets de loi préparés par le premier ministre, sur la transparence financière et le financement des activités politiques, ont été au centre des discussions lors du déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité, le mardi 5 janvier à l'hôtel Matignon. Le financement public des partis politiques, proposé dans les projets du premier ministre, *mais auquel les formations de* la majorité étaient, au départ, hostiles, n'a guère été traité.**

Le RPR, même s'il ne s'en réjouit pas, ne peut aller contre un principe admis par M. Jacques Chirac, ce dernier ayant voulu aller ainsi dans le sens souhaité par le PS afin de tenter de parvenir à un consensus sur la réglementation des finances des partis. En revanche, l'UDF pourrait manifester sa préférence pour un financement exclusivement privé. Il semble que ses porte-parole ne l'aient pas fait mardi. *« L'UDF, en définitive, n'aura pas d'états d'âme »*, estimait, après le déjeuner, un ministre RPR.

Il est vrai que le système d'exonération fiscale des dons aux partis politiques, sur le modèle de ce qui se fait pour les sommes versées aux associations, que proposaient les deux formations de la majorité, pourrait être introduit dans le dispositif par voie d'amendements parlementaires. M. Chirac a confirmé qu'il entend laisser cette voie largement ouverte au cours de l'examen des deux textes.

Mardi après-midi, devant le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Charles Pasqua, qui présentera les projets au conseil des ministres, puis au Parlement, a dû faire face, néanmoins, à plusieurs objections. M. Etienne Pinte, député des Yvelines, a exprimé son hostilité à tout financement public des partis, qu'il estime immoral et contraire *« à l'une de nos libertés fondamentales »*. M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, ancien président du groupe, a contesté l'ensemble de la démarche, estimant que la majorité s'était *« fait piéger »* par le chef de l'Etat lorsque celui-ci, au moment où éclataient les affaires impliquant des socialistes, avait, le 16 novembre, demandé que le gouvernement propose une réglementation de financement des campagnes et des partis politiques. M. Labbé a observé que M. François Mitterrand s'était ainsi *« défaussé »* sur le gouvernement et la majorité, et il a regretté que ceux-ci aient accepté de *« légiférer à chaud sur un problème qui demande du temps »*.

Les critiques les plus vives, quant au dispositif lui-même ont porté sur la transparence du patrimoine des élus. M. Jean-Louis Goasduff (Finistère) a déclaré qu'il s'agissait là d'une *« suspicion a priori »* qui pèserait sur les parlementaires, soupçonnés de pouvoir chercher à s'enrichir à la faveur de leur mandat. Plusieurs députés RPR se sont inquiétés des procédures inquisitoriales auxquelles la mise en œuvre du principe de transparence pourrait donner lieu. Ils se sont interrogés, aussi, sur la possibilité d'évaluer les éléments de patrimoine dont certains élus pourraient disposer, tels que biens de famille ou parts d'entreprises non cotées en Bourse.

### Session extraordinaire le 2 février

D'autre part, dans une lettre adressée au premier ministre, M. Pierre Juquin expose ses propositions concernant le financement des activités politiques. Le candidat rénovateur à l'élection présidentielle suggère d'*« aborder le problème du financement par une ample consultation locale, régionale et nationale, sous des formes qui restent à déterminer »*. Il souhaite la création d'une commission, non exclusivement composée de hauts fonctionnaires et de magistrats et chargée de veiller à la transparence du patrimoine des élus et responsables de rang national. M. Juquin propose un plafonnement des dépenses électorales et leur contrôle par une commission nationale, *« sorte de haute autorité »*, chargée de vérifier la comptabilité des candidats.

Le calendrier des débats, au Parlement, sur les deux projets de loi se précise. La session extraordinaire ne devrait commencer que le mardi 2 février et non fin janvier, comme on le pensait auparavant. En effet, le projet de loi organique qui concerne, d'une part, la transparence du patrimoine des hommes politiques et, d'autre part, le financement des campagnes présidentielle et législative, ne peut être examiné dans l'une des deux assemblées que 15 jours après son adoption en conseil des ministres. Or, les deux projets de loi ne seront abordés au conseil des ministres que le 13 janvier. La discussion du projet de loi organique devant intervenir avant celle du projet de loi simple (financement public des partis), la session ne pouvait donc s'ouvrir que le jeudi 28 janvier. Plutôt que de commencer en fin de semaine, le gouvernement souhaite entamer le processus législatif le mardi 2 février, à 16 heures.

Les deux projets de loi seront soumis à une discussion générale commune puisqu'ils portent sur la même matière. Les groupes du Front national et du PCF devraient, selon toute vraisemblance, utiliser diverses motions de procédure pour faire entendre leur différence. Les débats au Palais-Bourbon ne devraient toutefois pas excéder deux ou trois jours, étant entendu que le gouvernement souhaite laisser aux parlementaires une assez grande liberté d'amendement. Le Sénat pourrait se mettre à son tour au travail le 4 ou le 5 février. Les navettes s'achèveraient donc aux alentours du 8 ou du 9 février : c'est, en tout cas, le scénario idéal si aucune des parties ne rompt la relative atmosphère consensuelle qui semble prévaloir pour l'instant.

Le Conseil constitutionnel, qui doit obligatoirement examiner la loi organique, aura alors un mois pour se prononcer, sauf si le gouvernement demande l'urgence : le délai sera alors ramené à huit jours. Les deux lois pourraient donc, si l'on s'en tient à ce calendrier optimal en termes de rapidité, être promulguées par le chef de l'Etat le 18 ou le 19 février.

D'autre part, au sujet des sessions extraordinaires, le président de la République et les présidents des assemblées ont exprimé, mardi, à l'Elysée, au cours de la cérémonie des vœux, le souci de voir limiter leur multiplication. *« L'extraordinaire ne doit pas devenir l'ordinaire »*, il faut *« s'en tenir au rythme prévu par la Constitution »*, a insisté le chef de l'Etat.

P. J. et P. S.

## L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### M. Pons envisage l'entrée en vigueur du nouveau statut « le plus vite possible »

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a affirmé, le mardi 5 janvier, que *« rien ne s'oppose »* à ce que les élections régionales en Nouvelle-Calédonie aient lieu avant l'échéance présidentielle, précisant cependant que leur date n'était pas encore prévue.

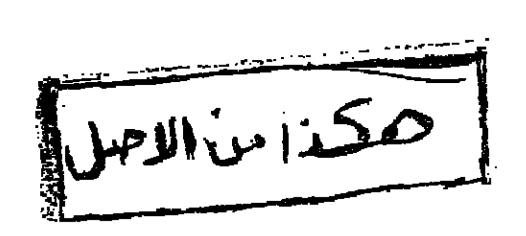
Lors d'un entretien sur RTL, M. Pons a rappelé que le Conseil constitutionnel doit se prononcer *« vers le 20 janvier »* sur le nouveau statut d'autonomie du territoire, qui fait l'objet d'un recours des parlementaires socialistes. *« Quand la loi sera promulguée, le gouvernement veillera à ce que ces institutions soient mises en place le plus vite possible »*, a-t-il déclaré.

### M. Pierre Mongin nommé directeur du cabinet de M. Yves Galland

M. Pierre Mongin, administrateur civil, a été nommé directeur du cabinet de M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales.

[Né le 9 août 1954 à Marseille, M. Pierre Mongin est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a occupé depuis 1980 divers postes dans l'Ain, l'Ariège, les Yvelines. Il était conseiller technique, d'abord auprès de M. Bernard Bosson, puis de M. Galland, depuis avril 1986.]





# Politique

Convoqués pour répondre d'infractions au code électoral

## MM. Toubon et Galley (RPR) refusent de se rendre chez le juge Grellier

M. Claude Grellier, juge d'instruction, avait convoqué, le mercredi 6 janvier, au Palais de justice de Paris MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce parti, dans l'intention de les inculper pour une affaire d'infraction au code électoral remontant à 1986. MM. Toubon et Galley ne se sont pas présentés. Leurs avocats, le bâtonnier Philippe Lafarge et M^e Christian Huglo, ont expliqué qu'ils demandaient au parquet la saisine préalable de la Cour de cassation afin que celle-ci désigne le magistrat susceptible d'entendre les deux dirigeants du RPR. Cette procédure est prévue par le code de procédure pénale lorsque des personnes menacées d'inculpation sont maires (du treizième arrondissement de Paris pour M. Toubon, de Troyes, dans l'Aube, pour M. Galley).

Cette ligne de défense est contestée par leurs adversaires, qui font remarquer que cette procédure spéciale n'est pas applicable aux personnes coupables d'infractions au code électoral (article L. 115 de ce code). Ils soupçonnent MM. Galley et Toubon de vouloir gagner du temps afin d'éviter une inculpation comme celle qu'a déjà prononcée M. Grellier à l'encontre de MM. Paul d'Ornano, sénateur (RPR) et François Ferrus, aujourd'hui conseiller pour la communication au service d'information et de diffusion du premier ministre.

L'affaire, qui a été racontée en détail dans *le Monde* du 27 novembre 1987, est moins infamante pour le parti de M. Chirac qu'embarrassante en cette période préélectorale. Lors de la bataille pour les législatives de 1986, le RPR avait imaginé une astuce pour tourner la loi qui interdit aux partis politiques d'apposer leurs placards sur des panneaux publicitaires durant la campagne officielle. Les seuls emplacements autorisés pendant cette période sont ceux attribués, à surface égale, par les pouvoirs publics à chaque liste ou candidat, cela dans un souci d'équité.

Au cours des semaines précédant cette interdiction, le mouvement de M. Chirac avait largement diffusé une affiche où l'on voyait ses principaux dirigeants proclamer, en manches de chemise : *« Vivement demain, avec le RPR ! »* Le jour du scrutin approchant, cette campagne aurait dû cesser et elle cessa, en apparence, car on vit fleurir aux mêmes emplacements d'autres affiches signées d'une mystérieuse « association pour l'information des citoyens », qui avertissaient : *« Demain se joue sur un seul tour ! »* La ressemblance – graphisme, slogan, couleurs – était si manifeste que les Verts de Paris-Ecologie portèrent plainte avec constitution de partie civile. L'enquête chemina pour aboutir, le 19 octobre 1987, à un rapport sans indulgence du commissaire Jean-Paul Bouzin, de la sous-direction des affaires économiques et financières de la direction centrale de la police judiciaire.

### M. Chirac à son tour ?

On découvre dans ce rapport de quatorze pages solidement argumenté que l'Association pour l'information des citoyens n'a jamais existé, sinon pour servir, passagèrement, les desseins électoraux du RPR, et qu'elle s'est attribué un siège social *« purement fictif »*, même si la carte de visite de son président pouvait impressionner : M. Paul d'Ornano, sénateur, représentant des Français établis hors de France. Parmi les autres membres de l'association figure aussi M. Bruno Tellenne, aujourd'hui chargé de mission au cabinet de M. Charles Pasqua.

De fil en aiguille, les enquêteurs devaient découvrir que les affiches *« Demain se joue sur un seul tour ! »* avaient, en réalité, été commandées par une Société de développement et de publicité, proche du RPR, dont le PDG était M. Galley et le directeur général M. Ferrus. Association fantôme, campagne civique « bidon », l'affaire, vue par les enquêteurs, est aujourd'hui limpide, d'où les inculpations voulues par M. Grellier.

S'il le souhaite, celui-ci peut remonter plus haut encore, jusqu'à M. Chirac. C'est ce que réclament les Verts et leur chef de file, M. René Dumont. Leur avocat, M^e Pierre-François Divier (Paris), soutient que rien ne fait obstacle à l'inculpation du premier ministre : 1) M. Chirac n'est pas député, et n'est donc pas protégé par une immunité parlementaire ; 2) Les faits qui lui sont reprochés ont été commis alors qu'il n'appartenait pas au gouvernement. Ils relèvent donc de la justice ordinaire et non de la procédure aléatoire et compliquée qui mène, éventuellement, en Haute Cour.

Ce qui exaspère les Verts et explique probablement la détermination de M. Grellier, ce sont les manœuvres auxquelles se sont livrés les protagonistes de cette affaire pour échapper à la justice. Lorsque les policiers ont cherché à en savoir plus sur le rôle de la Société de développement et de publicité, que préside M. Galley, ils se sont heurtés à un mur. *« Déclarations fantaisistes »*, *« mauvaise foi surprenante »* : *« Il est clair*, se plaint le commissaire Bouzin dans son rapport, *que des consignes avaient été données pour ne pas répondre aux questions de la police. »*

Même irritation des Verts contre M. d'Ornano. Inculpé par M. Grellier, il a obtenu par un vote du Sénat la suspension des poursuites engagées contre lui (*le Monde* du 17 décembre). Pour éviter d'avoir à répondre à de nouvelles questions du juge, il lui avait envoyé entre-temps, se plaignant des Verts, un certificat médical daté du 10 décembre, précisant qu'il devait *« garder la chambre pendant sept jours »*. Or, dans la nuit du 15 au 16 décembre, M. d'Ornano participait au Sénat à la discussion qui a abouti au court-circuitage de la procédure pénale engagée contre lui. Le compte rendu analytique officiel en fait foi. Tenaces, les Verts ont déposé une nouvelle plainte.

BERTRAND LE GENDRE.

## Le Conseil constitutionnel valide quatre lois organiques et annule le report des élections cantonales partielles

**Le Conseil constitutionnel a rendu, le mardi 5 janvier, cinq décisions. Il a déclaré non conforme à la Constitution l'article 2 de la loi relative aux élections cantonales qui aurait porté de trois à six mois le délai prévu pour les remplacements de conseillers généraux *« en cas de vacance survenue pendant le premier trimestre de l'année 1988 »*. D'autre part, quatre lois organiques (soumises automatiquement à l'examen du Conseil constitutionnel) ont été déclarées conformes à la Constitution.**

Il ne subsiste plus de la loi relative aux élections cantonales qu'un unique article qui prévoit que, *« par dérogation aux dispositions des deux premiers alinéas de l'article L. 192 du code électoral, le mandat des conseillers généraux soumis à renouvellement en mars 1988 est prorogé jusqu'en octobre 1988. Le mandat des conseillers généraux de la série renouvelée en 1988 expirera en mars 1994 »*.

Le second article de ce texte, aboli par la censure du Conseil constitutionnel, disposait : *« Le délai prévu au premier alinéa de l'article L. 221 du code électoral* [NDLR : trois mois] *est porté à six mois en cas de vacance survenue pendant le premier trimestre de l'année 1988. »*

C'est cette disposition que les députés socialistes avaient déférée au Conseil constitutionnel (*le Monde* daté 13-14 décembre 1987). Ils y voyaient une atteinte au principe d'égalité et jugeaient exorbitant le pouvoir discrétionnaire ainsi accordé aux commissaires de la République pour la fixation des dates de certaines élections cantonales partielles, normalement prévues pour les mois de janvier, février et mars.

*« En raison des garanties d'objectivité qui doivent présider à toute consultation électorale,* indique dans sa décision le Conseil constitutionnel, *le délai susceptible d'être retenu ne doit pas ouvrir à l'autorité administrative une possibilité de choix telle qu'elle puisse engendrer l'arbitraire ; [...] dans certains cas, par sa durée, le délai risquerait d'affecter les conditions d'exercice de la libre administration des collectivités territoriales ; [...] au demeurant, c'est en fonction de ces considérations que le délai de trois mois a été adopté par l'article 22 de la loi du 10 août 1871, dont les dispositions sont codifiées sous l'article L 221, alinéa 1, du code électoral. »*

Le Conseil constitutionnel observe ensuite que la disposition attaquée, dont le gouvernement avait justifié l'instauration par la proximité de l'élection présidentielle, *« ne subordonne à aucun critère le choix de la date à retenir au cours de ce délai dérogatoire ; que, par ailleurs, l'article 2 n'édicte aucune suspension des opérations électorales partielles pendant le trimestre considéré, ni pour les vacances ouvertes au cours de ce trimestre, ni pour celles ouvertes antérieurement et qui restent soumises au délai de trois mois de l'article L. 221 ; que l'article 2 ne prévoit pas davantage de suspension des élections partielles pour les vacances qui se produiraient à l'expiration du premier trimestre de l'année 1988 ; [...] qu'en cet état des textes, l'article 2 de la loi permet à l'autorité administrative, pour les vacances ouvertes pendant le premier trimestre, de choisir pour des élections partielles toute date à sa convenance au cours d'une période de six mois suivant l'ouverture de la vacance sans qu'en apparaisse la nécessité »*.

C'est pourquoi le Conseil constitutionnel considère qu'*« en prévoyant à l'article 2 un délai dérogatoire d'une aussi longue durée sans en préciser les conditions ni les limites de son application, le législateur est resté en deçà de sa compétence et a méconnu la Constitution »*. Cet article est donc déclaré *« non conforme à la Constitution »*.

Le Conseil constitutionnel a, d'autre part, examiné et déclaré conformes à la Constitution quatre lois organiques dont il avait été saisi par le premier ministre, comme l'exige la Constitution.

L'une de ces lois modifie l'article LO 145 du code électoral (cas d'exclusion du champ d'application de certaines incompatibilités parlementaires).

Deux autres étendent aux conseillers régionaux et aux membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger le droit de présentation des candidats à l'élection du président de la République.

La quatrième loi organique permet et organise le maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance.

## *Les petits vices*

UNE fois de plus, le Conseil constitutionnel sanctionne, au-delà d'une disposition législative précise, quelques petits vices ordinaires de la vie publique française.

Des policiers débonnaires des renseignements généraux aux analystes électoraux spécialisés de la place Beauvau et bien sûr, aux ministres de l'intérieur successifs, personne n'aime constater ou faire connaître ces fâcheuses séries d'élections partielles perdues ou obtenues à l'arraché qui précèdent un grand scrutin national. Les premières ont toujours l'air d'anticiper défavorablement le second et l'adversaire politique a tôt fait de proclamer à son de trompe que quelques débandades préalables annoncent un inéluctable Waterloo, rendu de ce fait même plus probable par les effets de la médiatisation.

Cette éventualité n'avait pas échappé au gouvernement, au seuil de la bataille électorale complexe, à l'issue incertaine, qui va avoir pour enjeu l'Elysée. De là, cette « commodité » qu'il s'était offerte, via un amendement sénatorial conservé par l'Assemblée nationale malgré les avertissements fondés et habiles des socialistes.

Une coutume peut en cacher une autre. Difficilement, dans le cas d'espèce. Un rythme parlementaire halluciné à la fin de chaque session, des déclarations d'urgence à tout va (qui suppriment une lecture dans chaque chambre) s'ajoutant à une cécité souvent obligée des parlementaires de la majorité : autant de péripéties rituelles du théâtre parlementaire qui facilitent les bourdes semblables à celle (doublée d'illogisme) qui vient d'être signalée par le Conseil.

Plus qu'en son habileté, il restera donc à M. Charles Pasqua à espérer que la clémence de l'hiver et le hasard lui épargneront dans les mois qui viennent des décès de conseillers généraux dont certains le peineraient deux fois plutôt qu'une.

MICHEL KAJMAN.

Polémique autour de l'émission de TF1

### « Moi, Yves Montand, recordman des galas de bienfaisance je ne travaille pas que pour le pognon »

*« Il est tout à fait normal, dans un pays de l'offre et de la demande, d'exiger le maximum ! »* Yves Montand a choisi, le mardi 5 janvier, de tenter d'*« évacuer »* les remous suscités par le cachet de 800 000 francs obtenu pour sa prestation, le samedi soir 12 décembre, à l'émission « Montand à domicile » sur TF 1, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

Devant près de sept cents élèves et professeurs réunis pour les « Mardis de l'ESSEC », l'acteur a rappelé que cette émission, diffusée exceptionnellement un samedi soir, n'était pas seulement politique mais également *« spectaculaire »*. Car il n'est pas un homme politique, même si *« les gens aiment bien l'entendre »* sur les sujets d'actualité.

Yves Montand déplore le ton *« sordide »* et *« sournois »* employé, selon lui, par *le Canard enchaîné* pour dévoiler les faits, même s'il reconnaît *« avec le recul »* qu'il aurait *« pu dissiper ce quiproquo »* à la fin de l'émission, mais on ne lui a *« pas posé la question »*.

En tout cas, sur les 800 000 francs, son agent en a touché 10 %, il abandonne plus de 40 000 F au titre des charges sociales et près de 400 000 francs aux impôts et distribue 100 000 francs aux « Restaurants du cœur », 50 000 francs à l'abbé Pierre, 25 000 francs à l'association Perce-Neige de Lino Ventura, 25 000 francs à SOS-Racisme et 50 000 francs à la lutte contre la sclérose en plaques. Alors, s'est-il insurgé qu'*« on ne me dise pas à moi, recordman du gala de bienfaisance que, depuis quarante ans, je ne travaille que pour le pognon ! »*

De toute façon, on n'empêchera pas Yves Montand de parler car, pour lui, *« à moins d'être un légume, il faut prendre parti »*. *« Quand quelque chose ne va pas, il faut le dire »* même si cela *« fait mal »*. D'ailleurs, *« quand Michel Noir, M^me Barzach, M^me Veil et d'autres disent des choses magnifiques, je dis que ce sont des gens bien, même si ça fait le jeu d'un parti »*. Ne plus pouvoir le faire relève, selon lui, du *« stalinisme »*.

Yves Montand estime que les hommes politiques sont *« parfaitement honnêtes et dévoués »* mais ils sont *« prisonniers de leur famille* [politique] *»*. Il préfère, pour sa part, *« bien comprendre la vérité, même si elle compromet son idéologie »*.

Si l'acteur comprend qu'un artiste appelle à voter pour tel homme politique, il fustige ceux qui *« braient, ne nous quitte pas, ne t'en va pas »*, car cela lui rappelle un certain *« culte de la personnalité »* auquel il a *« déjà donné »*. Même si, M. François Mitterrand, en l'occurrence, demeure *« très honorable, intelligent et courageux »*.

### Le « petit livre bleu » de M. Le Pen

*Passeport pour la victoire* : le Front national va prochainement publier un livre de 160 pages portant ce titre et rassemblant les idées de M. Jean-Marie Le Pen. Ce *« petit livre bleu »*, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, sera présenté à Nice au cours de la convention nationale qui s'y tiendra du 8 au 10 janvier. Trois mille délégués des différents comités et organisations de soutien au candidat Le Pen se retrouveront, a expliqué, le mardi 5 janvier au cours d'une conférence de presse, M. Bruno Megret, directeur de campagne du président du FN, à cette manifestation, *« point de rencontre entre un homme, les forces qui le soutiennent et les idées qui l'animent »*.

Cette convention marquera le lancement de *« la deuxième étape de la campagne »*, a précisé M. Megret, qui estime que l'objectif de *« talonner »* les autres candidats de la droite étant *« atteint »*, il s'agit maintenant pour M. Le Pen de *« dépasser »* MM. Chirac et Barre. *« Nous, nous n'avons pas changé, mais la classe politique est sur un bâteau qui dérive, poussé par le vent mou de la soft-idéologie »*, a ajouté le député FN de l'Isère en expliquant que sur les sujets de société *« le RPR et l'UDF s'alignent de plus en plus sur la gauche, notamment avec le rapport Malhuret-Hannoun sur l'immigration »*.

A Nice, des manifestations d'hostilité à la venue du président du Front national ont été préparées par le MRAP (jeudi) et par le PCF (samedi).

# Communication

Parution du numéro 100

## « Le Sport » compte vendre 100 000 exemplaires à la fin de l'année

En entrant dans l'année 1988, *le Sport*, le quotidien sportif lancé en septembre dernier (*le Monde* du 9 septembre), dresse son premier bilan à l'occasion de la parution, le mercredi 6 janvier, de son numéro 100. Ce journal, qui entama alors le monopole vieux de quarante-cinq ans de *l'Equipe* en matière de presse quotidienne sportive, estime être en mesure de tenir son pari. Son directeur de publication, M. René Tézé, revendique 60 000 exemplaires vendus en moyenne chaque jour et se donne pour objectif une diffusion de 100 000 exemplaires fin 1988 (alors que *l'Equipe* vend plus de 255 000 exemplaires par jour). Le directeur de la publicité du quotidien, M. Eric Brame, table sur des recettes mensuelles de l'ordre de 1,5 million de francs.

Mais *le Sport*, dont l'investissement de départ représentait 70 millions de francs, est toujours en déficit. Ses actionnaires ont décidé une nouvelle augmentation de capital dont le montant reste secret.

Outre la création récente d'un service « kiosque » télématique en liaison avec *le Nouvel Observateur* et qui comprend des actualités sportives, des jeux, des pronostics de loto sportif, etc., *le Sport* va procéder d'ici au mois de mars à un « toilettage » de sa formule tant sur le plan graphique que rédactionnel. Le rugby, sport parent pauvre du journal, va être étoffé. Le journal, qui se définissait lors de son lancement comme un *« quotidien-magazine »*, va aussi donner plus de poids au premier aspect, en remaniant par exemple le traitement sur les trois premières pages de l'« événement » sportif.

Enfin, la rédaction forte de soixante-dix personnes va embaucher trois nouveaux journalistes et des opérations ponctuelles en liaison avec des radios et des télévisions sont actuellement en préparation.

Y.-M. L.

## Pierre Charpy quitte « la Lettre de la nation »

**En présentant ses vœux à la presse, le mardi 5 janvier, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a annoncé que Pierre Charpy avait décidé – pour raisons de santé – de cesser sa collaboration à *la Lettre de la nation*, l'organe quotidien du RPR. M. Toubon a souligné l'« absence considérable » que constituerait ce départ.**

On ne saurait en effet mieux souligner l'importance du rôle que jouait le directeur politique de *la Lettre de la nation*, qu'il animait depuis 1974.

Chaque matin, son éditorial sur une simple page permettait à la classe politique de connaître la pensée du RPR et souvent celle de son chef sur les sujets d'actualité. Mais Pierre Charpy est surtout un des derniers pamphlétaires de grand talent de la presse française. Son style impeccable, sa vaste culture littéraire, ses références historiques et sa mémoire politique particulièrement fidèle faisaient de ses « éditos » de véritables morceaux de choix dont se régalaient adversaires ou partisans, qui réjouissaient toujours les amateurs de bons textes et de franches polémiques, et suscitant les éloges unanimes de la gent journalistique. Gaulliste de longue date, Pierre Charpy était devenu « chiraquien » de conviction et, pour défendre la cause du premier ministre puis du président du RPR, il n'épargnait aucun de ses concurrents ou adversaires, de Valéry Giscard d'Estaing à Raymond Barre, de François Mitterrand aux communistes. De sa voix grave, erraillée, aux tonalités gouailleuses, il poursuivait ses assauts chaque vendredi à France-Inter en participant à une table ronde d'éditorialistes-polémistes. Journaliste chevronné et confrère toujours amical et attentif, Pierre Charpy a noué des amitiés politiques tous azimuts où dans chaque camp chacun respecte son éthique professionnelle et ses qualités humaines. Chacun lui reconnaît aussi une réelle sportivité dans son comportement, souvenir de sa carrière de rugbyman émérite.

Né à Lyon en 1919, licencié ès lettres, journaliste économique en 1946, rédacteur en chef puis directeur de *Paris-Presse*, il coproduit avec Henri Marque en 1967 plusieurs magazines télévisés comme *« Tel quel »*, *Face à « Hexagone »*, avant de s'engager dans le journalisme militant en 1974. Conseiller municipal de Sainte-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), Pierre Charpy, familièrement surnommé « cher Papy », membre du comité central du RPR depuis 1977, était chaque fois désigné parmi les premiers et salué par les applaudissements reconnaissants des cadres du mouvement dont il a tant contribué à former la pensée politique et à entretenir la flamme.

ANDRÉ PASSERON.

### Les Presses de la Cité prennent le contrôle du groupe Denis Jacob Médias

Dans la foulée du rachat du groupe Média qui publie notamment *Biba*, *Enfants magazine*, etc. (*le Monde* du 5 janvier), les Presses de la Cité viennent d'acquérir 90 % du capital de Denis Jacob Médias, qui contrôle environ 62 % des Publications Denis Jacob.

Ce groupe de presse technique, professionnelle et spécialisée a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 110 millions de francs et son résultat net consolidé devrait avoisiner les 12 millions de francs. Il édite des magazines d'électronique et d'informatique (*Electronique actualités*, *Electronique industrielle*, *Micro-ordinateurs*, etc.), des revues d'audiovisuel (*le Film français*, *Vidéo-Broadcast*, *Ciné-Chiffres*) et des journaux de photos (*Photo-magazine*, *Photographie*, *le Photographe*), ainsi que le magazine *Décoration internationale*.

La filiale éditions des Publications Denis Jacob, Editions Radio, qui représente 20 % du chiffre d'affaires, édite 200 ouvrages d'électronique, d'informatique, de vidéo et de photo.

Selon M. Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité, l'acquisition des Publications Denis Jacob s'inscrit dans le cadre du développement multimédia du groupe et lui permettra de gagner du temps dans la création d'un secteur de presse professionnelle et technique.

● **Rachat des archives photographiques de Keystone.** – La société Baschet et C^ie, propriétaire des archives de la revue *l'Illustration*, vient de racheter à une filiale de l'Agence France-Presse la totalité des parts de l'agence photographique Keystone. La réunion des cinq millions de clichés de Keystone et du fonds iconographique de *l'Illustration* couvrira la période de 1843 à nos jours et représentera donc un ensemble unique en Europe.

Commémoration

### Un timbre-poste pour la FM

Fans de la FM, ex-flibustiers des ondes ou philatélistes distingués, guettez votre courrier. Vous pourriez être surpris. Un timbre pirate s'est peut-être glissé sur l'une de vos enveloppes sans que vous vous en doutiez. Un timbre tricolore, qui au premier abord présente tous les gages de sérieux que l'on est en mesure d'attendre d'une telle étiquette. Encore qu'à y regarder de plus près... Le chiffre en bas du timbre n'est pas donné en francs, mais bien en mégahertz (96). L'inscription verticale présente une coquille : *« Réplique française »*, aux lieux et place de *« République française »*. Quant à la mention *« Poste »*, la voilà affublée de deux lettres encombrantes : la lettre F et la lettre M...

Le titre du timbre – *« 1977-1987 : les dix ans de la FM »* – parle de lui-même. Un dessin naïf représente deux militants des radios libres juchés sur le toit d'un immeuble et qui montent, de nuit, une antenne primaire. En bas, une voiture de police munie d'un détecteur semble attendre les rebelles, tandis que dans le ciel un satellite lointain préfigure l'avenir.

Ex-pirate des ondes, aujourd'hui PDG de la radio Skyrock, Pierre Bellanger est l'auteur de cette initiative. La FM ne méritait-elle pas son timbre de commémoration ?

A. Co.



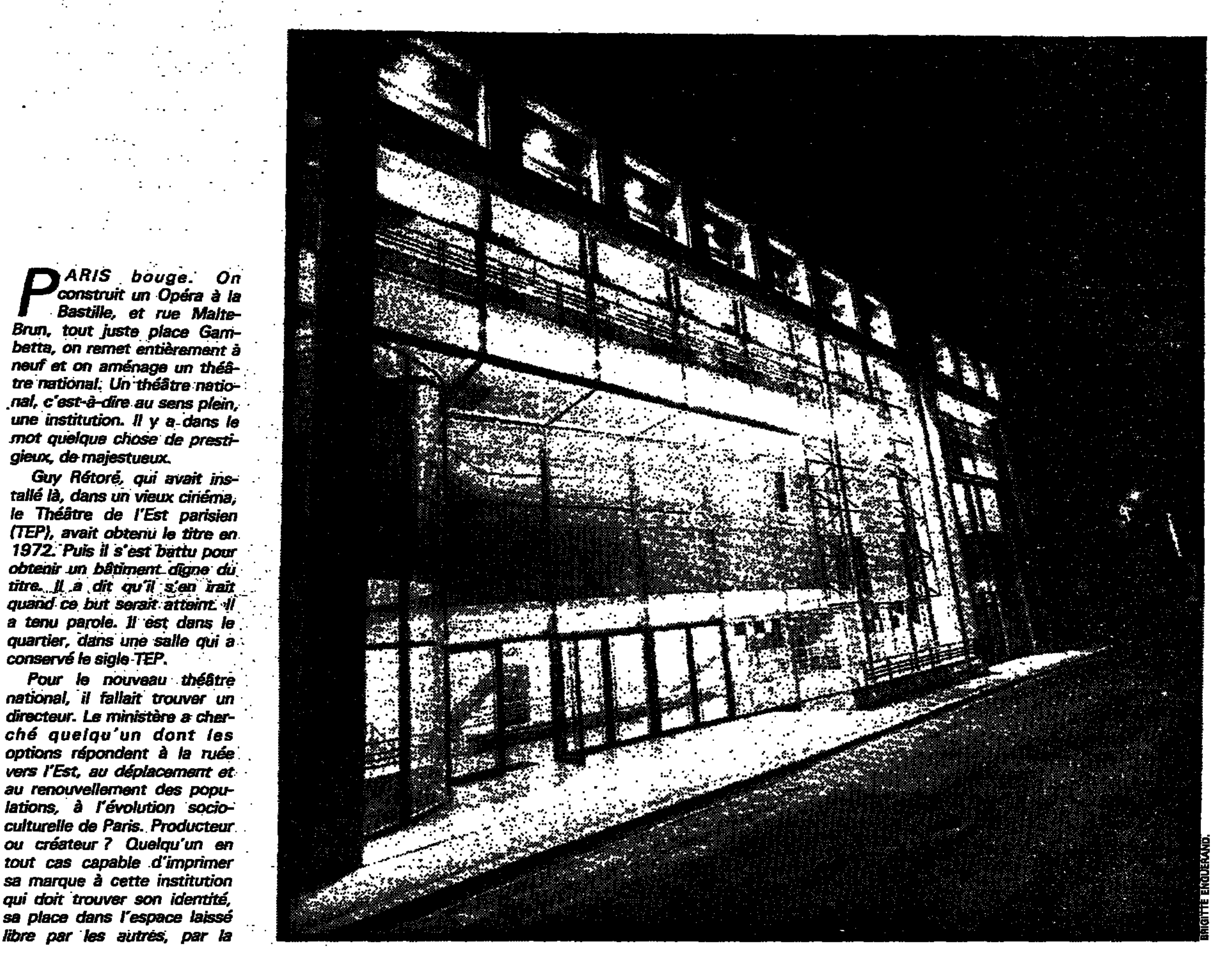
Le Monde

# THEATRE DE LA COLLINE

*PARIS bouge. On construit un Opéra à la Bastille, et rue Malte-Brun, tout juste place Gambetta, on remet entièrement à neuf et on aménage un théâtre national. Un théâtre national, c'est-à-dire au sens plein, une institution. Il y a dans le mot quelque chose de prestigieux, de majestueux.*

*Guy Rétoré, qui avait installé là, dans un vieux cinéma, le Théâtre de l'Est parisien (TEP), avait obtenu le titre en 1972. Puis il s'est battu pour obtenir un bâtiment digne du titre. Il a dit qu'il s'en irait quand ce but serait atteint. Il a tenu parole. Il est dans le quartier, dans une salle qui a conservé le sigle TEP.*

*Pour le nouveau théâtre national, il fallait trouver un directeur. Le ministère a cherché quelqu'un dont les options répondent à la ruée vers l'Est, au déplacement et au renouvellement des populations, à l'évolution socio-culturelle de Paris. Producteur ou créateur ? Quelqu'un en tout cas capable d'imprimer sa marque à cette institution qui doit trouver son identité, sa place dans l'espace laissé libre par les autres, par la Comédie-Française, l'Odéon, Chaillot, le Théâtre national de Strasbourg. Il ne s'agit pas de concurrence, les moyens de chacun diffèrent d'ailleurs considérablement. Il s'agit de complémentarité.*



BRIGITTE ENGUERAND.

*Naturellement, les candidats ne manquaient pas. En définitive, Jorge Lavelli a été choisi. Peut-être parce que dans des institutions comme la Comédie-Française, le Théâtre de la Ville, l'Opéra, il a su, tout en le respectant, montrer le répertoire, lyrique autant que dramatique, sous des éclairages inattendus. Aussi parce qu'il a su mettre les œuvres d'aujourd'hui au même niveau que les classiques incontestés.*

*Pour la première fois, Jorge Lavelli prend la responsabilité d'une entreprise.*

*On a fait confiance à sa maîtrise, son audace. Il a décidé de consacrer aux auteurs de notre siècle ce théâtre national qui a pris pour nom la Colline. C'est un pari risqué, le seul possible, celui de l'avenir.*

**C. G.**

# Les bienfaits de l'expérience

POLYVALENCE... Vous avez dit polyvalence ? Tiens, comme c'est bizarre... *L'atmosphère des années 80 est assurément revenue d'une expression qui prêtait sûrement trop d'ambition à l'architecture et sans doute trop de besoins à un théâtre qui, par pure gourmandise, confondait un peu vite nécessité et potentialité. Des erreurs ruineuses ont donc été commises au nom de la polyvalence. Mais de ces erreurs est née une somme d'expériences dont on commence aujourd'hui à mesurer l'intérêt.*

Le concept de rénovation a sans doute longtemps prévalu pour des raisons similaires : *l'adaptation à des nouveaux besoins scéniques,* les impératifs de la sécurité venant opportunément au secours des directeurs de salle pour faire tomber les subventions. Cela a conduit à utiliser le parc des théâtres existants, *notamment à Paris, et à modifier parfois considérablement les salles plutôt que d'en construire de nouvelles,* ce qui n'aurait pas forcément coûté plus cher. Seule la musique a fait surgir *ex nihilo* un espace comme l'IRCAM, outil purement technique où *s'est effacé l'architecte, et* s'est annexé le Palais des congrès, exemple *peu convaincant* de ce qu'a pu produire l'architecture française des années 60.

Polyvalence et rénovation ont donc été simultanément, ou alternativement, les mots-clefs de l'architecture des théâtres à Paris, jusqu'au projet du TEP, désormais Théâtre de la Colline. Si l'on avait crié haro sur les fabricants de polyvalence, les architectes de Chaillot, version 74, seraient sortis du champ architectural avec une casserole aussi volumineuse que celle de leur commanditaire, resté passablement célèbre sous le nom de Jack Lang. Si *l'on avait dû tenir rigueur aux rénovateurs des brutalités formelles qu'ils firent subir à de nobles et vieux théâtres,* les maîtres d'œuvre du Théâtre de la Ville (1967), anciennement Sarah-Bernhardt, auraient bien des raisons de *porter un chapeau d'âne et de passer* l'entr'acte au coin.

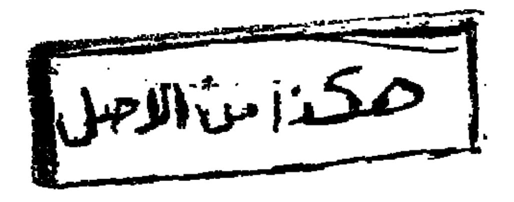
Or ce sont les mêmes, Valentin Fabre et Jean Perrotet, associés pour la circonstance à Cattani qui, après avoir fait leurs armes dans la rénovation et la polyvalence, viennent de produire ce petit bijou qu'est le Théâtre de la Colline. L'expérience acquise ? Sans doute, mais aussi une grande évolution dans les exigences de la maîtrise d'ouvrage, et surtout une évolution générale de l'architecture vers la maîtrise de l'échelle, vers le raffinement, vers la recherche *d'astuces qui, mêmes imparfaites,* donnent vie à l'espace, déploient un flux infini, imprévisible de circulations, engendrent un charme et une familiarité propres à la naissance des idées, du plaisir. Tel apparaît le Théâtre de la Colline.

La rénovation du Théâtre de la Ville avait consisté à vider une coquille pour la remplir à la spatule de gradins. Problème d'occupation de l'espace évidemment astreignant. Mais le travail n'a pas été plus facile, rue Malte-Brun, table rase faite du vieux cinéma qui a abrité naguère le TEP. Un terrain « impossible », comme on dit, presque *aussi inconfortable* que celui sur lequel s'accroupit l'Opéra de la Bastille, des accès peu visibles, et bien peu propices aux gestes architecturaux... Et voici que se met en route l'ingéniosité, un peu comme *cela s'était passé, toutes proportions gardées,* lorsque Victor Louis dut donner à la Comédie-Française l'apparence du volume et de la symétrie.

Le plus frappant ne réside pas, pour nous, dans les qualités de *visibilité* (excellente) ou dans l'acoustique (heureuse), ni dans l'excellente qualité d'un « outil » qui répartit en toute justice son volume à égalité entre la salle et la scène, ni dans un matériel « up to date », qui *fait désormais tenir dans la paume d'une main* le jeu d'orgues qui ne tenait pas entre les biceps de plusieurs gros bras... Le plus frappant ne réside pas non plus dans une polyvalence mesurée qui permet, en un temps raisonnable, *d'avancer ou de reculer quelques gradins* au profit d'un proscenium ou d'une fosse d'orchestre. Tout cela, au fond, relève de la normalité, du travail d'un bon directeur de salle qui aura su dialoguer au plus près avec des architectes expérimentés et d'excellents techniciens. Il y a sans doute eu des énervements, il y aura sans doute des détails, des imprévus à rectifier. Cela s'appelle essuyer les plâtres, le plus *normalement du monde.*

Ce n'est pas minimiser le travail de l'équipe pluridisciplinaire qui a accouché du théâtre, que de dire à quel point l'architecture lui donne un sens. Un sens qui dépasse le simple outil, la boîte à spectacles comme il a été et reste possible d'en construire à répétition, *sans qualité propre, sans personnalité.* Il n'y aura jamais qu'un Théâtre de la Colline, parce qu'il se définit, au-delà de la salle, par la rampe d'accès des camions qui, partant de la façade même de la rue Malte-Brun, conduit, quelques *mètres plus bas, à la hauteur du plateau. Parce* que la double entrée (qui a ses billets, qui n'en a pas ?) suffit à créer le rien de dissymétrie qui oriente un bâtiment. Parce que le théâtre est un théâtre, aperçu de la rue, mais aussi un théâtre des années 80 : *autrement dit, les* architectes ont su renouveler la symbolique de ce type d'édifice, comme ils ont su en maîtriser la technique. Or symbolique et technique se répondent naturellement, sans bruit tapageur, sans contorsion, sans excès de couleurs. En somme, de l'architecture belle, efficace et *modeste.*

**FRÉDÉRIC EDELMANN.**



Entretien avec Jorge Lavelli

# « Il ne faut pas que la représentation

*Quand Jorge Lavelli arrive de Buenos-Aires, en 1961, il n'est pas un débutant. Il a participé aux expériences du « théâtre indépendant » et bénéficie d'une bourse pour suivre les stages à l'université du Théâtre des Nations. En 1963, il obtient le prix du Concours des jeunes compagnies, avec un spectacle grinçant, d'un tragique grotesque, d'une ironie violente :* le Mariage,*de Gombrowicz. Tout de suite, on l'assimile aux « enfants d'Artaud », mais voilà qu'il surprend, avec sa mise en scène somptueusement dépouillée de* l'Echange, *de Claudel (1966).*

*Jorge Lavelli reste fidèle à sa conception d'un théâtre qui part du réel et l'arrache au naturalisme. Il demeure fasciné par le caractère éphémère de la représentation — moment unique et fulgurant. Il continue à porter sur les personnages qu'il met en vie un regard plus attentif que tendre et, cependant, à chacun il offre une chance... jusqu'à ce que la vie se désagrège et que le rideau tombe.*

« JE n'ai pas été spécialement candidat à la *direction de ce théâtre*, mais à celle d'un théâtre à Paris, dit Jorge Lavelli. En son temps, j'avais demandé le Théâtre de la Ville. De celui-ci je ne connaissais pas les données techniques, seulement *les plans*. Ils m'ont paru convenir à ce que je cherche depuis toujours. Au début, je ne voulais pas forcément un théâtre, je pensais à quelque chose comme une cellule de création. La troupe, c'était un peu une utopie, et j'ai essayé de travailler avec des acteurs d'une même famille. Nous nous sommes retrouvés dans des petits lieux, avec un répertoire « expérimental » comme on disait alors. Peu de personnages, une scénographie éclatée. La conscience de l'espace est quelque chose de fondamental. Quand j'ai eu à monter la pièce de Copi, *les Quatre Jumelles*, j'ai choisi le sous-sol du Palace tel qu'il était, avec ses colonnes et ses miroirs mouchetés. Mais quand je dois utiliser une scène à l'italienne, je m'adapte, et j'ai toujours aimé les grands plateaux — comme le Théâtre de la Ville ou la Cour d'honneur, à Avignon.

» Le lyrique m'a parfois permis de conjuguer espace éclaté et grand espace. Ainsi l'opéra de Luigi Nono à Lyon, *Au grand soleil d'amour chargé*, un dépôt de l'armée, un hangar abandonné où ne restaient que des rails rouillés. Il a fallu détruire les cloisons, installer des toilettes pour le public et des salles d'attente, avec des portes de fer à ouvrir d'une certaine manière. Et je voulais une odeur de grillé. Même si le rapport avec la musique ne semblait pas évident, il l'était dans mon esprit, et le parcours représentait une partie importante du spectacle. Ce n'était pas seulement un spectacle mais une prise en charge des spectateurs. Dans cette situation, il faut penser aux gens qui sont debout, à ceux qui veulent s'asseoir. Il faut prévoir tous les cas de figure pour aboutir, enfin, à la rencontre. Naturellement, la confrontation du projet initial avec l'espace entraîne presque toujours des modifications.

» L'idéal serait ça : le rapport direct, immédiat avec l'architecture d'un lieu. Un lieu — décor ou dispositif scénique — à inventer.

**— *Mais ici, le bâtiment n'est pas modulable et il n'a pas été conçu par vous.***

— D'abord la grande salle est *modulable, et on ne met pas plus* d'une heure à la transformer, juste le temps de dévisser une *centaine de strapontins, devant le plateau*. On joue sur l'espace dégagé. Le reste est simple : c'est comme *un tiroir électrifié*. Comme un ascenseur. On est en droit d'attendre qu'il marche, mais il faut *savoir* que la salle est réduite à quatre cent cinquante places. A moins de prendre le plateau pour *les spectateurs*, ce qui est d'ailleurs possible, à condition de ne pas avoir un décor à utiliser. Il y a *également* une fosse d'orchestre pour cinquante musiciens. On peut la découvrir mais on perd la *place de cent spectateurs*.

» *Ensuite*, il faut *savoir* que la construction d'un théâtre national financé par l'Etat fait l'objet d'un *concours*. Les architectes sont soumis à des impératifs qui conditionnent les projets, y compris le *projet artistique*. La *marge* de manœuvre est plus ou moins importante, mais enfin ce n'est *pas la liberté totale*.

## Les autres pas seulement les artistes

» Un spectacle, ce n'est pas seulement le rideau qui se lève sur une représentation plus ou moins réussie. Il y a un côté « impur » où interviennent quantité d'éléments : les rapports avec les autres et pas seulement les artistes. Les rapports avec l'argent. On ne peut pas en faire abstraction, même quand on est invité par des institutions très organisées, à l'étranger ou à la Comédie-Française. On a toutes les facilités de travail, mais on n'est pas préservé à ce point. C'est contraignant, mais excitant. De plus, quand on a la responsabilité d'un théâtre national, on a la possibilité de dépasser le spectacle et d'établir sur la continuité un ensemble cohérent. Nous faisons un pari, celui de se dire que le moment est venu d'un nouveau théâtre national, consacré au répertoire du vingtième siècle. Un certain type de répertoire. On doit définir une identité et la sauvegarder. Sur mon bureau parviennent des *dizaines* de manuscrits que nous ne pouvons pas accepter, en dépit de leurs qualités. Ils ne correspondent *pas* à ce que je cherche.

**— L'identité, c'est vous.**

— C'est une orientation que je donne, évidemment, mais elle ne dépend pas entièrement de moi. Il y a les gens qui sont ici, on ne travaille jamais seul. Il y a échange d'influences.

**— Quand vous avez été nommé, vous avez parlé d'inaugurer le théâtre avec une trilogie de Valle Inclan, *et finalement* vous commencez avec une pièce de Garcia Lorca.**

— J'en ai pris connaissance il y a deux ans, et j'ai même commencé à la faire traduire. Seulement, quand j'ai été nommé, je n'avais pas encore les droits et je me demandais si je les aurais jamais. Je ne renonce pas à Valle Inclan, mais le projet se heurte lui aussi à des problèmes de traduction, et d'autre part à des difficultés matérielles. Si je monte la trilogie, on aura un marathon de neuf heures au moins, qui me prendra la totalité de la subvention. Je ne veux pas l'exclusivité des mises en scène. Cette année, d'ailleurs, ce serait hors de question. Avant d'être nommé j'avais signé des contrats que je dois honorer comme, par exemple, en fin de saison à l'Opéra, *la Célestine*, de Ohana. De toute façon, *j'espère provoquer dans ce théâtre* un mouvement de personnes et d'idées.

**— Le lieu est nouveau, mais *vous y arrivez avec votre passé* d'homme de théâtre, d'opéra, de spectacle. Vous avez à vos *débuts monté Ionesco*, Gombrowicz, Arrabal, Copi... Puis toujours Copi, Arrabal et beaucoup *Shakespeare*, et même Corneille, Polyeucte à la Comédie-Française.**

— Il y a une cohérence dans mon travail. Elle n'est peut-être pas perceptible, il est rare qu'un spectacle soit perçu par chacun de la même façon, et c'est heureux. J'ai monté à peu près en même temps le *Songe d'une nuit d'été* et *Polyeucte*. Pour moi, au-delà de l'anecdote, les deux pièces se ressemblent. Il y a un effet miroir dans les conflits intimes dus aux hasards de l'amour et au destin, à cette force extérieure et dominatrice... Dans *le Songe*, l'important est la jouissance. De même chez Polyeucte. Si on a l'intuition de la foi, le reste paraît *dérisoire. C'est comme l'idée du* bonheur amoureux. La situation est différente, la démarche est la même : *l'aspiration au bonheur*.

» La question que je me pose est : à quel type de valeurs je dois m'attacher pour que la représentation ne soit pas seulement un objet exotique. Pour qu'elle ait un rapport avec d'autres êtres. On peut intéresser les gens par le biais de l'amour, de la chance, de la souffrance. Un cycle auquel je crois être fidèle. Même si j'évolue. Je me suis moqué d'œuvres que finalement j'aimerais aborder. *Parsifal* par exemple, ou *la Traviata*.

**— *La Traviata*, vous l'avez montée.**

— Oui, mais je n'aurais pas monté *la Dame aux camélias*. Je ne le crois pas. Les deux œuvres racontent une même histoire simple : on ne peut pas impunément sortir de son milieu. Les deux « dames » sont devenues des mythes parce qu'elles resteront dans la mémoire de ceux qui ont pleuré sur leur échec. Elles aussi aspirent au bonheur, et elles sont touchantes... Ensuite *il y a la* manière. Je veux dire, l'apport sensible de la musique. Elle est *plus parlante que le texte*.

**— Vous avez évolué, est-ce que vous avez changé ?**

— Ce que j'étais, je ne le sais pas. Je suis peut-être toujours le même, enrichi en tout cas par ce que j'ai dû vaincre. J'ai appris à composer avec les circonstances.

## Parcours scénique

1962 - *Le Tableau*, de Ionesco.
1963 - *Le Mariage*, de Gombrowicz.
1965 - *Yvonne princesse de Bourgogne*, de Gombrowicz ; *Enchaînés*, de O'Neill.
1966 - *L'Echange, de Claudel.*
1967 - *Le Triomphe de la sensibilité*, de Goethe ; *l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie*, d'Arrabal.
1968 - *Beaucoup de bruit pour rien*, de Shakespeare (inauguration du Théâtre de la Ville) ; *Médée*, de Sénèque Vauthier.
1969 - *Le Concile d'amour* de Panizza ; *Orden, théâtre musical* de Bourgeade et Arrigo.
1970 - *Jeux de massacre, de Ionesco.*
1971 - *Le borgne est roi*, de Carlos Fuentès.
1972 - *C'était hier*, de Pinter ; *l'Homosexuel*, de Copi.
1972 - *Bella Ciao*, de Arrabal.
1973 - *L'île pourpre*, de Boulgakov.
1974 - *Les Quatre Jumelles, de Copi.*
1975 - *Idoménée*, de Mozart ; *Faust*, de Gounod ; *le Carnaval de Venise*, de Campra.
1976 - *L'Heure espagnole, l'Enfant et les sortilèges*, de Ravel ; *Le roi se meurt*, de Ionesco ; *Sur le fil*, d'Arrabal...
1977 - *Pelléas et Mélisande*, de Debussy ; *la Traviata*, de Verdi ; *la Mante polaire* de Rezvani ; *Fidelio*, de Bethoven.
1978 - *Madame Butterfly*, de Puccini ; *Alcina*, de Haendel ; *Carmen*, de Bizet.
1979 - *Les Noces de Figaro ; la Tour de Babel*, d'Arrabal.
1980 - *Le Conte d'hiver*, de Shakespeare.
1981 - *Dardanus*, de Rameau ; *le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok.
1982 - *La vie est un songe. Au grand soleil d'amour chargé*, de Nono.
1983 - *Norma.*
1984 - *Orphée aux enfers*, d'Offenbach.
1985 - *La Nuit de Mme Lucienne*, de Copi ; *le Retour de Casanova*, d'Arrigo.
1986 - *Salomé*, de Strauss ; *Le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare.
1987 - *Polyeucte*, de Corneille ; *Une chambre sur la Dordogne*, de Claude Rich.



**Percement de l'avenue Gambetta. (Bibliothèque nationale.)**

# La Colline

DU temps de Molière, la rue Malte-Brun n'était qu'un sentier qui n'avait pas de nom. Puis elle devint la *rue des Champs, puis la rue des Prairies*. Du temps de Musset, les animaux savants d'un cirque ambulant rentraient dormir rue des Prairies.

*Du temps de Beaumarchais, un géographe danois* vint travailler à Paris. Il participa à la création de notre Société de géographie. C'est son nom, un peu abrégé, que porte *la rue du Théâtre de la Colline : Malte Conrad Brunn* (le géographe avait deux *n*).

Avant le Théâtre de l'Est parisien, il n'y a eu qu'un *théâtre dans le quartier : le Théâtre de Belleville, qui ouvrit* le 25 octobre 1828. Il était alors situé hors de Paris, il avait donc le droit de reprendre les succès des Boulevards quarante jours après la première. Frédérick Lemaître y a joué.

Lorsque Charonne et Belleville furent annexées à Paris, en 1860, ce droit de reprise cessa. La qualité tomba. Dans son livre *Faubourgs de Paris*, Eugène Dabit dit quelques mots de ce théâtre, où il allait enfant : *« Des couloirs poussiéreux, des escaliers minables... Des affiches décolorées annoncent « Immense succès ». Les spectateurs des galeries, ceux des loges à cent sous la chaise, rappellent ma tante Tollard et ses commères. La clarté verdâtre du lustre rend plus étranges les visages. Le rideau se lève. Tout est faux, noble, dramatique. Des vieux, calés dans leur fauteuil, écoutent le ronronnement des acteurs. »* Aujourd'hui, ce théâtre (46, rue de Belleville) est un supermarché.

La tante d'Eugène Dabit, Mme Tollard, avait un petit fonds miteux de mercerie-papeterie, rue de Ménilmontant. Elle racontait à son neveu ses souvenirs de la Commune : *« On se battait à Belleville, au Père-Lachaise, partout, jusque devant ma porte ! Les Versaillais arrivaient, pan ! pan ! les fusillades... Moi j'ai sauvé un communard en le cachant dans notre puits tandis qu'on perquisitionnait ; je lui ai donné des vêtements de mon mari. »*

Deux grands écrivains seulement ont écrit des choses qui touchent à ce quartier. Deux hommes qui, comme ce quartier, *ne roulaient pas sur l'or* : Dabit et Luc Dietrich. Il y a un peu, pas beaucoup, de gens pour lire *Hôtel du Nord*, parce que Carné en a tiré un film, en 1938. Mais les chefs-d'œuvre d'Eugène Dabit, *le Mal de vivre, son Journal*, ne sont pas réédités.

Luc Dietrich, lui, n'a pas passé son enfance, comme Dabit, *près du Père-Lachaise. Il était collégien en province*, il l'a raconté dans *le Bonheur des tristes*. Sa mère avait trouvé une place d'infirmière dans un hospice. Mais, très dépressive, elle se maintenait à coups de drogues. Elle *vola du laudanum* et d'autres choses dans l'armoire à pharmacie, elle fut chassée et partit pour Paris. Elle trouva une chambre du côté de la porte de Montreuil. Luc Dietrich, *à la fin de l'année scolaire, vint la rejoindre*. Après avoir marché dix minutes, entre l'arrêt de tramway et la chambre, il dit simplement à sa mère : *« Je croyais que nous habitions Paris. »*

Dans le livre extraordinaire qu'il publia en 1952, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paul-Henry Chombart de Lauwe avait *donné toute une quantité* de petits plans-graphiques qui permettaient de saisir la vraie nature de Charonne, du vingtième arrondissement, en comparaison des autres. Il apparaissait que, *dans ce quartier*, la *mortalité* infantile était plus forte, qu'on était plus nombreux à coucher dans une seule chambre, qu'aucun natif du vingtième n'arrivait à Polytechnique et qu'aucun inspecteur des finances bien sûr n'y résidait, alors qu'ils étaient tous *groupés sur Auteuil et Passy*. Le vingtième venait loin en tête pour les morts par tuberculose, pour les enterrements civils.

Les *choses ont beaucoup* changé, témoin par exemple ces implantations de succursales de banques, dans tous les quartiers, y compris celui-ci, alors qu'en 1952 il y avait, pour le vingtième, sept *points de banque* seulement contre des centaines dans le huitième, le neuvième, le seizième. *Tout* change, *bien* sûr...

Autrefois, jusque vers 1800, la *rue Malte-Brun*, la *place* Gambetta, le Père-Lachaise, c'était une très belle campagne. *Beaucoup de vignes. Des propriétés* magnifiques, qui appartenaient surtout à des moines. Mais aussi des châteaux, biens de particuliers, aristocrates. Ou de belles maisons de campagne. *Fouquier-Tinville, par exemple, en possédait une*. En semaine, il expédiait les propriétaires à *l'échafaud*, et le dimanche il venait faire la sieste, au soleil, dans son jardin.

# soit seulement un objet exotique »

» Difficile à dire. Je vis un engagement, voilà tout. Je ne sais pas si le Théâtre de la Colline va me ressembler ni même si c'est souhaitable. Je vais essayer d'imprimer une pensée. Rien n'est plus fort que la pensée. Si je commence par cette pièce de Lorca, *le Public*, qui creuse le réel comme un bistouri, ce n'est ni caprice ni hasard. Je considère comme un miracle d'avoir obtenu les droits, au moment où j'ai la disposition d'un lieu où je peux monter cette pièce. Elle rassemble ce pour quoi je fais du théâtre.

**— Quelles sont vos raisons de faire du théâtre ?**

— Le public. Comme Garcia Lorca. Il n'écrivait pas pour ses amis, il se posait des questions. Quel est le rôle du public ? Il n'a pas le droit d'entrer dans la cuisine de l'artiste. Il voit ce qu'on lui montre et qu'il accepte ou non, car il est le reflet de nos censures. Il faut savoir jusqu'à quel point ce qu'on lui propose est acceptable. Si ça ne l'est pas, il faut se demander pourquoi. Finalement, le public, c'est la loi. Pour la transgresser on doit payer de sa vie, *presque*...

» Mais il s'agit toujours de raconter des histoires. Une seule et même histoire dans une infinité d'éclairages. Par-delà le temps, les auteurs se tiennent et se rejoignent. Dans *le Public*, Lorca fait appel au personnage de Juliette. Il aimait Shakespeare comme tous, comme moi, on en revient toujours à lui. Tout particulièrement il aimait *le Songe d'une nuit d'été*, qui traite des interdits de l'amour, l'amour impossible de Titania, la reine des fées, pour un âne. Pour justifier ce scandale, Shakespeare se sert de magie. Lorca dit : l'amour est un jeu de hasard dans lequel entrent un grand nombre d'éléments, y compris l'homosexualité. On ne peut pas en parler, on se brûle. *Le Public* ne ressemble pas à ses autres pièces. C'est comme si on avait retrouvé un inédit de Brecht, un *Baal* plus sauvage, plus moderne. *Le Public* est d'une fantastique modernité, même si la question posée est éternelle. La question posée est : doit-on contourner ou montrer la vérité, risquer la condamnation ou utiliser un masque, faire jouer l'illusion ?

» Lorca s'interroge sur lui-même et sur tout ce qu'il a fait. Quand il écrit *le Public*, il a connu la gloire avec *le Romancero gitan*, il est une star chez lui et hors des frontières. Et il se révolte, contre lui-même. Il n'est pas heureux, car l'homosexualité symbolise la stérilité. Il décrit des relations frustrantes, mais finalement la pièce n'est pas si pessimiste, parce que, à un moment donné, chacun rencontre sa chance.

**— Auriez-vous trouvé la même inspiration dans Valle Inclan ?**

— Pas de la même manière. La trilogie est une œuvre formidable, une sorte d'épopée. Les personnages sont marqués comme toujours chez lui par la superstition, la magie. Ils sont en rapport étroit avec la terre. L'amour qu'ils éprouvent est violent, sauvage. Le théâtre de Valle Inclan se place hors du temps. Il traite de grands thèmes mythiques et aussi de l'argent, des problèmes concrets. Le langage de Valle Inclan est parfois difficile à comprendre. Il y a des expressions, on ne sait pas s'il les a inventées, ou recomposées. En Espagne, on considère ses pièces comme des *romans dialogués* plus que comme du théâtre. Et puis il est galicien, Lorca est andalou, un homme du Sud avec un esprit un peu canaille. Ils sont très différents, ils n'ont pas le même humour.

**— Comme Argentin, vous vous sentez plus proche de qui ?**

— Moi, en Espagne, de toute façon, je me sens exotique. Mes origines sont italiennes. Comme 50 % des habitants de Buenos-Aires, je suis né dans une famille très italienne.

## L'Espagne était à Buenos-Aires

**— Vous êtes venu en France, est-ce que vous aviez envisagé de vous installer en Espagne, c'était plus pratique quand même pour parler, se faire comprendre ?**

— Pas du tout. D'ailleurs à l'époque, l'Espagne était à Buenos-Aires. Lorca lui-même y a créé une pièce. L'une de ses grandes interprètes s'est installée là-bas, avec toute une troupe. Il y avait beaucoup d'acteurs espagnols, qui chez nous sont devenus des têtes d'affiche. Avant la *guerre civile*, l'Argentine était un voyage obligé, puis les séjours sont devenus définitifs.

» Par la suite, ce sont les Argentins qui se sont exilés en Europe. Beaucoup sont restés à Madrid. Les acteurs ont été handicapés par l'accent. Comme si des Américains allaient jouer au National Theater. Mais pour certaines professions libérales, ça n'avait pas d'importance, il y a eu des centaines de psychiatres et psychanalystes, d'autres ont pris la direction de journaux... Par atavisme les Argentins possèdent une grande faculté d'adaptation. Les Espagnols se sont sentis envahis, il y a eu un phénomène de rejet. J'ai monté des spectacles là-bas, mais pour moi ça allait. J'ai même lu dans un journal que j'étais « un Argentin pas comme les autres ». Probablement parce que j'étais de passage.

**— Quand vous êtes arrivé en France, vous vous êtes mêlé au milieu argentin et hispanique, et vous avez obtenu votre Prix des jeunes compagnies avec le *Mariage*, de Gombrowicz, qui a vécu la majeure partie de sa vie à Buenos-Aires.**

— Mais ma première mise en scène à Paris est celle du *Tableau* de Ionesco, qui fait partie de cette demi-saison, avec *les Chaises*. Ionesco correspond à la liberté d'écriture que j'aime. Il est un pilier du théâtre de l'après-guerre, comme François Billetdoux, dont nous allons monter au début de la saison prochaine une pièce nouvelle, *Réveille-toi, Philadelphie*, qu'il m'a fait lire il y a trois ans. A l'époque, je n'avais pas trouvé de production. Pourtant, c'est un texte formidable, une fable insolite sur le thème du vieillissement prématuré...

» Billetdoux s'est arrêté d'écrire pour le théâtre pendant des années, et Ionesco, bizarrement, est resté presque marginal jusqu'aux années 70. Je suis heureux de le mettre en parallèle avec Copi, qui, lui, n'a jamais quitté la marginalité. On a trop souvent confondu le personnage et le poète. Il est temps de faire le point. A cause de ses dessins, on a vu ses textes comme des bulles. Maintenant que son théâtre est publié, chez Bourgois, on peut se rendre compte à quel degré d'acuité et de rigueur il est parvenu. Il met en scène des personnages de fiction à la recherche de leur réalité, des déracinés. Ils portent en eux la blessure qui ne guérit jamais... La limite entre ses personnages et lui n'est pas bien nette, il est trop amoureux du théâtre, et son théâtre fait la synthèse de la vie, comme si les objets et les êtres avaient été abandonnés et que cet abandon les oblige à décider d'eux-mêmes, à se transformer de manière inattendue.

**— Vous avez également mis au programme Gildas Bourdet, qui est très loin de Copi et de Ionesco.**

— Je ne sais pas, je ne dirais pas ça. J'ai été ébloui par les inventions de langage dans *le Saperleau*. J'ai aimé *Station-Service* et les *Crachats de la lune*. Là aussi j'ai vu des marginaux, des gens perdus mis ensemble par les effets d'une fantaisie qui dépasse le naturalisme. Gildas Bourdet a de l'humour, et c'est tellement important. J'aime son écriture, je lui fais confiance, je lui ai commandé une pièce.

**— Ce sont entièrement des productions de la Colline ?**

— Pas le spectacle de Gildas, *l'Audition*, coproduit avec la Salamandre, Centre dramatique du Nord, ni celui de Copi, ni celui d'Arrabal, *la Traversée de l'Empire*, qui a été proposé par le ministère espagnol de la culture. La création devait avoir lieu à Madrid et venir ensuite chez nous. En définitive, c'est le contraire qui se produit, et nous devenons en quelque sorte producteurs exécutifs. *La Traversée de l'Empire* met en scène une guerre entre un Etat technologique et un pays sauvage avec des combattants en cours de mutation. En fait, il s'agit d'un Arrabal assez inhabituel. On y retrouve sa force poétique, avec un esprit plus concret, moins de provocation, davantage de tendresse. La première aura donc lieu chez nous, puis la pièce sera jouée en espagnol à Madrid et en anglais à New-York.

» En revanche, nous produisons entièrement *le Public*, évidemment, *les Chaises*. Il y a aussi *le Cheval de Balzac*, de Gert Hoffman, que nous a apporté Philippe Mercier, qu'il coproduit et va mettre en scène. Avec lui, nous allons tenter l'expérience des spectacles de 12 h 30.

**— Une expérience très risquée.**

— Nous sommes là pour ça. Nous n'avons pas fait de sondage ni d'enquête mais j'y crois. Les changements d'horaire dans le travail ont modifié les habitudes de vie. Pratiquement plus personne ne revient à la maison pour le déjeuner. On peut imaginer que de temps en temps les gens préfèrent le théâtre plutôt que le fast food. On offre des spectacles courts, évidemment, mais montés avec la même exigence que s'ils étaient joués le soir, et des prix de places très compétitifs. *Le Cheval de Balzac* sera donné dans la grande salle, devant le plateau. La formule a servi pour des concerts et ne me paraît pas extravagante. Mais enfin, il faut voir. Nous sommes responsables de nos subventions.


BRIGITTE ENGUERAND.

## Le plaisir de partager l'espace

**— Ouvrir un théâtre avec deux salles, est-ce que ça n'est pas trop risqué quand on constate la désaffection du public ?**

— Il y a des expériences indispensables que seul le service public peut se permettre. Par exemple se consacrer au répertoire de notre temps. Il y a une désaffection du public, pourtant il demeure disponible. Nous voudrions essayer de nouveaux moyens de communication. Les groupes traditionnels, les comités d'entreprise sont plutôt saturés. J'aimerais des contacts plus individuels. Là aussi les habitudes changent. Il faut arriver à établir des relations avec des associations nouvelles qui se sont formées autour d'une personnalité. Il y a comme ça des gens qui se réunissent pour des soirées à passer ensemble, et revendiquent la possibilité de choisir leurs distractions artistiques. Nous avons inauguré une formule d'abonnements libres, on va voir ce que ça va donner. Si le théâtre est connu comme un endroit convivial où l'on peut amener des amis, pour une soirée passionnante, je pense que nous aurons gagné.

» Le théâtre n'est pas agressé par la télévision autant que le cinéma. Rien ne remplace le plaisir de partager un espace, un moment de vie. Evidemment, si on annonce Shakespeare et Tchekhov, une partie du travail est déjà faite. Mais j'ai choisi autre chose. Je mets cartes sur table, je propose des auteurs, des textes, des spectacles qui construisent la mémoire du théâtre. »

Propos recueillis par
**COLETTE GODARD.**

# et la Montagne

A Belleville, les membres d'une Société des amis de la Constitution, qui, pour imiter ceux du Club des Jacobins, portaient le bonnet rouge, émirent le vœu, le 18 vendémiaire an II, d'appeler désormais leur village « la Montagne », — *« à jamais redoutable aux ennemis de la Liberté »*, ajoutaient-ils en sous-titre. L'autorisation ne fut pas accordée.

L'une des hauteurs du Père-Lachaise s'est appelée longtemps Mont-Louis, parce que, le 2 juillet 1652, Louis XIV s'y était fait transporter pour assister, espérait-il, à la défaite des princes de la Fronde. Cette ultime bataille allait avoir lieu à la porte Saint-Antoine. Les troupes du roi, conduites par Turenne, comptaient douze mille hommes, celles de la Fronde, commandées par Condé, n'étaient que cinq mille. Mais des tirs d'artillerie, partis des tours de la Bastille, donnèrent la victoire à Condé.

Le roi ne comprenait pas qui avait obtenu l'ouverture de la Bastille, qui avait obtenu l'ordre de tirer contre ses troupes. C'était simplement sa cousine, petite-fille d'Henri IV, mademoiselle de Montpensier. Elle a écrit dans ses *Mémoires* : *« Je m'en allai à la Bastille, où je n'avais jamais été ; je me promenai longtemps sur les tours et je fis charger le canon : j'en fis mettre du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. Je regardai avec une lunette d'approche : je vis beaucoup de monde sur la hauteur de Charonne, et même des carrosses ; ce qui me fit juger que c'était le roi, et j'ai appris depuis que je ne m'étais pas trompée. »*

Plus tard, à Versailles, il arrivait à mademoiselle de Montpensier de jeter des regards noirs, à table, au roi, qui ne lui permettait pas d'épouser le duc de Lauzun ; alors le roi lui disait de calmer le feu de ses yeux, de ne plus se croire sur le toit de la Bastille.

C'est le 21 mai 1804 que le Mont-Louis devint le cimetière du Père-Lachaise, dont une entrée se trouve à cent mètres du Théâtre de la Colline.

Des auteurs dramatiques, tels Beaumarchais ou Musset, des actrices et acteurs, tels Talma, Mme George, Mme Mars, Deburau, reposent là, nombreux. Sarah Bernhardt aussi.

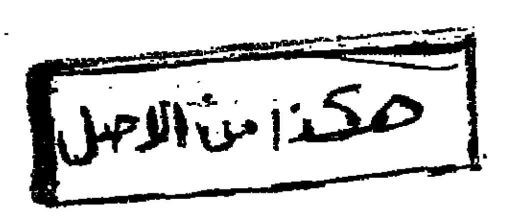
Il a été souvent dit que cet immense cimetière est le plus beau jardin de Paris, et c'est vrai, surtout en automne. Mais un autre cimetière, petit celui-là, tout proche aussi du Théâtre de la Colline, est plus touchant, celui de Charonne. Le seul cimetière de Paris, avec celui du calvaire de Montmartre, qui entoure son église, comme souvent dans les campagnes. Des Fédérés de la Commune sont inhumés près des murs. Deux statues dominent les quelques tombes : celle d'une jeune femme en capeline de paille, celle d'un rêveur du dix-huitième siècle. Tous deux tiennent des roses à la main. Dans l'allée du milieu, sur une dalle blanche, ces seuls mots : Robert Brasillach, 6 février 1945.

Toute cette région de Charonne, Belleville, Gambetta, autour du Théâtre de la Colline, a été défigurée par des destructions et des constructions faites sans vue d'ensemble aucune. C'est un fouillis de bâtiments sans caractère, jetés là. Seules cette église de Charonne, sa place, et, devant elle, sur quelques mètres, la rue Saint-Blaise, gardent la figure d'une ville humaine, où les habitudes des vies répondaient à l'ordre des maisons, cela jusque dans les pâtisseries sises à la sortie de l'église de Charonne, qui rappellent une page de la si belle préface que Proust a écrite pour sa traduction de Ruskin : *« L'église villageoise et pourtant historique, séjour magique du Bon Dieu, de la brioche bénite, des saints multicolores et des dames des châteaux voisins qui, les jours de fête, faisant, quand elles traversaient le marché, piailler les poules et regarder les commères, venaient à la messe dans leurs attelages, non sans acheter au retour, chez le pâtissier de la place, juste après avoir quitté l'ombre du porche où les fidèles en poussant la porte à tambour semaient les rubis errants de la nef, quelques-uns de ces gâteaux en forme de tours, protégés du soleil par un store, — « manqués », « saint-honoré », et « génoises », — dont l'odeur oisive et sucrée est restée mêlée pour moi aux cloches de la grand-messe et à la gaieté des dimanches. »*

C'est dans la section du Père-Lachaise toute proche de la rue Malte-Brun qu'est inhumé Marcel Proust. C'est juste une dalle de marbre noir, sans rien. Les noms de Proust et des membres de sa famille sont inscrits en petites lettres, sur le côté. Nous voici souvent dans les cimetières, mais est-ce notre faute s'il n'y a qu'eux de visitables, près de ce théâtre, si eux seuls ne sont pas disparus ?

*« Aie compassion de l'antique ville et ne la détruis pas »*, dit Lâla à Avare, au second acte de *la Ville*, que Claudel situe dans *« un cimetière sur une colline dominant la ville »*. Cinquante ans plus tard, dans *Paul Claudel interroge l'Apocalypse*, Claudel, évoquant le Rastignac de Balzac au Père-Lachaise, écrit : *« J'ai arpenté avec horreur les épouvantables quartiers de Charonne, de Belleville... Et ce n'est rien auprès de ce qui arrive le soir quand une affreuse musique se met à braire, quand on est roulé, bousculé, entraîné, sur les trottoirs par le torrent d'une humanité impure qui débouche des théâtres... Et comme le serviteur du prophète, Saraias, immergea dans l'Euphrate de la part de son maître une brique chargée de malédictions, moi aussi, avant de m'en aller pour ne plus à vrai dire revenir, j'ai jeté dans la Seine mon second livre, ce drame de* la Ville. »

**MICHEL COURNOT.**






# UN NOUVEAU THÉATRE DANS PARIS SAISON INAUGURALE

*Depuis des dizaines d'années, on n'avait pas construit de théâtre dans Paris. Jorge Lavelli, qui en est le directeur, a choisi de consacrer le Théâtre national de la Colline aux auteurs du XXe siècle.*

## LE PUBLIC de Lorca

Texte français d'Armando LLamas
Mise en scène de Jorge Lavelli
avec la collaboration
de Dominique Poulange
Musique de Zygmunt Krauze
Décors de Louis Bercut
Costumes de Francesco Zito

du 7 janvier au 25 février 1988
à 20 h 30
Création

Avec : Daisy Amias, Lucie Arnold, René Bazinet, Charles Berling, Alain Berlioux, Daniel Berlioux, Marcel Bozonnet, Olimpia Carlisi, Michel Didym, Julien Dubois, Christian Fischer Naudin, Charles Gonzales, Rudy Laurent, Maria de Medeiros, Philippe Nahon, Charles Nelson, Jean-François Perrier, Caddy Raffalli, Jean-Jacques Scheffer, Laurent Schuh, Patrick Serraf et l'Atelier musical de Varsovie

***Pour inaugurer** le Théâtre national de la Colline, Jorge Lavelli a choisi de mettre en scène une pièce de Federico Garcia Lorca qui n'a jamais été représentée en France. Ecrit en 1930, retrouvé en 1976, *le Public* appartient à une *partie encore mal* connue de l'œuvre de Lorca, novatrice, iconoclaste, surprenante.*

**La pièce est un voyage à travers le temps et l'espace du théâtre ; elle parle de la vérité et des masques, du dévoilement et de l'illusion, de la révolution des formes et de la révolution des mœurs, dans une langue flamboyante qui met à nu « l'impuissance de Lorca à s'assumer totalement, sans compromissions » (J. Lavelli).**

## UNE VISITE INOPPORTUNE de Copi

Mise en scène de Jorge Lavelli
avec la collaboration
de Dominique Poulange
Décors et costumes de Louis Bercut
du 16 février au 16 mars 1988 à 21 h
Création

Avec : Michel Duchaussoy, Catherine Hiégel, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris, Judith Magre, Jean-Luc Moreau

**Un hôpital mis sens dessus dessous par l'agonie d'un grand comédien (peut-être imaginaire), son vieux soupirant et une cantatrice hystérique, dont la folie se communique au médecin et à l'infirmière... Après *la Journée d'une rêveuse, les Quatre Jumelles, l'Homosexuel ou la Difficulté de s'exprimer* et *la Nuit de madame Lucienne*, Lavelli retrouve l'univers de Copi, ses marginaux en quête d'identité, en déséquilibre entre réalité et fiction, ses situations imprévues, drôles et cruelles, et son humour, plus fort et plus touchant que jamais.**
**Copi vient d'obtenir le Grand Prix de littérature dramatique de la Ville de Paris. Il nous a quittés le 14 décembre 1987.**

## LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE de Arrabal

Mise en scène
de Fernando Arrabal
Décors et costumes
de Radu et Miruna Boruzescu
Lumières d'André Collet

du 11 mars au 14 avril 1988
à 20 h 30
Création

Avec : Françoise Bertin, Albert Delpy, Paula de Oliveira, Daniel Rialet

**Sur fond de guerre apocalyptique, violente et dérisoire, ultra-moderne et médiévale, la rencontre de deux déserteurs, Virgile et Isabelle, d'un étrange homme-loup et du docteur Iago, guerrier et homosexuel...**
**Quatre survivants qui s'aiment, se dévorent, ou rêvent de l'initiation proposée par la princesse Sakoto. L'univers fantastique de Radu et Miruna Boruzescu devrait particulièrement convenir à cette « fable philosophique qui nous annonce un troisième millénaire à la fois brutal, mystique et sentimental » (F. Arrabal).**

## LES CHAISES de Ionesco

Mise en scène de Jean-Luc Boutté
Décors et costumes de Louis Bercut
du 15 avril au 22 juin 1988
à 21 h

Avec : Pierre Dux et Denise Gence

***La pièce peut-être la plus célèbre du « guignol tragique »** de Ionesco, trente-cinq ans après sa création, nous séduit *d'abord par l'efficacité de sa forme, l'étonnante dynami*que de sa construction, et la fraîcheur intacte de son invention verbale : le « théâtre de l'absurde » *nous appa*raît désormais comme un théâtre poétique et visionnaire.*

## L'AUDITION de Bourdet

Mise en scène de Gildas Bourdet
Décors de Gildas Bourdet

du 22 avril au 26 mai 1988
à 20 h 30
Création

Distribution en cours

**Après avoir mis en scène les paumés de *Station-service* ou des *Crachats de la lune*, Gildas Bourdet s'intéresse dans sa dernière pièce à une autre forme de marginalité : *l'Audition* raconte le tournage d'un film sur le tournage *d'un film, dans l'espace* mythique d'une *villa de luxe de la* Méditerranée. Dans cet Olympe moderne, qui met en jeu *notre rapport à la richesse et à ses représentations, la fille* sourde et muette d'un milliardaire peut-elle être sauvée par l'amour du machiniste (chef !) ?**
**Un conte de fées d'aujourd'hui, forcément dérisoire.**

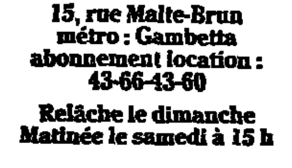
## LE CHEVAL DE BALZAC de Hofmann

Adaptation de Philippe Mercier
d'après la traduction
de Martine Keyser
Mise en scène et scénographie
de Philippe Mercier

du 9 mai au 11 juin 1988
à 12 h 30
Création

Avec : Roger Jendly
et Jean-Paul Roussillon

***Le 18 juin 1850,** avant-veille de sa mort, *Honoré de Balzac* a voulu assister à la première représentation de sa nouvelle *pièce, les Bourgeois. En attendant* en vain que la salle et la fosse d'orchestre se remplissent, il assène ses considérations *sur l'institution* théâtrale *ou* le *rapport* entre réalité et fiction à un interlocuteur impassible, l'inspecteur des cloaques de Paris, qui se révèle peu à peu être lui-même un fantastique créateur de spectacles...*


**15, rue Malte-Brun
métro : Gambetta
abonnement location :
43-66-43-60**

**Relâche le dimanche
Matinée le samedi à 15 h**



# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LUCIO FONTANA. Rétrospective. Musée (3e étage). Jusqu'au 11 janvier.

CENSURES. De la *Bible* aux *Larmes d'Eros*. Le livre et la censure en France. Galerie de la BPI (2e étage). Jusqu'au 11 janvier.

MÉMOIRES DU FUTUR. Bibliothèques et technologies. Galerie du CCI. Jusqu'au 18 janvier.

IMMIGRATION D'EN FRANCE. Galerie du Forum. Jusqu'au 4 janvier.

LUCIAN FREUD. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

## Musées

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

Expositions-dossiers (1913) : *Le Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Boudin. Dessins inédits. Bonnard photographe. Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ».* Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée : 21 F ; le dimanche 11 F.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Jusqu'au 14 février ; DONALD JUDD. 1960-1987. ARC. Jusqu'au 7 février ; L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER. Jusqu'au 14 février ; NEMUNOKI. Musée des enfants. Jusqu'au 24 janvier. Musée d'Art moderne. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

REGALIA. Instruments du sacre antérieurs à la Révolution. Les honneurs de Charlemagne. Département des objets d'art. Entrée Saint-Germain-l'Auxerrois. Jusqu'au 11 janvier. NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS. Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE. Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart. 58, rue de Richelieu. Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

ÉLISABETH SUNDAY. Jusqu'au 16 janvier. LES PAPIERS MARBRÉS FRANÇAIS. à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

LA MODE AU MUSÉE. Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Jusqu'au 10 janvier.

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Jusqu'au 31 janvier ; musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40.

WAGONS-LITS A L'AFFICHE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

L'AFFICHE DE LIBRAIRIE AU XIXe SIÈCLE. Musée de la publicité (*voir ci-dessus*). Jusqu'au 18 janvier.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février ; EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles. Jusqu'au 31 janvier ; LA TABLE D'UN ROI. *L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark.* Jusqu'au 31 janvier ; ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971. Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. *Hôtel Biron.* 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

LA MAISON INTELLIGENTE. Maison de l'industrie. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie. (*Voir ci-dessus.*) Jusqu'au 15 mars.

AUX ARMES CITOYENS. Les sabres à emblème de la Révolution. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée 12 F. Jusqu'au 22 janvier.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

L'ART DE LA RELIURE (XVIe-XVIIIe siècle). Conservatoire national des arts et métiers. 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE. Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15.

LE MAROC DE DELACROIX. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

L'AVENTURE HUMAINE. Musée d'histoire naturelle (47-07-26-65). Jardin des Plantes, 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

## Centres culturels

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

LES COLLECTIONS ÉGYPTIENNES DE L'INSTITUT DE FRANCE. *Dans les salons de la Fondation Dosne-Thiers,* 27, place Saint-Georges. Tous les jours, de 13 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

LA LETTRE ET LE RYTHME. Arabi et Saggar. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Jusqu'au 10 janvier.

ABSTRACTION LYRIQUE. Espace Belleville, 4 bd de La Villette (42-03-83-30). Jusqu'au 20 janvier.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février.

CENDRARS A L'ŒUVRE. Exposition du centenaire. *Centre culturel suisse,* 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

LE SYMBOLISME - LE RÉALISME. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Jusqu'au 10 janvier.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. ACCROCHAGE 1. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, *Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf,* rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

## Galeries

HABITER 50-60. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). *Jusqu'au 16 janvier.*

PEINTURE POUR LA CÉRÉMONIE DU THÉ. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges. Jusqu'au 16 janvier.

PIERRE ALECHINSKY. Trente et un frontispices originaux pour Tête-bêche de Gérard Macé. JAN VOSS, JACQUES MONORY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 9 janvier.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE, HELMUT NEWTON. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

THOMAS RUFF, MARIE-FRANÇOISE POUTAYS. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 6 janvier.

SIGNES DES TEMPS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 6 janvier.

LE DIVIN RAMBOU. Exposition de pipes à opium chinoises. Galerie Gérard-Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

PEINTURES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS (XVIe et XVIIe siècles). Galerie Jan de Maere : Ozenne, 22, galerie Véro-Dodat (42-36-59-99). Jusqu'au 9 janvier.

IMAGES DE TERRES. *Galerie Philip.* 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 25 janvier.

PAYSAGES, PAYSAGES. Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

GIOVANNI ANSELMO. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

BAZAINE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 16 janvier.

JANICE BIALA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 25 janvier.

CHRISTINE CANETTI. Galerie Bernay-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-7-79). Jusqu'au 16 janvier.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Bance, 23/25, rue Guénégaud (43-26-5-51). Jusqu'au 23 janvier.

DEGOTTEX. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 janvier.

*CICEROS DIAS. Peintures de 1950-1965.* Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

AUBE ELLEQUET. Flagrants délices. Collages. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

JOEL FISHER. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 janvier.

RUTH FRANCKEN. *Hostages.* Galerie J. et J. Donguy. 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 janvier.

RAFAEL GRAY. Galerie Du Jour. Agnès B. 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 15 janvier.

CHRISTIAN JACCARD. Galerie Brownstone & Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 9 janvier.

PAUL KALLOS. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 23 janvier.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 décembre.

LAGNEAU. Temples-cabanes. Galerie du Roi de Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 16 janvier.

K. LIBROWICZ. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres (43-26-81-30). Du 4 au 17 janvier.

PIERRE MABILLE. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 9 janvier.

MARYAN. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 15 janvier.

ANDRÉ MASSON. Pastels et dessins, 1931-1963. Jusqu'au 31 décembre. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). L'Œuvre sculpté. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 9 janvier.

ALBERT MERZ. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 9 janvier.

RICARDO MOSNER. Sorcellerie domestica. Galerie Loft, 3 bis, rue des *Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 9 janvier.*

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 7 janvier.

BERNARD PLOSSU. Galerie Michèle Chomette. 24, rue Beaubourg (47-78-05-62). Jusqu'au 16 janvier.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du *Bel-Air,* 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

PIOTR STASKIEWICZ. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 23 janvier.

PASCAL TCHAKMAKIAN. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Jusqu'au 12 janvier.

NIELS UDO. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 15 janvier.

BRAM VAN VELDE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 janvier.

YANKEL. Galerie Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 5 février.

## En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier ; *Juan Gris et les Dimanches de Boulogne.* Musée municipal, 64, rue de la Saussière (46-84-77-39). Jusqu'au 9 janvier.

*LA DÉFENSE. Art d'Asie.* La Galerie. Esplanade de la Défense (43-26-14-70). Jusqu'au 17 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

MONTROUGE. Trente ans d'éditions Adrien Maeght (1957-1987). Galerie A. Maeght, 11, place *Jules-Ferry* (45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 février 1988.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour, 4, *rue Lemercier* (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier.

VERNON-SUR-EURE. Renouvellement du patrimoine artistique La. Musée municipal Alphonse-Georges-Poulain (32-21-28-09). Jusqu'au 10 janvier.

## En province

AIX-EN-PROVENCE. 6e Festival d'art du Roy René. Palais des congrès, 26, rue du *Maréchal-Joffre* (42-38-54-64). Jusqu'au 24 janvier.

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 7 février.

BORDEAUX. D'autres XIXe siècles. Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (56-90-91-60). Jusqu'au 11 janvier. Robert Barry. Joseph Kosuth. *Fonds régional d'art contemporain,* 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 23 janvier ; Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. *Entrepôt Lainé. Rue Foy* (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. *Musée Estève. Hôtel* des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. *Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987.* Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février.

CANNES. Hommage au peintre Jean-Hélion. La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

DAX. Hamish Fulton, Richard Long, Dennis Oppenheim. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-74-83-17). Jusqu'au 20 janvier.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des Beaux-Arts. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 15 février. Gerhard Merz : Inferno. Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

DOUAI. Le paysage français au XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, 130, *rue des Chartreux.* Jusqu'au 15 février. James Havard. Galerie Félix Labisse. Du 5 janvier au 21 février.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE. Per Kirkeby. Rétrospective. Labège-Innopole, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LYON. Les inédits de Saint-Etienne. Musée Saint-Pierre – Art contemporain. *16, rue du Président-Edouard-Herriot* (78-30-50-66). Jusqu'au 11 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. *Fondation* Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; Germination IV. Salle du FRAC, jusqu'au 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) : Gérard Traquandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier.

MONTBRISON. Joseph et Adrienne Lamberton. Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. Véronique Filozof. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 20 janvier.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIMES. Collection du Musée d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 29 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michael Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Vieille. Musée de l'Abbaye de Sainte-Croix. Jusqu'au 10 janvier.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. De la photo comme peinture. Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo-Argence, place F.-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 24 janvier.

TOULOUSE. Le portrait toulousain de 1550 à 1800. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 7 janvier.

TOURS. Per Kirkeby. Œuvres récentes. Centre de création contemporaine. Rue de la Bazoche (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

TROYES. Rétrospective Charles-Dufresne (1878-1938). Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 24 janvier.

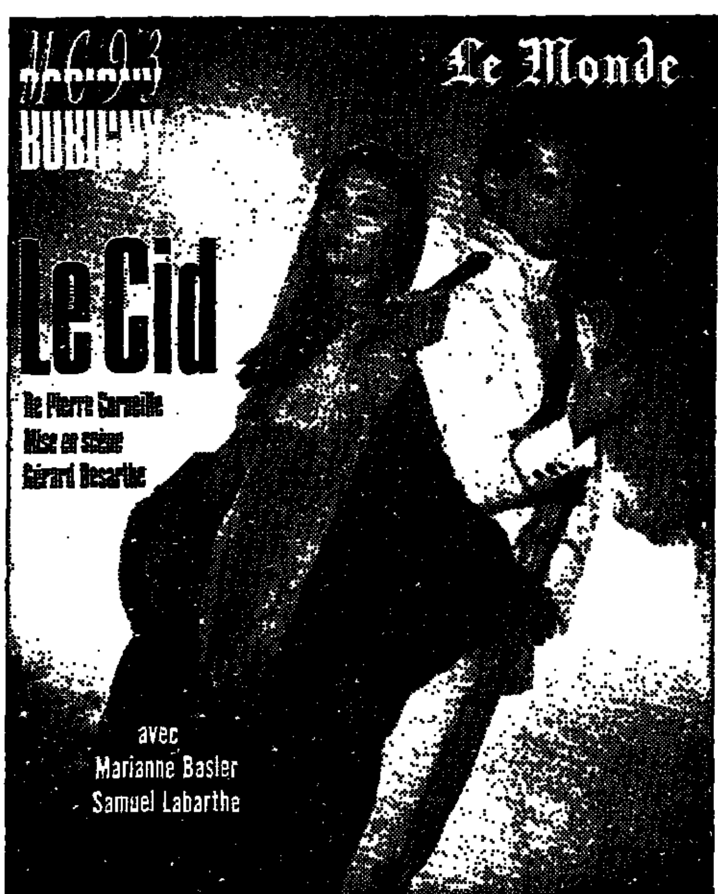
VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

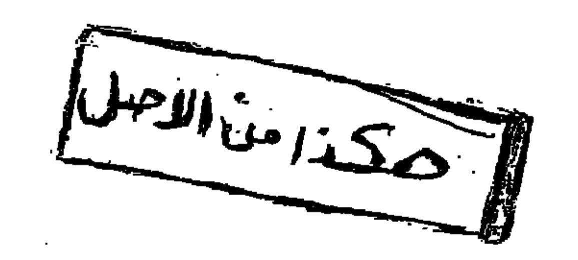














# CINEMA

## *La cinémathèque*

**PALAIS DE CHAILLOT**
**(47-04-24-24)**

**MERCREDI**

La Ligne d'ombre (1971), de Georges Franju, 16 h ; le Sang des bêtes (1948), de Georges Franju, 19 h ; *le Grand Méliès* (1952), de Georges Franju, 19 h ; Hôtel des *Invalides* (1951), de Georges Franju, 19 h ; le T.N.P. (1956), de Georges Franju, 19 h ; le Métro (1934), de Georges Franju, 21 h ; la Première Nuit (1958), de Georges Franju, 21 h ; Pleins Feux sur l'assassin (1960), de Georges Franju, 21 h.

**JEUDI**

Le Couple idéal (1945), de Bernard-Roland, 16 h ; I Girovaghi (1956, v.o.), de Hugo Fregonese, 19 h ; l'Enfer vert (1940, v.o.), de James Whale, 21 h.

**VENDREDI**

D'où viens-tu Johnny ? (1963), de Noël Howard, 16 h ; Tout ce que le Ciel permet (1955, v.o.s.t.f.), de Douglas Sirk, 19 h ; Enquête à Chicago (1949, *v.o.s.t.f.*), de Lewis Allen, 21 h.

**SAMEDI**

*Quelque part en Europe* (1947, v.o.s.t.f.), de G. Radvanyi, 15 h ; Song of Ceylon (*1934-1935*), de Basil Wright et Harry Watt, 17 h ; la Marque du vampire (1935, v.o.), de Tod Browning, 21 h 15 ; Lonesome Cowboys (1968, v.o.s.t.f.), de Andy Wharhol et Paul Morrissey, 19 h.

***DIMANCHE***

Une si jolie petite plage (1948), d'Yves Allégret, 15 h ; Quatre pas dans les nuages (v.f.), d'Alessandro Blasetti, 17 h ; Promenade avec l'amour et la mort (1969, *v.o.s.t.f.*), de John *Huston*, 19 h ; What Price Hollywood ? (1932, v.o.), de George *Cukor*, 21 h.

**LUNDI**

Journal à mes amours (1986, v.o.s.t.f.), de Marta Meszaros, 21 h.

**MARDI**

Quand les vautours ne volent plus (1951, v.o.s.t.f.), de Harry Watt, 16 h ; Une étrangère dans la ville (1955, v.o.), de Mervin Lerroy, 19 h ; *le Désert rouge (v.f.)*, de Michelangelo Antonioni, 21 h 15.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
**(42-78-35-57)**

**MERCREDI**

13, rue Madeleine (1947, v.o.), de Henry Hathaway, 15 h ; le Crâneur (1955), de Dimitri Kirsanoff, 17 h ; Amours difficiles (1963, *v.o.s.t.f.*), de Luciano Lucignani, Sergio Sollima, Nino *Manfredi, Alberto Bonucci*, 19 h.

**JEUDI**

L'Aigle noir (1925), de Clarence Brown, 15 h ; Cinq semaines en ballon (1963, v.o.s.t.f.), de Irving Allen, 17 h ; l'Amant de Lady Chatterley (1955), de Marc Allégret, 19 h.

**VENDREDI**

Whispering Ghosts (1942, v.o.), de Alfred L. Werker, 15 h ; les Guérilleros (1961, v.o.), de Mario Camerini, 17 h ; C'étaient des hommes (1950, v.o.), de Fred Zinnemann, 19 h.

**SAMEDI**

L'Athlète incomplet (1926), de Frank Capra, 15 h ; Béatrice Cenci (1956, v.o.), de Riccardo Freda, 17 h ; l'Affaire Mattei (*v.f.*), de Francesco Rosi, 19 h ; *la Lance brisée* (1954, v.o.s.t.f.), d'Edward Dmytryk, *21 h 15*.

**DIMANCHE**

Le Voleur de Bagdad (1924), de Raoul Walsh, *15 h* ; *l'Ami américain* (1977, v.o.s.t.f.), de Wim Wenders, 19 h ; Berkeley Square (1933, v.o.), de Frank Lloyd, 21 h 15.

**LUNDI**

Le *Signe* de *Zorro* (1920), de Fred Niblo, 15 h ; la Couronne noire (v.f.), de Luis Saslavski, 17 h ; Island of desire (v.f.), de Stuart *Heisler*, 19 h.

**MARDI**

Relâche.

***SALLE GARANCE,***
**CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
**(42-78-37-29)**

***MERCREDI***

Hommage à Pierre Braunberger : On demande grand-père gentil (1982), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; le Trésor des Pieds Nickelés (1949), de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; la Vengeance d'une orpheline russe (1965), de Françoise Lepeuve et Monique *Lepeuve, 17 h 30* ; le Ruisseau (1938), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; les Quatre Jambes (1931), de Marc Allégret, 20 h 30 ; La route est belle (1929), de Robert Florey, 20 h 30.

**JEUDI**

Hommage à Pierre Braunberger : Paul *Gauguin (1949), 14 h 30 ; Voyage* au Congo (1926), de Marc Allégret, 14 h 30 ; *le Petit Café (1963)*, de François Reichenbach, 17 h 30 ; le Roman d'un jeune homme pauvre (1935), d'Abel Gance, 17 h 30 ; l'Europe méridionale au temps des rois (1969), de Marc Allégret, 20 h 30 ; *l'Amour d'une femme (1953), de Jean Grémillon*, 20 h 30.

**VENDREDI**

*Hommage à Pierre Braunberger* : Lumière (1967), de Marc Allégret, 14 h 30 ; Forfaiture (1937), de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Pierre Boulez (1965), de Michel Fano, 17 h 30 ; le Salaire du péché (1956), de Denys de La Patellière, 17 h 30 ; Comme je te veux (1969), de *Jean-Louis Comolli, 20 h 30* ; *Frio-Frac* (1939), de M. Lehmann et Claude Autant-Lara, 20 h 30.

**SAMEDI**

Hommage à Pierre Braunberger : le Chant du Styrène (1958), d'Alain Resnais, 14 h 30 ; Ma nuit chez Maud (1969), d'Eric Rohmer, 14 h 30 ; Une histoire d'eau *(1958), de François Truffaut et Jean-Luc* Godard, 17 h 30 ; Tirez sur le pianiste *(1960)*, de *François Truffaut, 17 h 30* ; Janine (1962), de Maurice Pialat, 20 h 30 ; la Frontière (1961), de Jean Cayrol et Claude Durand, 20 h 30 ; Forfaiture (1915), de Cecil Blount de Mille, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Hommage à Pierre Braunberger : Une vie de chien (1918), de Charles Chaplin, 14 h 30 ; la Ruée vers l'or (1925), de Charles Chaplin, 14 h 30 ; Guernica (1949), d'Alain *Resnais, 17 h 30* ; *Lola* Montès (1955), de Max Ophuls, 17 h 30 ; Marcello (1980), de Manuel Boursinhac, 20 h 30 ; Vous n'avez rien à déclarer ? (1936), de L. Joannon, 20 h 30.

**LUNDI**

Hommage à Pierre Braunberger : l'Homme (1946), de Gilles Margaritis, 14 h 30 ; *Monsieur La Souris* (1942), *de* Georges Lacombe, 14 h 30 ; Van Gogh (*1948*), d'*Alain Resnais, 17 h 30* ; Visages d'enfants (1923), de Jacques Feyder, 17 h 30 ; Début de siècle (1968), de Marc Allégret, 20 h 30 ; On purge bébé (1931), de Jean Renoir, 20 h 30.

***MARDI***

Relâche.

## *Les exclusivités*

**AENIGMA (*) (It., v.f.)** : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

**L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ (Fr.)** : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

***LES AILES DU DÉSIR* (Fr.-all., v.o.)** : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

**L'AMI DE MON AMIE (Fr.)** : Lucernaire, *6e* (45-44-57-34) ; *Elysées* Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-all.)** : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.)** : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé *Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le *Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.)** : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA BAMBA (A., v.o.)** : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

***BIGFOOT ET LES HENDERSON* (A., v.o.)** : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

***CARAVAGGIO* (Brit., v.o.)** : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**CAYENNE PALACE (Fr.)** : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.)** : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.)** : *Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

**CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.)** : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.)** : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**DE GUERRE LASSE (Fr.)** : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, *8e* (45-62-41-46) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.)** : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, *20e* (46-36-10-96).

**LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-it., v.o.)** : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Racine Odéon*, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Kinopanorama*, *15e* (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

***DIRTY* DANCING (A., v.o.)** : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.)** : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**LE GRAND CHEMIN (Fr.)** : George V, 8e (45-62-41-46).

**HOPE AND GLORY (Brit., v.o.)** : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.)** : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40).

**LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.)** : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, *8e* (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LES INNOCENTS (Fr.)** : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Champs-Elysées*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**INTERVISTA (Fr.-it., v.o.)** : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial*, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *v.f.* : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**L'IRLANDAIS (Brit., v.o.)** : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**ISHTAR (A., v.o.)** : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

***LES KEUFS* (Fr.)** : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé *Français*, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96)*.

**LES LUNETTES D'OR (It.-fr., v.o.)** : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.)** : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; *George* V, 8e (45-62-41-46).

**MAURICE (Brit., v.o.)** : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Les Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

## LES FILMS NOUVEAUX

**CORDES ET DISCORDES.** Film américain de Jerry Belson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, *8e* (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**GARDENS OF STONE.** Film américain de Francis Coppola, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Les Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**IL Y A MALDONNE.** Film français de John Berry : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**LE PROVISEUR.** Film américain de Christopher Cain, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).





# CINEMA

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-it.-all., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-a., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SEPTIÈME CIEL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

## *Les grandes reprises*

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAL (Fr.-it.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-it., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MAMA ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MONSIEUR SAINT-YVES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-tch.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TEMPLE DU DIEU SOLEIL (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

## *Les festivals*

ALFRED HITCHCOCK (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Sueurs froides, mer., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Corde, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Pas de printemps pour Marnie, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Homme qui en savait trop, sam., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mais qui a tué Harry ?, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Un roi à New York, mer., ven. 18 h ; Monsieur Verdoux, jeu., sam., dim. 18 h ; les Temps modernes, sam. 14 h, dim. 16 h ; le Kid, mer. 14 h, sam. 16 h ; la Ruée vers l'or, mer. 16 h, sam. 14 h ; le Dictateur, dim. 14 h ; les Feux de la rampe, lun., mar. 17 h 30 ; le Pèlerin, Charlot soldat, Jour de paye, mer. 14 h, sam. 16 h ; Charlot, Charlot, Charlot, mer. 16 h, dim. 14 h.

CYCLE JACQUES TATI, Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Jour de fête, film tlj à 13 h 55, 17 h 10, 22 h 50 ; les Vacances de M. Hulot, film à 15 h 20, 21 h + sam. 0 h 20 ; Mon Oncle, film à 18 h 45.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Sortie de bain, La Rue ouverte, VO, La Princesse surgelée, Chamane, Surcharge, jeu. 20 h 30.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, lun. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, ven. 19 h 40, mar. 14 h ; Pauline à la plage, sam., mar. 20 h ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, mer. 20 h, dim. 10 h ; Perceval le Gallois, lun. 15 h 40 ; la Femme de l'aviateur, ven. 16 h ; le Beau Mariage, dim. 20 h 20.

JAMES BOND AVEC ROGER MOORE (v.o.). Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Vivre et laisser mourir, mer., lun., film à 13 h 45, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; l'Homme au pistolet d'or, jeu., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; l'Espion qui m'aimait, ven., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Moonraker, sam., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Octopussy, dim., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Dangereusement vôtre, mar., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES CLASSICS DU MAC-MAHON : LA LISTE NOIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Le facteur sonne toujours deux fois, ven. à 20 h et 22 h ; Willie Boy, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Enquête de l'inspecteur Morgan, dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; Boom !, dim. à 16 h et 20 h ; le Chevalier des sables, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES PREMIERS FILMS DES GRANDS RÉALISATEURS, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Terre sans pain, les Veuves de quinze ans, 24 Heures de la vie d'un clown, Tous les garçons s'appellent Patrick, la Vengeance d'une orpheline russe, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 14 h, 16 h, 20 h ; Les hommes préfèrent les blondes, dim. à 14 h, 16 h, 20 h ; Sept ans de réflexion, lun. à 14 h, 16 h, 20 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à 14 h, 16 h, 20 h ; Niagara, sam. à 14 h, 16 h, 20 h ; le Milliardaire, ven. à 14 h, 16 h, 20 h ; Marilyn, mar. à 14 h, 16 h, 20 h.

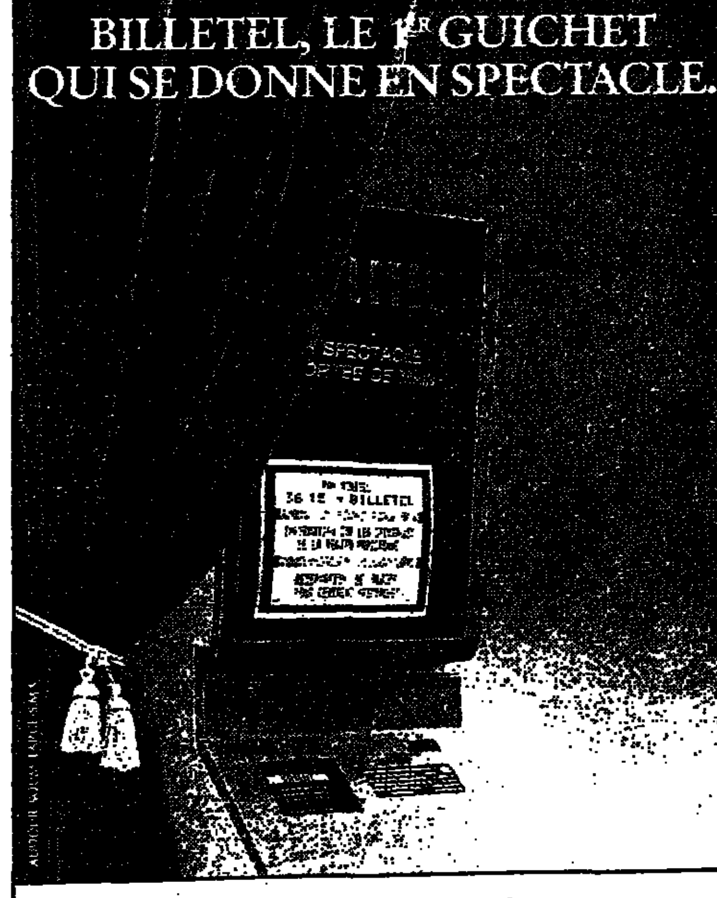
MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20). Monty Python, la vie de Brian, mer., ven., film à 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 50 ; Jabberwocky, jeu., dim., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Monty Python, sacré Graal, sam., lun., film à 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 50 ; Monty Python, le sens de la vie, mar., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 50, 19 h 55, 21 h 55.

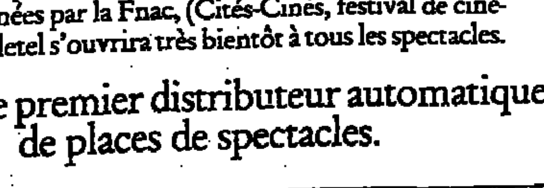
QUE VIVA EISENSTEIN ! (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Octobre, mer., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; le Journal de Gloumov, la Grève, jeu., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; Que viva Mexico !, ven., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; le Pré de Béjine, Alexandre Nevski, sam., séances à 13 h 40, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 15 film 15 mn après ; Ivan le Terrible, dim., film à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; le Cuirassé Potemkine, lun., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après ; la Ligne générale, mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 15 mn après.

REGARD SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). L'Épouvantail, mer., film à 14 h, 16 h 30 ; le Miroir, mer., film à 19 h, 20 h 45, 22 h 30 ; Requiem pour un massacre, jeu., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Mon ami Ivan Lapchine, ven., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Adieux à Matiora, sam., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Thème, dim., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Repentir, lun., film à 14 h, 17 h 15, 20 h 30 ; les Lettres d'un homme mort, mar., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

RÉTROSPECTIVE NANNI MORETTI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Rêves d'or, lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecce bombo, ven., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je suis un autarcique, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bianca, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La messe est finie, sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SIX CONTES MORAUX, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Ma nuit chez Maud, mer., dim., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; la Collectionneuse, jeu., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; l'Amour l'après-midi, ven., mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; le Genou de Claire, sam., lun., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.




# MUSIQUE

## *Les concerts*

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Turkmenistan, jusqu'au 17 janv., 20 h 30, mar. (première). Musiques rares d'URSS.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Renaud François, Bruno Pasquier, Ina Joost, 18 h 30, mar. Geneviève Joy (flûte, alto, cello et piano). Œuvres de Honegger, J. Casterède, Y. Taira et F. Bayer. Entrée libre. Kei Koito, 20 h 30, mar. (orgue). Œuvres de Jolivet, Franck et Darasse. Entrée libre. – Arto Noras et Akiko Ebi, 22 h 30, mar. (violoncelle et piano). Œuvres de Beethoven, Schubert, Rachmaninov et Paganini. Entrée libre. – Alain Neveux, 20 h 30, mer. (piano). Œuvres de Schubert et Webern. Entrée libre.

NOTRE-DAME-DE-PARIS (entrée libre). Jean-François Devilliers, 17 h 45, dim. (orgue. Chalon-sur-Saône). « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 31 janv. 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., 17 h, dim. Ou « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth). B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F FNAC.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. par A. Allemandi, avec P. Roge (piano). Œuvres de Fauré, Saint-Saëns et Beethoven. De 30 F à 160 F. – Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu., 16 h 30, sam. Dir. par C.-M. Giulini, avec B. Boney (soprano), J. Van Nes (mezzo-soprano), K. Lewis (t.) et R. Gilfry (b.). « Messe en si mineur », de Bach. De 45 F à 180 F.

THÉATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Orchestre de chambre Bernard Calmel, 20 h 45, lun. Œuvres de Vivaldi et Bach. 90 F, 60 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Ivaldi-Dumay-Caussé-Meunier, 15 h, sam. Avec M. Marder (ctb.). Œuvres de Fauré, Dvorak et Schubert. – Orchestre national de France, 20 h 30, lun. Dir. par V. Neumann, avec C. Ludwig (mezzo-soprano) et T. Moser (t.). Œuvres de Mahler. – Orchestre Colonne, 20 h 30, mar. Chœur de l'Orchestre Colonne, chef de chœur : J. Sourisse, avec P. Entremont, E. Hobarth, E. Tantcheff, C.-H. Ahnsjoe et F. Vassar. Œuvres de Haydn et Mozart. – Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30, jeu. Dir. par J. Nelson, le Chœur de Radio-France dir. par M. Tranchant, avec S. Walker (mezzo), F. Plantak (t.) et L. Albert (b.). « Roméo et Juliette », de Berlioz.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Trio Rostropovitch, 20 h 30, lun. Œuvres de Beethoven. De 44 F à 265 F. – Christiane Eda-Pierre et Alexandre Tharaud, 18 h 30, lun. (soprano et piano). Œuvres de Schubert, Ravel et Chopin. 49 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Hommage à Michel Foucault, 20 h 30, lun. Par l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez. Œuvres de Stockhausen, Webern, Messiaen, Boulez, Schoenberg, Berio. Pl. : 95 F et 80 F. Loc. au 42-56-08-80. – Gérard Causse et François-René Duchable, 11 h, dim. (alto et piano). Œuvres de Berlioz et Brahms. 70 F.

## *Jazz, pop, rock, folk*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Détergent, 20 h, mer., jeu., ven., sam. Marie-Jeanne Iche (chants, textes), Bruno de Lylle (guit., comp.), François Ostapowiecz (sax. alto), Denis Chauvet (basse), Benjamin Henocq (batt.), Franck Vroejop (effets spéciaux) ; Tilenco, jusqu'au 10 janvier, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Olivier Monteil (batt.), Patrick Tillman (violon), Bertrand Binet (basse), Laurent Vernerey (claviers).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Pierre Sellin, Benny Vasseur Sextet, jusqu'au 17 janvier, 21 h 30, lun., mar ; Benny Waters et J.-P. Sasson Quartet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim.

LA CIGALE (42-23-38-00) : Michel Jonasz, jusqu'au 2 mars, (sf dim., lun.), 20 h, mer., jeu., ven., sam., mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Yves Robert Trio, 20 h 30, ven., sam., Yves Robert (trombone), Bruno Chevillon (ctb), Aaron Scott (batt.) ; Alan Silva + le Celestrial Communication Orchestra, 19 h 30, dim., avec les invités : Bobby Few (piano), Bruno Girard (violon), Franck Wright (sax. ténor).

EXCALIBUR (48-04-74-92) : Chance orchestra R'n'B, 23 h., mer ; Stylix et le Bunch, 23 h, jeu., blues, country : Aliss Terrell, Ghida de Palma et les gangsters, 23 h, ven. ; Allan, 23 h, mar.

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Claude Bolling Big Band, 12 h, dim. ; Dany Revel, 18 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu, Linda Hopkins Sextet, à partir de lun., jusqu'au 23 janvier, 22 h., lun., mar., Linda Hopkins (chant), Lee Allen (sax. ténor), Irvin Stokes (tromp.), Harold Brevis (piano), Peter Brown (basse), Peter Grant (batt.) ; The Lionel Hampton Big Band Sound, jusqu'au 9 janvier 22 h et 23 h 30, mer., jeu., ven., sam., Lionel Hampton (vibraphone, chef d'orchestre, piano), Jimmy Ford (batt.), Léon Dorsey (basse), Sam Turner (perc.), Robert Rutledge (tromp.), Joe Magnarelli (tromp.), Al Bryant (tromp.), Gerry Sokolov (tromp.), Mike Guerrier (tromb.), John Gordon (tromb.), Charles Stephens (tromb.), Vincent Herring (alto), Manny Boyd (alto), Doug Miller (ténor), Rob Middleton (baryton), Gerry Weldon (ténor) et deux chanteuses.

LE LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h, mer., mar ; Boozoo's Jazz Combo, 21 h, ven., lun. ; Bob Vatel et M. Silva, 21 h, sam.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) : Patty Lavelle, jusqu'au 16 janvier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

LE MONTANA (45-48-93-08) : René Urtreger Trio, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., Avec Eric Dervieu et Ricardo Galeazzi ; Joël Lacroix en trio, jusqu'au sam. 9 janvier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; Claude Luter Quartet, 22 h 30, lun., mar. ; Duo François Rilhac + invités surprise, 22 h 30, dim.

MUSÉE D'ART MODERNE (petit auditorium) (entrée libre). Open Air Quartet, 15 h, dim., Eric Lohrer (guit.), David Patrois (vibraphone), Laurent Camuzat (basse), Emmanuel Judith (batt.).

NEW MORNING (45-23-51-41) : Dizzy Gillespie Quintet, 19 h, dim., 22 h, dim., avec Sam Rivers, Ed Cherry, John Lee, Ignacio Berroa + Cartoon en première partie.

OLYMPIA (42-61-82-25) : Paco Ibanez-Cuarteto Cedron, jusqu'au 10 janvier, 20 h 30., mer., jeu., ven., sam., 17 h, dim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Alain Mion, 21 h 30, mer ; Liberated Brothers, 21 h 30, jeu, musique afro-cubaine ; Nortchill, orchestre de Louis Vigneron, 21 h 30, ven ; Latino-Jazz, 21 h 30, sam. : Orchestre de l'Ile-de-France, 21 h 30, mar., solistes : Claude Bolling, Roger Guérin...

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Watergate seven + One, 21 h 30, mer : Alain Bouchet Sextet, 21 h 30, jeu (tromp.) ; Jacques Doudelle Swing Orchestra, 21 h 30, ven., soirée consacrée à Sidney Bechet : Clarinet Connection Quintet, 21 h 30, sam. ; Alligator Jazz Band, 21 h 30., lun., « Années 30 » : Claude Luter Sextet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Mark Levine Trio, 23 h, Mark Levine (piano), Michel Gaudry (ctb), Al Levitt (batt.).

PULLMAN SAINT-JACQUES (bar Tabonga) (45-89-89-80) : Georges Arvanitas Trio, 22 h 30, jeu., ven., sam., Georges Arvanitas (piano), Claude Guilhot (vibraphone), Albi Cullaz (ctb) ; Numidia, 22 h, mer., lun., mar., pianiste cubaine.

SLOW-CLUB (42-33-84-30) : René Franc Hot Jazz Sextet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

SUNSET (42-61-46-60) : Didier Makaga Group, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., Didier Makaga (voix, claviers), Kalhil Chahine (guit.), François Moutin (ctb), Thierry Arpinot (batt.) ; John Handelsman, 23 h, lun., mar. (sax.), Patrick Fradet (guit.), Thierry Colson (basse), Michel Bontemps (batt.).

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14) : Denis Levaillant et Friends en trio, 21 h, jeu., ven., sam., 17 h, dim., Barry Altschul (batt.), Denis Levaillant (piano), Barre Philips (ctb).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Lluis Llach, jusqu'au 16 janvier, 18 h 30, ven., sam., mar. (piano, synth., guit.), Laura Almerich (guit., harpe, psautier, vielle), Carles Cases (synth., violoncelle), Manuel Rabinad (flûtes), Paco Rodriguez (basse elect.), Andrew Lbach (perc.). Chœurs : Gloria Casellas, Robert Garrigos, Immaculada Ines, Nuria Jene, Berta Ojea.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37) : Gomina, 22 h, lun., tangos ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam ; Bal tango, 17 h, dim.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) : Vincent Absil, 22 h, mer., Blues et country : Blue Wave, 22 h, jeu., Blue-grass : Cathie Gravelli, 22 h, ven., Rythm and blues ; Wolfpack, 1 h, ven., Blues et country ; Guillaume Honky Tonk Petite, 22 h, sam., Blues et boogie ; Erik Kristy, 1 h, sam., Blues et country ; Patrick Verbeke, 22 h, mar., Blues.

CITY ROCK (43-59-52-09) : Freddy Meyer + Surprise, 23 h, jeu. : Soirée Elvis Presley, 23 h, ven., Avec plusieurs invités ; Look de Paris, 23 h, sam. ; Studs, 23 h, dim. ; Duncun Celton, 23 h, lun.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Météors + U.K. Subs, 19 h, lun.

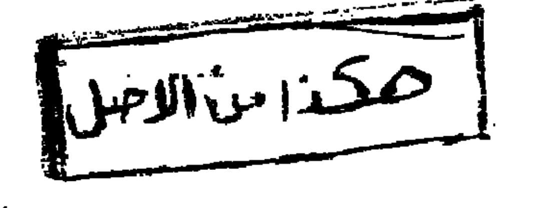
OLYMPIA (42-61-82-25) : Sapho, à partir de mar. jusqu'au 17 janvier, 20 h 30, mar.

PALACE (42-46-10-87) : Roe « la Fiesta », 23 h, jeu., Flamenco-rock. Espace vidéo de René Licata ; Soirée French kiss, 23 h, mer. ; Soirée The Mix, 23 h, mar.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Jean Koniok, du 12 au 30 janvier (sf dim. et lun.), 22 h 30, mar., (chant), Etienne Perruchon (claviers), Claude Gomez (claviers), Jean-Luc Lopez (batt.), Simon Vandercam (guit.).

ZÉNITH (42-08-60-00) : John Cougar, 20 h, lun.





# ARTS ET SPECTACLES

## THEATRE

### SPECTACLES NOUVEAUX

*Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.*

**LA DERNIÈRE BANDE.** Théâtre de la Cité internationale (45-89-38-69) (dim., lun.), 20 h 30.

**LE PRINCE DES RATS.** Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h, dim. 17 h (6).

**QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ.** Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes (42-88-64-44). 20 h 30, dim. 17 h (7).

**LE PUBLIC.** Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h 30, sam. 15 h et 20 h 30 (7).

***RUE BLANCHE, UN MIROIR* POUR LA MÉMOIRE.** Petit Théâtre (48-74-44-30). Les 7 et 8 à 10 h 30 et 18 h.

**TOMAS, TEREZA, SABINA, FRANZ ET LES AUTRES.** Théâtre 347 (48-74-44-30). Les 8, 9, 11, 12 à 20 h 30, le 9 à 15 h.

**DIEU A MORT.** Théâtre de Ménilmontant (11, rue du Retrait, 75020 Paris). Le 8 à 20 h 45, le 9 à 15 h 30.

**FEMMES DE CIRQUE.** Porte de La Villette (2, rue de la Clôture). Sous *chapiteau* (48-45-20-20) (8).

**LINE OU LE PREMIER.** Théâtre Marie-Stuart *(45-08-17-80)*. Dim. 20 h 30.

**LA TAUPE.** Théâtre de la Porte-Saint-Martin (46-07-37-53). 20 h 45, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 (8).

**MERCIER ET CAMIER ; MOZART AU CHOCOLAT.** Maison des arts de *Créteil (48-99-18-88)*. 20 h 30, dim. 15 h 30 (8).

**L'AVARE.** Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17). 20 h 30, ven. et lun. à 14 h 15, sam. à 20 h 30, dim. à 16 h (8).

**SUZANNA ANDLER.** Théâtre 13 (45-88-16-30). 20 h 45, dim. 15 h (8).

**LA *GUERRE DE TROIE* N'AURA PAS LIEU.** Comédie-Française (40-15-00-15). *Sam., lun, mar*, à 20 h 30, dim. à 14 h (9).

**UNE SOIRÉE *PAS COMME LES* AUTRES.** Théâtre des Nouveautés (47-70-52-76). 20 h 30, sam. 18 h 30 + 21 h 30, dim. 15 h 30 (9).

**LE HIBOU.** Montreuil. Studio Berthelot (48-57-57-72) (11).

**LES LIAISONS DANGEREUSES.** *Théâtre Edouard-VII* (47-42-57-49). 20 h 30 (12).

***JEAN-PIERRE CHABROL JOUE.*** Théâtre Grévin (42-46-84-47). 21 h (12).

**LES CAHIERS TANGO.** Théâtre Antoine (42-08-77-71) (12).

**AGLAVAINE ET SELYSETTE.** Théâtre Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (12).

**JE CHERCHE UN ÊTRE A ENVAHIR.** Guichet *Montparnasse* (43-27-88-61) (12).

**LE JARDIN DE TCHEKHOV.** Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (12).

**FINIE LA COMÉDIE.** Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) (12).

***LE CID IMPROVISÉ.*** Théâtre *du* Musée Grévin (42-46-84-47) (12).

**LES FEMMES DÉNATURÉES.** Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (12).

**HORS PARIS**

**BOURGES. WOYZECK.** Les 7 et 8 à la Maison de la culture.

**DIJON. *L'AMOUR EN TUBES.*** Théâtre du Parvis Saint-Jean (80-30-63-58). *Du 12 au 24 janvier.*

**MARSEILLE. LA RÉPLIQUE.** Théâtre d'essai (91-42-45-33). Du 11 au 16 janvier.

**MONT-SAINT-AIGNAN. L'UNIVERS ACTIONNÉ** (35-74-18-70). Du 8 au 17 janvier.

**TOURS. WOYZECK.** *Théâtre* Louis-Jouvet. Du 12 au 16 janvier.

*▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.*
*◊ : Horaires irréguliers.*

### *Les salles à Paris*

**ARCANE** (43-38-19-70). ▷ Le Revenant : lun. 20 h 30.

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE)** (45-89-43-22). ◊ Ne reste que l'amour : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). ▷ Aglavaine et Selysette : mar. 18 h 30.

**BATACLAN** (47-00-30-12). *Zouc* : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : *lun.* 21 h.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). ◊ L'Excès contraire : 20 h 45 (Jeu., ven.), sam. 18 h et 21 h 30.

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35). ▷ Chant d'amour et d'origine : dim. 17 h.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam. 20 h 30, lun. 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu., mar.

**CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS** (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30.

**CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la *fourrure : 20 h 30*, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., *mar.*

**CENTRE WALLONIE-BRUXELLES** (42-96-12-27). *La Revue* Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h. Rel. dim.

**CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI** (48-45-20-20). ▷ *Femmes de cirque* : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30.

***CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE*** (45-89-38-69). La Galerie. La *Dernière Bande* : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et *Flora* Tristan : mar. 20 h 30.

***COMÉDIE CAUMARTIN*** (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : *ven., sam.*, lun., *mar.* 21 h, *dim.* 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

***COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES*** (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. *15 h 30*. Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Poudre aux yeux : 14 h, jeu. 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h, jeu. 20 h 30. ◊ Monsieur chasse : 20 h 30 (Dim.). ▷ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : sam., lun. (salle réservée), mar. 20 h 30, dim. 14 h. Récitations : les galanteries du duc d'Ossonne : lun. 18 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : ven., sam., lun., mar. 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., mer.

**DIX-HUIT THÉÂTRE** (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. *soir*, lun.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

**ELDORADO** (42-49-60-27). ◊ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, jeu., sam., dim. 15 h, sam. 20 h 30.

**ESPACE KIRON** (43-73-50-25). ▷ Le Temps...le fou : ven., sam. 20 h 30.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). ▷ L'Eloignement : ven., mar. 21 h, sam. 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**GALERIE 55** (43-26-63-51). ▷ You 're *good man* Charlie Brown : mar. 20 h 30.

**GAVEAU-THÉÂTRE (SALLE GAVEAU)** (45-63-20-30). ◊ *La* petite chatte est morte : 19 h (Jeu., ven.), sam. (dernière) 15 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Je cherche un être à envahir : à partir de, mar. et jusqu'au *février* 6, mar. 19 h.

**LE BEAUBOURGEOIS** (42-72-08-51). *Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.*

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Rel. dim. Carmen Cru : 22 h. Rel. dim.

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). ◊ Alors heureux ? : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Baby Sitting : lun., mar. (dernière) 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., ven., sam. (dernière) 19 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim.

**MADELEINE** (42-65-07-09). *Les Pieds* dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). ▷ *Lecture-rencontre* : mar. 20 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). ▷ Line ou le Premier : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun. Finie la comédie : mar. 21 h 45.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). ▷ La Menteuse : jeu., ven., sam., mar. 21 h. sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**MICHEL** (42-65-35-02). ▷ La Chambre *d'ami* : ven., *mar.* 21 h 15, *sam.* 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). ▷ Le Secret : jeu., ven., mar. 21 h, sam. 21 h 15 et 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

***NOUVEAUTÉS*** (47-70-52-76). ▷ Une soirée pas comme les autres : sam. *21 h 30, mar. 20 h 30, sam.* 18 h 30, *dim.* 15 h 30. Rel, dim. soir, lun.

**ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE)** (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h. Rel. dim. soir., lun.

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). ◊ L'Ange de l'information : 18 h (Jeu., ven., sam.).

**ŒUVRE** (48-74-42-52). ▷ Léopold le bien-aimé : mar. 20 h 45. Rel. dim. soir., *lun.*

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90). ◊ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). ▷ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : ven., *mar.* 20 h 30, *sam.* 21 h et 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). ▷ *La Taupe* : ven., *mar.* 20 *h* 45, sam. 21 h et 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**RANELAGH** (42-88-64-44). ▷ Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

# THEATRE

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). ▷ Jango Edwards (relâche) : .

**THÉATRE 13** (45-88-16-30). ▷ Suzanna Andler : ven., sam., mar. 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Macha et compagnie : 20 h 15. Rel. lun.

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE** (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (42-50-15-65). ▷ La Chasse au corbeau : ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mer.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

**THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES** (47-20-36-37). ◇ Marcel Marceau : Pantomimes de style : 20 h 30 (Ven., sam., dim. dernière), dim. 15 h.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). ▷ Le Cid improvisé : mar. 19 h.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-33-00-00). A Chorus Line : 20 h 30, sam. 16 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). ▷ Le Public : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). Petite salle. Le Trio en mi bémol : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : mar. 18 h 30.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'aime Brecht : 22 h 30. Rel. dim., lun.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). ▷ C'est encore mieux l'après-midi : mar. 20 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ZÈBRE** (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

## *Région parisienne*

**ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER)** (46-66-02-74). ▷ L'Annonce faite à Marie : sam. 21 h.

**AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT)** (48-68-00-22). ▷ *Le Nègre : dim. 16 h.*

**BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE)** (46-03-60-44). La Folle de Chaillot : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

**CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE DE CHARENTON)** (43-68-55-81). ▷ Le Grand Standing : ven. 20 h 45.

**CHELLES (THÉATRE DE CHELLES)** (60-08-55-00). ▷ L'Idiot : ven., sam. 21 h.

**CRÉTEIL (MAISON DES ARTS)** (48-99-18-88) : ▷ Mercier et Camier : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. Mozart au chocolat : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

**GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS)** (47-93-26-30). ▷ The Changeling, le Changeon : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS)** (39-76-32-75). ▷ Grandir : mar. 21 h.

**MONTREUIL (STUDIO BERTHELOT)** (48-57-57-72). Le Hibou : 20 h 45, dim. 16 h. Rel. lun., mar.

**NEUILLY (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

**PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS)** (30-30-33-33). ▷ Roses des sables : mar. 21 h.

**SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE)** (42-43-17-17). ▷ Eloge de la pornographie : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Rel. mer., jeu. L'Avare : ven., sam. 20 h 30, ven., lun., mar. 14 h 15, dim. 16 h.

**VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND)** (47-26-15-02). ▷ Olivier Twist : ven. 20 h 30.

**VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO)** (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h, dim. 18 h.

## *Le music-hall*

**ALPHA DU LION** (42-39-22-38) : Haydée Alba, jusqu'au 9 janvier, 23 h, mer., jeu., ven., sam. De Borges à Pizzzola. Haydée Alba (chant), Dominique Lelièvre (comédien mime), Marcos Malavia (comédien mime), Adriano Politi (guit.). Spectacle visuel de tango argentin.

**CAFÉ DE LA DANSE** (48-05-57-22). Juliette Gréco, 20 h 30, lun.

**CITHÉA** (43-57-35-13). Show bid et bigs tabaca. Chaque permier mercredi du mois. Emission publique de critiques aux chansons réalisées par des animateurs d'émission de la bande FM ; Anne Treibaol, Elsa Corteau, Fabienne Elkoubi, 20 h, sam., et Marcel Eglin : « les Baladins de notre temps ».

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Alice Donna : prolongation jusqu'à fin janvier. Relâche lun., mar. 22 h, jeu., ven., sam., 16 h, dim.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Claude Lemesle, 21 h, lun.

## *Opérettes*

**ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23). Les musicomédiens, 20 h 30 mer. (soirée réservée) ; jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Deux amours d'opéras-bouffes d'Offenbach : « Daphnis et Chloé », *orchestration de P. Moss et* « l'Ile de Tulipatan », orchestration de L. Dunoyer de Segonzac, mise en scène de M. Jacquemont et chor. de E. Drach. De 180 F à 50 F, de 11 h à 19 h. FNAC + agences.

**ELDORADO** (42-49-60-27). « L'Auberge du cheval blanc », jusqu'au 31 janvier. 15 h, mer., jeu., sam., dim. ; 20 h 30, sam. Féerie de l'opérette à très grand spectacle en deux actes, dix-neuf tableaux et trois cent quatre-vingt costumes, avec l'atelier lyrique européen (N. Varlan), livret de E. Charell, mus. de R. Benatzki et R. Stolz, chor. d'A. Wata, mise en scène de A. Verlen, dir. mus. d'A. Martial. Avec Dozier, J. Bonoto, L. Barney, J.-P. Caffi, C. Deschamps, F. Peyrol, C. Hirt et S. van der Meulen, de 100 F à 160 F.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janv., 20 h 30 jeu., ven., sam., mer., 16 h. sam., 14 h 30, dim., 18 h 30, dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons d'E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shaur, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 137 F, 64 F et 44 F.

## *Opéra*

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39). « Le Pont des soupirs » : 15 h 30, mer., dim. ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekim ou A. du Closel, chef des chœurs, P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

## *Danse*

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). Compagnie Marion-Bati, jusqu'au 16 janvier, 20 h 30 mar. première, « Nouvelles d'ailleurs », avec M. Bati, E. Boudol, C. Capredon, V. Delisy, S. Guerillot, I. Metaver, 70 F, 55 F.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Danse suédoise contemporaine, 16 h, dim. 18 h 30, jeu., lun. ; 20 h 30, mer., ven., sam., lun. Grande salle, premier sous-sol. Mer., jeu., chorégraphie et mise en scène d'Eva Cundpvist *avec les « Tisseurs de rêve »* par les Sorcières du vent. Ven., sam., dim. « le Chien Souriant » et « Dance 1 » de Per Jonsson. Lun. « 560710 » et « Amor X » par Kenneth Kvarnström » et « Sialis » par Greta Lindholm.

**PALAIS DES CONGRÈS** (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, jusqu'au 10 janv., 20 h 30, jeu., ven., sam., *15 h*, dim. (dern.) *Giselle*, mus. d'A. Adam. Chor. de J. Coralli, J. Perrot, M. Petipa (présentation rénovée sous la supervison d'O. Vinogradov). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC et agences.



# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 6 janvier

### TF 1

**20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Nana Mouskouri, Jean Piat, Nicole Calfan, François Valéry, Richard Gotainer, Vaya con Dios, Antonio Platta, Richard Clayderman, un clip de Prince. **22.40 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Le chah d'Iran. **0.10 Journal et la Bourse. 0.20 Panique sur le 16.**

### A 2

**20.30 L'heure de vérité.** Invité : Edouard Balladur. Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean Boissonnat (directeur du groupe Expansion). **22.10 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Pierre Richard. Au sommaire : Le guide des bonnes manières : petit précis de muflerie ; Les négligés de l'histoire : la saga des frères Roll ; Les body-builders : Haltère ego ; MRVE : Maison de retraite des vieux espions ; La vraie vie de la Joconde. **23.10 Informations : 24 h sur la 2. 23.40 Basket : Orthez-Milan.** Coupe d'Europe des clubs champions. En différé d'Orthez.

### FR 3

▶ **20.30 Théâtre : le Mariage de Figaro.** Comédie en cinq actes de Beaumarchais, mise en scène par Jean-Pierre Vincent. Avec André Marcon, Roch Leibovici, Dominique Blanc, Véronique Silver, Didier Sandre, Louis Navarre. **23.50 Journal. 0.15 Musiques, musique.** Quintette, de Jean-Chrétien Bach.

### CANAL PLUS

**21.00 Cinéma : Liés par le sang** □ Film américain de Terence Young (1979). Avec Audrey Hepburn, Ben Gazzara, James Mason, Irène Papas, Maurice Ronet. *La fille du PDG d'un empire de produits pharmaceutiques lui succède. Elle apprend que son père a été assassiné. Elle est, elle-même, victime d'attentats. Il y a des suspects dans sa propre famille. L'intrigue invraisemblable ne semble pas avoir inspiré le réalisateur. Il se contente de faire défiler des vedettes.* **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : les Moissons du ciel** ■■ Film américain de Terence Malik (1978). Avec Richard Gere, Brooke Adams, Sam Shepard, Linda Manz, Robert Wilke (v.o.). **0.25 Cinéma : Attention ! On va s'fâcher** □ Film italien de Marcello Fondato (1973). Avec Bud Spencer, Terence Hill, Donald Pleasence, John Sharp, Deogratias Huerta, Manuel de Blas. **2.05 Série : Rawhide.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Le cauchemar aux yeux verts.** *Des extraterrestres cherchent à s'emparer de la race humaine.* **22.05 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.25 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Série : Matthew star** (rediff.). **0.05 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **0.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 1.45 Variétés : Childéric** (rediff.). **2.30 Série : Wonder woman** (rediff.). **3.15 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar** (rediff.).

### M 6

**20.00 Série : Espion modèle.** Première mission. **20.50 Série : Falcon Crest.** Le juge et le jury. **21.40 Magazine : Libre et change.** Emission de Michel Polac. *L'invité Louis Pauwels parle des livres de sa vie.* **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (7e épisode). **23.30 Journal. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Feuilleton : L'âge heureux** (1er épisode, rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Antipodes.** Nouvelles de Paris-Alger-Dakar. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Messe en si mineur BWV 232, de Bach, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Carlo-Maria Giulini ; sol. : Barbara Bonney (soprano), Jard von Nes (mezzo-soprano), Keiser Lewis (ténor). **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun.

## Jeudi 7 janvier

### TF 1

**13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. **15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Pièges. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Avec Les Portes-Mentaux, Images, Didier Lockwood. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix.** Au-delà du souvenir. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Série : Médecins des hommes.** 1. La naissance, le pays du Soleil-Levant, de Laurent Heynemann. Avec Bruno Cremer, Fanny Ardant, Jacques Perrin, Lazlo Szabo. **22.10 Série : Rick Hunter.** Avec Fred Dryer, Stéphanie Kramer, Bruce Davison. *Nouvelle série américaine.* **23.40 Journal et la Bourse.**

### A 2

**13.45 Feuilleton : La saga du parrain.** De Francis Ford Coppola, d'après le roman de Mario Puzo. Avec Marlon Brando, Robert De Niro (1er épisode). **14.35 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous (suite). 16.40 Flash d'informations. 16.45 Série : Au fil des jours.** Le rendez-vous à Chicago. **17.15 Récré A 2. 17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec David et Jonathan, Elsa, Marc Lavoine, Michel Mallory, Julie Pietri, Terence Trent d'Arby, Raphaëlle Preston. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** La rentrée des classes. *18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.* D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Electrode à la joie. **20.00 Journal. 20.25 INC.** L'assurance-vie. **20.30 Cinéma : Chisum** ■ Film américain d'Andrew V. McLaglen (1970). Avec John Wayne, Forrest Tucker, Christopher George, Ben Johnson, Glen Corbett. *En 1878, au Nouveau-Mexique, un propriétaire de ranch lutte contre un trafiquant qui veut s'imposer sur son territoire. Western accumulant des thèmes divers, dont un épisode authentique de la vie de Billy the Kid. Comme d'habitude, le réalisateur cherche à faire du John Ford sans y parvenir.* **22.20 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Sur le thème « Vivre à crédit ». **23.30 Informations : 24 h sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

### FR 3

**13.30 Magazine : La vie à plein temps.** Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Montagne** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Decoramdam ; Top sixties ; La main verte ; Le courrier du cœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De Ane à... zèbre ; Mamy-Papy ; Le jeu de la séduction. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies.** Du pédigree de Michel Fox. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Belle et Sébastien.** La décision. **18.00 Série : Traquenards.** La caverne des disparus. *A Montréal en 1864, une jeune délinquant découvre que son patron, un truand, est à la tête d'un trafic d'enfants...* **18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes.** 4e épisode : Ennemis et amants. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le système lymphatique. *20.05 Jeux : La classe.* Présenté par Fabrice. **20.25 INC.** ▶ **20.30 Téléfilm : Staccato.** D'André Delacroix. Avec Daniel Olbrichsky, Ludmila Mikaël, Patrice Fontanarosa, Renaud Fontanarosa, Martine Sarcey, Denis Manuel. **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** Une autre vie : Anteme ou la vie choisie. **23.25 Musiques, musique.** Barcarole, de Chopin, par Frederich Gulda.

### CANAL PLUS

**14.00 Cinéma : Cotton Club** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1984). Avec Richard Gere, Gregory Hines, Diane Lane, Lonette McKee, Bob Hoskins, James Remar. **16.10 Cinéma : le Jeu de la mort** □ Film chinois (Hong-kong) de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Kim Tai Jong, Colleen Camp. **17.40 Cadou cadin.** Les patapoufpoufs ; Petite histoire de fleur. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. **18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Patrice Martin, Guesch Patti, Claude Brasseur. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Julien Clerc. **20.30 Cinéma : Rosa Luxemburg** ■■ Film allemand de Margareth von Trotta (1985). Avec Barbara Sukowa, Daniel Olbrychski, Otto Sander, Adelheid Arndt. *En 1917, Rosa Luxemburg, juive polonaise naturalisée allemande par un mariage blanc, est en prison à Wroncke. Elle revit certains épisodes de son existence, et ses luttes politiques. Remarquable portrait (par la mise en scène et l'interprétation), d'une femme, d'une militante qui, au début du siècle en Allemagne, joua un rôle primordial dans l'histoire du mouvement social-démocrate.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : la Foire des ténèbres** ■ Film américain de Jack Clayton (1983). Avec Jason Robards, Jonathan Price, Diane Ladd, Pam Grier, Royal Dano, Vidal Peterson. **0.05 Cinéma : les Aventures de Buckaroo Banzaï** ■ Film américain de W.D. Richter (1983). Avec Peter Weller, John Lightgow, Ellen Barkin, Jeff Goldblum, Lewis Smith. **1.40 Documentaire : Lions dans la nuit africaine.**

### LA 5

**13.35 Série : Maigret.** Maigret en Arizona. **15.20 Série : La grande vallée** Le contre-feu (1re partie). **16.30 Série : Max la Menace.** Vive le roi ! **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** *17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses.* **17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder Woman.** La chaumière de Cupidon. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Invités : Michel Sardou et Anthony Delon. Avec Eddy Mitchell, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Indochine. **22.15 Spécial Rallye Paris-Dakar. 22.35 Série : Capitaine Furillo.** Solitude solitude. **23.25 Série : Maigret.** Maigret en Arizona (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée.** Le contre-feu (rediff.). **2.20 Série : Max la Menace** (rediff.). **2.45 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar** (rediff.).

### M 6

**13.00 Dessins animés : Graffi'6.** Edgar, détective cambrioleur. **13.30 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle.** 1er épisode (rediff.). **14.30 Série : La ligne de démarcation.** Mary (rediff.). **15.00 Feuilleton : Nans le berger.** 2e épisode (rediff.). **15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Oncle Jed. **19.00 Série : Cher Oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (3e partie). **22.10 Magazine : M 6 aime le cinéma.** Spécial tournages : Claire Denis au Cameroun, avec Isaac de Bankolé ; André Delvaux en Belgique adapte L'œuvre au noir de Marguerite Yourcenar ; Peter Greenaway en Angleterre. **22.40 Journal et Météo. 22.55 Magazine : Club 6. 23.35 Série : La ligne de démarcation.** Mary (rediff.). **0.05 Feuilleton : Nans le berger.** 2e épisode (rediff.). **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

### FRANCE-CULTURE

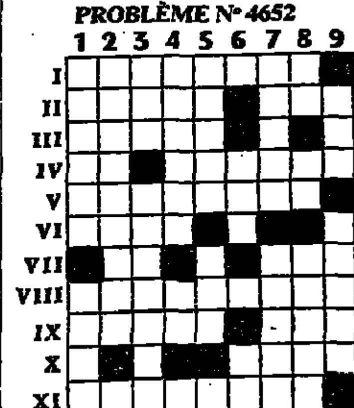
**20.30 Dramatique : *Le séquestre de Croisset*,** de Jean-Pierre Plooij. **21.30 Profils perdus. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysée) : Roméo et Juliette, symphonie dramatique, op. 17, de Berlioz, par *le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de* Radio-France, dir. John Nelson ; chef de chœur : Michel Tranchant ; 1er violon : Roland Daugareil. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodie.**

# MOTS CROISÉS

*PROBLÈME No 4652*



HORIZONTALEMENT

I. Peut être battue quand on est frappé. – *II. Grand, n'admet pas le* badinage. Fit sauter. – III. Traiter comme les sénateurs par Napoléon. – IV. Peut être assimilé au cours élémentaire. Jeune, c'est un bleu. – V. Des hommes qui tranchent. – VI. L'introducteur des notions de ferrimagnétisme. – VII. Des façons d'agir. Quand il apparaît, il n'y a plus de contraintes. – VIII. Qui *peut nous empoisonner. – IX. Dans* des fermes d'Amérique du Sud. Mauvais fond. – X. Qui n'a donc pas besoin de compter. – XI. Une figure présentée sur un plateau.

VERTICALEMENT

1. *Quand on en fait le tour, c'est* que les sommes ont une certaine importance. Un dieu un peu vache. – 2. Quand elle est grande, est souvent mordue. – 3. Tendre, c'est du poulet. Des jumeaux à la campagne. – 4. Pas digne d'un grand. Vague désignation. – 5. Doit être marqué par celui qui voit rouge. En Allemagne ou en Suisse. – 6. Accompagnement de cor. On se réjouit quand on en voit le bout. – 7. Comme une mauvaise idée. Tel un très mauvais esprit. – 8. Entre deux propositions. Ont deux bras. Parfumé. – 9. Est bien mûr quand arrive l'automne. Qui a donc été rongée par des chenilles.

**Solution du problème no 4651**

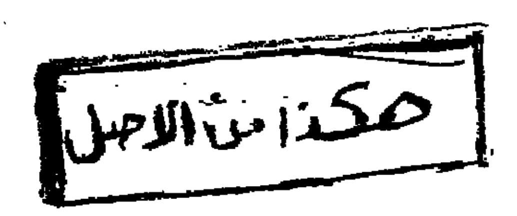
*Horizontalement*

I. Pongistes. – II. Amoureuse. – III. Io. Iéna. – IV. Etna. An. – V. Gaète. – VI. Ader. Clé. – VII. Seringue. – *VIII. Isolées.* – IX. Odet. Al. – X. Nu. Enclos. – XI. Se. Suées.

*Verticalement*

1. Paillassons. – 2. Omo. De. Due. – 3. Nô. Egérie. – 4. Guitaristes. – 5. Irène. Nô. Nu. – 6. Sénat. Glace. – 7. Tua. Ecuelle. – 8. Es. Lee. Os. – 9. Séance. Sas.

**GUY BROUTY.**



# Météorologie

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 janvier à 0 h TU et le jeudi 7 janvier à 24 h TU.**

*Après les épisodes pluvieux des jours derniers*, un régime de nord-ouest nous apportera un temps instable et plus frais.

**Eclaircies, averses et fraîcheur**

L'ensemble de la France sera soumis à un temps *variable et frais* où nous passerons rapidement du soleil aux nuages et aux averses.

*Des orages pourront éclater par endroits* (en donnant parfois de la grêle) particulièrement près des côtes.

*Au cours de la journée se produira un* passage de pluies et d'averses plus marquées. Il se situe le matin du Sud-Ouest au Centre, au Nord-Est et aux Alpes. On le retrouvera le soir près des frontières du Nord-Est. *Les éclaircies y seront moins* nombreuses que sur les autres régions.

La neige apparaîtra à basse altitude, à partir de 400 mètres environ (un peu plus haut dans les Pyrénées).

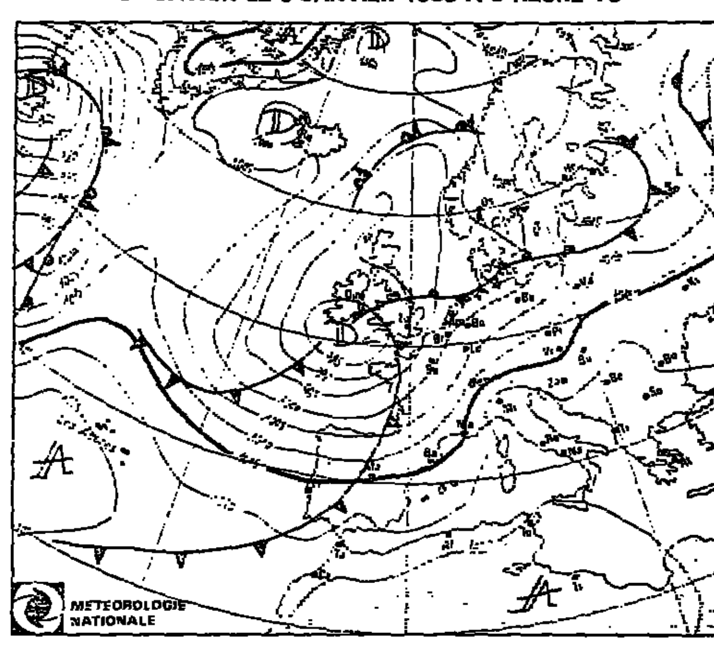
Le mistral et la tramontane se lèveront dans la journée.

Le soir, les nuages reviendront plus nombreux *sur la Bretagne*.

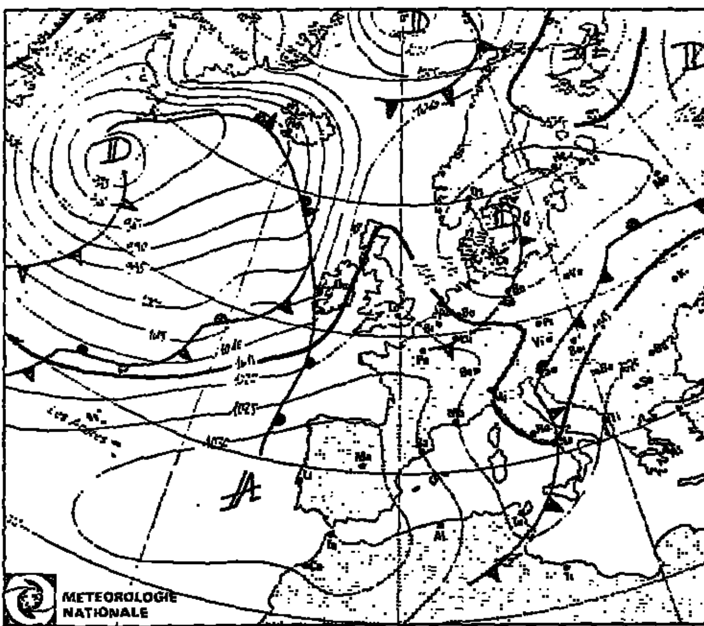
Les températures minimales sont en baisse dans le Nord-Ouest. Il fera de 3° à 5°. *Dans le Sud-Est, il fera également* frais le matin : de 3° à 4°. Sur les autres régions, les températures seront voisines de 6° à 8°. L'après-midi, les températures seront plutôt uniformes sur toutes les régions : de 8° à 10° dans le Nord-Ouest, de 10° à 11° dans le Sud-Ouest, de 9° à 10° sur les autres régions.

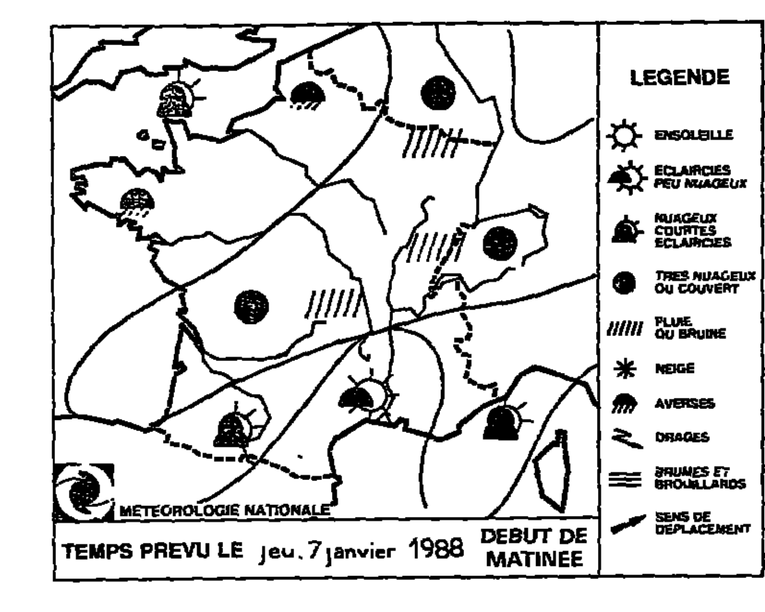
C'est sur le littoral méditerranéen qu'il fera le plus chaud : 12° à 14°.

**SITUATION LE 6 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU**




**PREVISIONS POUR LE 8 JANVIER A 0 HEURE TU**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-01 à 6 heures TU et le 06-01-1988 à 6 heures TU — le 06-01-1988

**FRANCE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 18 | 8 | D |
| BIARRITZ | 16 | 9 | A |
| BORDEAUX | 16 | 8 | P |
| BOURGES | 15 | 7 | P |
| BREST | 11 | 5 | A |
| CAEN | 14 | 8 | P |
| CHERBOURG | 11 | 7 | P |
| CLERMONT-FERR. | 16 | 9 | N |
| DIJON | 14 | 6 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 9 | 5 | D |
| LILLE | 12 | 6 | P |
| LIMOGES | 13 | 5 | P |
| LYON | 15 | 10 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 15 | 12 | C |
| NANCY | 14 | 9 | C |
| NANTES | 13 | 8 | A |
| NICE | 16 | 10 | P |
| PARIS-MONTS. | 14 | 9 | C |
| PAU | 12 | 7 | P |
| PERPIGNAN | 13 | 6 | P |
| RENNES | 13 | 8 | P |
| ST-ÉTIENNE | 15 | 10 | D |
| STRASBOURG | 15 | 6 | C |
| TOURS | 14 | 9 | P |
| TOULOUSE | 13 | 8 | A |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 22 | A |

**ÉTRANGER**

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 24 | 6 | N |
| AMSTERDAM | 11 | 9 | P |
| ATHÈNES | 17 | 10 | D |
| BANGKOK | 33 | 22 | N |
| BARCELONE | 16 | 6 | D |
| BELGRADE | 13 | 0 | B |
| BERLIN | 9 | 7 | P |
| BRUXELLES | 12 | 10 | P |
| LE CAIRE | 17 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 6 | 4 | P |
| DAKAR | 24 | 17 | N |
| DELHI | 20 | 11 | B |
| DJERBA | 18 | 8 | D |
| GENÈVE | 13 | 5 | C |
| HONGKONG | 20 | 15 | N |
| ISTANBUL | 12 | 4 | B |
| JÉRUSALEM | 13 | 7 | P |
| LISBONNE | 16 | 10 | N |
| LONDRES | 10 | 8 | A |
| LOS ANGELES | 20 | 10 | P |
| LUXEMBOURG | 11 | 7 | C |
| MADRID | 12 | 8 | P |
| MARRAKECH | 20 | 11 | N |
| MEXICO | 23 | 4 | B |
| MILAN | 7 | 5 | P |
| MONTRÉAL | -11 | -17 | A |
| MOSCOU | 1 | 1 | + |
| NAIROBI | 27 | 18 | N |
| NEW-YORK | 6 | -10 | D |
| OSLO | 3 | 0 | + |
| PALMA-DE-MAL. | 17 | 9 | C |
| PÉKIN | 3 | -9 | + |
| RIO-DE-JANEIRO | 30 | 26 | C |
| ROME | 16 | 11 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 23 | O |
| STOCKHOLM | 2 | -1 | + |
| SYDNEY | 26 | 20 | D |
| TOKYO | 8 | 1 | N |
| TUNIS | 20 | 7 | N |
| VARSOVIE | 8 | 6 | P |
| VENISE | 8 | 5 | C |
| VIENNE | 14 | 2 | B |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– **Judith LAMBERGER**
et
**Pierre BIRNBAUM**

ont la joie de faire part de la naissance de

**Léa,**

le 30 décembre 1987, à Paris.

---

– ***Michel CHAVERONDIER,***
**Marie-Hélène DESARMAGNAC,**
son épouse,
et **Anne-Laure,**

*ont la joie d'annoncer la naissance de*

**Roxane, Sophie,**

le 28 décembre 1987, à Aix-en-Provence.

---

– **Laurence et Denis**
***HAUTIN-GUIRAUT,***
**Solen et Maé,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Fanny,**

à Paris, le 5 janvier 1988.
5, place Saint-Claude,
77580 Pierrelevée.

---

– **Eric MANDEL**
et
**Isabelle, née Marcus,**
ont la joie de faire part de la naissance de

**Robin,**

Paris, le 5 janvier 1988.

7, rue Degas,
75007 Paris.

## Décès

– Mme Frédéric Bos,
sa *fille*,
M. Bernard Bos,
Le docteur Paulette Bos,
*ses petits-enfants,*

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Emile *AMBLARD*,**
**née Marguerite Thouvenel,**
chevalier de la Légion d'honneur,
*ancienne directrice des écoles*
de la Chambre syndicale
de la couture,

survenu à Noyers (Yonne), le 2 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 janvier, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges, à Aurillac (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, *quai des Orfèvres,*
75001 Paris.

---

– Le conseil national d'administration de la Mutuelle nationale des personnels civils de l'aviation
fait part du décès de

**M. Daniel AMIOT,**
président général,

survenu le 30 décembre 1987.

Les obsèques auront lieu le 8 janvier 1988, à 10 h 30, à l'église Saint-Hyppolyte, 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.

---

– Mme Pierre Barbier,
née *Françoise* Balleyguier,
ses enfants et petits-fils,
Et sa famille,
*font part du rappel à Dieu de*

**Pierre BARBIER,**
président de chambre honoraire
à *la cour* d'appel de Paris,
vice-doyen de la faculté libre
d'économie et de droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre *1939-1945*,

le 2 janvier 1988, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, *rue* Saint-Jacques, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

---

– Geneviève Birgé,
Jean-Jacques Birgé,
Agnès Monteillet,
Leur famille et amis,

ont le regret de faire part du décès, le 2 janvier 1988, de

**Jean BIRGÉ,**
**PDG de Birgépub.**

L'incinération aura lieu le lundi *11 janvier, à 15 h 15, au cimetière du* Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

---

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

– Mme Jean-Claude Bunoust-Roquère,
son épouse,
M. et Mme Alexius Feit,
Mlle Sophie Bunoust-Roquère,
M. Christophe Bunoust-Roquère,
Olivier et Romain Bunoust-Roquère,
*ses enfants,*
Emilie, Christopher, Tatiana Feit,
ses petits-enfants,
M. Pierre Bunoust,
Mme Christine Bunoust,
Valérie *Pastor*,
son oncle et ses cousines,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Claude**
**BUNOUST-ROQUÈRE,**
*chevalier de la Légion d'honneur,*
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
*chevalier du Mérite militaire,*
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien président d'Entreprise et Progrès,
ancien conseiller municipal
*de la Ville de Paris,*
ancien conseiller général de la Seine,

survenu le samedi 2 janvier 1988, à Saint-Tropez, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi *8 janvier, à 8 h 30 précises*, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, boulevard Lannes,
75116 Paris.
3, *place de Bagatelle*,
92200 Neuilly-sur-Seine.
15, avenue de la Pommeraie,
92210 Saint-Cloud.
17, *rue* du Belvédère,
92100 Boulogne.

---

– Les cadres et le personnel des cabinets Service Européen d'Assurance et SECORA du groupe SIACI (Société intercontinentale d'assurances pour le commerce et l'industrie)
ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

**M. Jean-Claude**
**BUNOUST-ROQUÈRE,**

survenu le samedi 2 janvier 1988, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 janvier, à 8 h 30 précises, *en l'église Saint-Pierre* de Chaillot, 35, avenue Marceau, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 6 novembre 1928 à Paris, Jean-Claude Bunoust-Roquère occupa de 1950 à 1972 de nombreux postes à la société Sommer, dont celui d'administrateur-directeur général de 1968 à 1972 ; il fut vice-président-directeur général de Sommer-Allibert et président de Sommer exploitation de 1973 à 1974 ; directeur général du groupe Perrier de 1975 à 1976. En 1976, il fonda la société de courtage d'assurances Service européen d'assurance (SEA) dont il assura la présidence ; il fut ensuite agent général de la compagnie d'assurance La Préservatrice ; vice-président du groupe SIACI (Société internationale d'assurances pour le commerce et l'industrie) ; administrateur de Promecam-Sisson-Lehmann depuis 1974 ; membre du Conseil économique et social de 1969 à 1974 ; conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1962. Il présida l'association Entreprise et Progrès de 1974 à 1975 et fut conseiller municipal de Paris ainsi que conseiller général de la Seine de 1964 à 1965.]

---

– Les membres du conseil de surveillance,
La direction,
Le personnel du groupe SIACI,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Claude**
**BUNOUST-ROQUÈRE,**
vice-président
du conseil de surveillance,

survenu le samedi 2 janvier 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Mme Alice Dedicova,
M. et Mme George Dedic,
ont la douleur d'annoncer le décès de

***Mme Irena DEDICOVA,***

survenu le 1er janvier 1988, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 7 janvier, à 15 heures, au colombarium de Villetaneuse, rue Marcel-Sembat, 93 Villetaneuse.

Ni fleurs ni couronnes.

11, rue Schoelcher,
75014 Paris.

---

– M. et Mme Yves Kullmann,
M. et Mme Philippe Bernheim,
M. et Mme Charles Dreyfus,
Mme Bernard *Dufournier*,
leurs enfants et petits-enfants,
*Et toute sa famille,*
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Pierre DREYFUS,**
**née Marie Baur,**

survenu le mardi 29 décembre 1987, dans *sa* quatre-vingt-huitième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
12, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.

[Mme Marie Dreyfus était la veuve de Pierre Dreyfus, fils du capitaine Alfred Dreyfus. Pierre Dreyfus avait trouvé la mort dans un accident d'avion le 28 décembre 1946.]

---

– Mme Régine Frisch,
son épouse,
M. et Mme Uriel Frisch,
M. et Mme Gérard Schiffmann,
M. et Mme Marc Frisch,
M. et Mme Pierre Frisch,
ses enfants,
Anne, Thomas, Vinca, Olivier, Lucas, Camille et Julien,
ses petits-enfants,
*ont le regret de faire part du décès de*

**M. Maurice FRISCH,**
fondateur et ancien directeur
de la société Procombur,
ancien conseiller
du commerce extérieur,

survenu le 3 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération aura lieu le vendredi 8 janvier 1988, à 13 h 30, au crémato*rium des Joncherolles, 95*, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet, chemin du Tour-des-Bois, ce même jour, à 15 h 45.

8, boulevard de Belgique,
78110 Le Vésinet.

---

– M. et Mme Alain Gründ,
et leurs enfants,
Mlle Patricia Gründ,
Mme Micheline Andreis,
Les collaborateurs de la librairie *Gründ,*
ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel GRÜND,**
éditeur,

survenu le 23 décembre 1987.

*Selon sa volonté ses obsèques ont été* célébrées dans la plus stricte intimité le 26 décembre 1987.

Une messe sera célébrée à son intention le 22 janvier 1988, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

---

– *Mme Victor Guez,*
son épouse,
M. et Mme Charles Guez,
M. *et* Mme Claude Guez,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Victor GUEZ,**

*survenu le 5 janvier* 1988, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille, à *10 h 30.*

1, avenue Marx-Dormoy,
*94110 Arcueil.*

---

– M. et Mme Jacques Israël,
Le professeur et Mme Lucien Israël,
Le docteur et Mme Isidro Salusky,
M. et Mme Christian Biet,
M. et Mme Salvator Molho,
Le docteur et Mme Jean-Claude Cholet,
M. Eric Cholet,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

**Guillaume-Jacques ISRAËL,**

leur petit-fils, fils, frère, beau-frère, neveu et cousin,
survenu à Paris le 31 décembre 1987, à l'âge de vingt-sept ans.

Il survivra dans la mémoire de tous ceux qui l'ont aimé.

L'inhumation a eu lieu le 5 janvier *1988, au cimetière du Montparnasse.*

36, rue du Mont-Thabor,
*75001* Paris,
355 South Bundy Drive, CA 90049,
Los Angeles.

---

– On nous prie d'annoncer la mort de

**Mme KRAFFT,**
***née Marielle Hébert,***

survenue en son domicile le 5 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

*En font part :*
Marie-Thérèse Krafft,
sa fille,
Etienne et Liana Krafft,
son fils et sa belle-fille,
*Philippe et Isabelle Krafft,*
Edouard et Marie-Laure de Geofroy,
ses petits-enfants,
Marine de Geofroy,
son arrière-petite-fille.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 janvier, à 10 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, sa paroisse.

---

– Paris-Strasbourg.

Mme Anne Schwab,
sa fille,
*Sa famille,*
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Denis SCHWAB,**

survenu le 2 janvier 1988, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 janvier, à *10 h 30*, en l'église Saint-Eustache, place du Jour, *Paris-1er* (métro les Halles). On se réunira à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e, *vers 11 h 45.*

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

107, rue de Reuilly,
75012 Paris.

---

– Georges et Nicole Rostand,
ses parents,
*Christophe* et Inès Pelissie du Rausas,
Renaud et Marie-Claire Pelissie du Rausas
avec Romain et Muriel,
Etienne Pelissie du Rausas,
*Matthieu Pelissie du* Rausas,
ses enfants et petits-enfants,
Madeleine Pelissie du Rausas,
sa belle-mère,
Vianney et Maya Rostand,
*Jérôme et Bernadette Rostand,*
Bénédicte et Bernard Mingasson,
Sophie et Alain de Kermel,
Calixte et Jean Parpais,
ses frères et sœurs, beaux-frères et *belles-sœurs,*
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, *le* 30 décembre *1987*, dans sa cinquante-deuxième année de

**Angélique**
**PELISSIE DU RAUSAS,**
**née Rostand.**

La cérémonie religieuse a eu lieu à *Saint-Vincent-d'Antéjac (Tarn-et-*Garonne).

Elle a été inhumée *le 2 janvier*, dans le caveau de famille, où elle a rejoint son mari *Jean-François, décédé le* 10 octobre 1984.

---

– **Constance SOIRAT**

a été arrachée à dix-sept ans à l'affection de sa famille et de ses amis le 5 janvier 1988.

*De la part de*

Michel et Chantal Soirat,
*ses parents,*
Et de Marion,
sa sœur.

Les obsèques auront lieu en l'église *Saint-Armel de Ploërmel (Morbihan)*, le 7 janvier 1988, à 15 heures.

A des fleurs, Constance aurait *préféré* des dons que vous pouvez adresser à l'Association des amis de l'Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban).

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

60, rue de l'Université,
92150 *Suresnes.*

## Remerciements

– Pérouse, Montpellier, Barcelone, Paris, Athènes.
Ezio Anastasi,
La famille Boviatsis,
Les alliés et les proches,
remercient, après la mort de

**Marditsa**
***BOVIATSIS-ANASTASI,***

tous ceux qui ont témoigné de leur *affection* et *estime pour* la disparue et leur ont manifesté tant de sympathie dans la douleur.

---

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie, les envois de fleurs, les télégrammes, les appels téléphoniques qui lui sont parvenus du monde entier, la famille de

**Mme Hebe DORSEY**

prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver ici leur profonde gratitude.

## Anniversaires

– Il y a sept ans, dans la nuit du 6 janvier 1981, est mort

***Joseph-Jean***
**LANZA DEL VASTO.**

*« Que la lumière de l'Épiphanie brille à jamais sur lui. »*

---

– Pour le premier anniversaire du décès de

**Mme Raymonde PERALDI,**

et en union avec tous ceux *qui l'ont* connue et aimée, une messe sera célébrée le samedi *9 janvier 1988*, à 18 heures, en l'église du Saint-Curé d'Ars, 28, rue du Professeur-Bergonié, 94270 *Le Kremlin-Bicêtre.*

---

– 7 janvier *1984*-7 janvier 1988.
Un seul être me manque et tout est dépeuplé.

*Ciao Bimba, addio.*

## Avis de messes

– Pour le repos de l'âme de

**Aghassi TARPINIAN,**

décédé le 21 *novembre 1987*, une prière sera dite pendant la messe qui aura lieu le dimanche 10 janvier 1988, à 11 h 30, en l'église arménienne, 15, *rue* Jean-Goujon, Paris-8e.

Tous ceux qui l'ont connu, soit à l'école EEMI, au régiment ou en captivité, pourront y participer.

---





## ÉDUCATION

# La commission Demain l'Université propose à M. Valade la création de collèges de premier cycle

**La commission « Demain l'Université » vient de remettre à M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, le rapport qu'il lui avait demandé. Cette commission, mise en place en juillet 1987, est composée de soixante-dix membres appartenant aussi bien au monde universitaire qu'à celui de l'entreprise. M. Valade l'avait chargée de dégager les bases d'un consensus sur l'avenir de l'enseignement supérieur.**

Le rapport d'une centaine de pages s'attache tout d'abord à rompre avec la morosité du discours ambiant sur l'Université : *« En moins de vingt ans, les universités ont su quadrupler leurs effectifs, s'adapter à des changements rapides, fréquents et brusques. Quelle entreprise industrielle ou commerciale aurait pu subir une telle succession d'épreuves ? Les universités ne sont donc ni si désemparées ni si figées qu'on le répète comme à plaisir. »* Les experts de « Demain l'Université » recensent donc un ensemble de domaines de l'activité universitaire dont le bilan est, à leurs yeux, globalement positif.

Ainsi la recherche, qu'il importe de développer *« sans bouleversement inutile »*, mais plutôt en trouvant des formules originales comme le crédit-bail pour faciliter le renouvellement des équipements scientifiques ou en multipliant les incitations, comme les bourses, pour faciliter le recrutement de jeunes chercheurs et contrecarrer un vieillissement *« alarmant »*. Ainsi la formation continue, appelée à se développer et pour laquelle il convient de donner aux universités les moyens de lutter *« à armes égales »* avec leurs concurrents privés. Ainsi l'indispensable politique de communication que les universités devraient mettre en place grâce à la création auprès de chaque président d'une cellule spécifique faisant appel à des professionnels. De même, l'ouverture internationale des universités françaises pourrait être améliorée grâce à la création d'une agence française d'échanges universitaires (AFEU) et à la désignation dans chaque université d'un correspondant ERASMUS capable d'orienter les étudiants dans le dédale des programmes européens.

### L'autonomie

Enfin, la commission suggère de nombreuses innovations susceptibles de renforcer l'ouverture *« impérative »* des universités sur le monde économique : accroissement du rôle de personnalités extérieures dans les conseils ; multiplication des professionnels vacataires grâce à des horaires plus flexibles et à des rémunérations plus décentes ; développement avec les entreprises d'une politique contractuelle de stages pour les étudiants ; ou encore création auprès de chaque président d'une cellule permanente d'animation et de coordination des relations industrielles.

Autant de terrains sur lesquels le consensus recherché n'était pas trop difficile à réaliser. Mais les soixante-dix sages se sont également attaqués à deux problèmes clés qui empoisonnent le débat universitaire depuis des années : l'autonomie des universités et l'organisation des premiers cycles (les deux premières années d'études supérieures). Et ils proposent sur ces deux points des réformes en profondeur, qui ont toutes chances, si elles étaient retenues par le ministre, de relancer les controverses.

Le statut et la gestion des établissements supérieurs, tout d'abord. La commission estime, à cet égard, que la situation actuelle, où certaines universités appliquent la loi Savary de 1984 et d'autres la loi Faure de 1968, n'est plus tenable : *« L'expérience ne peut se prolonger sans créer une instabilité et compromettre le fonctionnement régulier des institutions universitaires, tant les bases juridiques en sont fragiles. »* Elle juge donc inévitable la rédaction d'une nouvelle loi *« fixant un cadre général indispensable »* (autorités responsables et organes de décision, qui pourraient être réduits à un conseil d'administration, un conseil scientifique et un président). Mais elle propose de *« faire confiance aux établissements »* pour déterminer eux-mêmes les modalités précises de leur organisation, la composition et le mode de désignation de leurs conseils. Enfin, conformément à l'esprit du projet Devaquet, quoique avec quelques gardes-fous supplémentaires, elle propose que les différentes composantes d'une université puissent jouir d'une réelle autonomie de fonctionnement, quitte à reconstituer ainsi les anciennes facultés.

### Orientation insuffisante

Cette liberté statutaire devrait s'accompagner d'une véritable autonomie de gestion : la commission envisage notamment *« l'attribution de dotations de fonctionnement et d'investissements dont les montants seraient régulièrement évalués en fonction des besoins et des résultats obtenus »*. En outre, elle suggère que les universités puissent gérer librement, sans les contraintes de la comptabilité publique, leurs ressources propres. Ce qui constituerait une véritable révolution quand on sait que ces ressources (droits d'inscription, contrats de recherche, taxe d'apprentissage, etc.) représentent en moyenne la moitié des budgets de fonctionnement des universités.

Poussant jusqu'à son terme cette logique libérale, la commission estime que *« l'autonomie pédagogique est la condition de l'évolution des formations »*. *« Il est indispensable,* précise-t-elle, *qu'un minimum commun soit imposé pour chaque diplôme »*, à condition de laisser les universités déterminer librement le *« complément »*.

Le dossier des premiers cycles universitaires n'est pas moins épineux, voire explosif. Leur organisation détermine les conditions d'accès à l'Université, et l'on se souvient que la hantise de la sélection avait été l'un des détonateurs de la crise étudiante de l'an dernier. Le rapport « Demain l'Université » entend, malgré tout, proposer des solutions globales au problème grave des premiers cycles : taux d'échec important, nécessité de préparer un afflux croissant de bacheliers dont le niveau risque d'être de plus en plus hétérogène. Estimant que l'échec résulte souvent d'une information ou d'une orientation insuffisante, il suggère donc que soit instauré dans l'enseignement supérieur *« un temps préparatoire facultatif allant jusqu'à une année »*, qui permettrait aux nouveaux étudiants de se remettre à niveau et de choisir en toute connaissance de cause leur filière de formation.

D'autre part, à côté des DEUG, dont la vocation reste la préparation des études longues, le rapport recommande le développement massif de nouvelles formations courtes, spécialisées et débouchant, en deux ou trois ans, sur la vie professionnelle. D'ici une quinzaine d'années, il évalue à environ 40 % le nombre d'étudiants de premier cycle qui pourraient suivre ces filières courtes. Pour tenter d'éviter que ces nouvelles formations ne soient considérées comme des parkings sans débouché ou comme un ghetto, le rapport insiste sur la nécessité de multiplier les passerelles entre toutes les formations universitaires dans le premier cycle.

Enfin, *« pour gérer ces effectifs plus nombreux se dirigeant dans des filières beaucoup plus diversifiées »*, il serait possible de mettre en place des *« collèges universitaires »* qui seraient ouverts à tous les bacheliers et regrouperaient toutes les formations à bac+2 de l'enseignement supérieur. Ces collèges seraient implantés en fonction des besoins, *« en concertation et avec la participation »* des collectivités locales. Ils constitueraient l'une des composantes de l'Université mais *« pourraient jouir de l'autonomie, tant sur le plan de la formation que sur celui de l'administration ou du projet pédagogique »*, un peu à la manière des IUT actuellement.

Malgré de nombreuses précautions oratoires, le rapport de la commission des sages préconise donc un véritable bouleversement du système des premiers cycles universitaires : ceux-ci seraient, peu ou prou, séparés du reste de l'Université. Ils feraient réapparaître de manière très concrète le spectre d'une Université à deux vitesses. C'est inévitablement sur ces propositions que va à nouveau se cristalliser le débat. Et ce d'autant plus que la commission laisse dans le flou plusieurs questions décisives.

Au moment où M. Monory s'efforce de chiffrer, de manière très volontariste, l'évolution sur quinze ans des flux d'élèves du primaire et du secondaire, ainsi que les moyens budgétaires nécessaires pour y parvenir, le rapport remis à M. Valade reste quasiment silencieux sur ces deux points. L'hypothèse d'une augmentation de 60 % du nombre d'étudiants n'est évoquée qu'incidemment et sans précision d'échéance. Quant au coût de cet ensemble de propositions, il est fréquemment invoqué comme une contrainte dont *« il ne faut pas sous-estimer l'ampleur »*. Mais il n'est jamais chiffré. Enfin, les conséquences pour les enseignants du supérieur de l'ensemble de ces évolutions feront l'objet d'un rapport spécifique qui doit être remis au ministre d'ici la fin du mois de janvier.

GÉRARD COURTOIS.

## JUSTICE

### Détenu depuis le mois de juillet

# Luc Reinette demande le dessaisissement du juge Bruguière

Arrêté depuis le mois de juillet 1987 dans l'île indépendante de Saint-Vincent et remis aux autorités françaises, Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), vient de faire déposer par ses avocats une requête en suspicion légitime contre M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé de l'instruction de son affaire.

Les défenseurs du militant indépendantiste guadeloupéen, Mes Félix Rodes, Marcel Manville, Daniel Democrite, Claude Christon et Raphaël Constant, exposent dans un communiqué les raisons de cette intervention auprès de la Cour de cassation. *« Plus de cinq mois après leur enlèvement, Luc Reinette et trois autres militants indépendantistes appréhendés avec lui,* disent-ils, *n'ont pas été entendus par le juge. Aucune autorisation de visite, sauf pour l'un d'eux, n'a été accordée, et ils sont placés au régime de l'isolement. »*

Les avocats rappellent, en outre, que leurs clients ont déposé au mois d'octobre une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, pour crime d'enlèvement mettant directement en cause M. Bruguière au motif que ce magistrat avait délivré la commission rogatoire ayant abouti aux arrestations.

# La chambre d'accusation de Bordeaux rejette la demande du parquet d'« expertise historique » de l'affaire Papon

*BORDEAUX*
*de notre correspondante*

La chambre d'accusation de Bordeaux a rejeté mardi 5 janvier la requête du parquet demandant une « expertise historique » de l'affaire Papon dont l'instruction doit être reprise après l'annulation de la procédure engagée en 1982. Le 24 novembre 1987, le ministère public avait invoqué la nécessité de dresser une « toile de fond » permettant de préciser l'organisation et la dévolution des pouvoirs sous l'occupation allemande. M. Papon fut, rappelons-le, secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, alors que MM. Maurice Sabatier et Jean Legay, également concernés, occupaient respectivement les fonctions de préfet de région et de délégué en zone occupée du secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy. Dans sa requête, le parquet demandait aussi que les experts définissent le rôle du commissariat aux questions juives dans la détermination de l'appartenance à la race juive et le degré de connaissance que l'administration française pouvait avoir de l'extermination des juifs.

La chambre d'accusation de Bordeaux avait examiné cette requête le 15 décembre 1987 et mis sa décision en délibéré. Les avocats des parties civiles, Mes Touzet, Boulanger, Klarsfeld pour les victimes des rafles, Me Rappaport pour le MRAP, Me Favreau pour la Ligue des droits de l'homme et Mme Zimmerman-Quentin et Moulin-Boudard pour la LICRA s'étaient unanimement opposés à l'expertise historique. A leurs yeux, il s'agissait d'un artifice de procédure.

Ils viennent d'obtenir satisfaction avec la décision de rejet intervenue le 5 janvier. *« Une expertise,* rappelle la chambre d'accusation, *est toujours facultative pour le juge qui doit seulement y recourir lorsque des problèmes se posent à lui exigeant des connaissances spéciales et techniques hors le champ de sa compétence. Dans la présente procédure, la nécessité d'une expertise, ses méthodes et ses objectifs ne pourront, le cas échéant, apparaître qu'après une recherche documentaire régulière et complète et après toutes les auditions et interrogatoires auxquels le magistrat chargé de l'instruction estimerait devoir procéder. »*

Ce dernier, M. François Braud, lui-même conseiller à la chambre d'accusation de Bordeaux, indique qu'il va aborder prochainement *« une phase active d'instruction »*. Elle se traduirait *« assez rapidement »* par la convocation des parties civiles puis des principaux protagonistes de l'affaire.

GINETTE DE MATHA.

## SPORTS

### Le Rallye Paris-Alger-Dakar

# Sous l'œil du Targui

**Le grand bivouac chez les Touareg après la « spéciale » d'enfer dans le Grand Erg oriental – l'étape du 5 janvier entre Hassi-Messaoud et Bordj-Omar-Driss a semblé une journée pour rien à tous les concurrents, qui avaient trois heures pour parcourir 290 kilomètres sans grandes difficultés. Pour facile et reposante qu'elle fût, cette étape a néanmoins fait quelques victimes, à commencer par un des vainqueurs de la veille, le motard belge Guy Huynen, qui s'est cassé les deux jambes en chutant. Son compatriote Jacky Ickx a fait trois tonneaux au volant de sa Lada, et a repris la course avec une voiture très endommagée. Quant à Hubert Auriol, il a cassé son Buggy prototype et a dû abandonner. L'étape du 6 janvier, de Bordj-Omar-Driss à Tamanrasset, est particulièrement longue : 987 kilomètres, dont 800 kilomètres de spéciale à travers dunes, montagne et tôle ondulée.**

*BORDJ-OMAR-DRISS*
*de notre envoyé spécial*

Le bivouac, exceptionnellement, commence dès l'après-midi, alors que le soleil dore encore les dunes qui frangent l'horizon. Arrivé avant la plupart des voitures, Jan de Rooy gare son camion bolide au pied d'une dune et, aussitôt, une équipe de mécanos Daf en salopette bleue déshabillent le monstre. On comprend pourquoi ce diable de Hollandais arrive toujours avant les autres : il ne conduit pas un camion mais un double moteur de fusée monté sur quatre roues. Les petits Touareg contemplent avec ébahissement ces étranges hommes bleus qui s'agitent entre les pattes du monstre.

Les motards, reposés après une étape d'autoroute, ne peuvent résister au plaisir de pétarader dans les dunes, où leurs pneus crantés soulèvent des gerbes de sable. Les adolescents de Bordj-Omar-Driss, l'ancien Fort-Flatters, tentent de les imiter avec leurs vieilles pétrolettes. Là-haut, au sommet de la dune, les femmes enveloppées dans leurs voiles contemplent la scène, immobiles, sans oser approcher. Les hommes, enturbannés et curieusement chaussés de charentaises, attendent le passage des coureurs au bord de la route, très droits dans leur djellabah. On fait aussi cercle autour du camion d'assistance du dernier motard algérien en course. Les enfants du village se faufilent entre les motos désossées en quémandant des stylos. Les mécanos accroupis sur leurs machines les ignorent, tout occupés à trouver la bonne clé dans la pénombre qui s'installe.

Le bivouac est désormais complètement installé. Chaque marque a son camp et ses couleurs. Jaune pour Camel, bleu pour Yamaha, rouge pour Mitsubishi, blanc pour Cagiva. Une foire-exposition incongrue en plein désert, où se mêlent motards débraillés et stands impeccables. Les camions tchécoslovaques ont formé le carré, à l'écart. L'équipe japonaise qui tourne un long métrage de fiction sur le Paris-Dakar s'est installée à l'autre bout du bivouac, loin des autres, avec ses camions, ses 4×4 et sa cantine particulière. Même les Touareg ont leur campement au beau milieu de la cohue. Ils ont monté leur tente – une vieille bâche de camion – et allumé du feu pour le thé. Ils égorgent sur place un chevreau pour terminer la soirée avec le méchoui de l'amitié. Des familles bivouaquent çà et là près de leur Land-Rover, autour d'un feu, sans se mêler à la foule mécanique.

Le camp le plus pittoresque reste, toutefois, le « cirque » Peugeot, qui déploie chaque soir ses fastes sous les yeux médusés des populations et les regards envieux de la concurrence. Au milieu des camions garés en U, pour ménager un accès aux spectateurs, les mécanos en bleu immaculé plongent dans les entrailles des 205 et 405 alignées comme à la parade, sous l'œil attentif des techniciens aux blousons gris, et sous l'objectif des photographes japonais. Les générateurs ronflent pour alimenter de puissants projecteurs. C'est l'usine.

Pendant ce temps, les pilotes se détendent. Vatanen et Kankkunen, qui ne voient le désert qu'à travers un pare-brise et une visière de casque, enfourchent de petites motos de liaison pour sentir leurs cheveux blonds flotter au vent. Kankkunen se lance même dans les dunes, où, naturellement, il s'enlise. Une fois n'est pas coutume.

A Bordj-Omar-Driss, pas le moindre hôtel pour les vedettes. Les pilotes de Peugeot dormiront donc comme les autres près de leur machine. Pescarolo trouve la chose naturelle. *« J'ai toujours couché dehors au Dakar, sauf cette année, où Peugeot nous offre l'hôtel quand c'est possible. Pas cette nuit, malheureusement, alors que l'étape de demain s'annonce longue. »* Les pilotes de Peugeot vont donc s'endormir au tintement des clés à molette et au ronflement des générateurs. La maison au lion, toutefois, ne les abandonne pas : les quelque soixante mécanos, techniciens, pilotes et accompagnateurs ont leur propre cantine, abondamment pourvue en viande rouge, fromages et vins de pays : cela leur évite les interminables queues au camion Africatours, qui alimente le reste de la troupe, y compris le président Gilbert Sabine.

ROGER CANS.

### Classement général après la sixième étape

#### Autos

1. A. Vatanen/B. Berglund (Fin./Suè. – Peugeot 405) 1 h 56 min 42 s ; 2. P. Lartigue/R. Maingret (Fra. – Pajero) à 2 min 34 s ; 3. P. Zaniroli/I. Fenouil (Fra. – Range-Camel) à 14 min 29 s ; 4. I. Andreetto/V. De Simoni (Ita. – Pajero) à 23 min 5 s ; 5. A. Cowan/J. Syer (G-B. – Pajero) à 24 min 28 s.

#### Motos

1. Gaston Rahier (Bel. – Suzuki) 3 h 40 min 42 s ; 2. Marc Morales (Fra. – Honda) à 5 min 56 s ; 3. Claudio Terruzzi (Ita. – Honda) à 6 min 48 s ; 4. Eddy Orioli (Ita. – Honda) à 7 min 36 s ; 5. Franco Picco (Ita. – Yamaha) à 9 min 51 s.

## REPÈRES

### Circulation

#### Péage aux portes de Paris

Le péage sera obligatoire pour quatre futures autoroutes aux portes de Paris. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, le confirme dans une interview au quotidien *le Parisien* du mercredi 6 janvier (voir *le Monde* du 26 novembre 1987.)

Pour la voie rapide A 14, qui doit, dès 1992, relier le quartier de la Défense et l'autoroute de Normandie A 13 à Orgeval (Yvelines), il en coûtera de 13 à 15 F. Trois autres autoroutes à construire et qui devraient être terminées en 1995 seront aussi à péage : l'A 5 à Montereau-sur-le Jard, près de Melun, au sud-est de Paris ; l'A 16 à La Courneuve, vers Amiens, au nord ; et enfin l'A 88, qui reliera l'autoroute de Pontoise A 15 à celle de Normandie.

### Drogue

#### Mandat d'arrêt contre Ochoa

Le gouvernement colombien a lancé, mardi 5 janvier, des mandats d'arrêt *aux fins d'extradition à l'encontre des* cinq principaux dirigeants du *« cartel de Medellin »*, l'organisatioon responsable de 80 % du trafic de cocaïne vers les Etats-Unis. Cette mesure vise, entre autres, Jorge Luis Ochoa, arrêté le 21 novembre et relâché le 30 décembre sur décision d'un juge colombien. Le mandat d'arrêt a pu être décidé après que les Etats-Unis eurent ajouté quatorze nouvelles charges aux trente-neuf déjà existantes contre le trafiquant. Les autorités américaines, qui s'étaient déclarées *« écœurées »* par la remise en liberté d'Ochoa, ont rappelé, mardi 5 janvier, que « toutes mesures nécessaires » seraient prises pour lutter contre le trafic en provenance de Colombie.

### Religions

#### Le pape chez les juifs autrichiens

Le pape se rendra en Autriche du 23 au 27 juin 1988. Dès le lendemain de son arrivée à Vienne, où il sera accueilli par M. Kurt Waldheim, il rencontrera à la nonciature une délégation de juifs et se rendra sur le site de l'ancien camp de concentration de Mauthausen. Il sera le 25 en Haute-Autriche (Linz), le 26 à Salzbourg, le 27 à Innsbruck. Le pape s'était déjà rendu en septembre 1983 à Vienne et à Mariazell, lieu de pèlerinage marial. La préparation de cette deuxième visite, plus complète, avait été l'un des motifs officiels avancés pour expliquer la visite au Vatican, très contestée dans les milieux juifs, de M. Kurt Waldheim le 25 juin 1987.

### La Coupe du monde de ski alpin

# Les petites Françaises apprivoisent le géant

**Une belle neige, un soleil éclatant dans un ciel bleu et un éblouissant doublé français sur le podium, la station de Tignes a parfaitement réussi son entrée dans la Coupe du monde de ski alpin, mardi 5 janvier.**

*TIGNES*
*de notre envoyé spécial*

Les pisteurs et les conducteurs d'engins n'ont pas ménagé leur peine pour dégager les flocons tombés depuis dimanche sur les pistes de la station de la Haute-Tarentaise. Les frustrés des sports d'hiver de retour à leurs bureaux imagineront mal la joie des skieuses à se jeter dans la poudreuse du S du Lognan de la station de Tignes. Et pourtant elles se sont bien amusées, les professionnelles du cirque blanc, dans le slalom géant disputé en remplacement d'une épreuve prévue à Megève et annulée faute d'enneigement.

Et les Françaises ont été de la partie. Catherine Quittet, fière de ses résultats de décembre en Italie, s'est adjugé le meilleur temps de la première manche. La skieuse de Megève a distancé ses rivales suisses, montrant ainsi sa bonne condition physique. Mais d'autres titulaires de l'équipe de France aussi. Christelle Guignard, en se classant septième de la première manche, et surtout Carole Merle, prenant la onzième place, ont répliqué aux détracteurs du ski tricolore.

Etonnante Carole Merle, la petite polyvalente de bientôt vingt-quatre ans. L'enfant de Barcelonnette a oublié les blessures passées et les longues semaines d'immobilisation. Neuvième lors du premier slalom géant de la saison en Italie, elle souhaitait mettre en avant ses superbes qualités de skieuse. En colère après sa modeste performance de la première manche, elle s'est jetée avec fougue dans les portes du deuxième slalom géant. *« J'ai seulement pensé à me faire plaisir »*, avouait-elle, après avoir réalisé le meilleur temps. Malgré un retour en force des Suissesses, Catherine Quittet et Carole Merle se classaient finalement deuxième et troisième, derrière la championne du monde Vreni Schneider. Un exploit que les Françaises n'avaient pas réalisé depuis le lointain doublé en Coupe du monde de Perrine Pelen et Fabienne Serrat, en 1980, à Salbach (Autriche).

Jean-Pierre Puthot, le directeur technique national de l'équipe de France, savoure avec plaisir les résultats de ses skieuses. Il évoque les « déclics » provoqués par les performances de Catherine Quittet lors des dernières épreuves de l'année passée. Il parle de Carole Merle, *« une fille pleine de talent »*, qui néglige trop souvent, selon lui, la préparation physique, mais aime se jeter dans la bagarre. *« Toutes les skieuses s'aperçoivent qu'elles ne sont pas condamnées au bas des tableaux. Elles savent maintenant qu'elles peuvent réussir des performances comme les autres concurrentes si elles se donnent l'ambition de gagner »*, explique-t-il en citant l'exemple de Malgorzata Mogore, treizième, ou de sa sœur jumelle Dorota, seizième.

Sur des pentes qu'elles connaissent bien, les Françaises affichent un moral au beau fixe. La verve de Catherine Quittet, les fous rires de Carole Merle, rejaillissent sur leurs compagnes. Christelle Guignard retrouve l'espoir avec une dixième place. Et Cathy Chedal assure qu'elle est capable d'oublier sa vingt-troisième place. Et puis, lorsque la vedette Vreni Schneider avoue sa surprise de voir les Françaises *« revenir si fort »*, n'est-ce pas un merveilleux compliment ?

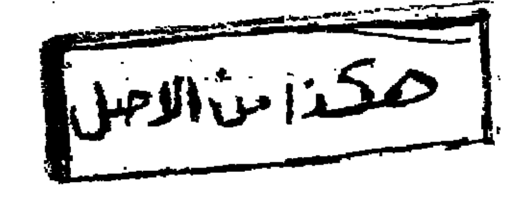
SERGE BOLLOCH.

**Classement** : 1. V. Schneider (Sui), 2 min 33 s 6 ; 2. C. Quittet (Fra), 2 min 33 s 83 ; 3. C. Merle (Fra), 2 min 34 s 82 ; 4. M. Pigini (Sui), 2 min 35 s 12 ; 5. A. Wachter (Aut), 2 min 35 s 37...

● **BOXE : un contrat fabuleux pour Mike Tyson.** – Pour retransmettre en direct les six prochains combats du champion du monde des *poids lourds, la chaîne câblée de* télévision américaine HBO a signé, mardi 5 janvier, un contrat qui rapportera 25 millions de dollars (environ 140 millions de francs) à Mike Tyson.

● **BASKET-BALL : Limoges en demi-finale de la Coupe des coupes.** – En battant, mardi 5 janvier à Limoges, les Britanniques de Kingston par 122 à 109, le CSP Limoges s'est assuré la qualification pour la demi-finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes.

● ***HOCKEY SUR GLACE* : championnat de France.** – La première journée des « play off » du championnat de France, disputée mardi 5 janvier, a donné les résultats suivants : *Mont-Blanc et Français volants, 1-1 ; *Villard-de-Lans b. Rouen, 10-3 ; *Gap b. Briançon, 8-4.



هكذا من الأصل










LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza un concurso de méritos reservado *a nacionales españoles para* 13 puestos de

**ADMINISTRADORES PRINCIPALES**

en las Delegaciones de la Comisión en un país en vías de desarrollo
COM/A/614 (M/F)

(formación universitaria indispensable, 12 años de experiencia profesional post *universitaria)*

Para los detalles solicitar el anuncio de concurso a:

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza um concurso documental reser*vado a nacionais portugueses para o preen*chimento de 4 lugares de

**ADMINISTRADORES PRINCIPAIS**

nas Delegações da Comissao nos países em vias de desenvolvimento
COM/A/615 (M/F)

(formação universitária indispensável, 12 anos de experiência profissional *pós-universitária)*

Para mais informações, peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel.: 02/235.11.11.

## Le Monde CADRES

SPECIALISTE IMMOBILIER

# GRANDE BANQUE INTERNATIONALE

Recherche

**SPECIALISTE IMMOBILIER**

âge 25/40 ans
Niveau Licence en Droit.
Expérience baux commerciaux et copropriété.
Qualités de négociation indispensables.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions salariales en précisant la réf. M 17 sur l'enveloppe à :
L et A, 33, rue Vernet 75008 PARIS.

## TECH. ÜBERSETZER/IN

Premier groupe chimique européen, nous recherchons pour notre service Marketing/Pigments un traducteur technique de haut niveau - ESIT, ISIT... de langue maternelle française et possédant une parfaite maîtrise de la langue allemande. Un goût réel et si possible une expérience de la traduction technique est nécessaire.

Lieu de travail : Ludwigshafen am Rhein - RFA.

Ecrire sous réf. TU/LU à :

**BASF France**
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET

**BASF**



**L'Office européen des brevets, à Munich cherche un**

## Spécialiste en organisation
(Réf. EXT/182)

## et un Concepteur de systèmes
(Réf. EXT/183)

*Pour :*

a. – *L'organisation générale,* au sein de laquelle ils contribueront à améliorer l'organisation des structures et des méthodes, ainsi qu'à employer efficacement le personnel, le matériel et les méthodes de gestion *OU :*

b. – *Le développement de systèmes,* où ils seront chargés de concevoir et de mettre en œuvre des méthodes rationnelles au bureau, dans l'administration et la gestion, à l'aide des techniques modernes d'informatique, de bureautique et de communication.

L'essentiel des tâches consiste à concevoir, réaliser et vérifier des solutions rationnelles et rentables apportées aux problèmes organisationnels et techniques, en étroite collaboration avec les services spécialisés.

Nous cherchons des candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études universitaires complètes, et possédant une expérience professionnelle reconnue de plusieurs années dans le domaine choisi. Il importe également qu'ils aient la capacité de résoudre même en détail des problèmes complexes et à exposer des solutions d'une façon convaincante. Les langues officielles de l'Office sont l'allemand, l'anglais et le français.

Les candidatures sur formulaires, que l'on peut se procurer auprès de l'Office devront parvenir le 21 janvier 1988, au plus tard à :

*Office européen des brevets*
*service du personnel, Erhardtstrasse 27, D-8000, Munich 2.*
*Tél. : Munich 2399-4316.*

**E.S.I.E.A.**

RECHERCHE

**- UN ASSISTANT EN INFORMATIQUE**

(LANGAGE C et UNIX)

**- 2 PROFESSEURS D'INFORMATIQUE**

(vacations bases de Données et Compilation).

Prendre contact d'urgence *avec Mme Kampf, ESIEA,* 9, r. Vésale, 75005 PARIS. Tél. : 43-37-78-43.

**REVUES CAMPING CAR et LE CARAVANIER**

CHERCHENT

**RÉDACTEURS**

pour rubriques spécialisées véhicules de loisirs.

- Formation assurée.
- Connaissance prise de vue appréciée.
- Emploi plein temps.
- Embauche rapide.

Env. c.v. avec motivations et prétentions à ÉDIRÉGIE, B.P. 379, 75869 Paris Cedex 18.

*Organisme formation rech.* RESPONS. PÉDAGOGIQUE et ADMINISTRATIF H./F. dynamique, aimant rel. pub. Env. c.v. av. ph. à ASPROFORC, 153, bd Haussmann, 75008 Paris.

*Nº 1 du secteur rech. pour* R.P. FUTURS CADRES CCIAUX *marché en forte expansion.* Volonté d'entreprendre. *Rémunér. motiv.* Pr r.-vs 45-00-24-03.

GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE recrute
*JOURNALISTE SPÉCIALISÉ*
industries agro-aliment.
Poste à temps plein.
Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo aux Éditions Max Brézol, 54, rue E.-Marcel, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEF PATISSIER CONFISEUR, GLACIER plus de 25 ans d'exp., cherche à reprendre impte pâtisserie ttes régions, sauf Paris.
Tél. 86-37-42-54 sauf le mercredi.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE DE COMMERCE INTERNATIONAL**

recherche pour ses activités
EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE (CONAKRY) un

# HOMME D'AFFAIRES

ayant une expérience étendue du commerce et si possible africaine

Après un stage à Lausanne, il résidera à Conakry pour une période de quelques années où il gérera, développera et créera des affaires commerciales avec le marché privé et l'administration.
Ce travail exige flexibilité, disponibilité, créativité et d'excellents contacts avec les clients, respectivement l'Etat. Il offre de grandes possibilités d'épanouissement selon les capacités du candidat.

Les candidats intéressés, de 28 ans au moins, sont invités à envoyer leurs offres manuscrites avec C.V. au Service du Personnel

**ANDRÉ et Cie S.A.**
Ch. Messidor 7, Case Postale, CH-1002 LAUSANNE (Suisse).

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

**GOODYEAR**

The world's largest tire manufacturer is a diversified company which produces and sells a broad spectrum of rubber, chemical and plastic products for the transportation industry and various industrial and consumer markets.

Goodyear manufactures products in 78 plants in 28 countries worldwide with a total manpower of 120 000 employees and also operates approx. 2 400 other facilities around the globe for the distribution and sale of its products.

Quality and performance are both a commitment and a challenge for us. In order to keep and develop our high standards in the future we plan to fill our long term needs for professional and managerial resources in the Goodyear technical center in Colmar-Berg/Luxembourg, which is responsible for the company's tire development activities outside the U.S. and Canada. We are seeking high calibre.

## Technical Graduates

Profile:
- University graduation in technical discipline (mechanical/electro/chemical) coupled if possible with some additional background in information technology of computer science.
- Perceived leadership skills with emphasis on international and communication skills.
- Willingness to learn new technologies.
- Fluency in english and at least one other major european language.

Please send your C.V. to:
GOODYEAR S.A.
c/o Employee Relations Dept.
7750 COLMAR-BERG
Grand-Duchy or Luxembourg.



## L'IMMOBILIER

### appartements ventes

**3e arrdt**

IDÉAL INVESTISSEUR ARTS-ET-MÉTIERS LIBRE JUIN 89
Imm. rénové, 2 petits studios à réunir. 320 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

**4e arrdt**

QUAI DES CÉLESTINS
ht de g., v. s/Seine, 4/5 p., c., 3 bs. 156 m², pkg. 4 100 000. 43-35-18-36.

Marais (4e). Collab. journal vend grand studio rénové, cuisine, s. de bns, tt confort, immeuble 19e s. classé, à 100 m de Beaubourg. Tél. : 42-47-95-52.

**5e arrdt**

**PLACE JUSSIEU**
A SAISIR JOLI STUDIO REFAIT A NEUF.
FR. FAURE 45-67-95-17.

**7e arrdt**

RUE DE VERNEUIL
*Imm. rénové, charme,* soleil, gd studio entièrement *aménagé* 990 000 F.

*RUE ROUSSELET 2e ét.* beau studio à rafraîchir. *2 fenêtres,* 470 000 F.

*ÉCOLE MILITAIRE 2/3 p.* en duplex + cour privative, 995 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

DUROC.
P. de t., ét. élevé, 7 p. tt cft, 218 m², balc., calme, sol., serv., 43-35-18-36.

**BD ST-GERMAIN (7e)**
Imm. réc., stand., gde récep., 2 chbres, balc. 42-72-40-19.

**14e arrdt**

MONTPARNASSE. Réc. standing, très beau 4 p., 2 sanit., rue et jdin, prkg. 2 700 000. 45-89-75-61.

**17e arrdt**

**RUE DES DAMES**
*5 p. cuis, s. de bns,* w-c, p. de t., stdg. 1 850 000 F.
**M.G.N. 43-87-71-55.**

**Mo TERNES**
*R.-de-ch. (100 m²)* 4 p. cuis., s. de bns, w-c, habit. *ou libér.,* pierre de taille.
**M.G.N. 43-87-71-55.**

**18e arrdt**

**Mo MARCADET**
6e ét., asc., 4 p. c., s. bns, w-c, stdg, cl., sol., ch. ct.
**M.G.N. 43-87-71-55.**

*Studio cft 203 000. Simplon 2 p. cft 220 000. Mairie 2 p. cuis., w-c,* 265 000, IMMO MARCADET Tél. : 42-52-01-82.

**77 Seine-et-Marne**

FONTAINEBLEAU
Idéal placement près Centre et Château
– 3-4 P en dupl. à rénover
– 2 P en dupl. à rénover
de bâtim. indépend. Tél. pour visite : 43-25-18-50.

**78-Yvelines**

*La Celle-St-Cloud 3/4 p., 70 m², 3e ét. s/jdin, gare Bougival 2 min, séj. X 2 et chbre X 2, nomb. plac.,* 880 000, 39-69-01-00.

**92 Hauts-de-Seine**

**NEUILLY CHATEAU**
*Splendide imm. tt s/jdin, sol., calme, réc. dble + 2/3 ch. + serv. à l'ét., 2 box.,* 4 575 000. Exclus. Saint-Pierre 45-63-11-88.

**94 Val-de-Marne**

**SAINT-MANDÉ ZOO**
Im. brg. 3 p. tt cft, ét. él., asc., tr. cl., sol., *980 000.* Me voir jeu., ven, 15-19 h, *89 bis, av. G.-de-Gaulle.*

GENTILLY. *Près Paris,* mais. anc. dans rue calme, verdure, *120 m² habitables,* rénovée en 1983 et 86, séj. 32 m², cuisine aménagée, 3 ch., s. de bains, lingerie, jdin 200 m², 1 350 000, 45-46-12-53.

### appartements achats

Rech. 1 à 3 p. Paris, préf. *5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou s/travaux.* PAIE COMPT chez not., 48-73-48-07 même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

**IMMO MARCADET**
rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes – 42-52-01-82.

**GROUPE DORESSAY**
rech. pour CLIENTÈLE FRANÇ. et ÉTRANGÈRE MARAIS RIVE GAUCHE 16e NEUILLY APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCAT. 45-48-43-94.

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
*Démarches et tous services*
Permanences téléphoniques
**43-55-17-50.**

Votre adresse commerciale
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrét., télex
**CONSTITUT. STÉS**
prix compét. Délai rapide
**ASPAC 42-93-60-58 +**

16e VOUILLE-CASTAGNARY Bout. 80 m² + 1er ét., studio 15 m². Libre en tte ppté. 800.000 F. 45-28-10-44.

DOMICIL. DEP.80 F/MS Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1.500 F HT. INTER DOM 43-40-31-46.

**SIÈGE SOCIAL**
Secrét. + bureaux neufs. *Démarches RC et RM.* SODEC SERVICES
Chps-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81.

**LYON GARE PART-DIEU**
Bureaux équipés, salles de réunion. Standing toutes durées. Antennes cciales. Permanence téléphonique.
**A à Z**
**(16) 72-33-00-23.**

**DOMICILIATION 8e**
BURX, TÉLEX/SECR., TÉL.
**AGECO 42-94-95-28.**

### locations non meublées demandes

**Paris**

**RÉSIDENCE CITY**
rech. meublés et vides ou à *l'achat pour PDG stés multinationales, banques, ambassades.* APPTS TRÈS GD STDG et MAISONS OUEST PARIS.
**TÉL. : 45-27-12-19.**

### locations meublées demandes

**Paris**

**INTERNATIONAL SERV.**
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

### propriétés

Egreville-s/Nemours vds 2 bât. 1 mais. à rénov. + grange ég. 280 m²/sol sur 1 700 m² ter. empl. priv. v. privée. Px tot. 430 000, 16-1 69-20-46-74.

Vallée de Chevreuse/Gif, ppté anc. rest. s/ 6 000 m², 20 p. us. prof., com., hab. *div., loc.-vie poss.* Pr. RER, 69-07-43-77.

**VALLÉE DE L'EURE**
Ppté de caract., parc 3 500 m², cuis., séj. 40 m², chem., pout., 4 ch., w-c, s. de bns + s. eau, ch. cent. fuel, gar. + maison d'amis, état impec.
**M.G.N. 37-51-44-34**
Nog.-le-Rot, t. égl. 28210.

### viagers

LIBRE 70 KM OUEST BELLE PROPRIÉTÉ 8 P.
Gd conf., parc 3.200 m². 600.000 + 5.000 *limité.* 48-05-58-70.

## L'AGENDA

*Bijoux*

**ACHAT BIJOUX**
Bril., p. préc., arg. PERRONO, bd des Italiens, OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin, ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo. Ventes, Occas., Echanges.

*Cours*

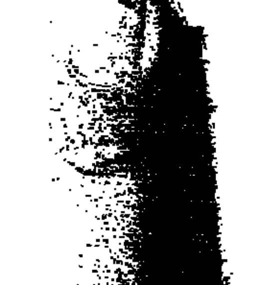
Préparation accélérée à *l'épreuve de français anticipée* 1re, terminales, progrès immédiats, *succès assuré.* 39-62-66-31.

*Vacances*

*Tourisme*

*Loisirs*

Val-d'Isère, centre station (neige assurée), partic. loue de chalet très bel appart., entrée, gd living, 1 chbre, 1 cabine, s. de bns, w.-c., grale cuis. équipée, ttes périodes.
Tél. : bureau 45-24-18-10.



# Economie

## SOMMAIRE

■ La Banque de France a abaissé d'un quart de point son taux d'intervention. Handicap pour les entreprises françaises : *les taux d'intérêt à long terme, hors inflation, continuent d'approcher les 8 % (lire ci-dessous).*

■ La remontée du dollar, due à l'intervention massive des banques centrales, provoque une reprise sur les marchés boursiers *(lire ci-dessous).*

■ *En poursuivant l'assainissement* de la gestion de la Bourse de Hongkong, les autorités s'attaquent à l'« establishment » financier chinois de la colonie *(lire ci-dessous).*

■ Pernod-Ricard cherche à se séparer de Coca-Cola et rachète 5 % de son capital *(lire page 24).*

■ Une banque soviétique va émettre un emprunt de 100 millions de francs suisses à Zurich. Son exemple *devrait* être *suivi (lire ci-contre).*

## La remontée se poursuit sur les marchés financiers

La fête continuait, le mercredi 6 janvier, sur les marchés des changes et les marchés boursiers, avec la poursuite de la reprise du dollar. Ce dernier est passé de 1,6130 DM mardi à plus de 1,63 DM, de 125 yens à 127 yens-129 yens, même en Asie, et de 5,45 F à 5,58 F. A la Bourse de New-York, *l'indice* Dow-Jones ajoutait, mardi, encore 16 points à son gain, considérable, de 76 points la veille, tandis qu'à Tokyo le Kabuto Cho faisait un bond de près de 6 %, le second en importance de son histoire, *l'indice* Nikkei progressait de 1 215 points à 22 790. Ce bond donne la mesure du soulagement des milieux financiers japonais, qui, malgré la bonne santé de l'économie nippone, redoutent tout de même la poursuite de la baisse du dollar en dessous de 120 yens. A Paris, toutefois, les valeurs financières ne gagnaient qu'un demi-point.

Outre les rachats massifs de dollars vendus à découvert, qui provoquent une hausse mécanique du billet vert, on note un changement de l'état d'esprit des opérateurs. Ces derniers sont à peu près convaincus qu'en 1988 le commerce extérieur américain va commencer à se redresser. Les chiffres du déficit commercial de décembre, annoncés à la mi-février, devraient être meilleurs que ceux du mois de novembre, rendus publics le 15 janvier et pour lesquels une fourchette de 10 à 15 milliards de dollars circule, contre 17,5 milliards de dollars en octobre.

## Wall Street en fête

*NEW-YORK*
*de notre correspondant*

Sourires, champagne, vœux de prospérité : Wall Street n'en revient pas de son bonheur retrouvé après les deux premières séances de l'année 1988, alors que les points de l'indice Dow Jones volent dans l'air comme autant de paillettes d'or. La nouvelle année fait oublier la précédente. L'irrésistible envie de gagner, comme le naturel, revient au galop. En deux séances — le lundi 4 et le mardi 5 janvier, — l'indice Dow Jones a gagné 92 points pour s'établir à 2031, un niveau d'autant plus respctable que rien n'a réellement changé sur le fond : la valeur du dollar, poussée par l'intervention massive des banques centrales, est, certes, considérée comme la raison première de ce revirement boursier, mais les mises en garde contre la fragilité d'une telle reprise ne manquent pas.

*« Too Much, too Soon »* (Trop et trop tôt), assure Lawrence Wachtel, de la charge Prudential Bache, qui pense qu'il serait plus prudent de connaître le degré de résolution des banques centrales avant de conclure à la fin de la chute du dollar.

*« Nous ne parvenons toujours pas à déterminer dans quelle mesure la tenue du dollar constitue une priorité pour le pouvoir fédéral »*, constate Mme Anne Mills de la Banque Citicorp. Bien que la Maison Blanche annonce que les marchés financiers se trouvent désormais à un point tournant (positif, bien entendu), les cambistes rappellent *que la publication des statistiques* mensuelles, à commencer par celle du déficit commercial du mois de novembre (15 milliards de dollars ?) pourrait refroidir plus d'un investisseur.

*D'autres analystes new-yorkais* affichent la même retenue et ne croient pas que le geste d'une petite banque (Southwestern Bank de Saint-Louis), qui vient d'abaisser son taux d'escompte d'un quart de point, *puisse* être imité par d'autres établissements. William Griggs, un expert indépendant, souligne qu'il est particulièrement malaisé de prévoir l'évolution des taux bancaires, étant donné que ceux-ci dépendent, dans une large *mesure*, du comportement de la monnaie.

*« Tant que le dollar ne s'est pas stabilisé pendant au moins deux mois, il ne faut pas toucher aux taux d'intérêt »*, affirme-t-il. De même, *M. Griggs* estime qu'il serait erroné de manipuler des données macro-économiques avant de connaître les premières véritables indications sur les conséquences de la « semaine noire » d'octobre dernier. *« Si les résultats du premier trimestre 1988 sont mauvais, il sera toujours temps de prévoir des actions au niveau fédéral »*, affirme-t-il à l'adresse de ceux qui, notamment en Europe, demandent un relèvement du taux d'escompte américain.

C. L.

## La bonne tenue du franc permet à la Banque de France d'abaisser ses taux d'intervention

**La Banque de France, le mardi 5 janvier en début d'après-midi, a abaissé d'un quart de point ses taux d'intervention, les ramenant de 7,75 à 7,50 % pour son taux d'appel d'offre (plancher) et de 8,25 à 8 % pour son taux de pension à sept jours (plafond). Elle achève donc d'annuler la hausse temporaire de trois quarts de point décidée le 5 novembre dernier pour soutenir le franc vis-à-vis du mark. Après deux baisses successives d'un quart de point, le 24 novembre et le 3 décembre, celle du 5 janvier a été facilitée par la bonne tenue du franc vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris est retombé à 3,38 F. La Banque de France a pu même, à ce cours, racheter des marks pour reconstituer ses réserves.**

En ramenant ses taux d'intervention à leur niveau du début de novembre dernier, la Banque de France efface donc les traces de la dernière crise du système monétaire européen (SME), qui l'avait contrainte d'abord à laisser filer le cours du mark à Paris de 3,34 F à 3,41 F, non loin de son cours-plafond de 3,43 F, puis, ensuite, à manier l'arme des taux d'intérêt, en liaison avec l'Allemagne de l'Ouest, qui avait abaissé les siens. A l'époque, on avait murmuré que la Bundesbank avait, en échange de cette baisse, exigé une hausse de la part de la Banque de France, véritable pénalisation infligée à l'économie française.

C'est donc le retour à la case départ, mais à un niveau qui reste très élevé. En effet, les taux d'intérêt à *court terme sur* la *place* de Paris sont supérieurs de 5 points par rapport à ceux pratiqués à Francfort (8 1/4 % contre 3 1/4 %). En tenant compte d'un écart d'inflation entre la France et la RFA, ramené maintenant à 2 points et même moins sur les trois derniers mois,les taux français devraient, théoriquement, ne pas dépasser 5 % à 5 1/2 %. A 8 1/4 %, c'est 3 points de trop, véritable surprix payé pour le maintien des parités actuelles au sein du système monétaire européen.

Sur le long terme, c'est-à-dire sur le marché des obligations, le surprix est un peu moins élevé, 1,5 point à 2 points (10 % environ à Paris pour les emprunts d'Etat à plus de dix ans et 6,45 % à Francfort). Un tel surprix pénalise l'économie française, pour laquelle il constitue un handicap. Il pénalise non seulement les acheteurs de logements, mais aussi, et surtout, les industriels de l'Hexagone, qui paient leurs crédits beaucoup plus cher que leurs concurrents allemands tout en se battant sur les mêmes marchés : qu'on en parle aux constructeurs français d'automobiles !

On est donc conduit à s'interroger sur le coût véritable du soutien du franc vis-à-vis du mark et sur celui de la coexistence entre deux économies structurellement très différentes qui dégagent un énorme excédent commercial de l'autre côté du Rhin et un déficit de ce côté-ci.

### Des écarts incongrus

On peut également s'interroger sur l'aberration que constituent, en France, des taux d'intérêt à long terme de 10 % et plus au moment où le rythme d'inflation est retombé à 2 %, au plus bas depuis vingt ans. Cet écart fait ressortir des taux d'intérêt réels, c'est-à-dire hors inflation, de près de 8 %, record historique, écart totalement incongru au moment où notre pays, bientôt pris dans l'étau américano-japonais, comme le sera l'Europe tout entière, cherche à maintenir un taux de croissance convenable.

Il faut dire qu'à Paris le marché de l'argent à long terme, surtout celui des obligations, a les yeux fixés non pas sur le rythme de l'inflation nationale mais sur le niveau des taux pratiqués aux Etats-Unis. Les taux américains à long terme, qui mesurent la confiance de prêteurs étrangers dans la solidité de la devise américaine, évoluent depuis un an en fonction du cours du dollar, *c'est-à-dire qu'ils montent lorsque ce dernier* baisse, et réciproquement. Mais de toute façon, à moins de 9 % pour une inflation de 5 %, ils sont bien inférieurs aux taux fançais. Mais qu'importe ! Si les rendements de l'emprunt à trente ans du Trésor américain montent à New-York, il faut que Paris s'aligne et même surenchérisse. Effarant !

Ce comportement, typiquement parisien, a pu conduire à d'autres aberrations : lorsque, au début d'octobre dernier, le rendement des emprunts d'Etat s'éleva à 12 %, avec un marché à terme (MATIF) déchaîné où les opérateurs perdaient tout *sens commun, le taux d'intérêt* réel avait alors frisé les 10 %.

Il serait temps que, là aussi, la « bulle financière » crève, celle qui consiste à rémunérer l'épargne à des taux aussi outrageusement élevés qu'ils avaient été scandaleusement spoliateurs dans le passé. La politique actuelle de taux chers, qui aboutit à rémunérer les placements financiers bien davantage que l'investissement *industriel, est une* véritable insulte au bon sens et à la rationalité économique.

FRANÇOIS RENARD.

## BILLET

## M. Madelin patron des patrons

En présentant ses vœux, le mardi 5 janvier, devant un parterre fourni de journalistes et de dirigeants d'entreprises, privées et publiques, M. Alain Madelin s'est fait, comme on pouvait s'y *attendre, le thuriféraire zélé du* credo libéral. Un credo qui, selon lui, doit davantage s'inspirer de « pragmatisme » que d'« idéologie », surtout lorsqu'on est chef d'entreprise.

*Méfions-nous des pronostics* et des scénarios, a dit le ministre de l'industrie, *« l'histoire est un cimetière des prévisions »*...

M. Madelin, qui aime bien les formules imagées, avait, il y a un *an, dans les mêmes circonstances*, exprimé le souhait que 1987 ne soit *« ni l'année de la pause ni celle de l'overdose, mais celle de la bonne dose »*. 1988 devra être, plus simplement, *« l'année des entrepreneurs »*... avec des entreprises de plus en plus compétitives. *« Et quand je dis entreprises, j'associe évidemment les entreprises nationales dont je félicite les dirigeants pour leurs efforts remarquables de redressement »*, a-t-il ajouté.

L'Etat doit se *limiter à créer* ou recréer un environnement favorable aux entreprises, à poursuivre la rupture avec l'économie administrée, à fermer les innombrables *« guichets à subventions »*, *à faire sauter les blo*cages de notre société. *« Le grand marché de 1992 nous y aidera. »*

Europe, compétitivité, libertés retrouvées pour les chefs d'entreprise, recherche systématique de l'innovation, reconstitution du tissu industriel autour de quelques grands pôles d'excellence et de performance constitués par des entreprises de haut *niveau : tels sont les thèmes qui* marqueront au début de 1988 l'activité du ministère de M. Madelin. Des thèmes qui recouvrent exactement les priorités que rebâche depuis un an le patronat.

Bref, par la bouche de M. Madelin, on a beaucoup entendu le ministre des entreprises et très peu celui de l'industrie. M. Madelin avait revêtu le manteau du président du CNPF.

F. Gr.

Pour la première fois depuis soixante-dix ans

## L'URSS lance un emprunt public sur le marché international des capitaux

La rupture avec les traditions est de taille. Pour la première fois depuis soixante-dix ans, l'URSS ne passera pas par un prêt syndiqué bancaire pour se procurer des capitaux mais lancera directement un emprunt public sur le marché international.

Cet emprunt sera de 100 millions de francs suisses (415 millions de francs français) sur dix ans, a annoncé le mardi 5 janvier la banque qui dirigera l'émission, la Bank für Kredit und Aussenhandel, filiale de banques ouest-allemandes travaillant avec les pays de l'Est. Les conditions exactes de l'émission seront précisées le 13 janvier, permettant l'ouverture de la souscription au public du 19 au 22 du même mois.

Les milieux financiers européens ne cachent pas leur surprise de voir l'URSS choisir la Suisse comme premier test pour une telle émission. Connus pour leur prudence et leur conservatisme, les Suisses risquent d'être hésitants à acheter du papier soviétique et, à Zurich, on estime qu'en dehors des institutions peu d'acheteurs helvétiques se présenteront. Cette réticence explique que certains estiment insuffisant le taux de 5 % dont pourrait être assorti l'émission, les emprunteurs les mieux cotés étant généralement accompagnés d'un taux de 4 5/8 %. Mais depuis l'accord mis au point entre Londres et Moscou et mettant *un terme au lancinant contentieux* sur les emprunts russes, les observateurs s'attendaient à un retour des Soviétiques sur le marché public des euro-obligations.

Cet accord signé en bonne et due forme en juillet 1986 permettait à l'URSS de percevoir 2,6 millions de *livres (26 millions de francs) sur* les fonds bloqués depuis que les Soviétiques avaient décidé de dénoncer les dettes de Nicolas II en 1918. Ces versements étaient attribués à titre de compensation pour l'intervention *de l'armée britannique au cours de* la révolution, de 1918 à 1921.

Par contre, les 46 millions restants — principal et intérêts — devaient servir à indemniser les quelque 37 000 Britanniques faisant valoir des créances. Un accord de ce type n'a toujours pas été mis au point avec la France, dont le contentieux sur les emprunts russes reste entier.

A vrai dire, Moscou avait besoin de cette crédibilité auprès du grand public pour élargir ses possibilités d'emprunts, au moment où l'amenuisement de ses ressources pétrolières se conjugue à de sérieuses difficultés économiques internes.

Une telle nécessité n'existait guère auprès des instituts de crédit occidentaux qui continuent de considérer l'URSS comme un excellent payeur. Mais aujourd'hui, c'est un saut *qualitatif* d'un tout autre ordre que tente Moscou en lançant une émission publique à Zurich. Les experts estiment d'ores et déjà que si cette tentative est couronnée de succès elle sera suivie *d'autres opérations, peut-être sur* d'autres places financières.

F.Cr.

Dévaluation de la monnaie et baisse des droits de douane

## Le Chili dope ses exportations

*SANTIAGO-DU-CHILI*
*de notre correspondant*

Deux semaines après la suppression par la Maison Blanche des droits de douane préférentiels accordés à certains produits chiliens, *« parce que le gouvernement de cette nation n'a pas tenu son engagement de modifier la législation du travail en vigueur »*, le ministre des finances, M. Hernan Buchi, vient d'annoncer des mesures favorables aux exportateurs, parmi lesquelles la dévaluation de 4 % de la monnaie nationale.

Les tarifs douaniers seront, d'autre part, réduits de 15 % à 20 %, cette mesure devant permettre de *contrecarrer les effets inflationnistes* de la dévaluation, mais aussi de donner un coup de pouce supplémentaire aux exportations, dont les composants importés représentent parfois jusqu'à 50 % du coût de production.

Résolument ouverte sur le marché mondial, l'économie chilienne fonctionne de plus en plus au rythme du secteur exportateur. Le tiers du produit national est vendu à l'étranger. Le cuivre et ses dérivés ne « pèsent » plus que 40 % du total, face aux produits de la pêche, de l'exploitation forestière, des fruits, dont les ventes ont connu ces dernières années une croissance soutenue. *L'excédent commercial*, d'un peu plus de 1 milliard de dollars en 1987, permet au Chili de s'acquitter pour la moitié du service de sa dette extérieure.

La mesure de rétorsion adoptée par le gouvernement américain n'affecte qu'une faible partie du *commerce extérieur chilien : 60 mil*lions de dollars pour un total exporté de 5 milliards.

GILLES BAUDIN.

## Première application de l'accord sur la dette mexicaine

La mise en place du plan élaboré par Mexico et Washington pour permettre aux banques d'échanger une part de leurs créances sur le Mexique en obligations garanties sur les bons du Trésor américain prend forme. La Securities and Exchange Commission (SEC, équivalent de la Commission des opérations de Bourse en France) a demandé, dans une circulaire aux instituts de crédit *intéressés par cette conversion*, d'inscrire leurs créances en dessous de leur valeur nominale. Cela pour tenir compte de la décote des créances sur le Mexique. Cette recommandation vient d'être appli*quée par l'une des principales ban*ques régionales des Etats-Unis, la NCBC Corp., sise à Charlotte, en Caroline du Nord. Un porte-parole de cette banque a annoncé que sa direction s'était basée sur une décote de 56 % pour ses créances sur le Mexique. L'annonce de cette décision, qui réduira de 68 % les bénéfices de la NCNB pour le quatrième trimestre 1987, a été saluée par une hausse de 1 dollar du cours de cette banque à Wall Street.

La lutte contre la corruption sur le marché financier

## Le gouvernement de Hongkong s'attaque aux grands « brokers » chinois

**La rentrée boursière à Hongkong a été placée sous le signe d'une nouvelle crise. L'arrestation, le 2 janvier, sur ordre de la commission anti-corruption, de M. Ronald Li, ancien président de la Bourse de Hongkong, et de deux de ses collaborateurs (ils ont été tous trois libérés sous caution), et la suspension de leurs fonctions de sept des vingt et un membres de la commission générale de la Bourse, dont le président, M. Charles Sin, successeur de M. Li, témoignent de la volonté du gouvernement de la colonie de rétablir sa crédibilité.**

**Jusqu'à *présent*, le contrecoup sur *l'indice* Hang Seng a été modéré, la Bourse de Hongkong bénéficiant de la remontée du dollar, mais le « bras de fer » entre les autorités et les grands « brokers » chinois paraît loin d'être terminé.**

*TOKYO*
*de notre correspondant*

*Dans le* cas de Hongkong, les dommages du krach boursier d'octobre dernier (l'indice tomba de 33 %) ne s'évaluent pas seulement en termes financiers : ce sont la réputation et la confiance de la place comme centre *financier* qui sont en jeu. *« Nous devons démontrer à la communauté internationale qu'il n'y a aucune ombre dans la gestion de la Bourse de Hongkong »*, devait déclarer, le lundi 4 décembre, M. David Nendick, secrétaire pour les affaires monétaires de la colonie.

L'ampleur du krach avait démontré la nécessité de réformer en profondeur le marché boursier de Hongkong et de donner au gouvernement de meilleurs moyens de contrôle.

Les autorités avaient apparemment pensé que ces réformes (changement des hommes et renforcement des règlements) pourraient s'opérer de manière relativement harmonieuse. Or elles se sont heurtées à des difficultés qui les ont conduites à employer les grands moyens. L'arrestation rendue volontairement spectaculaire de M. Li, l'une des trois personnalités les plus riches de la colonie (sa fortune accumulée dans des opérations boursières est estimée à quelque 2 milliards de dollars américains) visait à la fois à le discréditer et à démontrer que personne ne peut se considérer comme « intouchable ».

Les charges contre M. Li n'ont pas été précisées. Les autorités se sont bornées à déclarer que l'enquête concernait des opérations antérieures au krach d'octobre. Depuis sa décision le « lundi noir » (19 octobre) de fermer pour quatre jours la Bourse de Hongkong, une décision qui se révéla avoir eu pour effet une accélération de la chute des cours, M. Li était devenu une personnalité très controversée. On lui reproche cette mesure qui a entamé la crédibilité de Hongkong mais aussi d'avoir peut-être été motivé par des considérations d'intérêt privé (la fermeture permit à quelques gros opérateurs de se débarrasser d'actions sur le marché parallèle).

Des rumeurs circulent en outre sur des malversations et des « coups boursiers » auxquels se serait livré M. Li qui a d'autre part défrayé la chronique lorsqu'il chercha à faire coter en Bourse l'un des grands night-clubs de *Hongkong*, le Club Volvo, connu pour la complaisance de ses hôtesses, dont il est actionnaire. Surtout, bien qu'il ait démissionné de ses fonctions de président de la Bourse, M. Li continuait à exercer un pouvoir *qualifié* d'« *autocratique » sur sa gestion* par l'entremise de son successeur, M. Sin.

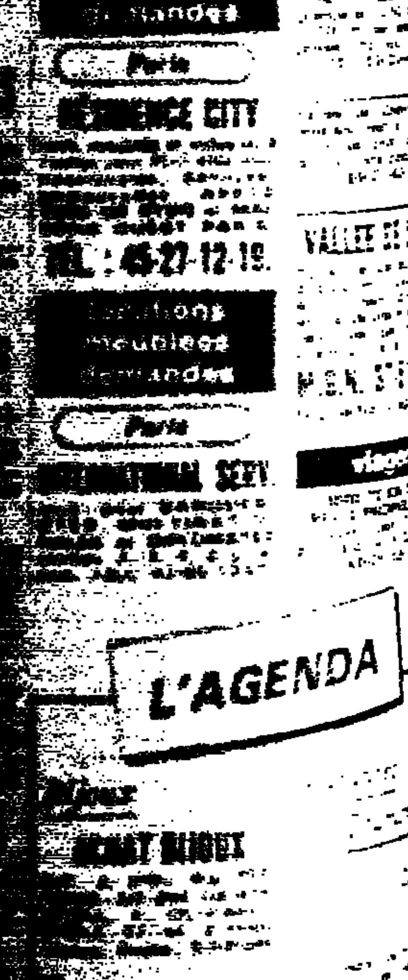
Derrière la mise en cause de M. Li, de l'ex-chef du bureau exécutif, M. Jeffrey Sun, et de l'ancien responsable du bureau des cotisations, M. Donald Tsang, ainsi que, indirectement, de membres de la commission générale de la Bourse suspendus de leurs fonctions, c'est un peu l'*establishment* chinois qui est touché.

La volonté de reprise en main manifestée par les autorités satisfait assurément les grands opérateurs étrangers qui critiquaient la gestion de la Bourse de Hongkong, qui relève à leurs yeux d'une sorte de *« comptine à la chinoise »*, et dont les leviers de commande sont entre les mains de quelques personnes. Mais le « coup de force » du gouvernement de Hongkong ne semble pas *très bien vu* par Pékin, où l'on n'aime guère ce remue-ménage et la mise en cause de personnalités comme Ronald Li qui a toujours épousé les conceptions de la Chine sur l'avenir de la colonie.

PHILIPPE PONS.

## Démission du président de la Banque centrale du Brésil

*Le président* de la Banque centrale brésilienne, M. Fernando Milliet, a présenté, mardi soir 5 janvier, sa démission au nouveau ministre des finances, M. Mailson da Nobrega, qui l'a acceptée. M. Da Nobrega venait d'être nommé en remplacement de M. Luiz Carlos Bresser Pereira, qui avait quitté ses fonctions le 18 décembre en raison d'un désaccord avec M. Sarney sur les moyens de réduire le déficit public.



# Affaires

Un seul européen dans les dix premiers producteurs

## Les semi-conducteurs sous le signe du Japon

La domination japonaise dans *l'industrie mondiale des semi-conducteurs* devient écrasante : les entreprises nippones ont réalisé en 1987 48 % de la production mondiale, soit une progression de 27 % en un an, selon les dernières estimations fournies par Dataquest. Alors que *six de leurs groupes apparaissent* parmi les dix premiers fabricants mondiaux, les industriels japonais ont largement distancé les entreprises américaines, qui n'assu*raient plus l'an passé que 39 % de la* production mondiale (+ 21,7 %). L'Europe, comme les Etats-Unis, a connu une croissance moins rapide que celle de l'ensemble du marché mondial (20,8 % contre 24,3 %). La place des pays d'Asie-Pacifique reste *modeste dans le concert inter*national (2 %), mais ils font un bond de 64 % en un an !

Trois grands groupes japonais (NEC, Toshiba et Hitachi) se placent en tête du palmarès des cinquante premiers groupes mondiaux, établi selon leurs chiffres d'affaires. Ils *affichent une croissance allant de* 29 à 20,5 % et des chiffres d'affaires oscillant autour des 3 milliards de dollars. Néanmoins, les Américains Motorola et Texas Instrument conservent leurs quatrième et cinquième places, avec des progressions avoisinant *les 20 %*. Mieux, *tirant* profit de sa domination dans les microprocesseurs 32 bits, Intel (USA) *progresse* de trois places, se hissant au huitième rang mondial et affichant la plus belle augmentation de chiffre d'affaires (+ 51,4 %).

Le hollandais Philips reste le seul *européen présent* dans le peloton de tête, à la septième place. Son chiffre d'affaires dans les semi-conducteurs est deux fois moins élevé que le champion mondial. Il faut attendre le treizième rang pour trouver un autre industriel du Vieux Continent, l'italo-français SGS-Thomson. L'allemand Siemens porte le dossard numéro seize. Le premier producteur britannique, Plessey, n'arrive qu'en trente-septième position. *Pour redynamiser sa croissance* (+ 14 % en 1987), il vient de décider de s'allier à Ferranti (quarante-sixième fabricant mondial), dont le chiffre d'affaires n'a augmenté que *de 4 % l'an passé.*

Parmi les fait saillants de l'année, dominée par la guerre commerciale entre le Japon et les Etats-Unis et des mouvements de concentration (*le Monde* du 20 novembre 1987), il faut encore noter l'apparition dans le hit-parade mondial du sud-coréen Samsung, qui *ravit la vingt*-deuxième place, avec un chiffre d'affaires de 316 millions de dollars, en hausse de... 85 %.

FRANÇOISE VAYSSE.

| RANG 1986 | RANG 1987 | ENTREPRISE | CHIFFRE D'AFFAIRES En milliards de $ | CROISSANCE 1987/1986 (%) |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 1 | NEC | 3,19 | + 21 |
| 3 | 2 | Toshiba | 2,94 | + 29,1 |
| 2 | 3 | Hitachi | 2,78 | + 20,5 |
| 4 | 4 | Motorola | 2,45 | + 21 |
| 5 | 5 | Texas Instruments | 2,12 | + 19,3 |
| 6 | 6 | Fujitsu | 1,9 | + 39,1 |
| 8 | 7 | Philips | 1,6 | + 26,9 |
| 11 | 8 | INTEL | 1,5 | + 51.4 |
| 10 | 9 | Mitsubishi | 1,481 | + 30,4 |
| 9 | 10 | Matsushita | 1,479 | + 22,6 |

*Source :* Dataquest.

## Pernod-Ricard rachète 5 % de son capital et cherche à rompre avec Coca-Cola

« *Le hasard de l'actualité a voulu que nous annoncions des mesures n'ayant aucun lien entre elles.* » Par ces propos les responsables de Pernod-Ricard commentent deux événements majeurs : le rachat prochain de 5 % du capital et les divergences de leur groupe avec Coca-Cola, dont *ils sont concessionnaires* pour la France de plusieurs marques.

La firme que préside M. Patrick Ricard envisage de rompre le *contrat qui* le lie avec le fabricant américain de boissons en raison des désaccords existant sur le développement de ses marques (Coca-Cola, Sprite, Fanta et Finley) sur certains territoires du marché français. Si le divorce est consommé, il mettra fin à une collaboration qui dure depuis 1949 et qui ne fut pas sans quelques désaccords, toujours surmontés jusque-là. « *Nous ne nous quitterons que si les conditions de la séparation sont très intéressantes.* » Les indemnités versées par Coca-Cola pourraient être élevées, car le chiffre d'affaires réalisé par Pernod-Ricard dans ce seul domaine a atteint 1,429 milliard de francs en 1987. Il représente environ 10 % de l'activité globale du groupe.

D'autre part, le conseil d'administration a décidé de procéder du *12 janvier au 12 février prochain* au rachat de 515 000 titres (5 % du capital) au prix unitaire de 678 F pour les annuler ensuite. Cette décision est dictée par le souci de soutenir le cours du titre de la firme. Comme la plupart des sociétés françaises, *celle-ci a été frappée de plein* fouet par le krach du 19 octobre. L'action qui avait atteint son plus haut niveau de 1 195 F à la fin de l'été dernier a perdu brutalement *près de 44 % de* sa valeur pour toucher un plus bas de 648 F. Le 4 janvier, elle clôturait à 678 F.

### Actions détruites

Les actions acquises par le groupe seront immédiatement détruites. Le capital sera ainsi réduit comme l'autorise la loi sur les sociétés commerciales du 24 juillet 1966. A côté de cette réduction « *non motivée par des pertes* » une société peut également, pour régulariser le cours de *son action, acheter au maximum* 10 % de son capital sans l'annuler pour autant. Dans les deux cas, une assemblée générale ordinaire doit déterminer les modalités exactes de l'intervention. Jusqu'à présent, la deuxième solution était la plus prisée, la première n'ayant été utilisée jusqu'alors principalement que par Prétabail-Sicomi en... 1978.

*Imétal vient de remettre* à la mode ce procédé qui inspirera sans doute plus d'une firme, et notamment celles cotées sur le second marché. Ce groupe proposera à l'assemblée du 21 janvier le rachat de 8,5 % de son capital (*le Monde* daté 20-21 décembre 1987). *Paradoxalement* Pernod-Ricard, qui vient de présenter sa décision, aura déjà lancé son opération. Et pour cause. La firme de boissons et de spiritueux a obtenu l'accord, en juin 1986, de son assemblée pour acheter jusqu'à 20 % de ses actions. A l'époque, cette mesure, qu'ont adoptée d'autres sociétés, était considérée avant tout comme un système de protection face à un « raider » potentiel. Elle l'est encore car elle permet de concentrer le capital dans les mains des principaux actionnaires. Mais ce ne serait plus sa finalité première.

DOMINIQUE GALLOIS.

## La société Aérospatiale a exporté en 1987 les trois quarts de sa production

En dépit de la crise du dollar, qui, *depuis 1985, a perdu 44 % de sa* valeur, la société Aérospatiale aura réussi, en 1987, à exporter les trois quarts de sa production. Cette précision a été donnée, mercredi 6 janvier à Paris, par le PDG, M. Henri Martre, de cette entreprise nationale qui *fabrique*, notamment, l'Airbus, des hélicoptères, des missiles et des satellites. En 1987, les prises de commandes se sont, en effet, élevées à 29 milliards de francs, dont environ 72 % à *l'exportation, dans les* secteurs civils et militaires.

M. Martre a rappelé que sa *société s'était fixé un objectif* de 28 milliards de francs de prises de commandes en 1987. Le fait qu'elle ait dépassé cet objectif malgré la dépréciation du dollar, qui demeure la *monnaie internationale en matière* aéronautique et spatiale, est en réalité « *une performance* » pour cette société nationale.

Au total, le carnet de commandes de l'Aérospatiale se monte à environ 50 milliards de francs, soit l'équivalent de deux années pleines de travail devant elle. Ce résultat est surtout sensible avec les ventes d'Airbus (de tous les modèles), qui portent sur cent quatre-vingt-quatorze commandes fermes et cent onze options, *et avec les ventes de* l'avion de transport régional ATR.

A ce marché de l'aviation civile, *qui est en forte expansion* (de l'ordre de 6 % par an pour les années à venir), il convient d'ajouter en 1987 les commandes de quatorze lanceurs Ariane-4 (soit l'équivalent de 1 160 millions de francs aux conditions économiques de la mi-1985).

Un début d'exécution de ces commandes en *1988 laisse entrevoir la* perspective d'une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires de l'Aérospatiale, qui, en 1987, s'est élevé à environ 25 milliards de francs, selon de premières estimations qui devront être confirmées en avril.

M. Martre a, enfin, souligné que, jamais depuis la Libération, sa société n'avait lancé autant de programmes civils et militaires en une seule année. C'est le cas pour les *nouveaux Airbus A-330 et A-340*, l'hélicoptère de combat franco-*allemand, le système Orchidée* de surveillance aéroportée du champ de bataille, le missile anti-aérien et anti-missiles Aster, le missile balistique léger S-4, le satellite d'observa*tion Helios, le lanceur européen* Ariane-5 et l'avion spatial Hermes. *D'autres projets sont à l'étude* comme l'avion de transport hypersonique ou le système de transport spatial STS 2000. L'Aérospatiale consacre 7 500 millions de francs (*soit 30 % du chiffre d'affaires*) à la recherche et développement.

## Cdf-Chimie va devenir numéro trois mondial des encres industrielles

*Cdf-Chimie ne vend* pas à la firme britannique Coates Brothers sa *filiale Lorilleux International* (encres industrielles), comme le décret paru prématurément au *Journal officiel* du 1er janvier (*le Monde* du 5 janvier) l'avait laissé croire. Dans le cadre d'une opération croisée très complexe, le groupe chimique d'Etat va devenir, si les mécanismes mis en place fonctionnent convenablement, l'actionnaire majoritaire de Coates à plus de 40 %. De fait, en plus du règlement sous forme d'actions nouvelles émises par Coates – représentant 33,4 % de son *capital – en rémunération des actifs* de Lorilleux (privatisée à cet effet), Cdf-Chimie lance une OPA partielle sur 10 % environ des actions de la *firme britannique au prix unitaire de* 5,05 livres.

Si l'opération d'un coût de *180 millions de francs* réussit, Cdf-Chimie détiendra près de 43 % du capital de Coates, la participation de la famille Coates (30 % actuellement, 50 % avec les droits de vote) revenant à *18 %*. La part de l'autre actionnaire de Coates, l'Australien Mark Heath, ne sera plus que de 14 % (20 % actuellement). Suspendue depuis quarante-huit heures, la cotation des actions Coates (dernier cours : 3,4 livres) reprendra ce jour à la Bourse de Londres.

Le nouveau groupe constitué autour de Coates et Lorilleux Inter*national réalisera 3,2 milliards* de francs de chiffre d'affaires et dégagera 200 millions de bénéfice net. Il se situera au troisième rang mondial dans les encres et vernis derrière l'allemand BASF, *numéro un* avec un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs environ dans cette spécialité et derrière le japonais Dainippon (4 milliards de francs). C'est un véritable *challenge industriel que lance* Cdf-Chimie, avec la bénédiction de la famille Coates, en priant le ciel que l'Australien Mark Heath ne lance pas une contre-OPA. Rien ne prouve que ce dernier ait les 2 milliards de francs nécessaires à une telle contre-attaque.

ANDRÉ DESSOT.

# SOCIAL

## 1988, année de dangers ou de mutations pour les syndicats

**Depuis 1979, ils ont été confrontés à quatre grandes consultations sociales nationales, avec le double inconvénient de leur faire battre la campagne – ce qui n'est pas leur rôle premier, – et de les embarquer dans la grande roue de l'audience électorale nationale, ce qui n'est pas sans risques en périodes de désyndicalisation. 1988 peut être l'occasion de mutations nécessaires si les centrales veulent échapper aux dangers qui minent leur audience.**

Les élections prud'homales du 9 décembre ont eu, à cet égard, un *effet négatif*. A *l'exception* de la CGC, pour des raisons qui servent sa défaite, et de la CFTC, toutes les confédérations ont minoré le phénomène d'abstentions. Mais les chiffres sont sans appel. Sur cent électeurs inscrits à cette consultation, pour l'ensemble des sections du collège *salarié sur la France entière*, 54,1 % se sont abstenus, 16.08 % ont voté pour la CGT, 10,16 % pour la CFDT, 9,02 % pour FO, 3,66 % pour la CFTC, 3,27 % pour la CGC, 1,94 % ont voté pour d'autres syndicats et 1,77 % ont mis dans l'urne un bulletin blanc ou nul.

On peut toujours attribuer ce phénomène à la montée de l'individualisme, à un désintérêt pour l'institution prud'homale ou même pour le social, ou encore à *une insuffisante* sensibilisation. Mais il n'en demeure pas moins que les salariés n'ont pas saisi cette occasion pour manifester leur confiance aux syndicats. Cette *désaffection* est d'autant plus cruelle qu'elle est intervenue à un moment *où le débat sur le droit de* grève aurait pu faire mieux percevoir l'utilité du syndicalisme.

Les syndicats peuvent toujours se défendre en soulignant qu'une consultation sociale, fût-elle natio*nale, ne peut suffire* à donner la mesure de leur représentativité. Le président des Etats-Unis n'est-il pas élu avec seulement un tiers des électeurs américains inscrits ? L'argument n'est pas dénué de fondements. Mais quelle mesure prendre ? Si l'on *se réfère à la population active salariée*, le taux de syndicalisation est, avec un peu moins de 3 millions de syndiqués, de 16 % au mieux mais vraisemblablement plus proche de 15 %. Là aussi, les syndicats peuvent répliquer qu'ils comptent beaucoup *plus d'adhérents actifs que les partis* politiques.

A coups de chiffres – plus ou moins fiables pour ce qui est des effectifs syndiqués – le débat pourrait être sans fin. La vraie mesure de la présence syndicale est, à bien des égards, l'implantation des sections syndicales dans les entreprises. Or au 31 décembre 1985, sur les 25 072 entreprises ayant au moins 50 salariés, 55,5 % avaient au moins un délégué syndical. *A contrario*, 44,5 % n'en avaient pas... En ce début d'année, une telle situation est plus dangereuse pour le syndicalisme que la faiblesse du taux de syndicalisation ou la désaffection électorale des salariés. Dans le contexte actuel en effet, le débat social se déplace de plus en plus dans l'entreprise, ou à la rigueur au niveau d'une branche professionnelle, ce qui contribue à faire jouer aux confédérations – le constat étant pareillement valable pour le CNPF – un rôle moins important.

### Le profil bas des confédérations

*Les lois Auroux, comme la décen*tralisation, ont impulsé ce mouvement que la vague libérale a parachevé. 1988 pourrait fournir une nouvelle illustration de cet amoindrissement du rôle des confédérations. Dans trois mois et demi aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Ne symbolisera-t-il pas là aussi une certaine absence syndicale ? Deux éléments risquent d'accréditer cette idée. Telle qu'elle est lancée, la campagne électorale a peu de chances de faire une grande place à des débats sur le chômage ou l'avenir de la Sécurité sociale. Ces deux terrains, sur lesquels les confédérations pourraient intervenir, ne sont pas ceux sur lesquels les candidats semblent décidés à prendre des engagements précis. En second lieu, aucune confédération ne devrait prendre clairement position, même si c'est sous-jacent au moins pour la CGT, en faveur d'un candidat. La conséquence – et ce n'est pas le moindre danger pour 1988 – est que les confédérations pourraient donner alors le *sentiment de se retirer sur* l'Aventin.

L'autre carte à jouer pour les confédérations, afin de peser dans les choix futurs, serait de sortir de ce climat de division, de concurrence et d'absence d'unité qui atomise leur action au moment même où elles éprouvent le besoin de se faire mieux entendre. L'année 1987 a montré qu'il y a bien des velléités d'unité : on l'a vu dans la fonction publique, avec le front commun de six fédérations sur sept ; on l'a vu aussi lors de la négociation sur l'assurance-chômage, avec une alliance *CFDT-FO-CFTC-CGC*, qui s'est avérée efficace face au patronat. Mais ce qui est possible dans un secteur ou ponctuellement pour une négociation est loin d'être érigé en code de bonne conduite.

Dans une récente interview à *la Croix*, M. Denis Bonvalot, ancien *permanent de la CGT auprès de la* Fédération syndicale mondiale (FSM) et membre de l'état-major de M. Juquin, a plaidé pour une « *centrale syndicale unique* ». Aussi *utopique* soit-elle, l'idée n'est pas absurde. Il ne serait pas plus aberrant de regrouper dans une même confédération la CGT, la FEN, la CFDT et FO que de voir se poursuivre au sein du TUC *britannique* une étrange coexistence entre l'aile gauche des mineurs et l'aile droite des électriciens, qui se déchirent de plus en plus... Mais une telle vision n'est pas conforme à la tradition syndicale française. Une plus grande unité est d'autant moins à *l'ordre du* jour que les confédérations vont devoir, autre danger de 1988, veiller à préserver chacune leur unité interne face aux successions qui se *profilent*.

Certes, en 1988, aucun changement ne doit normalement intervenir à la tête des confédérations. Mais les rendez-vous sont pour 1989 *en ce qui concerne* la CFDT, FO et peut-être la CGT, et les décisions seront prises pour l'essentiel cette année. Pour l'heure, aucune confédération n'est vraiment menacée d'éclatement à cette occasion.

### Proches successions

A la CFDT, le successeur de M. Edmond Maire devrait être connu au congrès de Strasbourg en novembre prochain pour n'entrer en fonctions qu'environ un an après. Actuellement, M. Jean Kaspar, auréolé du succès de sa négociation à l'UNEDIC, est nettement favori, mais rien ne dit que Mme Nicole Notat, *jusqu'à présent soutenue par* M. Maire, ne remontera pas son *handicap*. A FO, *le compte à* rebours est commencé, M. André Bergeron devant passer la main en février 1989. Dans l'immédiat, M. Claude Pitous semble avoir de meilleures chances que son rival, M. Marc Blondel, mais il serait d'autant plus prématuré de considérer que les jeux sont faits que l'*objectif est de n'avoir, in fine*, qu'un candidat à la succession.

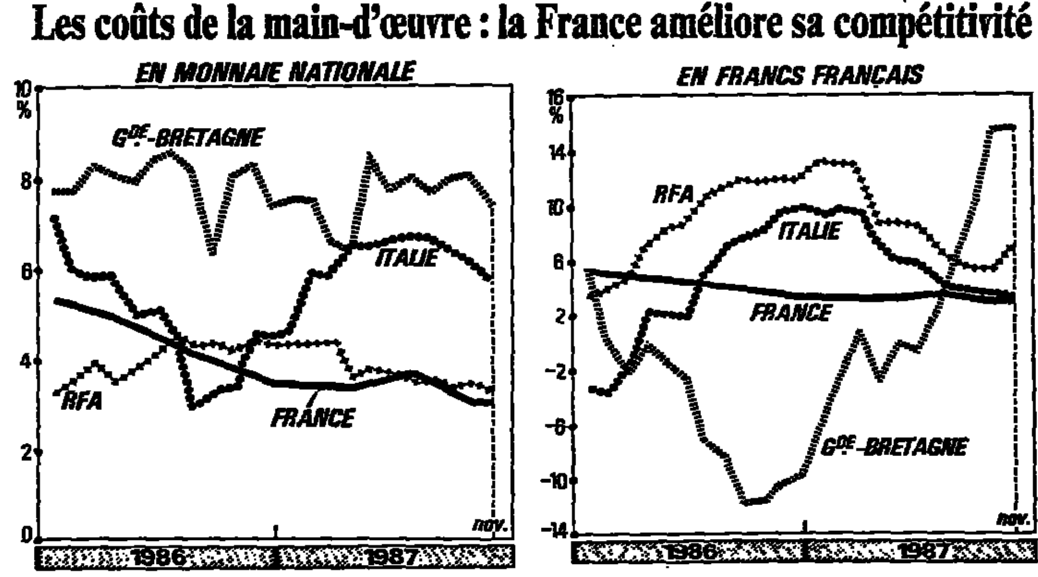
*A la CGT, dont le prochain* congrès devrait avoir lieu début 1989, M. Krasucki, conforté par la bonne tenue relative de sa centrale aux élections prud'homales, sera *tenté* de faire un nouveau *mandat*, alors que les actions de son successeur potentiel, M. François Duteil, sont en hausse. La situation du PCF au lendemain de l'élection présiden*tielle pèsera d'une façon décisive* dans la date de succession.

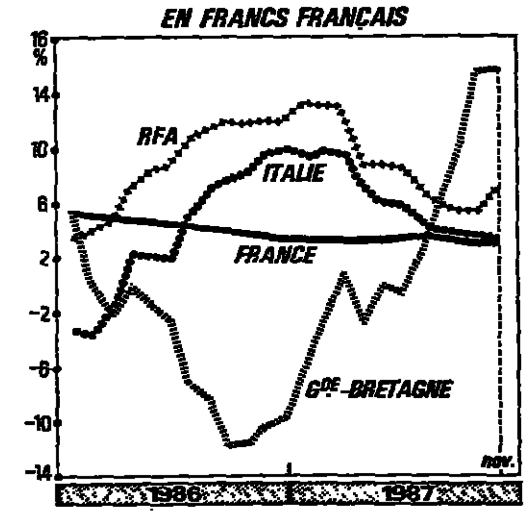
– En retrait par rapport au débat politique, hésitantes à aller plus loin dans l'unité (à quatre), empêtrées dans les batailles successorales – *souvent paralysantes, – les* confédérations peuvent cependant contourner les dangers de 1988 en retrouvant une capacité à agir ou à négocier. Mais, sur ce plan, elles se sont pour l'essentiel réparties les rôles : à la CGT, qui se veut l'unique défenseur de la classe ouvrière, l'action (avec des résultats souvent limités), aux quatre autres confédérations la négociation, avec des difficultés de plus en plus grandes à démontrer leur capacité à contracter. On retrouve, en effet, sur ce plan l'amoindrissement du rôle des confédérations. Le chat se mord la queue... A l'exception de l'UNEDIC et des retraites *complémentaires*, on ne négocie plus au niveau national *interprofessionnel*. En 1988, la négociation sociale, porte avant tout sur les salaires, le temps de travail, les mutations technologiques, la formation, des problèmes qui se discutent de plus *en plus dans l'entreprise* alors que dans près de la moitié d'entre elles, les syndicats n'ont pas de section.

La vraie mutation pour les confédérations en 1988 sera donc de sortir du cercle de plus en plus restreint où l'on veut les cantonner. Pour cela, elles *devront profiter* de l'élection présidentielle pour rappeler les valeurs qui réunissent au sein d'une même centrale les syndicats d'entreprise et faire entendre leurs voix sur les choix de société en débat. Elles devront aussi devenir de véritables guides de la *négociation sociale en* balisant la route de leurs syndicats d'*entreprise et de branches. Le* 3 juin 1987, un accord « de méthode » avait été conclu entre le CNPF et quatre syndicats pour inciter les branches puis les entreprises à négocier sur la formation et les mutations technologiques. Ne faut-il pas persévérer dans cette voie ? Pour ouvrir quelques chemins nouveaux...

MICHEL NOBLECOURT.

### Les coûts de la main-d'œuvre : la France améliore sa compétitivité

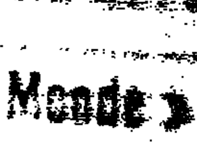



Le graphique de gauche représente l'évolution des coûts salariaux dans quatre grands pays industrialisés (dont la France), évolution exprimée en monnaie nationale (taux horaire de la main-d'œuvre, ouvriers et employés, cotisations sociales, primes et congés payés inclus). Le graphique de *droite représente lui aussi l'évolution des coûts* salariaux mais exprimé en francs français, ce qui est un indicateur de compétitivité des prix français sur les marchés étrangers.

On voit notamment que les coûts allemands exprimés en francs augmentent très vite en 1986 et donc que notre compétitivité s'améliore beaucoup. Puis les coûts *allemands augmentent* très lentement en 1987. Ces mouvements expriment le double jeu de l'appréciation du DM par rapport au franc et de l'évolution des coûts *salariaux. L'impression* d'un fort rétablissement de la compétitivité allemande en *1987 est un peu trompeuse* parce que les chiffres utilisés expriment des glissements annuels. En fait, la compétitivité française s'améliore fortement en 1986 sous *l'effet de la hausse* des salaires allemands et de la dépréciation du franc (7,8 % en *1986*). Cette amélioration se ralentit en 1987 et même plafonne en fin d'année, le franc n'ayant perdu que 2,8 % par rapport au DM de fin 1986 à fin 1987.





Le Monde

# EMPLOI

## Les banquiers de demain

**La grève des employés de la Banque de France a mis à nouveau à l'ordre du jour les changements profonds qui vont affecter l'emploi dans les banques. Les qualifications, les problèmes sont plus qualitatifs que quantitatifs. Les banques françaises doivent améliorer les *qualifications de leurs cadres. Une éventuelle récession ne pourrait* qu'amplifier la concurrence internationale. Olivier Bertrand, du Centre d'études et de recherche sur la qualification nous dresse ici les portraits-robots des banquiers de demain.**

L'EMPLOI dans la banque et les métiers pour lesquels elle recrute ont beaucoup évolué depuis une dizaine d'années et vont continuer à se transformer. L'informatisation et l'automatisation sont une des causes de cette évolution. L'intensification de la concurrence allant de pair avec l'ouverture internationale et avec des réformes de structure, qui redéfinissent et élargissent le champ d'activité des banques, en sont une autre.

Les effectifs de l'ensemble des réseaux bancaires, qui avaient considérablement augmenté jusqu'au début des années 80, surtout dans les réseaux mutualistes, les banques populaires, les caisses d'épargne et le crédit agricole, paraissent aujourd'hui à peu près stabilisés. D'après l'association française des banques, qui regroupe les autres entreprises dans lesquelles une tendance à la baisse a commencé à se manifester, on peut prévoir une réduction de 1 % à 1,5 % par an des effectifs jusqu'en 1988. Ce qui ne veut pas dire que les banques ne recruteront pas, mais elles embaucheront moins que par le passé : peut-être chaque année 2 à 3 % des effectifs (qui s'élèvent au total à environ 440 000 pour l'ensemble des organismes financiers, dont 253 000 pour *le seul* réseau *AFB*).

En effet, les recrutements restent nécessaires pour remplacer les départs, mais aussi pour éviter un vieillissement excessif du personnel, et pour faire face à l'évolution des profils d'emploi. Le travail dans la banque est affecté progressivement et de plusieurs manières par les formations techniques et économiques.

Les tâches administratives courantes tendent à diminuer par suite de l'informatisation et de l'automatisation. Dans la mesure où elles persistent, certaines de ces tâches (par exemple la saisie d'informations sur terminal d'ordinateur) sont davantage assurées par des employés polyvalents et beaucoup moins par des opératrices spécialisées. Ces dernières sont souvent reconverties.

### Primauté du commercial

Devant l'intensification de la concurrence, la fonction commerciale devient primordiale. Plusieurs types d'emploi sont *affectés*. Peu nombreux, mais à un haut niveau, sont ceux qui sont chargés d'analyser les marchés possibles et d'imaginer les nouveaux « produits » ou services proposés à la clientèle, en s'appuyant sur l'outil informatique

La vente de ces produits incombe notamment au guichetier, à qui on demande de plus en plus d'être un guichetier-vendeur. Cela suppose une connaissance approfondie des produits de la banque et une capacité de les présenter et de les discuter en s'adaptant à la situation de chacun.

Il ne suffit pas d'attendre la clientèle au guichet. Les modes d'approche se différencient : démarchage à domicile, par téléphone, par correspondance. La frontière entre guichetiers, chargés de clientèle, et conseillers plus spécialisés s'estompera.

Aux particuliers, les chargés de clientèle gestionnaires et conseillers financiers proposent des conseils individualisés sur leurs placements et plus généralement sur la gestion de leur patrimoine.

Aux petites entreprises, les démarcheurs-prospecteurs et, à un niveau plus technique, les attachés commerciaux proposeront un éventail complet de services et de conseils, sur la réglementation, la gestion, les problèmes fiscaux, l'exportation, etc. Cela suppose des compétences élargies par rapport à la seule évaluation des risques impliqués par l'attribution des crédits, fonction traditionnelle du banquier.

La fonction commerciale exige désormais un personnel à la fois plus commerçant et plus technicien.

Les structures hiérarchiques devront évoluer en conséquence.

### Technicité et spécialisation

Le secteur bancaire emploie une proportion très élevée de cadres et de gradés (70 % des emplois en 1986) ; cette classification dépend actuellement plus du niveau de salaire, lui-même lié à l'ancienneté, que de l'activité de l'intéressé. Les entreprises cherchent à faire évoluer ce système et à promouvoir davantage l'avancement au mérite individuel.

La catégorie intermédiaire des gradés était chargée de la supervision des opérations administratives. Ses effectifs diminueront, notamment à cause de l'informatisation, mais aussi parce que la hiérarchie tend à s'alléger.

En ce qui concerne les cadres, dans la banque traditionnelle, ils s'élevaient dans la hiérarchie par une expérience acquise dans différents services et surtout en agence, ce qui leur donnait une certaine *polyvalence. Cet avancement se fera* désormais de façon moins systématique et selon deux voies : celle des cadres de « commandement » et celles des spécialistes. Les premiers devront désormais attacher plus d'importance à leur rôle d'animateur et de formateur, ainsi qu'à la fonction commerciale. Les seconds auront une spécialisation technique de plus en plus poussée, n'impliquant pas forcément une responsabilité hiérarchique.

C'est notamment le cas des opérateurs « traders » sur les nouveaux marchés financiers et sur les marchés des changes, qui doivent être capables de traiter instantanément des opérations portant sur des montants considérables, en anticipant sur de fortes fluctuations des cours liées à la conjoncture mondiale. Leur responsabilité est telle qu'on se les arrachait souvent à prix d'or sur les grandes places internationales. Mais la crise boursière provoquerait un retour à l'équilibre après un engouement excessif, le retour du balancier affectant des catégories bien précises de firmes et de spécialistes : les golden boys sont tombés de leur piédestal et quelques entreprises ont annoncé des licenciements.

A côté de ces ex-vedettes, les banques emploient davantage de spécialistes dans deux domaines qui sont de plus en plus liés : l'international et les opérations financières.

Dans le domaine international, ils sont chargés du montage, de la négociation, du suivi ou du conseil apporté aux entreprises pour le financement d'opérations commerciales ou de transactions internationales. Dans le domaine des opérations financières, leur rôle est d'apporter des solutions aux problèmes de financement des entreprises (par émission d'actions, d'obligations, crédits ou autres formes nouvelles de financement) et *éventuellement d'investir les fonds* propres de la banque.

Les informaticiens constituent une autre catégorie de spécialistes. Le développement rapide de la monétique et des banques de données, la naissance des systèmes experts et les nouveaux problèmes de sécurité informatique exigent un personnel de plus en plus hautement spécialisé. En même temps, les frontières entre compétences informatiques et bancaires tentent de s'estomper, ce qui implique un développement des doubles compétences.

Mais qu'ils soient cadres ou gradés, spécialistes ou investis d'une fonction hiérarchique, tous devront faire preuve d'une grande capacité d'adaptation : pour faire face aux changements d'affectation, ou de lieu géographique, rendus nécessaires par le déploiement des réseaux et des activités.

### Un niveau de recrutement plus élevé

Pour les cadres, cette mobilité *peut s'étendre à l'internationale. De* manière générale, l'internationalisation et le développement des opérations avec l'étranger signifient qu'une maîtrise suffisante d'une langue étrangère – essentiellement l'anglais – constituera une exigence de plus en plus fréquente.

Jusqu'au début des années 80, les banques recrutaient en grand nombre des jeunes dont le niveau de formation était souvent inférieur au bac et une petite minorité de diplômés de l'enseignement supérieur. Elles s'attachaient d'autant moins à leur spécialisation initiale qu'elles se chargeaient elles-mêmes d'une formation apportant à la fois un complément de culture générale et une formation professionnelle à tous les niveaux. Avec l'évolution des emplois et la baisse des recrutements, le niveau exigé au départ s'est sensiblement relevé. Le bac est désormais un minimum, tandis qu'une grande partie des recrutements se font au niveau bac + 2, à la sortie de l'Université, des grandes écoles et des écoles spécialisées dans les domaines en développement. De ce fait, la formation bancaire est moins orientée vers la culture de base et plus vers des techniques spécifiques, la connaissance des produits de la banque, la vente et l'approche de la clientèle ou l'utilisation des moyens informatiques. La formation continue jouera un rôle de plus en plus important dans la répartition du temps de travail et dans les carrières professionnelles.

L'accès aux emplois supérieurs par la promotion interne, tradition*nelle dans la banque, sera sans doute* désormais soumise à des conditions plus strictes : une bonne formation de base (supérieure au niveau bac) et une capacité ainsi qu'une disponibilité à s'adapter, et éventuellement à se spécialiser ou à s'internationaliser.

Comme dans les autres services, les emplois de la banque sont très féminisés, puisque les femmes représentent 51 % des effectifs dans les banques de l'AFB. On peut envisager que ce taux, après s'être élevé constamment, tende à se stabiliser par suite de deux tendances contradictoires :

– baisse des emplois les moins qualifiés, dans lesquels les femmes sont largement majoritaires ;

– augmentation régulière de la proportion de femmes chez les gradés et surtout chez les cadres (18 % de femmes, mais croissance de 6,6 % en un an), qui sont les catégories en progression.

Cette féminisation va de pair avec un développement du travail à temps partiel, qui risque de se poursuivre à l'avenir. Les dirigeants des banques le considèrent en effet d'un œil favorable, voyant en lui un bon moyen d'augmenter la flexibilité de leur entreprise.

**OLIVIER BERTRAND**
*Centre d'études et de recherches sur les qualifications*

(*) Voir l'article sur les « Mille licenciements chez Kidder Peabody *(le Monde* du 6 et 7 décembre). Sur ce sujet de l'emploi dans les banques, on pourra lire aussi, de O. Bertrand et T. Noyelle, « L'impact des transformations des services financiers sur le travail, les qualifications et la formation ». *Formation emploi*, janvier-mars 1987. Mêmes auteurs : Ressources humaines et stratégies d'entreprises. *Changements techniques dans les banques et les assurances.* Publication de l'OCDE à paraître.

## L'emploi dans « le Monde »

● **Une filière de travailleurs portugais sans papiers.** Sur plusieurs chantiers de la région parisienne, dont celui du TGV - Ouest-Atlantique, de grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics ont recours à des entreprises sous-traitantes, lesquelles utilisent une main-d'œuvre clandestine *(le Monde* du 18 décembre).

● **Les universitaires britanniques pourraient-ils être licenciés ?** Un projet de loi en ce sens est en discussion au Parlement *(le Monde* du 19 décembre).

● **Les petits boulots et le *flou artistique*.** Face à une situation stagnante de l'emploi et pour répondre à la menace d'un chômage aggravé, l'OCDE évoque, pour les pays industrialisés, la solution des petits boulots. En France, l'évolution de l'année écoulée est difficile à interpréter. Le volume de travail offert n'augmente pas, à défaut de diminuer. Le chômage se résorbe grâce au traitement social (« le Monde économie » du 22 décembre).

● **Les perspectives de l'INSEE pour 1988** sont réservées mais plutôt optimistes pour ce qui est des répercussions du krach boursier. Le chômage se détériorerait *(le Monde* du 23 décembre).

● **Les perspectives de l'OCDE pour 1988** sont pessimistes. Seul un sursaut international peut éviter une récession. Pour la France, l'avenir est particulièrement sombre et le chômage risque d'augmenter *(le Monde* du 24 décembre).

● **Nouvelle baisse du chômage en novembre.** Avec 1 % de diminution en données corrigées, le nombre des chômeurs a encore reculé. Toujours avec *l'aide du traitement social* *(le Monde* du 24 décembre).

● **Le traitement social du chômage absorbe une part croissante des dépenses.** Au total, il en a coûté 182,4 milliards de francs en 1986, soit 4,7 % de plus en francs constants que l'année précédente *(le Monde du 26 décembre)*.

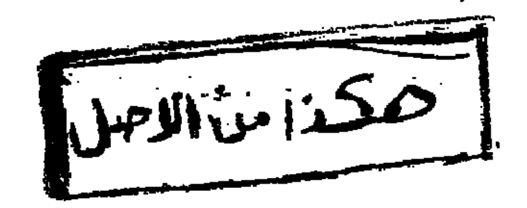
● **Le nombre de jeunes ayant un emploi véritable diminue** *(le Monde* du 31 décembre).

● **Nouvel accord pour l'assurance-chômage.** L'UNEDIC va désormais être associée à la politique de l'emploi, de façon active *(le Monde* du 1[er] janvier).

● **Le pari d'un syndicaliste devenu PDG.** M. Georges Granger a créé une entreprise pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre *(le Monde* daté 3-4 janvier).

● **Des stages à contre-emploi.** Le succès ambigu des SIVP : une façon détournée d'embaucher à moindres frais *(le Monde* du 5 janvier).





# Affaires

## Indépendamment du changement de statut

# L'Etat s'apprête à désendetter Renault

Le report du changement de statut de Renault (de régie en société anonyme) n'empêche pas l'Etat de faire son devoir d'actionnaire à l'égard du constructeur automobile nationalisé. M. Balladur ayant prévu 3 milliards de francs sur les recettes de privatisation de 1987 pour désendetter Renault, il restait à déterminer comment procéder à l'opération. Plusieurs hypothèses ont été envisagées, mais l'une semble devoir l'emporter, même si l'accord du ministre d'Etat n'a pas été encore formellement donné.

Pour accompagner le changement de statut – mais avec la possibilité de le faire indépendamment, – l'Etat a prévu d'abandonner 12 milliards de francs de créances qu'il détient sur Renault, *via* des prêts bonifiés faits à la Régie par la CFDI (Caisse française de développement industriel), filiale à 100 % du Crédit national. Encore faut-il que l'Etat prenne en charge le remboursement de cette créance auprès de la CFDI à travers une société écran. Plutôt que de créer une nouvelle structure *ad hoc*, l'Etat utilisera une société « dormante » que la Régie lui a cédée. La dotation de 3 milliards prévue pour 1987 servira à rembourser les prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation). Si le montage est entériné rapidement, il pourra améliorer rétroactivement le bilan de Renault à fin 1987. Compte tenu des 3 milliards (au moins) de bénéfices attendus pour 1987 et du milliard dû au retraitement des amortissements, la situation nette négative (–16,4 milliards pour la Régie à fin 1986 et –9 milliards pour le groupe) s'en trouverait réduite d'autant. Resterait à apurer ultérieurement le solde de 9 milliards de la créance de la CFDI.

*Le dossier ainsi présenté* à Bruxelles pourrait être accepté par *les autorités européennes dans la* mesure où le gourvernement français *l'inscrit dans le cadre du changement de statut de Renault* – même après *l'élection présidentielle*, – qui remettrait le groupe automobile français dans le droit commun des sociétés anonymes et, donc, dans un contexte plus « normal » de concurrence.

C.B.

## Usinor-Sacilor affiche un bénéfice courant dans les produits plats

Le groupe Usinor-Sacilor n'a pas que la nouvelle année à fêter : sa branche produits plats, qui entre pour moitié environ dans son chiffre d'affaires, affiche pour 1987 un bénéfice courant de 630 millions à comparer avec une perte de 420 millions en 1986. Ce résultat n'intègre pas les frais de restructuration, fort lourds dans la sidérurgie, mais traduit une nette amélioration favorisée par une certaine reprise du marché mondial.

Au sein de cette branche, seuls les plaques et tubes sont restés déficitaires (de 200 millions de francs environ). Avec 32 000 personnes environ et un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de francs en 1987, la branche produits plats constitue l'un des trois grands métiers du groupe Usinor-Sacilor aux côtés des produits longs (rails, poutrelles...), qui continueront à perdre de l'argent en 1987 dans des proportions non encore précisées, et de la branche aciers inoxydables et produits plats spéciaux. Cette dernière activité devrait également dégager un bénéfice courant en 1987.

Fort de ces bons résultats, le responsable de la branche produits plats, M. Edmond Pachura, a assuré qu'aucun des trois trains existant en France (Dunkerque, Florange et Fos) ne serait fermé au cours des trois prochaines années. Selon lui, en réduisant de 14 % entre 1980 et 1986 sa capacité de production, la France a fourni un effort plus important que les autres pays européens (entre 5 % et 7 %).

Cette prise de position ne va pas simplifier la tâche des Communautés européennes qui doivent localiser, d'ici au 30 juin, 7,5 millions de tonnes de surcapacité, soit l'équivalent de trois à quatre trains à fermer sur les vingt-deux existant dans l'Europe des Dix !

F. V.

### Assubel en suspens

L'assemblée générale extraordinaire d'Assubel, le numéro trois belge des assurances, n'a pas donné lieu au débat attendu entre les principaux actionnaires à propos de l'OPA lancée sur ce groupe par les Assurances générales (AG), le numéro deux du secteur, pour contrer la tentative de rapprochement d'Assubel avec les Assurances générales de France (AGF).

Une ordonnance en référé du président du *tribunal de commerce de* Bruxelles, rendue peu avant l'assemblée, a, *en effet, interdit au conseil* d'administration d'Assubel et à ses *actionnaires de donner leur point de* vue avant d'avoir obtenu le feu vert de la Commission bancaire.

Cette dernière, qui est chargée en Belgique du contrôle des opérations en Bourse, doit se prononcer sur la validité de la réponse apportée par le conseil d'administration d'Assubel à l'OPA lancée par AG. Le conseil avait alors demandé à ses actionnaires de rejeter cette offre qui prévoit d'acheter, du 4 au 15 janvier, 51 % du capital d'Assubel au prix unitaire de 6 000 FB, environ 950 F (*le Monde* du 26 décembre 1987).

La préférence de la direction de ce groupe d'assurances va, en effet, aux AGF. Une lettre d'intention prévoyant des prises de participation minoritaires croisées entre les deux compagnies a été signée à la veille de Noël.

## TRANSPORTS

## Préavis de grève de cinq jours des navigants d'Air Inter

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le Syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) ont déposé, le mardi 5 janvier, un préavis de grève courant du 11 janvier à 0 h 01 jusqu'au *15 janvier à 23 h 59*.

Ces syndicats se battent pour obtenir le pilotage à trois du futur Airbus A 320 conçu pour être conduit par un équipage de deux personnes. Ce motif ayant été jugé « *illicite* » par les tribunaux de Créteil et de Bobigny, le SNPL, le SPAC et le SNOMAC avancent des revendications « prétextes ».

Les réactions à cette grève, la *onzième depuis novembre 1986, sont* en général hostiles. M. Jacques Douffiagues, *ministre des transports*, a estimé qu'Air Inter avait le droit d'affréter des avions en cas de grève « *pour assurer sa mission de service public* ». La section FO de la compagnie condamne l'« *utilisation abusive du droit de grève* » et la section CFDT « *s'élève contre l'égoïsme et l'aveuglement des syndicats de navigants* ».

## Des centaine de passagers de la compagnie Point Air en souffrance

Les déboires financiers et techniques de la compagnie Point Air valent à ses passagers des tribula*tions à répétition. En l'espace de* quelques semaines, plusieurs centaines de personnes ont été bloquées pendant deux ou trois jours dans les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle, de Marseille-Provence et de Saint-Denis de la Réunion, en raison d'une panne de moteur du DC-8 de la compagnie charter.

En redressement judiciaire depuis le 3 décembre dernier, Point Air ne dispose plus que d'un appareil pour desservir la Réunion. La moindre panne oblige le propriétaire de Point Air, *l'association le Point-Mulhouse*, à recourir à des affrètements auprès d'autres compagnies qui rechignent à contracter avec cet organisateur de voyages financièrement mal en point. Air France, pour sa part, a accepté, le 5 janvier, de suppléer à l'avion du Point en panne.

Cette situation cahotique risque de se prolonger entre la Réunion et la métropole, car le DC-8 Point Air devra entrer pour un mois en révision technique, et il n'est pas sûr que le *Point-Mulhouse trouve les appareils* de remplacement même en achetant des places plus cher qu'il ne les vend à ses adhérents.

Il devient urgent pour le Point-Mulhouse de se débarrasser de Point Air, qui dévore les dernières liquidités dont il dispose encore.



# Marchés financiers

## NEW-YORK, 5 janv. ⇑

### Coup de frein à la hausse

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont monté mardi à Wall Street. Mais très rapide durant la première partie de la séance, le mouvement de hausse s'est sensiblement ralenti ensuite sur des ventes bénéficiaires. L'indice des industrielles, un moment en progrès de 60 points, s'établissait en clôture à 2 031,50 *(+ 16,25 points). Le bilan de la* journée est resté très positif. Sur 1 966 valeurs traitées, 1 282 ont monté, 398 ont baissé et 286 n'ont pas varié.

D'une façon générale, les spécialistes se disaient assez satisfaits de la bonne tenue du marché, entièrement liée au meilleur état de santé du dollar et, partant, des valeurs à revenu fixe. « *Les étrangers vont être incités à acheter* », disait un « broker ». En outre, comme l'affirmait un de ses collègues, les liquidités sont abondantes. Reste que les uns et les autres parvenaient mal à *masquer une certaine méfiance.* Quelqu'un lança : « *Ça va trop vite. La baisse est pour demain ou après-demain.* »

L'annonce de l'OPA lancée par Hoffmann-La Roche sur Sterling a littéralement propulsé l'action de ce laboratoire américain (+ 29,8 %).

Une activité relativement forte a régné *avec 207,74 millions de titres* échangés contre 181,81 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 4 jan. | Cours du 5 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 50 3/8 | 48 |
| Allegis (ex-UAL) | 72 1/4 | 72 1/2 |
| A.T.T. | 28 1/2 | 28 1/2 |
| Boeing | 38 3/4 | 40 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 22 3/4 | 22 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 89 | 88 1/4 |
| Eastman Kodak | 51 1/4 | 51 7/8 |
| Exxon | 40 3/8 | 40 3/4 |
| Ford | 78 5/8 | 79 3/4 |
| General Electric | 46 5/8 | 46 3/4 |
| General Motors | 62 7/8 | 63 3/4 |
| Goodyear | 62 3/4 | 63 1/4 |
| I.B.M. | 120 3/4 | 121 7/8 |
| I.T.T. | 46 1/2 | 47 |
| Mobil Oil | 40 3/4 | 41 1/8 |
| Pfizer | 48 5/8 | 52 3/8 |
| Schlumberger | 30 3/4 | 31 3/4 |
| Texaco | 37 1/2 | 37 1/8 |
| Union Carbide | 22 5/8 | 22 3/4 |
| U.S.X. | 31 5/8 | 32 |
| Westinghouse | 51 1/4 | 53 5/8 |
| Xerox Corp. | 59 1/8 | 60 3/4 |

## PARIS, 6 janvier ⇑

### Timoré

La Bourse n'a fait que confirmer son mouvement de hausse mercredi. Sans plus. Affichant un gain de 0,8 % durant les premiers échanges de la matinée, l'indicateur de tendance évoluait peu par la suite. A la clôture, il terminait sur une avance de 1,2 %. Rien à voir donc avec la hausse spectaculaire de Tokyo, *qui* s'est apprécié de près de 6 % en *une seule séance, l'indice Nikkei progressant de plus de 1 000 points. Rien à voir non plus avec* la bonne tenue de Wall Street et de Londres. *L'effet dollar semble* laisser indifférente la place parisienne. Et, pourtant, le billet vert continue de se raffermir grâce au soutien des trois grands que sont les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Ces pays auraient mis en œuvre un accord secret permettant de maintenir la monnaie américaine entre 125 et 140 yens. Cette stabilisation des fluctuations serait à l'origine des performances de New-York, Tokyo et Londres. « Notre marché manque de visibilité, et cela pourrait durer jusqu'à l'élection présidentielle », murmurait un gérant *particulièrement* pessimiste. « Il faudrait que le gouvernement *annonce des mesures* favorables », se bornait à commenter *un autre en attendant* les déclarations du ministre des finances à « *L'heure de vérité* ». Pour de nombreux intervenants, la baisse des taux de la Banque de France décidée mardi n'est pas suffisante.

*Dans ces conditions*, on notait les progressions sensibles de Moulinex, Fichet-Bauche, Facom, *Luchaire*, Elf et Raffinage. Avions Dassault *menait les baisses, suivi par* La Redoute, Leroy Somer, De Dietrich et Exor. La société d'assurances GMF-Vie annonçait posséder 6,77 % du *holding* Saint-Honoré. Quant à la SICAV AGFIMO, elle a porté sa participation dans Laffitte-Bail à 5,37 %.

*Sur le MATIF, le contrat de mars* gagnait 0,20 % à 98,75.

## LONDRES, 5 janvier ⇑

### Progression de 2,5 %

Stimulée par les performances de Tokyo et de New-York, la Bourse de Londres a poursuivi son mouvement de hausse mardi. L'indice FT *des valeurs industrielles* a gagné 35,1 points (2,5 %) à 1 437,1. Le volume des transactions a cependant nettement augmenté par rapport à la veille marquant ainsi l'optimisme prudent des investisseurs à la vue du raffermissement du dollar.

*Cette amélioration* de la tenue du billet vert a entraîné la hausse des valeurs exportatrices comme Glaxo, ICI et Beecham. Le secteur pétrolier a encore été porté par les deux titres très convoités que sont Britoil et BP. Cette dernière a revu à la baisse les estimations de résultats annuels annoncés dans le document de privatisation. *Le bénéfice initial* de 1,45 milliard de livres est *ramené aux alentours de 1,35 milliard* de livres.

La compagnie américaine Engelhard (métaux précieux, chimie minérale) a annoncé avoir passé un accord de principe avec Kaiser *Tech portant sur le rachat des activités* chimie spéciale de la compa*gnie britannique Harshaw-Filtrol*.

## TOKYO, 5 janvier ⇑

### Plus 5,6 %

Encouragé par la reprise très rapide du dollar et, dans la foulée, de Wall Street, le marché japonais a littéralement explosé mercredi. La séance avait démarré sur les chapeaux de roue avec, déjà, une *avance de 330,72 points de l'indice* Nikkei. Le mouvement devait s'accélérer très rapidement par la suite et, à la clôture, le thermomètre du Kabuto-cho enregistrait un quasi-record en une seule journée de 1 215,22 points (+ 5,6 %) à la cote *22 790,50*.

Toutes les valeurs exportatrices, que la chute du *billet vert avait très* affecté ces derniers temps, ont été *les premières à s'afficher* à la hausse. Les « traders » japonais avaient retrouvé leur sourire, que la baisse du début d'année avait effacé. L'activité a plus que doublé, portant sur plus de 1 milliard de titres échangés contre à peine *500 millions la veille.*

| VALEURS | Cours du 5 janv. | Cours du 6 jan. |
|---|---|---|
| Akai | 415 | 445 |
| Bridgestone | 1 180 | 1 220 |
| Canon | 950 | 1 010 |
| Fuji Bank | 2 950 | 3 120 |
| Honda Motors | 1 280 | 1 430 |
| Matsushita Electric | 2 120 | 2 330 |
| Mitsubishi Heavy | 500 | 545 |
| Sony Corp. | 4 850 | 5 100 |
| Toyota Motors | 1 810 | 1 920 |

## FAITS ET RÉSULTATS

● **Carnaud rachète la SOFREB à Usinor-Sacilor.** – Le groupe Carnaud a racheté la totalité du capital de la SOFREB, une entreprise de boîtes pour boisson en acier, détenu à 66,6 % par Usinor-Sacilor et 33,4 % par Schmalbach, filiale de l'américain Continental Can. La SOFREB a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 190 millions de francs et emploie cent trente-deux personnes. Son président, M. Jean Chevreux, *reste à la tête de* l'entreprise. Carnaud a décidé *d'accroître la capacité de production* de l'usine lorraine de la SOFREB, installée à Custines (Meurthe-et-Moselle).

● **Des parfums français à Wall Street.** – Jean-Philippe Fragrances, un des « petits » de la parfumerie française aux Etats-Unis, va être introduit en Bourse à Wall Street sur le second marché (hors cote), a annoncé son président, M. Jean Madar. Le 18 janvier, 2,5 millions d'actions seront proposées par lot de 4 titres à 1 dollar l'action, représentant au *total 34 % du capital évalué à environ* 7,5 millions de dollars. A chaque lot sera rattaché un bon de souscription permettant l'achat d'une action à 3 dollars pendant cinq ans, ce qui doit permettre de créer 625 000 actions à terme, soit 2 millions de dollars supplémentaires.

● **La Cogema revient en Australie.** – La Cogema vient d'acheter, par l'intermédiaire de sa filiale australienne, une participation de *1,25 % dans la société Energy Resources of Australia* (ERA), une entreprise qui exploite un gisement d'uranium dans le nord du pays. Le montant de cette participation est symbolique mais elle marque un redémarrage des activités du groupe français en Australie, ralentie depuis 1983, en raison du contentieux entre les deux pays sur les essais nucléaires français dans le Pacifique. ERA, qui produit 2 600 tonnes d'uranium par an, compte déjà dans son capital des *actionnaires étrangers* : japonais (10 %), allemands (12,75 %) et *suédois (1 %), aux côtés d'investisseurs australiens* (75 %). D'autre part, Electricité de France a conclu avec ERA un contrat d'approvisionnement à long terme de concentré d'uranium.

● **Session spéciale de l'Organisation internationale du cacao.** – L'Organisation internationale du Cacao (ICCO) organisera, du 13 au 15 janvier, une session spéciale pour tenter de trouver une solution permettant la reprise des achats de soutien de l'Organisation sur le marché mondial. La décision a été prise par le directeur exécutif de l'Organisation, M. Edouard Kouame, *après des entrevues avec* plusieurs pays producteurs et consommateurs, et avec le président du conseil. « *Cette réunion vise à compléter le travail accompli lors de la dernière réunion du conseil, qui s'était séparé le 4 décembre sans qu'un accord ait été atteint* », a déclaré l'Organisation. La réunion du conseil prévue le 29 février prochain aura lieu normalement, à précisé l'ICCO.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 901 | 760 o | Metallurg. Minière | 105 | 109 d |
| Alain Manoukian | 195 | 199 | Métrologie Internat. | 290 | 280 |
| Amault & Associés | 390 | 375 | Microservice | 122 | 120 |
| Asystel | 225 | 241 d | M.M.B.M. | 470 | 480 |
| B.A.C. | 450 | 450 | Molex | 182 | 200 20 |
| B. Demachy & Assoc. | 400 40 | 416 | Navale-Delmas | 565 | 550 |
| B.I.C.M. | 695 | 690 | Olivetti-Logabax | 172 80 | 172 80 |
| B.I.P. | 415 | .... | Om. Gest.Fin. | 301 | 300 |
| Bolloré Technologies | 671 | 681 | Petit Bateau | 128 | 130 |
| Boiron | 617 | 620 | Petrofigaz | 316 80 | 316 80 |
| Câbles de Lyon | 895 | 898 | Pier Import | 170 | 176 80 |
| Calberson | 551 | 560 | Prasbourg (C. In. & Fin.) | 100 | 100 |
| Canal Plus | 358 | 358 | Rexel | 707 | 728 |
| Cardif | 979 | 1005 | St-Gobain Emballage | 936 | 945 |
| C.D.M.E. | 780 | 788 | St-Honoré Matignon | 126 | 125 |
| C. Equip. Elect. | 298 50 | .... | S.C.G.P.M. | 123 50 | .... |
| C.E.G.I.D. | 691 | 586 | Segin | 258 | 258 |
| C.E.G.E.P. | 148 50 | 154 50 | Sema-Metra | 380 | 387 |
| C.E.P.-Communication | 875 | 900 | S.E.P. | 770 | 790 |
| C.G.I. Informatique | 424 30 | 441 30 | S.E.P.R. | 930 | 930 |
| Ciments d'Origny | 351 | 385 | Sligos | 880 | 845 |
| C.N.I.M. | 276 | 285 | S.M.T.Goupil | 191 | 195 |
| Concept | 200 | 208 | Sodinforg | 600 | 615 |
| Conforama | 436 | 435 | Sofibus | 395 | 380 o |
| Dafsa | 170 80 | 164 | Supra | 263 70 | 270 |
| Dauphin O.T.A. | 2700 | 2710 | TF 1 | 170 | 175 |
| Devanlay | 1226 | 1275 d | Union Financ. de Fr. | 360 | 374 |
| Deville | 741 | 711 | Valeurs de France | 308 | 307 |
| Drouot-Ob. convert. | .... | .... | | | |
| Editions Belfond | 127 | 127 | | | |
| Elect. S. Dassault | 369 | 373 | | | |
| Elysées Investiss. | 15 20 | 15 80 | | | |
| Expand | 405 | 420 | | | |
| Filipacchi | 345 | 340 | | | |
| Guintoli | 815 | 830 | | | |
| Guy Degrenne | 780 | 775 | | | |
| I.C.C. | 215 10 | 223 80 | | | |
| IDIA | 131 20 | 135 | | | |
| I.G.F. | 96 | 92 20 | | | |
| IN2 | 107 | 108 | | | |
| Int. Metal Service | 162 | 165 | | | |
| La Commande Electro. | 210 | 218 40 | | | |
| Le gd livre du mois | 155 | 155 | | | |
| Loca Investissement | 264 | 249 | | | |
| Locamic | 162 | 168 50 | | | |
| Manutan | 235 | 244 40 d | | | |
| Marin Immobilier | 275 | 276 20 | | | |



## MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 5-01-88 à 17 heures

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | Juin dernier | Sept. dernier | Déc. dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | Juin dernier | Sept. dernier | Déc. dernier |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lafarge Cop. | 1200 | 140 | 220 | – | – | 120 | – | – | – |
| Paribas | 320 | 34 | 45 | – | – | 30 | 43 | – | – |
| Peugeot | 1400 | 11 | 40 | – | – | 465 | – | – | – |
| Thomson-CSF | 152 | 16 | 28 | – | – | 22,50 | – | – | – |
| Elf-Aquitaine | 240 | 18 | 31 | – | – | 25 | – | – | – |
| Midi | 1600 | 200 | – | – | – | 66 | – | – | – |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 janv. 1988
Nombre de contrats : 46 109

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 88 | Juin 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
|---|---|---|---|---|
| Dernier | 98,55 | 97,55 | 97,10 | – |
| Précédent | 98,25 | 97,30 | 96,60 | – |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,58 F ⇑**

La hausse du dollar s'est poursuivie mercredi sur toutes les places financières à une allure rapide, apparemment sans intervention des banques centrales. *Le* billet vert s'est traité à 5,5790 F (*contre 5,4515 F la veille*). Les affaires ont été importantes et l'activité nerveuse.

| FRANCFORT | 5 janv. | 6 jan. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6128 | 1,6329 |
| **TOKYO** | **5 janv.** | **6 jan.** |
| Dollar (en yens) | 123,95 | 127,10 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (6 jan.) ..... 7 15/16-8 1/16 %
New-York (5 janv.) ... 7 1/4-7 3/8 %

### BOURSES

**PARIS** (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

| | 4 janv. | 5 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 97,2 | 100,8 |
| Valeurs étrangères | 99,7 | 104,8 |

**Cie des agents de change** (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 274,4 | 283 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | 4 janv. | 5 janv. |
|---|---|---|
| Industrielles | 2015,25 | 2031,50 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 4 janv. | 5 janv. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 402 | 1 437,1 |
| Mines d'or | 298,9 | 295,9 |
| Fonds d'Etat | 88,47 | 88,37 |

**TOKYO**

| | 5 janv. | 6 jan. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 21 575,28 | 22 790,50 |
| Indice général | 1 707,89 | 1 820,03 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,5125 | 5,5155 | + 35 | + 50 | + 85 | + 110 | + 328 | + 416 |
| $ can. | 4,2624 | 4,2680 | – 32 | – 8 | – 43 | – 7 | – 39 | + 63 |
| Yen (100) | 4,3371 | 4,3429 | + 134 | + 159 | + 280 | + 317 | + 914 | +1 079 |
| DM | 3,3794 | 3,3833 | + 117 | + 141 | + 255 | + 285 | + 827 | + 917 |
| Florin | 3,0067 | 3,0095 | + 83 | + 98 | + 175 | + 197 | + 582 | + 653 |
| FB (100) | 16,1538 | 16,1721 | + 138 | + 230 | + 344 | + 508 | +1 367 | +1 874 |
| FS | 4,1416 | 4,1470 | + 186 | + 216 | + 356 | + 397 | +1 100 | +1 217 |
| L (1 000) | 4,5888 | 4,5943 | – 123 | – 73 | – 233 | – 166 | – 637 | – 491 |
| £ | 10,0686 | 10,0796 | – 91 | – 41 | – 121 | – 53 | – 231 | – 12 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 7/8 | 7 1/8 | 6 15/16 | 7 1/16 | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 5/16 | 7 7/16 |
| DM | 3 1/8 | 3 3/8 | 3 1/4 | 3 3/8 | 3 5/16 | 3 7/16 | 3 1/2 | 3 5/8 |
| Florin | 4 1/8 | 4 3/8 | 4 3/8 | 4 1/2 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| F.B. (100) | 6 1/2 | 7 | 6 9/16 | 6 7/8 | 6 9/16 | 6 7/8 | 6 11/16 | 7 |
| F.S. | 1 3/4 | 2 | 2 3/16 | 2 5/16 | 2 9/16 | 2 11/16 | 3 1/8 | 3 1/4 |
| L (1 000) | 9 | 10 | 10 1/8 | 10 5/8 | 10 3/4 | 11 1/8 | 11 1/4 | 11 5/8 |
| £ | 8 1/2 | 8 3/4 | 8 3/4 | 8 7/8 | 8 5/8 | 8 7/8 | 9 3/16 | 9 5/16 |
| F. franç. | 8 | 8 1/2 | 8 1/2 | 8 3/4 | 8 5/8 | 8 7/8 | 8 15/16 | 9 3/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

# Marchés financiers

# BOURSE DU 6 JANVIER

Cours relevés à 14 h 56

## Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1805 | 4,5 % 1973 | 1780 | 1780 | 1780 | .... |
| 4128 | C.N.E. 3% | 4092 | 4091 | 4091 | − 0 27 |
| 1053 | B.N.P. T.P. | 1010 | 1010 | 1010 | .... |
| 1030 | C.C.F. T.P. | 1011 | 1011 | 1011 | .... |
| 1038 | Créd. Lyon. T.P. | 1033 | 1033 | 1033 | .... |
| 1200 | Renault T.P. | 1275 | 1262 | 1259 | − 1 24 |
| 1725 | Rhone-Poul. T.P. | 1663 | 1660 | 1650 | − 0 77 |
| 1220 | St-Gobain T.P. | 1249 | 1275 | 1275 | + 2 08 |
| 1150 | Thomson T.P. | 1135 | 1138 | 1138 | + 0 26 |
| 320 | Accor | 328 | 329 80 | 329 | + 0 30 |
| 415 | Agence Havas | 415 | 415 | 417 | + 0 48 |
| 520 | Air Liquide | 494 | 501 | 503 | + 1 82 |
| 2000 | Alcatel | 1980 | 1989 | 2015 | + 1 77 |
| 1280 | Als. Superm. | 1250 | 1260 | 1260 | + 0 80 |
| 230 | A.L.S.P.I. | 217 | 219 | 214 | − 1 38 |
| 255 | Alsthom ★ | 236 50 | 242 | 246 | + 4 02 |
| 1520 | Arjom. Prioux | 1520 | 1481 | 1490 | − 1 97 |
| 330 | Ausedat-Rey | 328 90 | 330 50 | 332 | + 0 94 |
| 780 | Aux. Entrepr. ★ | 845 | 841 | 860 | + 1 78 |
| 705 | Av. Dassault ★ | 710 | 722 | 680 | − 4 23 |
| 280 | BAFP | 298 | 294 | 300 | + 0 67 |
| 280 | Bail-Equipem. ★ | 269 | 272 | 279 | + 3 72 |
| 940 | Bail Investiss. | 989 | 980 | 985 | − 0 40 |
| 260 | B.N.P. C.I. | 252 50 | 252 | 252 | − 0 20 |
| 360 | Cie Bancaire ★ | 329 90 | 328 | 350 | + 6 09 |
| 240 | Bazar H.-V. | 275 | 278 10 | 283 50 | + 3 09 |
| 340 | Béghin-Say ★ | 325 | 322 90 | 320 | − 1 54 |
| 610 | Berger (Ma) | 565 | 564 | 564 | − 0 18 |
| 485 | Bic ★ | 515 | 521 | 530 | + 2 91 |
| 725 | B.I.S. | 724 | 735 | 739 | + 2 07 |
| 2210 | Bongrain S.A. | 2045 | 2085 | 2085 | + 1 96 |
| 935 | Bouygues | 896 | 924 | 920 | + 2 68 |
| 63 | B.P. France ★ | 64 30 | 63 | 64 40 | + 0 16 |
| 4360 | B.S.N. | 4420 | 4429 | 4430 | + 0 23 |
| 1480 | Cap Gem. S. ★ | 1399 | 1400 | 1394 | − 0 36 |
| 1140 | Carnaud | 1105 | 1105 | 1110 | + 0 45 |
| 2480 | Carrefour ★ | 2474 | 2474 | 2475 | + 0 04 |
| 117 | Casino | 122 | 125 | 126 | + 3 28 |
| 100 | Casino A.D.P. | 100 | 99 | 101 | + 1 |
| .... | C.C.M.C. | 990 | 985 | 985 | − 0 51 |
| 630 | Cetelem | 649 | 631 | 649 | .... |
| 510 | Cerus | 501 | 490 | 500 | − 0 20 |
| 1250 | C.F.A.O. | 1200 | 1230 | 1242 | + 3 50 |
| 220 | C.G.E. | 211 | 218 | 218 | + 3 32 |
| 775 | C.G.I.P. ★ | 784 | 787 | 789 | + 0 64 |
| 750 | Chargeurs S.A. | 699 | 715 | 726 | + 3 86 |
| 885 | Ciments franç. ★ | 870 | 885 | 877 | + 0 80 |
| 350 | Club Méditerr. ★ | 359 | 358 20 | 359 | .... |
| 150 | Codetel ★ | 161 50 | 156 50 | 161 50 | .... |
| 325 | Cofimeg | 332 20 | 344 | 341 | + 2 65 |
| 1780 | Colas | 1815 | 1820 | 1844 | + 1 60 |
| 200 | Compt. Entrepr. | 204 90 | 203 | 205 | + 0 05 |
| 610 | Compt. Mod. ★ | 536 | 531 | 531 | − 0 93 |
| 920 | Créd. Foncier | 869 | 875 | 885 | + 1 84 |
| 360 | Crédit F. Imm. | 367 | 369 | 370 | + 0 82 |
| 107 | C.C.F. | 107 | 107 | 107 30 | + 0 28 |
| 510 | Créd. Lyon. (CI) | 520 | 522 | 525 | + 0 96 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 610 | Crédit Nat. ★ | 618 | 628 | 637 | + 3 07 |
| 140 | Creusot ★ | 126 | 132 90 | 132 | + 4 76 |
| 2060 | Damart S.A. | 2175 | 2200 | 2215 | + 1 84 |
| 315 | Darty ★ | 328 | 329 | 324 | − 1 22 |
| 245 | Darty (DP) | 259 90 | 260 | 252 | − 3 04 |
| 1470 | De Dietrich | 1463 | 1468 | 1434 | − 1 98 |
| 210 | Dév. R.d.C. (Li) | 215 | 224 | 224 | + 4 19 |
| 445 | D.M.C. | 433 50 | 432 50 | 436 10 | + 0 60 |
| 285 | Drouot Assur. | 280 | 285 | 285 | + 1 79 |
| 1340 | Docks France ★ | 1330 | 1338 | 1320 | − 0 75 |
| 540 | Dumez ★ | 508 | 520 | 515 | + 1 38 |
| 1080 | Eaux (Gén.) | 1100 | 1100 | 1095 | − 0 45 |
| 935 | Ecco ★ | 1075 | 1085 | 1080 | + 0 47 |
| 650 | Electrofinancière | 640 | 630 | 630 | − 1 56 |
| 210 | Elf-Aquitaine | 231 | 236 | 242 50 | + 4 98 |
| 195 | — (certific.) | 206 50 | 207 50 | 216 | + 4 60 |
| 445 | Epeda-B-Faure | 425 | 430 | 431 | + 1 41 |
| 1980 | Essilor | 2061 | 2023 | 2178 | + 5 68 |
| 1400 | Essilor Int. (DP) | 1469 | 1455 | 1470 | + 0 07 |
| 280 | Esso S.A.F. ★ | 285 | 280 | 290 | + 1 75 |
| 1180 | Eurafrance | 1320 | 1349 | 1320 | .... |
| 810 | Eurocom ★ | 765 | 773 | 770 | + 0 65 |
| 2950 | Euromarché | 2800 | 2780 | 2850 | + 1 79 |
| 420 | Europe nº 1 ★ | 429 | 420 | 421 | − 1 86 |
| 25 | Eurotunnel | 25 | 25 | 25 20 | + 0 80 |
| 990 | Exor ★ | 929 | 940 | 920 | − 0 97 |
| 435 | Facom | 416 | 418 | 436 | + 4 81 |
| 945 | Fichet-Bauche | 920 | 960 | 960 | + 4 35 |
| 210 | Finextel ★ | 213 | 214 | 213 30 | + 0 14 |
| 76 | Fives-Lille | 72 | 77 20 | 77 60 | + 7 78 |
| 980 | Fromageries Bel | 948 | 955 | 980 | + 3 38 |
| 880 | Gal. Lafayette ★ | 898 | 900 | 909 | + 1 22 |
| 205 | Gascogne | 221 | 231 | 231 | + 4 52 |
| 1110 | Gaz et Eaux | 1120 | 1150 | 1135 | + 1 34 |
| 290 | Géophysique ★ | 280 | 278 | 275 | − 1 79 |
| 1800 | Gerland | 482 | 493 | 485 | + 0 62 |
| 420 | GTM-Entrepose | 384 | 389 | 393 | + 2 34 |
| 435 | Guyenne-Gasc. ★ | 450 | 431 | 449 | − 0 22 |
| 1730 | Hachette ★ | 1780 | 1717 | 1749 | − 1 74 |
| 425 | Hénin (La) | 435 | 439 | 440 | + 1 15 |
| 1300 | Hutchinson | 1335 | 1255 | 1285 | − 3 75 |
| 139 | Imétal | 131 | 131 90 | 131 | .... |
| 320 | Imm. Plaine-M. | 345 | 345 | 340 | − 1 45 |
| 926 | Ingénico | 955 | 965 | 971 | + 1 68 |
| 3380 | Inst. Mérieux | 3140 | 3111 | 3160 | + 0 64 |
| 660 | Interbail ★ | 540 | 538 | 539 | − 0 19 |
| 620 | Intertechnique | 618 | 620 | 645 | + 4 37 |
| 720 | J. Lefebvre | 756 | 755 | 749 | − 0 93 |
| 925 | Lab. Bellon | 965 | 970 | 975 | + 1 04 |
| 1230 | Lafarge-Coppée | 1202 | 1216 | 1229 | + 2 25 |
| 1300 | Lebon ★ | 1395 | 1380 | 1400 | + 0 36 |
| 2250 | Legrand ★ | 2156 | 2150 | 2180 | + 1 11 |
| 1580 | Legrand (DP) ★ | 1765 | 1760 | 1740 | − 1 42 |
| 400 | Leroy-Somer ★ | 410 | 395 | 400 | − 2 44 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1470 | Lesieur | 1480 | 1485 | 1490 | + 0 62 |
| 760 | Locabail Immob. | 780 | 800 | 780 | .... |
| 355 | Locafrance ★ | 396 50 | 395 | 398 50 | + 0 50 |
| 900 | Locindus | 930 | 949 | 930 | .... |
| 165 | Luchaire | 157 50 | 159 50 | 164 50 | + 4 44 |
| 1540 | L.V.M.H. | 1628 | 1669 | 1680 | + 3 19 |
| 1210 | Lyonn. Eaux ★ | 1157 | 1184 | 1184 | + 2 33 |
| 45 | Mais. Phénix | 41 10 | 42 | 42 60 | + 4 38 |
| 290 | Majorette (Ly) | 305 | 311 | 311 | + 1 97 |
| 235 | Mar. Wendel ★ | 239 | 251 50 | 245 | + 2 51 |
| 2390 | Martell | 2390 | .... | .... | .... |
| 1390 | Matra | 1472 | 1480 | 1488 | + 1 15 |
| 1410 | Merlin-Gerin ★ | 1420 | 1420 | 1400 | − 1 41 |
| 184 | Michelin | 182 60 | 186 | 185 | + 1 31 |
| 1190 | Midi (Cie) | 1120 | 1137 | 1144 | + 2 14 |
| 183 | Midland Bk SA ★ | 176 | 179 80 | 177 | + 0 57 |
| 650 | Min. Salng. (Ma) | 615 | 630 | 630 | + 2 44 |
| 30 | M.M. Penarroya | 27 45 | 27 45 | 27 50 | + 0 18 |
| 42 | Moulinex | 40 20 | 42 | 42 45 | + 5 60 |
| 730 | Navig. Mixtes | 705 | 717 | 720 | + 2 13 |
| 78 | Nord-Est | 92 | 94 90 | 95 | + 3 26 |
| 270 | Nordon (Ny) | 301 | 319 | 319 | + 5 98 |
| 340 | Nouvelles Gal. | 352 | 359 80 | 359 | + 1 99 |
| 640 | Occident. (Gén.) | 600 | 615 | 640 | + 6 67 |
| 875 | Omn.F.Paris | 900 | 955 | 955 | + 6 11 |
| 194 | Olida-Caby | 212 | 210 | 210 | − 0 94 |
| 210 | Opé-Paribas | 252 10 | 250 | 260 | + 3 13 |
| 2590 | Oréal (L') | 2640 | 2641 | 2646 | + 0 23 |
| 325 | Paribas | 325 | 327 | 326 | + 0 31 |
| 350 | Paris-Réesc. ★ | 341 90 | 344 | 347 | + 1 49 |
| 690 | Pechelbronn ★ | 695 | 689 | 675 | − 2 88 |
| 235 | Penhoet | 240 | 238 | 230 | − 4 17 |
| 680 | Pernod-Ricard ★ | 677 | 685 | 670 | − 1 03 |
| 925 | Peugeot S.A. | 938 | 946 | 953 | + 1 60 |
| 12 | Poclain | 11 | 11 50 | 11 55 | + 5 |
| 440 | Poliet | 435 | 439 | 439 | + 0 92 |
| 655 | P.M. Labinal | 651 | 651 | 652 | + 0 15 |
| 2300 | Presses Cité ★ | 2429 | 2445 | 2405 | − 0 99 |
| 1160 | Prétabail Sic. | 1198 | 1195 | 1195 | − 0 25 |
| 480 | Primagaz | 507 | 503 | 510 | + 0 59 |
| 400 | Printemps ★ | 420 | 423 90 | 417 50 | − 0 60 |
| 1430 | Promodès | 1422 | 1439 | 1480 | + 4 08 |
| 950 | Radiotechn. | 965 | 940 | 960 | − 0 52 |
| 74 | Raff. Dist. Total | 83 | 85 10 | 86 60 | + 4 34 |
| 3000 | Redoute (La) ★ | 2725 | 2695 | 2600 | − 4 59 |
| 290 | Rober financière | 288 | 288 | 288 | .... |
| 680 | Roussel-Uclaf | 682 | 663 | 689 | + 1 03 |
| .... | Roussel-C.N.I. | .... | .... | .... | .... |
| 3850 | R. Impériale (Ly) | 3650 | 3650 | 3650 | .... |
| 154 | Sade | 155 | 155 | 155 | .... |
| 1390 | Sagem ★ | 1431 | 1406 | 1410 | − 1 47 |
| 410 | Saint-Gobain | 426 | 430 20 | 432 | + 1 41 |
| 1170 | St-Louis | 951 | 955 | 968 | + 1 79 |
| 925 | Salomon | 950 | 952 | 950 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1110 | Salvepar | 565 | 570 | 570 | + 0 88 |
| 480 | Sanofi ★ | 500 | 500 | 511 | + 2 20 |
| 365 | S.A.T. ★ | 362 | 350 | 354 | − 2 21 |
| 29 | Saulin.-Chât. (6) | 28 35 | 29 95 | 30 | + 5 82 |
| 870 | Sacopar (Na) | 880 | 891 | 891 | + 1 25 |
| 250 | Schneider ★ | 259 | 267 | 261 | + 0 77 |
| 77 | S.C.O.A. | 76 40 | 76 40 | 76 50 | + 0 13 |
| 615 | S.C.R.E.G. | 628 | 625 | 625 | − 0 48 |
| 680 | Seb ★ | 640 | 630 | 642 | + 0 31 |
| 480 | Sefimeg ★ | 465 | 465 50 | 475 | + 2 15 |
| 1030 | S.F.I.M. | 1135 | 1140 | 1133 | − 0 18 |
| 32 | S.G.E. | 30 | 30 50 | 30 20 | + 0 67 |
| 310 | Sigraux ★ | 291 | 308 90 | 297 | + 2 06 |
| 660 | Silic | 780 | 785 | 770 | − 1 28 |
| 610 | Simco-U.P.H. ★ | 611 | 600 | 610 | − 0 16 |
| 330 | Simnor (Li) | 310 | 320 | 320 | + 3 23 |
| 780 | Skis Rossignol | 680 | 690 | 695 | + 2 21 |
| 685 | Sinenco | 765 | 749 | 743 | − 2 88 |
| 290 | Société Générale | 285 | 285 | 285 | .... |
| 172 | Sodexco | 171 | 171 | 171 | .... |
| 148 | Sodero (Na) | 153 | 155 | 155 | + 1 31 |
| 2130 | Sodexho ★ | 2165 | 2155 | 2180 | + 0 69 |
| 90 | Sogenal (Ny) | 94 50 | 94 | 94 | − 0 53 |
| 260 | Sogerap | 269 | 270 20 | 273 | + 1 49 |
| 2400 | Somm-Allib. ★ | 2361 | 2351 | 2370 | + 0 38 |
| 520 | Source Perrier | 514 | 526 | 546 | + 6 23 |
| 555 | Sovac ★ | 520 | 527 | 525 | + 0 96 |
| 340 | Spie-Batignol. | 333 | 342 50 | 344 | + 3 30 |
| 340 | Strafor ★ | 350 | 350 | 358 | + 2 29 |
| 275 | Suez | 271 | 272 | 274 80 | + 1 40 |
| 260 | Synthelabo ★ | 261 90 | 264 90 | 269 | + 2 71 |
| 505 | Talcs Luzenac | 568 | 590 | 598 | + 5 28 |
| 2810 | Tél. Elect. | 3025 | 3055 | 3055 | + 0 99 |
| 775 | Thomson-C.S.F. | 143 | 148 | 148 | + 3 50 |
| 350 | Total (CFP) ★ | 355 | 351 10 | 355 | .... |
| 71 | — (certific.) | 72 | 72 60 | 72 40 | + 0 56 |
| 790 | T.R.T. ★ | 738 | 742 | 752 | + 1 90 |
| 345 | U.F.B. | 354 90 | 365 | 361 | + 1 72 |
| 600 | U.I.C. ★ | 610 | 626 | 630 | + 3 28 |
| 585 | U.I.F. ★ | 585 | 565 | 580 | − 0 85 |
| 835 | U.I.S. | 820 | 850 | 825 | + 0 61 |
| 153 | U.C.B. ★ | 144 | 145 | 147 80 | + 2 64 |
| 740 | Unibail | 767 | 755 | 753 | − 1 83 |
| 410 | Valéo | 423 | 422 | 425 | + 0 47 |
| 40 | Vallourec | 39 50 | 42 80 | 42 80 | + 8 35 |
| 290 | Via Banque | 261 | 265 | 267 80 | + 2 61 |
| 460 | Elf-Gabon | 559 | 568 | 578 | + 3 40 |
| 113 | Amax Inc. | 117 | 113 90 | 113 90 | − 2 65 |
| 130 | Amer. Express | 136 50 | 138 | 138 | + 1 10 |
| 153 | Amer. Teleph. | 156 20 | 159 50 | 159 50 | + 2 11 |
| 97 | Anglo Amer. C. | 92 | 98 | 98 | + 6 52 |
| 515 | Amgold | 520 | 536 | 536 | + 3 08 |
| 875 | BASF (Akt) | 843 | 846 | 858 | + 1 78 |
| 905 | Bayer | 883 | 888 | 890 | + 0 79 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 104 | Buffelsfont. | 106 | 113 | 113 50 | + 7 08 |
| 118 | Chase Manh. | 128 | 126 10 | 125 10 | − 1 48 |
| 54 | De Beers | 51 50 | 55 50 | 56 | + 8 74 |
| 1370 | Deutsche Bank | 1308 | 1365 | 1370 | + 4 74 |
| 795 | Dresdner Bank | 774 | 763 | 766 | − 1 03 |
| 67 | Driefontein Cxd | 70 80 | 72 20 | 72 50 | + 2 40 |
| 475 | Du Pont-Nem. | 509 | 502 | 502 | − 1 38 |
| .... | Eastman Kodak | 287 50 | 290 | 291 | + 1 22 |
| 48 | East Rand | 46 20 | 49 | 49 45 | + 7 03 |
| 185 | Electrolux | 185 | 199 | 199 | + 7 57 |
| 149 | Ericsson | 149 | 155 10 | 155 10 | + 4 09 |
| 215 | Exxon Corp. | 222 | 226 | 226 | + 1 80 |
| 425 | Ford Motors | 435 | 451 | 451 | + 3 68 |
| 72 | Freegold | 71 10 | 72 60 | 73 50 | + 3 38 |
| 86 | Gencor | 81 50 | 84 20 | 84 20 | + 3 31 |
| 250 | Gén. Electr. | 280 | 282 | 285 | + 1 92 |
| 345 | Gén. Belgique | 408 | 410 | 420 | + 2 94 |
| 345 | Gen. Motors | 350 | 354 | 354 | + 1 14 |
| 90 | Goldfields | 92 40 | 91 | 91 | − 1 52 |
| 47 | Gd Metropolitain | 46 90 | 46 20 | 46 20 | − 1 49 |
| 60 | Harmony | 60 10 | 62 10 | 63 50 | + 5 66 |
| 51 | Hitachi | 54 50 | 56 85 | 56 95 | + 4 50 |
| 870 | Hoechst Akt. | 840 | 842 | 855 | + 1 79 |
| 111 | Imp. Chemical | 113 50 | 115 50 | 117 50 | + 3 52 |
| 645 | IBM | 669 | 674 | 676 | + 1 05 |
| 260 | ITT | 254 | 262 | 263 | + 3 54 |
| 162 | Ito-Yokado | 158 60 | 161 20 | 161 20 | + 1 64 |
| 93 | Matsushita | 95 50 | 100 30 | 101 | + 5 76 |
| 890 | Merck | 917 | 919 | 919 | + 0 22 |
| 350 | Minnesota M. | 372 | 371 | 372 | .... |
| 205 | Mobil Corp. | 222 | 227 20 | 227 20 | + 2 34 |
| 176 | Morgan J.P. | 210 | 212 50 | 212 50 | + 1 19 |
| 35000 | Nestlé | 34580 | 34500 | 34510 | − 0 20 |
| 117 | Norsk Hydro | 129 50 | 138 50 | 138 | + 6 56 |
| 168 | Olivi | 170 20 | 173 10 | 173 10 | + 1 70 |
| 1300 | Petrofina | 1410 | 1432 | 1450 | + 2 84 |
| 505 | Philip Morris | 493 | 496 | 497 | + 0 81 |
| 81 | Philips | 80 50 | 82 20 | 82 20 | + 2 11 |
| 81 | Placer Dome | 80 | 84 10 | 84 50 | + 5 63 |
| 350 | Quilmès | 356 | 345 | 345 | − 3 09 |
| 435 | Randfontein | 455 | 480 | 485 | + 6 59 |
| 590 | Royal Dutch | 625 | 639 | 639 | + 2 24 |
| 34 | Rio Tinto Zinc | 35 90 | 36 10 | 36 40 | + 1 39 |
| 65 | St Helena Co | 65 10 | 65 60 | 68 | + 4 45 |
| 183 | Schlumberger | 173 | 173 | 175 | + 1 16 |
| 101 | Shell transp. | 105 10 | 106 50 | 106 50 | + 1 33 |
| 1250 | Siemens A.G. | 1230 | 1215 | 1220 | − 0 81 |
| 220 | Sony | 214 | 219 | 219 | + 2 34 |
| 205 | T.D.K. | 205 | 217 | 217 | + 5 85 |
| 28 | Toshiba Corp. | 27 | 29 30 | 29 50 | + 9 26 |
| 320 | Unilever | 323 50 | 326 50 | 329 | + 1 70 |
| 188 | Unit. Techn. | 196 | 196 50 | 196 50 | + 0 26 |
| 560 | Vaal Reefs | 583 | 603 | 610 | + 4 63 |
| 270 | Volvo | 262 40 | 280 | 280 | + 6 71 |
| 260 | West Deep | 231 20 | 240 | 245 | + 5 97 |
| 315 | Xerox Corp. | 330 | 334 | 334 | + 1 21 |
| 1 58 | Zambia Corp. | 1 69 | 1 68 | 1 68 | − 0 59 |

## Comptant (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| **Obligations** | | |
| Emp. 7 % 1973 | 8848 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 124 50 | 5 506 |
| 9,80 % 78/93 | 100 | 4 793 |
| 10,80 % 79/94 | 101 65 | 3 689 |
| 13,25 % 80/90 | 104 40 | 7 892 |
| 13,80 % 81/89 | 104 86 | 13 498 |
| 16,20 % 82/90 | 111 99 | 15 934 |
| 16 % juin 82 | 113 62 | 9 268 |
| 14,60 % fév. 83 | 113 15 | 12 800 |
| 13,40 % déc. 83 | 115 05 | 0 622 |
| 12,20 % oct. 84 | 109 05 | 3 033 |
| 11 % fév. 85 | 106 90 | 9 644 |
| 10,26 % mars 86 | 101 25 | 8 438 |
| ORT 12,75 % 83 | 1818 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 98 55 | 6 148 |
| OAT 9,90 % 1997 | 103 60 | 0 876 |
| OAT 9,80 % 1996 | 98 58 | 9 182 |
| Ch. France 3 % | 140 10 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 79 | 0 165 |
| CNB Paribas | .... | 0 165 |
| CNB Suez | 102 05 | 0 165 |
| CNI janv. 82 | 101 70 | 0 165 |
| PTT 11,20% 85 | 104 20 | 1 184 |
| CFF 10,30% 86 | .... | .. |
| CNE 11,50% 85 | 105 20 | 6 165 |
| CNT 9% 86 | 93 80 | 6 086 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 101 20 | 0 214 |
| Métrologie I. 6% 6/7 | 70 40 | 7 050 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Actions** | | |
| Aciers Peugeot | 450 | 450 |
| Agache (Sté Fin.) | 1610 | 1539 |
| A.G.F. (St Cent.) | 432 | 435 |
| Applic. Hydraul. | 660 | 650 |
| Arbel | 350 | 361 |
| Astorg | 160 | 166 50 d |
| Avenir Publicité | 447 20 | 485 |
| Bain C. Monaco | 157 20 | 163 50 d |
| Banque Hypoth. Eur. | 402 | 400 |
| Béghin-Say (C.I.) | 224 | 233 |
| B.G.L. | 600 | 580 |
| Blanzy-Ouest | 606 | 610 |
| B.N.P. Intercontin. | 194 50 | 202 20 |
| Bénédictine | 6100 | 6100 |
| Bon-Marché | 800 | 800 |
| B.T.P. | 137 | 138 |
| Cdif | 541 | 562 |
| Cambodge | 756 | 755 |
| C.A.M.E. | 138 | 139 |
| Campenon Bern. | 225 60 | 216 60 o |
| Carbone-Lorraine | 491 | 491 |
| C.E.G.Frig. | 421 | 430 |
| Centen. Blanzy | 1880 | 1732 o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Centrest (Ny) | 170 | 170 |
| Cerabati | 107 | 111 30 d |
| Chambourcy (M.) | 650 | .... |
| Champex (Ny) | 149 | 143 80 |
| C.I.C. (Financ. de) | 205 | 213 |
| C.I. Maritime | 660 | 670 |
| Cicam (B) | 351 | .... |
| Clause | 440 | 453 |
| Cofradel (Ly) | 995 | 995 |
| Cogifi | 350 | 364 |
| Comiphos | 305 | 284 o |
| Cie Industrielle | 2000 | 1980 |
| Comp. Lyon-Alem. | 250 50 | .... |
| Concorde (La) | 720 | 741 |
| C.M.P. | 12 45 | .... |
| Créd. Gén. Ind. | 520 | 520 |
| Cr. Universel (Cie) | 540 | 530 |
| Créditel | 134 40 | 135 |
| Darblay S.A. | 365 | 365 |
| Delalande S.A. | 900 | .... |
| Delmas-Vielj. (Fin.) | 1351 | 1350 |
| Didot-Bottin | 732 | 740 |
| Eaux Bass. Vichy | 1170 | 1040 o |
| Eaux Vittel | 1752 | 1752 |
| Economats Centre | 350 | 304 d |
| Electro-Banque | 250 | 250 |
| Elf-Antargaz | 700 | .... |
| E.L.M. Leblanc | 590 | 590 |
| Emin-Bretagne | 192 10 | 200 |
| Entrepôts Paris | 382 | 412 90 |
| Epargne (B) | 2750 | 2800 |
| Europ. Accumul. | 31 40 | 32 70 d |
| Eternit | 1595 | 1620 |
| Finalens | 156 | 160 50 |
| FIPP | 155 60 | 149 30 |
| Fiac | 468 | 467 |
| Foncière (Cie) | 376 | 376 |
| Fonc. Lyonnaise | 605 | 630 |
| Foncina | 520 | 495 o |
| Forinter | 1070 | 1065 |
| Fougerolle | 242 | 247 |
| France I.A.R.D. | 196 | 200 |
| France (La) | 3750 | 3750 |
| From. Paul Renard | 389 | 380 d |
| GAN | 680 | 660 |
| Gaumont | 328 | 350 |
| Gévelot | 352 | 380 |
| Gr. Fin. Constr. | 431 | 431 |
| Gds Mod. Paris | 315 | 310 |
| Groupe Victoire | 378 | 378 |
| G. Transp. Ind. | 499 | 490 |
| H.E.F. | 97 80 | .... |
| Immindo S.A. | 441 | 468 d |
| Imminvest | 280 | 256 |
| Immobail | 383 | 398 d |
| Immobanque | 686 | 686 |
| Immob. Marseille | 8850 | 8250 o |
| Imminfice | 476 | 495 |
| Invest. (Sté Cent.) | 2850 | 2810 |
| Jaeger | 101 | 105 20 d |
| Lafitte-Bail | 430 | 435 |
| Lambert Frères | 180 | 180 |
| Lille-Bonnières | 424 | 440 |
| Loca-Expansion | 255 | 255 |
| Locafinancière | 321 | 321 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locatel | 600 | 610 |
| Louvre (Sté) | 1027 | 1025 |
| Lucia | 820 | 835 |
| Machines Bull | 79 | 80 |
| Magasins Uniprix | 139 20 | 137 10 |
| Magnant S.A. | 117 50 | 118 50 |
| Maritimes Part. | 191 | 207 |
| Métal Déployé | 344 50 | 330 70 |
| Mors | 74 10 | 61 50 o |
| Navig. (Nat. de) | 39 90 | 40 10 |
| OPB Paribas | 138 | 143 50 |
| Optorg | 150 10 | 156 |
| Oréal (L') C.I. | 1208 | 1258 d |
| Origny-Desvroise | 834 | 820 |
| Palais Nouveauté | 405 | 411 |
| Paribas-CIP | 309 | .... |
| Paris France | 178 | 180 |
| Paris-Orléans | 235 | 235 |
| Partenhan | 242 | 240 |
| Patern. Réassur. Div. | 1295 | 1176 |
| Pathé-Cinéma | 295 40 | 307 20 |
| Pechiney (cert. inv.) | 209 | 210 |
| Piles Wonder | 720 | 720 |
| Piper-Heidsieck | 409 | 426 d |
| P.L.M. | 91 | 93 |
| Porcher | 308 | 320 |
| Promodès | 780 | 801 |
| Providence S.A. | 1430 | 1418 |
| Publicis | 1950 | 1970 |
| Raff. Souf. R. | 63 70 | 66 20 d |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 328 | 322 |
| Ricqlès-Zan | 170 | 163 20 |
| Rochefortaise S.A. | 700 | .... |
| Rochette-Cenpa | 28 50 | 30 60 d |
| Rosario (Fin.) | 755 | 725 |
| Roudière | 205 | 205 |
| Rougier et Fils | 36 80 | 39 40 d |
| Sacer | 412 80 | 429 |
| SAFAA | 294 | .... |
| Safic-Alcan | 800 | 768 o |
| SAFT | 898 | 934 |
| Saga | 160 | 165 |
| St-Gobain C.I. | 420 | 436 60 |
| Salins du Midi | 413 | 420 |
| Santa-Fé | 132 | .... |
| Satam | 90 | 90 |
| Savoisienne (M) | 240 | .... |
| SCAC | 350 | 365 |
| Senelle Maubeuge | 231 | 247 40 d |
| S.E.P. (M) | 150 | .... |
| Serv. Equip. Véh. | 67 | 66 90 |
| Sicli | 190 | 195 |
| Siemal | 300 | .... |
| Sinvim | 249 10 | 260 |
| Sph (Plant. Hévéas) | 345 30 | .... |
| Sté Générale-CIP | 270 | 265 |
| Sofal financière | 1635 | .... |
| Sofical | 650 | 660 |
| Sofio | 460 | 455 |
| Soficomi | 690 | 690 |
| S.O.F.I.P. (M) | 130 | .... |
| Sofragi | 800 | 788 |
| Soudure Autog. | 300 | 321 d |
| Sovabail | 585 | 595 |
| S.P.I. | 519 | 524 |
| Squibb | .... | .... |
| Suez (Fin. de)-CIP | 261 | 270 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Stemi | 760 | 780 d |
| Taittinger | 1301 | 1310 |
| Testut-Aequitas | 271 | 276 |
| Tour Eiffel | 430 | 434 |
| Ufiner S.M.D. | 496 | 516 d |
| U.A.P. | 230 | 228 |
| U.T.A. | 800 | 800 |
| Veuve Clicquot | 2310 | 2310 |
| Vicat | 1050 | 1055 |
| Viniprix | 1045 | 1086 |
| Virax | 88 | 87 |
| Waterman S.A. | 635 | 640 |
| Brass. du Maroc | 118 | .... |
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 700 | .... |
| Akzo | 235 | 242 |
| Alcan Alum | 139 50 | 132 |
| Algemeine Bank | 119 | .... |
| American Brands | 247 50 | 252 |
| Am. Petrofina | 300 | .... |
| Arbed | 268 | .... |
| Asturienne Mines | 110 | 108 |
| Banco de Santander | 287 | 293 |
| Bco Pop Espanol | 342 | 352 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1741 | .... |
| B. Régl. Internat. | 52000 | 47000 |
| Br. Lambert | 375 | 370 |
| Canadian-Pacific | 81 10 | 84 |
| CIR | 14 | .... |
| Commerzbank | 690 | 690 |
| Dart. and Kraft | 266 | 270 |
| De Beers (port.) | 80 | .... |
| Dow Chemical | 478 | 526 |
| Gén. Belgique | 408 | 420 |
| Gevaert | 900 | 930 |
| Glaxo | 96 | 109 |
| Goodyear | 330 | 340 |
| Grace and Co | 145 | 150 |
| Gulf Canada Corp. | 132 50 | .... |
| Honeywell Inc. | 294 | 305 |
| I. C. Industries | 173 | 185 |
| Johannesburg | 750 | 700 |
| Kubota | 20 | .... |
| Latonia | 280 | 280 |
| Midland Bank Plc | 39 60 | 38 50 |
| Mineral-Ressourc. | 64 50 | 64 50 |
| Nixdorf | 1850 | 1870 |
| Noranda | 110 10 | 114 90 |
| Olivetti | 19 | 18 90 |
| Pakhoed Holding | 180 | 188 |
| Pfizer Inc. | 270 | 295 |
| Procter Gamble | 451 | 480 |
| Ricoh Cy Ltd | 43 | 47 d |
| Rolinco | 224 60 | 238 50 |
| Robeco | 248 70 | 261 80 |
| Rodamco | 439 | 440 |
| Saipem | 11 90 | 12 |
| Shell fr. (port.) | 96 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 185 | 203 |
| Steel Cy of Can. | 89 | .... |
| Tenneco | 211 | 221 |
| Thorn EMI | 54 | 54 |
| Toray indust. inc | 29 70 | 32 |
| Vieille Montagne | 915 | 860 |
| Wagons-Lits | 550 | 565 |
| West Rand | 16 | 16 |
| **Hors-cote** | | |
| Banque Hydro-Energie | 230 | .... |
| Calciphos | 142 | 150 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 164 50 | .... |
| Cogephor | 135 | 130 |
| C. Occid. Forestière | 180 | 190 |
| Coparex | 260 | 268 |
| Dubois Inv. (Conto.) | 600 | 610 |
| Gachot | 69 20 | 69 |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Metroservice (bons) | 11 | 11 |
| Nicolas | 450 | 518 |
| Pasemalle-R.D. | 3400 | .... |
| Révillon | 325 | .... |
| Rorento N.V. | 165 80 | 165 20 |
| S.P.R. | 334 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 740 | 755 |
| Ufiner | 380 | .... |
| Union Brasseries | 119 | .... |

## SICAV (sélection) 5/1

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 680 68 | 664 08 |
| Actilion | 183 48 | 178 57 |
| Actions France | 374 97 | 361 42 |
| Actions Invest. | 323 52 | 308 85 |
| Actions sélectives | 483 17 | 465 71 |
| Aedificandi | 582 39 | 561 34 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 930 35 | 907 68 |
| A.G.F. 5000 | 463 95 | 452 63 |
| A.G.F. ECU | 1051 88 | 1041 47 |
| A.G.F. Interfonds | 403 41 | 393 57 |
| A.G.F. Invest | 92 95 | 90 68 |
| A.G.F. OBLIG. | 1053 48 | 1048 24 |
| A.G.F. Sécurité | 10476 98 | 10476 98 |
| Agfimo | 548 02 | 532 70 |
| Altefi | 214 35 | 206 80 |
| A.L.T.O. | 188 31 | 181 50 |
| Amen-Gan | 4639 72 | 4429 33 |
| America-Valor | 667 94 | 637 65 |
| Amplitude | 454 18 | 440 95 |
| Arbitrages court terme | 5604 99 | 5593 79 ◆ |
| Argonautes | 330 41 | 320 01 |
| Associa Première | 23929 81 | 23929 81 |
| Associc | 1186 24 | 1186 24 |
| Aurecic | 1382 14 | 1341 86 |
| Axa Europe | 112 12 | 107 04 |
| Axa Investissements | 97 82 | 93 38 |
| Bourse-Investiss. | 380 56 | 363 30 |
| Bred Associations | 2691 35 | 2683 30 |
| Bred International | 79 48 | 77 92 |
| Capital Plus | 1708 62 | 1708 62 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Compteretraite | 103 73 | 100 71 |
| Convertimmo | 327 97 | 315 28 |
| Cortal court terme | 1286 91 | 1286 91 |
| Cortal Intérêt trim. | 1055 92 | 1035 72 |
| Cortexa | 811 34 | 774 55 ◆ |
| Credinter | 437 80 | 425 05 |
| Croissance France | 224 93 | 215 24 |
| Croissance Immobilière | 529 72 | 505 70 |
| Croissance Mercure | 2476 71 | 2404 57 |
| Croissance Prestige | 302 20 | 288 50 |
| Drouot-France | 521 28 | 497 64 |
| Drouot-Investiss. | 860 64 | 821 61 |
| Drouot-Sécurité | 237 75 | 226 97 |
| Drouot-Sélection | 133 35 | 127 30 |
| Ecucic | 1189 78 | 1172 20 |
| Ecureuil Prévoyance | 312 20 | 303 11 |
| Elicoop Sicav | 11499 39 | 11499 39 |
| Elf-Valeurs | 7251 54 | 7074 67 |
| Energie | 227 82 | 217 48 |
| Eparcic | 2855 58 | 2852 71 |
| Eparcourt Sicav | 4149 06 | 4138 73 |
| Epargne Associations | 24780 31 | 24743 20 ◆ |
| Epargne-Capital | 8014 61 | 7935 26 |
| Epargne-Crois. | 1337 28 | 1301 49 |
| Epargne-Industr. | 62 | 59 19 |
| Epargne-Inter | 571 02 | 555 74 |
| Epargne J | 54417 59 | 54417 59 |
| Epargne-Long-Terme | 164 92 | 160 51 |
| Epargne-Oblig. | 190 76 | 185 57 |
| Epargne-Quatre | 1027 56 | 1027 56 |
| Epargne-Unie | 1053 41 | 1005 64 |
| Epargne-Valeur | 377 25 | 367 15 |
| Eparoblig | 1210 33 | 1207 91 |
| Epsilon | 1008 48 | 998 48 |
| Eurinvest Croissance | 1056 76 | 1010 77 |
| Eurinvest Rendement | 1056 23 | 1008 33 |
| Eurocic | 9211 66 | 9075 53 |
| Euro-Croissance | 488 13 | 473 91 ◆ |
| Eurodyn | 949 05 | 916 88 |
| Euro-Gan | 3730 88 | 3561 70 |
| Extrême Orient Sicav | 499 95 | 485 40 ◆ |
| Finord Placement | 61528 69 | 61444 36 |
| Finord Valorisation | 13489 76 | 13224 27 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11056 32 | 11056 32 |
| Foncival | 239 | 228 16 |
| France-Gan | 4686 58 | 4483 59 |
| France-Garantie | 279 73 | 279 17 ◆ |
| France-Investiss. | 385 06 | 367 60 |
| France-Net | 123 12 | 121 90 ◆ |
| France-Obligations | 440 51 | 436 15 |
| Francic | 321 01 | 311 66 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic Pierre | 94 37 | 91 82 |
| Francic Régions | 892 35 | 866 36 |
| Fructi-Associations | 1368 82 | 1368 82 |
| Fructicapi | 310 98 | 308 38 |
| Fructicourt | 107994 74 | 107994 74 |
| Fructidor | 241 29 | 237 72 |
| Fructifrance | 832 28 | 816 86 |
| Fructimmo | 227 79 | 222 23 |
| Fructivalor | 428 42 | 417 97 |
| Fructivar | 83663 12 | 83454 48 |
| Fructi ECU | 572 72 | 564 26 |
| Fructi-Premières | 11350 55 | 11182 81 |
| Futuroblig | 1011 43 | 1010 42 |
| Gestilion | 57161 89 | 57019 34 |
| Gestion Amérique | 290 59 | 277 41 |
| Gest. France Europe | 81 41 | 77 72 |
| Gestion Orient | 159 93 | 152 68 |
| Gestion Sécuricourt | 10861 40 | 10753 86 |
| Gestion Sicavimmo | 678 52 | 645 84 |
| Gestion Uni-Japon | 1411 33 | 1347 33 |
| Gestion Associations | 137 86 | 134 62 ◆ |
| Gestion Indo-Suez | 616 65 | 588 69 |
| Gestion Immobil. Int. | 550 41 | 525 45 |
| Gestion Mobilière | 567 15 | 541 43 ◆ |
| Gestion Multi-Oblig. | 393 82 | 376 08 |
| Gest. Rendement | 460 48 | 439 60 |
| Gestion sécurité | 375 11 | 358 10 |
| Gest. Sél. France | 607 59 | 580 04 |
| Haussmann Associat. | 1206 91 | 1206 91 ◆ |
| Haussmann court terme | 1228 22 | 1228 22 ◆ |
| Haussmann Epargne | 1398 28 | 1396 26 ◆ |
| Haussmann Europe | 1839 98 | 1773 47 ◆ |
| Haussmann France | 763 03 | 735 45 ◆ |
| Haussmann Oblicrois. | 1240 36 | 1240 36 ◆ |
| Haussmann Obligation | 1445 41 | 1393 17 ◆ |
| Horizon | 1010 35 | 980 92 |
| Interoblig. | 11571 86 | 11126 88 |
| Intersélect France | 383 08 | 371 92 |
| Intervaleurs Indust. | 494 43 | 472 01 |
| Invest. net | 14641 77 | 14612 54 |
| Invest. Obligataire | 18228 55 | 18192 17 |
| Japacic | 157 25 | 152 67 ◆ |
| Jeune épargne | 230 09 | 226 69 |
| Laffitte-Amérique | 236 19 | 225 48 |
| Laffitte-Expansion | 236 38 | 225 64 |
| Laffitte-France | 266 | 253 94 |
| Laffitte-Immobilier | 222 52 | 212 43 |
| Laffitte-Japon | 309 74 | 295 69 |
| Laffitte-Oblig. | 144 22 | 137 68 |
| Laffitte-Rend. | 205 45 | 196 13 |
| Laffitte-Tokyo | 314 53 | 300 27 |
| Lion-Associations | 11829 36 | 11829 36 |
| Lion court terme | 117518 26 | 117518 26 ◆ |
| Lion-Institutionnels | 23768 55 | 23709 28 |
| Lionplus | 726 65 | 719 46 |
| Livret portefeuille | 565 10 | 549 61 |
| Méditerranée | 140 93 | 134 54 |
| Minimax | 26261 55 | 26261 55 |
| Mobiplus | 74876 49 | 74876 49 |
| Mobipama | 61918 61 | 61918 61 |
| Mondiale Investissem. | 396 57 | 378 59 ◆ |
| Monecic | 5633 22 | 5633 22 |
| Monedon | 52431 21 | 52431 21 |
| Moné.J. | 66132 79 | 66132 79 |
| Monevalor | 64047 64 | 64047 64 |
| Mutuelle Unie Sél. | 136 06 | 129 89 |
| Natio-Assoc. | 6289 25 | 6276 70 |
| Natio-Epargne | 13769 33 | 13633 |
| Natio-Court terme | 204637 | 204637 |
| Natio-Immobilier | 949 95 | 924 53 |
| Natio-Inter. | 1132 88 | 1102 56 |
| Natio-Obligations | 533 98 | 519 69 |
| Natio-Patrimoine | 1232 26 | 1199 28 |
| Natio-Placements | 66519 61 | 66519 61 |
| Natio-Revenus | 1023 82 | 1013 88 |
| Natio-Sécurité | 11035 39 | 11035 39 |
| Natio-Valeurs | 583 47 | 567 85 |
| Nippon-Gan | 4710 04 | 4496 48 |
| Nord-Sud Développ. | 1189 60 | 1187 13 ◆ |
| Norden IF | 12493 89 | 12248 91 |
| Oblicic Régions | 1041 19 | 1025 80 |
| Oblicoop Sicav | 1345 39 | 1319 01 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Obligations Convert. | 379 17 | 361 98 ◆ |
| Oblifion | 1045 18 | 1034 83 |
| Optimavalor | 518 94 | 493 50 |
| Orvalor | 5055 69 | 5055 69 |
| Paramérique | 486 97 | 474 43 ◆ |
| Pareurope | 698 03 | 666 38 ◆ |
| Paribas Croissance | 525 26 | 503 85 ◆ |
| Paribas Epargne | 15761 32 | 15729 86 ◆ |
| Paribas France | 79 42 | 77 11 ◆ |
| Paribas Opportunités | 90 21 | 87 58 ◆ |
| Paribas Patrimoine | 478 49 | 458 98 ◆ |
| Paribas Revenu | 93 46 | 92 53 ◆ |
| Parnasse-Valor | 1102 16 | 1101 06 |
| Patrimoine-Retraite | 1656 62 | 1624 14 |
| Pervalor | 516 72 | 501 67 |
| Phénix Placements | 251 12 | 249 87 |
| Pierre Investiss. | 649 21 | 619 77 |
| Placement A | 785 25 | 785 25 ◆ |
| Placement court-terme | 72830 85 | 72830 85 ◆ |
| Placement J | 56592 82 | 56592 82 ◆ |
| Placement Premier | 54748 36 | 54748 36 ◆ |
| Placements Rendement | 10784 27 | 10784 27 ◆ |
| Placements Sécurité | 107646 45 | 107646 45 ◆ |
| Placinter | 797 04 | 777 60 |
| Pléiade | 104 37 | 101 33 |
| Première Obligations | 10747 05 | 10725 60 |
| Prévoyance Ecureuil | 103 38 | 100 61 |
| Priv'Association | 22131 37 | 22131 37 |
| Province Investiss. | 422 49 | 403 33 ◆ |
| Quartz | 103 18 | 100 64 |
| Rentacic | 160 38 | 158 01 |
| Revenus Trimestriels | 5474 61 | 5420 41 |
| Revenu Vert | 1133 15 | 1132 02 |
| Rivoli Plus | 1058 96 | 1010 94 ◆ |
| St-Honoré Assoc. | 13292 79 | 13226 66 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 682 19 | 651 26 |
| St-Honoré Pacifique | 465 81 | 444 69 |
| St-Honoré P.M.E. | 386 48 | 368 95 |
| St-Honoré Réal | 11615 29 | 11569 01 |
| St-Honoré Rendement | 11484 31 | 11427 17 |
| St-Honoré Services | 420 61 | 404 43 |
| St-Honoré Technol. | 651 53 | 621 99 |
| St-Honoré Valor | 12287 21 | 12189 69 |
| Sécuricic | 11222 32 | 11211 11 |
| Sécuri Taux | 10757 51 | 10757 51 ◆ |
| Sélection Croissance | 451 66 | 438 50 |
| Sicadem (Crédit BP) | 719 83 | 709 19 |
| Sicav-Associations | 1435 11 | 1432 96 |
| S.F.I. fr. et étr. | 551 51 | 535 45 |
| Sicav 5000 | 297 03 | 289 08 |
| S.I. Est | 1115 24 | 1084 67 |
| Slivafrance | 454 08 | 441 93 |
| Slivarente | 371 70 | 361 76 |
| Slivamix | 205 13 | 203 10 |
| Slivinter | 373 86 | 363 85 |
| S.N.I. | 1074 10 | 1042 82 |
| Sogepargne | 338 34 | 326 11 |
| Sogepremière | 64893 37 | 63003 27 |
| Sogerac | 50151 85 | 48691 12 |
| Sogevalor | 78358 36 | 77502 97 |
| Sogever | 918 35 | 874 80 |
| Sogintar | 1167 42 | 1114 48 |
| Soleil Investiss. | 431 48 | 411 91 |
| Stratégie Actions | 947 06 | 910 65 ◆ |
| Stratégie Rendem. | 1068 79 | 1035 15 ◆ |
| Technocic | 981 29 | 952 71 |
| Techno-Gan | 5445 70 | 5198 76 |
| Trilion | 5163 09 | 5111 97 |
| U.A.P. Investiss. | 356 69 | 343 69 |
| Uni-Associations | 109 23 | 109 23 |
| Unifrance | 393 20 | 375 37 |
| Unifoncier | 1097 66 | 1047 89 |
| Uni-Garantie | 1329 21 | 1303 12 |
| Unigestion | 773 58 | 738 50 |
| Uni-Régions | 2381 15 | 2273 17 |
| Univente | 2153 16 | 2082 36 |
| Univar | 184 36 | 184 36 |
| Univers-Actions | 923 96 | 883 58 |
| Univers-Obligations | 1469 32 | 1421 01 |
| Valorem | 446 25 | 435 37 |
| Valorg | 1553 88 | 1552 33 |
| Valrail | 81814 04 | 81773 16 ◆ |

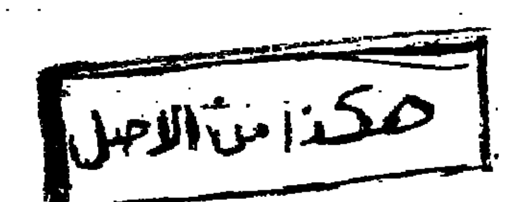
c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

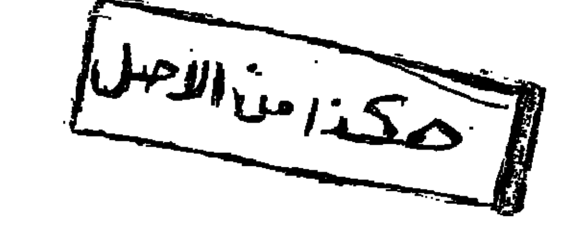
## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 6/1 | COURS DES BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 451 | 5 579 | 5 350 | 5 750 |
| ECU | 6 979 | 6 976 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 338 090 | 338 010 | 327 500 | 345 500 |
| Belgique (100 F) | 16 164 | 16 163 | 15 600 | 16 500 |
| Pays Bas (100 fl.) | 300 650 | 300 650 | 291 | 309 |
| Danemark (100 krd) | 87 850 | 87 970 | 84 | 91 |
| Norvège (100 k) | 86 680 | 87 650 | 83 | 90 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 083 | 10 082 | 9 750 | 10 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 249 | 4 252 | 3 500 | 4 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 591 | 4 600 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 416 540 | 414 500 | 402 | 422 |
| Suède (100 krs) | 93 080 | 93 800 | 89 | 95 |
| Autriche (100 sch) | 48 050 | 48 100 | 46 500 | 49 200 |
| Espagne (100 pes.) | 4 963 | 5 055 | 4 700 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 090 | 4 119 | 3 500 | 4 400 |
| Canada ($ can 1) | 4 201 | 4 342 | 4 100 | 4 500 |
| Japon (100 yens) | 4 354 | 4 289 | 4 170 | 4 390 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 6/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 84000 | 86400 |
| Or fin (en lingot) | 84000 | 86400 |
| Pièce française (20 fr) | 552 | 562 |
| Pièce française (10 fr) | 425 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 585 | 580 |
| Pièce latine (20 fr) | 498 | 498 |
| Souverain | 619 | 629 |
| Pièce de 20 dollars | 3060 | 3180 |
| Pièce de 10 dollars | 1610 | 1617 50 |
| Pièce de 5 dollars | 975 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3300 | 3350 |
| Pièce de 10 florins | 502 | 510 |
| Or Londres | 477 30 | 481 60 |
| Or Zurich | 479 50 | 479 |
| Or Hongkong | 477 85 | 481 65 |
| Argent Londres | ..... | ..... |







Le Monde



Au conseil des ministres

# Les droits de la France sur les nodules polymétalliques du Pacifique

Le conseil des ministres a entendu, le mercredi 6 janvier, une communication de M. Jean-Bernard Raimond sur la situation internationale. Le ministre des affaires étrangères a indiqué que le bureau de la commission préparatoire de l'autorité internationale des fonds marins avait approuvé, le 17 décembre dernier, la demande d'enregistrement en qualité d'« *investisseur pionnier* » présentée par la France au nom de l'IFREMER agissant pour le compte de l'Association française d'études et de recherches des nodules. Depuis cette date, la France dispose donc dans le Pacifique de droits exclusifs sur une superficie de 75 000 kilomètres carrés pour explorer et, le moment venu, exploiter conformément au droit international des gisements de nodules polymétalliques.

M. Raimond a souligné que ce résultat est l'aboutissement de cinq années de négociations et qu'il consacre, au regard de la communauté internationale, les droits *exclusifs de la France dans un zone* importante.

Le ministre a fait d'autre part le bilan de la décision prise le 16 septembre 1986 de généraliser l'obligation du visa pour les ressortissants de tous les pays, à l'exception de la CEE et de la Suisse. M. Raimond a observé que cette mesure avait permis de mieux contrôler les flux migratoires et en même temps qu'elle avait contribué à la lutte contre les actions terroristes. Il a indiqué qu'au cours de l'année 1987 le nombre de visas français délivrés dans le monde entier était passé de un million à six millions.

M. Edouard Balladur a présenté une communication sur l'environnement *économique international*. Soulignant que la croissance mondiale avait été plus soutenue que prévu en 1987, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a indiqué que *la correction des déséquilibres commerciaux était engagée et que les exportations américaines semblaient avoir augmenté en volume de plus de 10 %.*

Pour les années 1988 et 1989 le taux de croissance des pays de l'OCDE devrait être *en moyenne de 2 %*, a observé M. Balladur. Il a souligné que, loin de faciliter le processus d'ajustement des déséquilibres extérieurs, une baisse supplémentaire du dollar aggraverait les difficultés de l'économie mondiale.

## M. CHIRAC : « Nous avons fait gagner du temps au pays »

Au terme du conseil des ministres, le gouvernement au grand complet s'est rendu de l'Elysée à Matignon afin de présenter ses vœux au premier ministre.

Répondant à M. Balladur, le chef du gouvernement a souligné qu'il avait voulu en mars 1986 « *assumer* » le résultat des élections législatives. « *Nous avons fait gagner du temps à la France* », a-t-il dit, en estimant que les membres du gouvernement peuvent être « *fiers* » de l'œuvre accomplie. Il les a invités à « *assumer jusqu'au bout* » leurs responsabilités.

## Le dispositif secret d'intervention des banques centrales

La télévision japonaise a relancé l'intérêt sur le dispositif secret qui, de l'aveu même des sept puissances industrielles, accompagne leur déclaration du 23 décembre visant à stopper la baisse du dollar.

Selon la chaîne d'Etat NHK, il s'agirait d'un accord à trois, entre les Etats-Unis, le Japon et la RFA, permettant de dégager au total 15 milliards de dollars pour casser la spéculation à la baisse de la devise américaine. *Une analyse démentie* en Europe, où l'on rappelle que ce dispositif commun et non public a été élaboré à sept même si les Américains, les Japonais et les Allemands, de part l'importance de leurs devises, sont ceux qui seront appelés à participer le plus largement à l'opération stabilisation du dollar.

Il semble, en outre, que Tokyo se soit engagé à surveiller de près l'évolution des monnaies sur des marchés de seconde importance mais très volatiles comme Hongkong, Singapour et Sydney.

● **Fellini contre les versions françaises d'« Intervista ».** — Federico Fellini, *dont le dernier film, Intervista,* est sorti le 23 décembre dernier avec un grand succès (près de cent mille spectateurs à Paris en deux semaines), a demandé, mardi 5 janvier, au tribunal de Paris la saisie immédiate de toutes les copies en exploitation en France, doublées et sous-titrées, et ce sous astreinte de 100 000 F par jour. « *Le doublage a massacré les nuances du film* », a déclaré Fellini, qui fait valoir également que la version sous-titrée a été modifiée depuis la présentation au Festival de Cannes. *L'affaire sera* plaidée jeudi.

# L'engagement américain dans le Golfe fait l'objet d'un réexamen

Le degré d'engagement de la flotte américaine dans le Golfe fait actuellement l'objet d'un réexamen dont le résultat n'apparaît pas encore clairement, au moment où le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, effectue une tournée dans la région. Si, à Koweït, M. Carlucci a paru écarter l'hypothèse d'une modification des modalités de cet engagement, des officiels ont indiqué, mardi 5 janvier à Washington, que les Etats-Unis diminueraient prochainement le nombre de leurs navires dans le Golfe. « *Il s'agit de retailler nos forces en fonction de la mission pour laquelle nous sommes maintenant bien expérimentés* », ont déclaré ces officiels, précisant que le premier navire à quitter la région serait le porte-hélicoptères *Okinawa*.

Interrogé sur ces informations, M. Carlucci s'est contenté d'une réponse ambiguë. « *Rien n'est officiel tant que le secrétaire à la défense n'a pas apposé sa signature. Je n'ai rien signé pour le moment concernant tout mouvement de navires* », a-t-il dit, pour ajouter : « *Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de mouvement de navires.* »

Quant à l'éventuelle extension de la protection américaine à des navires de commerce ne battant pas pavillon des Etats-Unis, le secrétaire à la défense a déclaré que Washington « *ne prévoyait pas de modifier les règles de son engagement, qui consiste à escorter les navires battant pavillon américain* ». Il a souligné à cet égard que les Etats-Unis n'avaient aucune responsabilité concernant les « *navires d'autres Etats qui ont également des intérêts dans le Golfe* ».

En tout état de cause, les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'installer de bases militaires dans le Golfe, a encore assuré M. Carlucci, selon qui « *le niveau de coopération* (entre Washington et les Etats du Golfe) *est suffisant pour parer aux menaces* ».

*Sur le vif*

# Avec des gants

Qu'est-ce que vous faites cette semaine ? Vous partez en week-end ou vous restez sagement chez vous, encore mal remis des embouteillages de ces retours de vacances ? Vous savez quand ça bouchonne le *plus dur, le plus épais ?* C'est jamais au moment d'un accrochage, d'un carambolage. Là, *personne ne s'arrête,* ce serait vraiment trop bête, on accélère au contraire, debout sur le champignon. Tout juste si on essaye d'éviter ce connard d'accidenté, agitant les bras au milieu de la *chaussée,* dans l'espoir grotesque de nous attendrir sur son sort : allez, dégage, peuvre mec !

*Non, ça ralentit après.* Pendant des heures. Sur des kilomètres. Quand les bagnoles ont été *dégagées et rangées le long des* contre-allées. Alors là, ouais, bien pépères dans leurs coquilles nickelées, les escargots du dimanche passent à la queu leu leu, vitres baissées, en bavant — tiens, regarde un peu — sur des pare-chocs tordus et des portières arrachées : dis donc, il y aurait un mort que ça m'étonnerait pas !

*Pourquoi je vous parle de ça ?* Parce que les Allemands de l'Ouest, ils sont vraiment trop *mignons,* trop naïfs, viennent de trouver le moyen d'obliger les automobilistes à venir en aide aux victimes de la route. *Un truc* infaillible ! A partir d'octobre, plus d'excuse. Il devront tous se munir d'une paire de gants en plastique. Non, c'est vrai, c'est indispensable. Qu'est-ce qu'on attend, nous, pour faire pareil ? On peut pas obliger d'honnêtes citoyens à freiner dans un crissement de pneus, à s'approcher d'un blessé, à lui tapoter les joues, à le ramasser, tout ça ! Des fois qu'il saignerait ! Et qu'il aurait le SIDA ! La personne en danger, c'est qui, là ? Lui ou moi ? Faudrait savoir. Ben, justement, dans le doute, on va pouvoir se risquer à lui porter assistance. Gentiment. Doucement. Avec des gants.

CLAUDE SARRAUTE.

Négociations entre « le Matin » et « l'Evénement » ?

# Les projets de M. Jean-François Kahn

Le patron de l'hebdomadaire *l'Evénement du Jeudi*, M. Jean-François Kahn, devait rencontrer le personnel du *Matin de Paris* dans la soirée du mercredi 6 janvier. « L'Evénement *détient 8 % des parts du* Matin, explique le directeur de l'hebdomadaire. *En ce sens, c'est notre droit d'aller dire comment selon nous ce journal peut s'en tirer et gagner. J'ai des idées là-dessus, et la rédaction de* l'Evénement *me fait confiance pour agir avec circonspection.* » A *l'Evénement*, la soirée du mardi 5 janvier a été consacrée à examiner la bonne tenue de l'hebdomadaire et de ses satellites (*Paroles et musique*, dont le numéro 3 vient de paraître, et *Sciences et technologies*, dont la nouvelle formule doit être présentée sous peu), mais aussi à discuter d'hypothétiques négociations avec *le Matin*. M. Jean-François Kahn a indiqué que le quotidien ne représentait pas un nouvel axe de diversification mais un « *relais* » pour son hebdomadaire, susceptible d'amplifier la notoriété de celui-ci.

Devant une rédaction partagée et quelque peu perplexe, il a présenté les grandes lignes de sa conception du *Matin* : un quotidien à faible pagination (une vingtaine de pages), fondé à la fois sur des informations factuelles et sur des grandes enquêtes et des reportages. Selon lui, une vente de 40 000 exemplaires suffirait à l'équilibre, à condition que l'équipe du quotidien soit réduite. Si M. Jean-François Kahn, dans l'hypothèse où des négociations avec *le Matin* s'engageraient, est prêt à investir, au nom de *l'Evénement*, à nouveau 1 million de francs dans son capital, il se fait fort surtout de rassembler plusieurs actionnaires apportant environ 10 millions de francs. Enfin, il a cité les noms de MM. Jean Schalit, ancien responsable du projet *Oméga* d'Hachette, et Bernard Morrot, qui fut l'un des directeurs de la rédaction du *Matin de Paris*, parmi les journalistes susceptibles d'épauler son projet.

Un vote à bulletin secret a été proposé en fin de réunion afin d'autoriser M. Jean-François Kahn à aller présenter son projet au personnel du *Matin*. Mais le principe de ce vote semble ensuite avoir été abandonné.

Au *Matin*, on attend maintenant de connaître la position exacte du patron de *l'Evénement* et ses projets. Un conseil de surveillance a eu lieu le mardi 5 janvier, qui a entériné la récente augmentation de capital de 6 millions de francs. Celle-ci permettra de verser les salaires de décembre et le treizième mois encore impayés. Une assemblée générale doit se réunir sur ce thème dans la matinée du 6 janvier. Et le Syndicat national des journalistes CGT a menacé la direction d'un référé si ces sommes n'étaient pas versées au compte des salariés du journal le 15 janvier au plus tard.

YVES-MARIE LABÉ.

Jeux olympiques

## La Bulgarie, la Pologne et la Yougoslavie iront à Séoul

Quinze jours après la Hongrie et la République démocratique allemande (*le Monde* du 23 décembre), deux autre pays socialistes, la Bulgarie et la Pologne, ainsi que la Yougoslavie, ont annoncé officiellement, mardi 5 janvier, leur participation aux Jeux olympiques d'été qui auront lieu à Séoul du 17 septembre au 2 octobre. Ces annonces portent à 133 le nombre de nations, qui ont répondu favorablement à l'invitation que le Comité international olympique (CIO) avait adressée à ses 167 pays membres.

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1988 a été tiré à 495 918 exemplaires

A C D E F G H

Renvoyé de juridiction en juridiction

# Un nationaliste corse attend d'être jugé depuis cinq ans

Félix Tomasi a reçu, pendant les fêtes de fin d'année, le soutien discret d'une poignée d'autonomistes bretons. Les derniers nostalgiques de la Bretagne libre au secours d'un nationaliste corse de l'ex-FLNC ? *La solidarité des minorités régionales* est pour peu dans la création de cet éphémère comité.

*Il se trouve simplement* que Félix Tomasi est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Pleumeur, près de *Lorient*, et qu'il a *cherché* à toucher ceux qu'il a pu pour exprimer sa colère. Il attend en effet son procès depuis bientôt cinq ans et risque de devoir encore patienter, pour des raisons de difficultés de procédure.

Dans la lutte qui oppose l'ex-FLNC à l'Etat, cet ancien porte-parole des « *vitrines* » légales du mouvement clandestin appartient à un autre âge : celui d'avant le durcissement de ces dernières années en Corse, marqué par l'assassinat en *juin du docteur Lafay et celui*, en août, du gendarme Guy Aznar.

Tomasi avait été impliqué dans la première « bavure » de l'ex-FLNC, *le meurtre de deux légionnaires* à Sorbo-Occagnango, qui avait marqué un peu par erreur la rupture de la trêve, patiemment *négociée*, avec le gouvernement socialiste.

L'un de ses avocats, Me Henri Leclerc, affirme que les charges retenues contre Félix Tomasi sont minces. L'un des suspects, un dénommé Marachini, aurait reconnu avoir prêté une camionnette et une arme à Charles Pieri, considéré comme l'un des chefs militaires du FLNC et soupçonné d'avoir dirigé le commando dans le camp militaire. Félix Tomasi, toujours selon Morachini, aurait proposé à celui-ci de participer à une « nuit bleue », puis, après la mort des deux légionnaires, le 11 février 1982, il lui aurait ordonné de se taire.

Félix Tomasi aurait été arrêté, inculpé, puis incarcéré sur ces charges. Après quoi, ce fut un long *silence, de nouvelles interpellations*, d'autres affaires corses, une violence de plus en plus débridée dans l'île, faisant oublier son cas. Il est d'abord détenu à la maison d'arrêt de Bastia, d'où son compagnon, Charles Pieri, s'évade en 1984 ; puis la juridiction de Bastia est dessaisie par la Cour de cassation : Félix Tomasi doit être jugé sur le continent.

Le dossier est transmis à Bordeaux. Félix Tomasi est transféré *aux Baumettes à Marseille, puis* à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde). En un an, il ne sera *entendu qu'une seule fois par* le magistrat instructeur, sur un point de détail. Les demandes de mise en liberté déposées par ses défenseurs, sont toutes rejetées. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux renvoie alors l'affaire à Poitiers en 1986. Après bien des attentats et des complications, Félix Tomasi est ensuite renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde.

Les défenseurs du militant corse *souhaiteraient qu'il soit enfin jugé*. Devant la minceur des charges retenues contre lui, ils espèrent même obtenir un acquittement. Mais les premiers procès d'Action directe, en 1986, terrorisent les jurés populaires des cours d'assises, et Félix Tomasi tombe maintenant sous le coup de la loi antiterroriste de septembre 1986. Il doit désormais être jugé par la cour d'assises spéciale composée de magistrats *professionnels*. Bordeaux et Poitiers se renvoient alors mutuellement le soin de saisir cette cour. *Les mois passent encore.* Les avocats de Félix Tomasi déposent un pourvoi en cassation et un recours devant la Cour *européenne* des droits de l'homme. Nouvelle attente.

Puis, Charles Pieri, en cavale depuis 1984, *est repris l'été dernier*. Lui aussi a décidé de se pourvoir en cassation. Le dossier des légionnaires de Sorbo-Occagnano, un dossier de 1982, doit donc repartir vers de nouvelles procédures.

Félix Tomasi, un peu oublié en Corse, voulait, à la fin de 1987, attirer l'attention sur son sort. *Il* n'a trouvé pour lui servir de porte-voix que quelques autonomistes bretons.

Ph. Bg.

Un des enfants franco-algériens reste avec sa mère

# La détermination de Sélim

« *Je préfère mourir ici plutôt que retourner en Algérie.* » Ces mots, Sélim, dix-sept ans et demi, les prononce avec force comme pour mieux persuader. Seul enfant de couples franco-algériens séparés à ne pas avoir regagné l'Algérie à l'issue des vacances de Noël, il a quitté quelque temps sa cachette, dans la région de Poitiers, où habitent ses grands parents, afin d'expliquer les raisons de sa décision : « *Je ne peux plus vivre là-bas... Je n'ai pas eu de jeunesse. Je veux à présent avoir un avenir et je n'ai pas honte de le dire, même si je choque certains...* » Cet avenir, Sélim le voit d'abord dans l'armée française pour faire son service militaire, puis dans un centre de *formation pour apprendre l'ébénisterie.*

Il a, bien sûr, pensé aux conséquences possibles de son attitude sur les accords tacites de droit de visite entre la France et l'Algérie, « *mais j'en ai assez*, dit-il, *je n'en peux plus... De toute façon, un autre l'aurait fait plus tard.* » N'aurait-il pas pu attendre le jour de sa majorité, le 14 juin 1988 ? En guise de réponse, Sélim parle avec émotion de son frère aîné. *Celui-ci est mort accidentellement* en septembre, à l'âge de dix-neuf ans. « *Lui aussi voulait venir en France et y faire son service militaire. Il a tout essayé. Il n'a jamais pu sortir d'Algérie car il ne pouvait pas obtenir ses papiers. Mon père ne voulait pas.* »

Les grands-parents de Sélim soulignent que celui-ci a le droit de rester en France. Il est français, et sa garde a été confiée lors du divorce, en 1979, à la mère. Le père l'a emmené illégalement, *il y a huit ans*, en Algérie, malgré une interdiction de sortie du territoire décidée par le juge. La mère, Mme Dupont, *actuellement détective privé* à Issy-les-Moulineaux, déclare : « *Il n'est pas question d'obliger Sélim à repartir. J'ai déjà perdu un fils. Je ne veux pas perdre le second qui est farouchement déterminé.* »

Embarrassé, le médiateur français, le juge Claude Allaer, demande au jeune homme de venir discuter avec lui pour trouver une solution. M. Allaer, qui, depuis de *nombreux mois*, travaille avec le médiateur algérien, Me Taïeb Belloula, pour permettre aux enfants de *maintenir des liens* avec leurs deux parents au-delà des frontières, craint que ce château de cartes ne s'écroule.

A l'annonce de la disparition de Sélim, le Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés, qui réclame depuis des années la *signature d'une convention entre* les deux pays et qui a largement contribué à l'organisation de ces visites en attendant un règlement juridique, a fait savoir qu'il « *se désolidarise totalement de la mère du jeune Sélim* ». Il rappelle que « *toutes les mères étaient volontaires pour participer à l'opération et se sont engagées sur l'honneur. Toutes connaissent des situations également dramatiques mais ont tenu parole, sauf la maman de Sélim.* »

*Mme* France Laye, représentante d'une autre organisation, Défense des enfants enlevés, *dont* les positions sont plus extrêmes, a déclaré mardi qu'elle comprenait la décision de Mme Dupont : « *Aucune mère ne peut accepter de voir son enfant quelques jours par an.* »

*Interrogé mardi soir sur la cin*quième chaîne de télévision, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a déclaré pour sa part que « *ce problème humain* » ne peut être réglé qu'avec une convention judiciaire. « *Celle-ci est difficile à mettre au point, mais nous négocions activement.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.



